BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS INDUSTRIELLES ET AGRICOLES
Série II. N° 45.

GUIDE PRATIQUE

DU

TRACÉ ET DE L'ORNEMENTATION

DES

JARDINS D'AGRÉMENT

PAR T. BONA

ANCIEN ARCHITECTE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE DESSIN INDUSTRIEL DE VERVIERS

QUATRIÈME ÉDITION

Complétement refondue et ornée de 238 figures.

PARIS

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

Eugène LACROIX, Éditeur,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS

15, QUAI MALAQUAIS, 15

GUIDE PRATIQUE

DU TRACÉ ET DE L'ORNEMENTATION

DES JARDINS D'AGRÉMENT



Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Ce, rue des Poitevins, 6.

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS INDUSTRIELLES ET AGRICOLES
Série H. N° 45.

GUIDE PRATIQUE

DU

TRACÉ ET DE L'ORNEMENTATION

DES

JARDINS D'AGRÉMENT

PAR T. BONA

ANCIEN ARCHITECTE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE DESSIN INDUSTRIEL DE VERVIERS

QUATRIÈME ÉDITION

Complètement refondue et ornée de 238 figures.

PARIS

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

Eugène LACROIX, Éditeur,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS

15, QUAI MALAQUAIS, 15

PRÉFACE

Succès oblige. En écrivant ce petit traité, nous étions loin d'espérer que, en moins de trois années, il arriverait à une quatrième édition. Cette faveur inespérée nous a dicté le devoir d'améliorer notre œuvre, et le travail que nous publions aujourd'hui est moins une nouvelle édition qu'un livre nouveau.

Nous avons modifié et augmenté le texte, en même temps que nous avons multiplié les figures explicatives, de manière à ne pas trop dépasser, toutefois, le cadre restreint que nous nous étions tout d'abord imposé et auquel nous attribuons une grande part dans le succès de l'ouvrage.

Nous sommes aussi resté fidèle au principe qui nous a toujours guidé dans la composition et l'ornementation des jardins et nous ne pouvons, à cet égard, que reproduire ici ce que nous disions dans la préface des éditions précédentes :

Il n'y a raisonnablement qu'un principe à suivre, si l'on veut obtenir un ensemble agréable : il faut étudier le terrain dont on dispose, s'impressionner, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de ses divers aspects, et se borner ensuite à l'embellir par des créations conformes à sa situation et en parfait accord avec son caractère naturel.

Cela admis, pour peu qu'on ait du goût et que l'on possède les premières notions de l'arpentage, il suffit, pour être à même de composer et de tracer avec succès un jardin, d'être initié aux préceptes que nous développons dans ce traité.

Nous avons abandonné, dans notre travail, la classification ridicule en genre *grave*, *terrible*, *mélancolique*, *riant*, *lugubre*, etc., que des auteurs sérieux ont cru pouvoir admettre. Nous n'acceptons que trois divisions :

1° Le parc ou jardin paysager ;

2° Le jardin symétrique ;

3° Le jardin mixte.

Cette réduction simplifie singulièrement l'étude et la pratique de l'art d'orner les jardins.

Nous avons apporté tous nos soins à donner des explications suffisantes sur les moyens d'exécution ; nous avions d'autant plus à cœur de ne rien négliger à cet égard, qu'il existe généralement, sur ce point, une lacune regrettable dans la plupart des traités spéciaux.

T. B.

OUVRAGES A CONSULTER :

Manuel pratique de **Culture maraîchère**, par M. Courtois-Gérard, marchand grainier, horticulteur. 1 volume de 396 pages et figures dans le texte. 3 fr. 50

Manuel pratique de **Jardinage**, contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture, par le même. 1 vol. de 396 pages et 1 planche. 3 fr. 50

Le Potager moderne. Traité de la **Culture des légumes**, par M. Gressent, professeur d'arboriculture à l'Institut agricole de Beauvais, etc. 1 vol., 487 p., 10 pl. 6 fr.

Guide pratique de la **Taille du Rosier**, sa culture, ses belles variétés, par Eugène Forney, professeur d'arboriculture à l'amphithéâtre de l'École de médecine, 1 vol. de 208 pages et fig. dans le texte. 2 fr.

Guide pratique d'**Entomologie agricole** et petit traité de la destruction des insectes nuisibles, par M. Ch. Gobin. 1 vol. de 279 pages avec figures dans le texte. 3 fr.

L'Arboriculture fruitière. Théorie et pratique, par M. Gressent. 1 vol. de 611 pages, 234 figures explicatives. 6 fr.

Guide pratique élémentaire de **Botanique** et Traité de Physiologie végétale, appliquée à la culture des plantes. 1 vol. 464 pages avec 108 figures dans le texte. 5 fr.

(Tous ces ouvrages font partie de la **Bibliothèque des Professions industrielles et agricoles**.)

INTRODUCTION.

Des différents genres de jardins.

Assez généralement on aime à commencer une introduction par quelques mots sur l'ancienneté plus ou moins authentique de l'art que l'on se propose de traiter. Nous pourrions dire ici que l'existence des jardins remonte à la création, puisque l'Écriture nous apprend que Dieu plaça le premier homme dans un jardin délicieux, l'*Éden*, ou paradis terrestre.

Pour peu que l'on jette les yeux sur l'histoire, il sera facile de se convaincre de l'ancienneté de l'art de décorer les jardins ; mais il est probable que l'on aurait beaucoup plus de peine à se fixer avec quelque certitude sur leur disposition primitive, qui, du reste, aura varié suivant les mœurs et les climats. Beaucoup d'auteurs parlent des célèbres jardins de l'antiquité, de ceux d'Alcinoüs, de Babylone, de l'Académie, de Salluste, etc.; mais ils se bornent à nous apprendre que ces jardins étaient ornés de statues, de vases, de fontaines, de temples, même de tombeaux, et qu'on y trouvait de délicieux ombrages qui servirent souvent de lieux de réunion. Si, faute de données positives, nous voulons

accepter des conjectures, ces jardins, sans être précisément réguliers, auraient été cependant plutôt symétriques que paysagers. Plus tard, les Romains imitèrent les jardins des Grecs. Mais, en les modifiant suivant leur caractère orgueilleux, il les rendirent plus fastueux qu'élégants. Dépouillés de leur grâce primitive, devenus presque ce qu'étaient nos jardins symétriques, ils nous furent transmis, après des siècles, sous le nom de *jardins italiens*.

Dans nos pays septentrionaux, moins favorisés de la nature et moins avancés en civilisation, nous ne pensons pas que pendant tout le moyen âge il y eut d'autres jardins que des champs de légumes, bordés d'arbres fruitiers, et quelques rares parterres. Ce fut seulement vers l'époque de la Renaissance que leur tracé devint un art véritable. Plusieurs princes en firent exécuter à grands frais. Le tableau de l'ancien jardin du palais de Bruxelles, emprunté à la description des Pays-Bas, de L. Guichardin, écrite en 1561, donnera une idée assez juste de la magnificence un peu sauvage de cette époque : « Tout joignant le palais est un magnifique et » spacieux parc, muré de tous costez, et s'estendant » jusqu'à la dernière muraille de la ville ; et dedans ce » parc y a divers logis, tant pour le Prince que les » autres, et des places et carrières propres pour dres» ser des lices à jouster et à courir la bague, pour y » jouer à la balle et autres jeux, et pour toute com» modité servant au plaisir d'un Roy, veu que les jar» dins n'y manquent point, esquels on voit un beau et » industrieux labirinthe, et un petit lac et estang, où » les cygnes et les poissons jouent en abondance. » Vous y voyez des collines très-plaisantes et des

» vallons gracieux, des vignes verdoyantes et plusieurs » sortes de fruicts..... Les bois, les prez et buissons, » pleins de toute espèce de bestes servant au déduit » de la chasse, rendent ce lieu plus admirable. »

Le goût des jardins ne tarda pas à se généraliser. François Ier avait fait exécuter ceux de Fontainebleau, tout le monde voulut en avoir ; on crut suppléer à l'étendue par la richesse, on les orna avec profusion. Une ancienne histoire du pays de Liége (*les Délices du pays de Liége*) nous donne des descriptions très-détaillées et même des vues de quelques jardins de châteaux et monastères. Nous les trouvons ornés de statues, vases, jets d'eau, cascades, grottes, pavillons, etc.; rien n'y manquait, ou plutôt il y avait confusion de tout. Il était même ordinaire, à cette époque, d'y rencontrer des automates vous saluant à votre passage ou vous ouvrant la porte d'un pavillon, un (ermite vous aspergeant d'eau non bénite, cela s'appelait une surprise), puis des arbres taillés en murailles, en arcades, en vases, en géants, en animaux plus ou moins fabuleux. Comme on le voit, cet art renaissant avait grand besoin d'être épuré. La réforme ne se fit pas attendre.

L'époque la plus brillante pour les jardins symétriques fut le règne de Louis XIV. De ce règne datent : le parc de Versailles et le jardin des Tuileries, tracés et décorés par le célèbre André Le Nôtre. Celui du Luxembourg, un peu plus ancien, avait été exécuté vers 1620, sur les dessins de l'architecte Jacques Desbrosses.

On prétend que ce fut Charles II qui importa de France en Angleterre la mode des jardins symétri-

ques; mais il paraît qu'elle n'y eut qu'un succès passager, à cause, peut-être, des exagérations dont on ne sut se préserver.

Un siècle plus tard, et par un heureux revirement. à notre tour nous importions d'Angleterre le goût de ces délicieux jardins qui furent d'abord nommés *jardins anglais*, puis *jardins chinois*, enfin *jardins paysagers*. Il fallut alors chercher de nouvelles règles pour la composition de ce nouveau genre. Au lieu de commencer par chercher des principes, on fit des classifications; comme dans beaucoup d'autres choses, on prit la nomenclature pour la science : les jardins furent divisés par des auteurs très-graves en genres *gai*, *noble*, *grave*, *riant*, *lugubre*, *terrible*, *fantastique*, etc., etc. Hâtons-nous de dire que cette ridicule division fut bientôt simplifiée, mais non abandonnée. Pour nous, dans le but de faciliter l'art du tracé des jardins, nous ne reconnaîtrons que trois genres :

1° Le parc ou jardin paysager.

2° Le jardin symétrique.

3° Le jardin mixte.

Et nous commencerons par avouer qu'il n'y a raisonnablement qu'un principe à suivre, si l'on veut obtenir un ensemble agréable; c'est d'*étudier le terrain dont on dispose, de s'impressionner de ses divers aspects, et de se borner à l'embellir par des créations conformes à sa situation et en parfait accord avec son caractère naturel.* Cela admis, pour peu que l'on ait du goût et quelques notions d'arpentage, il suffira, pour être à même de tracer convenablement un jardin, de suivre les conseils que nous allons donner.

Le parc ou jardin paysager doit être, par sa dis-

tribution, et rester par sa tenue, une imitation aussi parfaite que possible de la nature. Pour offrir le cachet qui lui est propre, il devrait être d'une certaine étendue; cependant, nous en avons vu qui, à force de soin, étaient fort jolis, quoique n'ayant pas 500 mètres de surface. Il est inutile de dire que, dans ce dernier cas, le jardin est tout de convention : c'est un parterre, un tapis, une ciselure, en un mot, tout ce que l'on voudra plutôt qu'un jardin paysager; mais, enfin, une distribution bien combinée et une exécution soignée en feront quelque chose de charmant.

Le *jardin symétrique*, *jardin paré*, *jardin français* ou *italien*, dont la mode est passée depuis près d'un siècle, exige une grande recherche d'ornementation ainsi qu'un entretien irréprochable. Il peut encore s'employer convenablement devant un bâtiment régulier rappelant les élégants styles des règnes de Louis XIV et Louis XV ; alors, par leur harmonie, maison et jardin se feront valoir mutuellement.

Le jardin symétrique peut s'exécuter sur telle étendue de terrain que ce soit, depuis le parterre de moins de 100 mètres jusqu'aux vastes proportions des magnifiques modèles que nous venons de citer.

La distribution symétrique est encore celle qui convient le mieux pour les jardins potagers.

Le genre *mixte*, peut-être assez difficile à bien déterminer, doit s'entendre, soit de la réunion intelligente de deux jardins, dont un symétrique et l'autre paysager, comme le Jardin des Plantes de Paris, soit d'un jardin paysager dans lequel on a ménagé quelques parties régulières, comme parterres, labyrinthes, avenues, etc.

On peut aussi considérer comme jardins mixtes certaines compositions comprenant jardins paysager et potager séparés seulement par une légère clôture n'obstruant ni la vue, ni la promenade, ou bien encore un jardin paysager, d'une assez vaste étendue, dans lequel l'emplacement d'une ou plusieurs pelouses est occupé par des plates-bandes destinées à la culture potagère. C'est tout spécialement le jardin utile et agréable de la maison de campagne.

Choix et préparation du terrain.

Si l'on est assez heureux pour avoir le choix du terrain destiné à la création d'un jardin, on devra s'assurer avant tout de l'épaisseur de la couche de terre végétale, qui doit être suffisante pour entretenir partout une végétation vigoureuse, puis de la nature du sol. Pour cette appréciation, quelques connaissances spéciales sont nécessaires ; nous croyons indispensable d'en donner ici un rapide exposé.

Suivant l'analyse chimique, les terrains se divisent en quatre classes.

1° Les terres *argileuses*, dont l'argile forme la base : elles sont froides et humides ; la végétation y est ordinairement tardive et produit des fruits peu savoureux.

On peut corriger ces défauts par des engrais de nature à donner à ce terrain les principes qui lui manquent : la marne, le sable, les cendres joints aux engrais ordinaires pourront le rendre excellent.

2° Les terres *sablonneuses* offrent les qualités opposées : chaudes, sèches et légères, si elles contiennent

une suffisante quantité d'humus ou détritus de substances organiques, elles sont très-fertiles, elles ne réclament qu'un peu de fumier.

3° Les terres *calcaires*, que l'on désigne vulgairement sous le nom de terres *maigres*, jouissent de la propriété de stimuler le développement des plantes, mais elles exigent beaucoup d'engrais.

4° Les terres *humeuses*, composées de détritus végétaux et autres substances organiques, sont de deux natures bien distinctes : les premières, dont la décomposition s'est opérée à l'air libre, forment la base principale du *terreau* des maraîchers et, en général, de la terre végétale proprement dite. Les secondes sont celles dont la décomposition s'est opérée sous l'eau : on les désigne sous le nom de terres *tourbeuses*. Ces dernières ne deviennent propres à la culture qu'après de nombreuses améliorations, qui consistent à les dessécher, les aérer et amender avec la marne, la chaux, les plâtres de démolitions, etc.

Comme complément à ce que nous venons d'exposer, nous donnerons un résumé succinct des curieuses expériences faites sur ce sujet par M. Drapiez et rapportées dans le tome 1er (1819) des *Annales générales des Sciences physiques :*

« Tout terrain, pour être propre à la culture, doit être composé d'argile, de sable et de calcaire. L'argile peut être considérée comme la base du terrain ; c'est elle qui, par sa compacité, retient les engrais, fixe les racines et relie entre elles les diverses autres parties du sol. Mais, trop compacte en elle-même, elle s'opposerait au développement des jeunes racines ; le sable, par son interposition, atténue la trop grande force

adhésive de l'argile et la rend plus facilement perméable ; en un mot, il donne de la légèreté au sol. Le calcaire, à son tour, absorbant l'eau, donne à la terre la propriété de conserver plus longtemps l'humidité, si nécessaire à la végétation.

« Telles sont les données de la théorie ; mais il fallait savoir si ces données seraient confirmées par l'expérience. Voici différents essais qui ont été faits à ce sujet pendant deux années consécutives, et qui ont donné les résultats suivants :

« 1. Le 1er octobre, nous avons déposé du sable dans un baquet de pierre de 4 décimètres de haut, que nous avons enterré dans un endroit bien aéré, de manière à ce qu'il dépassât de moitié la surface du sol, et nous y avons semé deux grammes de bon froment. Vingt jours après, les graines commencèrent à germer, et elles se nourrirent parfaitement pendant tout l'hiver ; mais, au mois d'avril, les vents Nord-Est ayant desséché le sable, elles périrent toutes.

« 2. Même expérience en employant l'argile au lieu du sable : les graines germèrent un peu plus tard que dans le sable ; les plantes se développèrent avec peine, restèrent longtemps languissantes, et pourrirent dans le courant de janvier et de février.

« 3. Même expérience avec le calcaire. Les plantes germèrent et pourrirent presque aussitôt.

« 4. Mélange de quantités égales de sable et d'argile. Les graines germèrent, et les plantes se développèrent parfaitement ; les chaumes s'élevèrent lentement vers le commencement de mai ; à mi-juin, les épis fleurirent, mais se desséchèrent presque immédiatement sans produire de grains.

« 5. Mélange de quantités égales de sable et calcaire. Même résultat que dans l'expérience précédente; seulement les épis se desséchèrent avant la floraison.

« 6. Mélange de quantités égales d'argile et de calcaire. Les graines germèrent et se développèrent d'abord assez bien; mais elles pourrirent dans le courant de janvier.

« 7. Deux parties de sable et une d'argile. Résultat semblable à celui du n° 4.

« 8. Deux quantités de sable et une de calcaire. Résultat à peu près semblable à celui du n° 4.

« 9. Deux quantités d'argile et une de calcaire. Les graines pourrirent la plupart avant la germination et le reste peu après.

« 10. Deux parties de sable, deux de calcaire et une d'argile. La germination, le développement et l'accroissement furent plus tardifs qu'à l'ordinaire; l'élévation, la floraison et la fructification ne s'opérèrent que très-imparfaitement; ce n'est que dans les derniers jours de septembre que les épis, jugés mûrs, furent séparés du chaume, et donnèrent 17 grammes 15 centigrammes de grains maigres et peu renflés.

« 11. Trois quantités de sable, une de calcaire et une d'argile. Mêmes observations pour la végétation; récolte: 11 grammes 20 centigrammes de grains très-pauvres en farine.

« 12. Trois quantités d'argile, une de calcaire et une de sable. Végétation assez vigoureuse; récolte de près de 20 grammes; grains assez ronds.

« 13. Quantités égales des trois matières terreuses. Germination prompte, développement parfait, belle élévation du chaume, floraison et fructification complètes; récolte: 23 gr. 81 cent. de grains assez maigres.

« 14. Mêmes quantités que dans l'expérience précédente, en ajoutant au mélange deux centièmes de poudre de tourteau de colza. Germination prompte, développement rapide, bonne végétation, épis gros et bien garnis, grains renflés et de qualité supérieure; récolte: 37 grammes 21 cent.

« Les mêmes expériences furent répétées l'année suivante; les résultats furent à peu près les mêmes. Seulement, l'année ayant été plus favorable, les expériences s'en ressentirent proportionnellement. Un fait seul est à remarquer: c'est que le baquet n° 14 n'ayant pas reçu de nouvel engrais, la végétation fut moins forte et la récolte n'excéda pas 30 grammes.

« A ces dernières expériences, un 15e baquet ayant été ajouté avec un mélange de parties égales des trois terres, deux centièmes de tourteau de colza et deux arrosements à époques différentes avec de la *gadoue*, le résultat fut une végétation beaucoup plus forte et une récolte de 51 grammes 22 cent., soit un peu plus de 25 pour 1.

« Nous terminerons en citant quatre exemples de grande culture parfaitement en rapport avec les résultats des essais ci-dessus.

« La même quantité de froment ayant été semée sur quatre portions de terres de différentes qualités, mais de même surface, a donné les résultats suivants:

« La 1re terre donnant à l'analyse: sable 15, argile 20, calcaire 65, a produit une récolte de 47 kilogr.

« La 2e, composée de: sable 52, argile 10, calcaire 38, a produit 52 kilog.

« La 3e, composée de: sable 20, argile 65, calcaire 15, a produit 108 kilog.

« La 4e, composée de: sable 45, argile 35, calcaire 30, a produit 290 kilog. »

Le comte de Gasparin donne, dans son *Cours d'agriculture*, la description suivante d'une terre parfaite:

« Que devons-nous entendre par ces mots: *terre parfaite?* Selon nous, c'est celle où les plantes, trouvant un ferme appui soustrait aux alternatives de sécheresse et d'humidité, conservent constamment la quantité d'eau nécessaire à leur végétation et pas au delà, rencontrent tous les éléments de nutrition que doit donner le sol; c'est, en outre, celle qui, par son exposition et ses abris, est soustraite, autant que possible, au froid de l'hiver, seule modification atmosphérique qu'il soit impossible de conjurer sans des moyens artificiels coûteux ; enfin, c'est celle qui, à ces qualités, joint une faible tenacité et qui, dès lors, peut se cultiver aux moindres frais possible. »

En horticulture et en agriculture, les terres se désignent ordinairement par les désignations suivantes:

La *terre franche*, c'est-à-dire bonne terre de pré composée de sable siliceux, d'argile, de calcaire et d'environ un quart d'humus ou détritus organiques. La qualité de cette terre peut se reconnaître par un moyen pratique d'une grande simplicité. Il suffit pour cela d'enlever doucement un gazon et d'examiner l'espèce de feutre formé par les racines. Si ce tissu, bien fourni, présente une épaisseur d'au moins six centimètres, on peut être à peu près certain d'avoir une terre de bonne qualité.

Cette terre convient parfaitement à presque tous les végétaux indigènes à racines fortes et ligneuses.

La *terre franche légère* n'est autre que la terre fran-

che ordinaire, contenant environ un quart de terreau et un quart de terre de bruyère.

La *terre légère* se compose de parties égales de terre franche, de terre de bruyère, de terreau de fumier e de détritus de végétaux. Cette terre est indispensable pour la culture de toutes les plantes délicates à racines fibreuses.

La *terre sablonneuse* est, comme son nom l'indique, une terre contenant du sable en excès ; étant bien fumée, elle devient ordinairement une bonne terre légère.

La *terre de bruyère* est une sorte de terreau végétal qui se forme naturellement dans les forêts et sur la lisière des bois par la décomposition des bruyères, genêts, fougères, etc. On peut la remplacer par un humus artificiel composé de sable siliceux et de feuilles de chêne, châtaignes ou autres contenant du tannin non fermenté. C'est dans cette terre que doivent se cultiver les rhododendrons, les camélias, les azalées et, en général, toutes les plantes à racines frêles et fibreuses.

D'après les données qui précèdent, nous espérons qu'il sera possible de se faire une idée assez exacte de la nature des différents terrains, et de trouver les moyens de les améliorer par un amendement méthodique et judicieux, tels que le drainage s'il est trop humide, les engrais s'il est maigre, les irrigations, le marnage, etc., etc. Mais il est encore d'autres considérations qu'il ne faudra pas négliger. On devra, par exemple, tenir compte de la couleur du sol qui influe pour beaucoup dans la propriété qu'il doit avoir d'absorber les rayons solaires. L'expérience a prouvé que, tandis qu'une argile blanche marquait 41°25, la même argile

noircie, placée à la même exposition, offrait une température de 48°88; le soleil échauffait donc la seconde de 7°63 plus que la première. Pour la même raison, les terres blanches sont encore nuisibles à certaines plantes tendres, parce que, n'absorbant point les rayons solaires, elles les réfléchissent sur la plante, qu'ils dessèchent.

Il est regrettable que l'analyse des terrains exige l'habitude des manipulations chimiques ainsi que d'appareils assez compliqués, ce qui nous empêche de nous en occuper ici d'une manière quelque peu satisfaisante. Il est cependant un moyen, très-imparfait, il est vrai, mais tellement simple d'arriver à un résultat, au moins comparatif, que nous croyons devoir le recommander. Il suffira pour cela de se procurer un assez fort tube de verre de 30 ou 40 centimètres de long sur 1 1/2 ou 2 centimètres de diamètre intérieur; après en avoir bouché hermétiquement l'extrémité inférieure, on le remplira à peu près jusqu'à moitié avec de la terre que l'on veut examiner, puis on versera de l'eau sur cette terre jusqu'à ce que le tube soit aux trois quarts plein. Alors on agitera fortement et à plusieurs reprises le tube, qu'on laissera reposer ensuite dans une situation verticale jusqu'à ce que l'eau surnageant soit à peu près limpide. Les différents éléments dont la terre est composée s'étant précipités à différentes hauteurs, suivant leurs pesanteurs spécifiques, formeront autant de zones dont on mesurera soigneusement la hauteur. Cet essai, qui n'a rien d'exact par lui-même, peut, étant répété sur des terres connues, donner un précieux moyen de comparaison si l'on se souvient que le sable occcupera le bas du tube, l'argile sera au-dessus, puis le calcaire et enfin le terreau.

2

Voici la pesanteur spécifique de quelques-uns des éléments des sols ordinaires :

Sable siliceux	2,753
Glaise	2,700
Terre argileuse	2,603
Argile pure	2,591
Carbonate de chaux (calcaire)	2,468
Gypse	2,358
Terreau	1,225

Ajoutons que le genre du jardin que l'on veut créer doit aussi être pris en considération. Pour un jardin paysager, on cherchera de préférence un terrain légèrement montueux, bien exposé et jouissant, au moins de ses parties les plus élevées, de quelques beaux points de vue qu'il faudra conserver avec le plus grand soin. Un tel terrain sera tout particulièrement convenable s'il est traversé par quelque courant d'eau, ou s'il renferme quelques sources. Nous indiquerons à la fin de ce volume à quels signes certains on peut reconnaître la présence des eaux et comment il est possible de les découvrir.

S'il s'agit au contraire de créer un jardin symétrique ou un potager, on devra préférer un terrain plat et, s'il se peut, légèrement incliné en regard du Midi ; pour le jardin potager, il faudra surtout s'assurer de la profondeur de la couche de terre végétale, qui ne doit en aucun endroit avoir moins de 30 centimètres.

Parc ou jardin paysager.

Dispositions générales.

Que l'on ait eu ou non le choix du terrain, la première chose à faire est d'en dresser un plan exact et sur une assez grande échelle pour y pouvoir marquer une quantité de détails dont nous allons nous occuper. Il faudra soigneusement observer les reliefs du terrain, les indiquer ; indiquer également les endroits d'où l'on peut découvrir quelques points de vue à conserver; enfin, noter les endroits qu'il conviendra de cacher, soit pour leur mauvais effet, soit afin de dissimuler une partie des limites du jardin, et par ce moyen le faire paraître plus grand qu'il n'est en réalité.

Les limites du terrain seront marquées assez fortement et de manière à faire reconnaître la nature de la clôture, — haie, mur, bâtiments ou fossés.

Les pentes se désignent par des lignes figurant la forme qu'aurait le contour de la colline si on la coupait par tranches horizontales et d'épaisseurs égales, comme, par exemple, de 5 en 5 mètres ou de 10 en 10 ; ainsi donc la première ligne A (fig. 1re) montre la naissance des pentes ; la ligne B, tous les points où la colline atteint la hauteur de 5 mètres ; la ligne C, la limite de la hauteur de 10 mètres; enfin, la ligne D, le contour du plateau qui est ici de 15 mètres au-dessus de la vallée.

Cela fait, les reliefs se rendent sensibles par des hachures à l'encre pâle ou simplement au crayon, toujours dirigées perpendiculairement à la section supérieure de chaque tranche, de manière à indiquer les lignes des plus

grandes pentes. Les élévations seront de plus désignées sur chaque ligne par chiffres répétés de place en place.

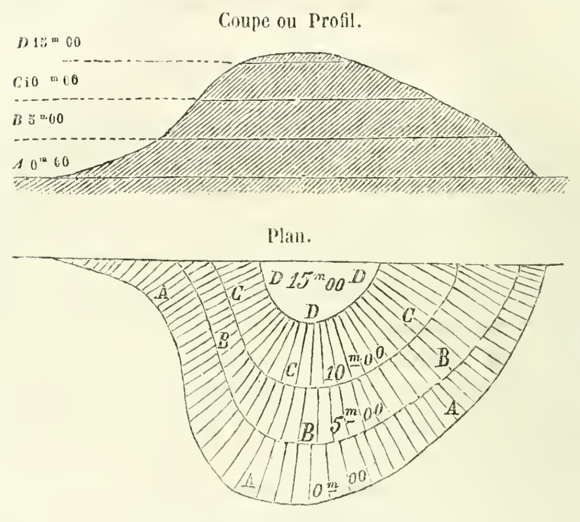


Fig. 1. — Indication des pentes.

La direction des points de vue sera indiquée par des lignes en forme de flèches au bout desquelles la nature du point de vue sera écrite. Quant aux plantations à réserver, elles seront figurées par un contour marquant grossièrement les masses de feuillages et dans lequel la place du pied des arbres sera exactement marquée par un point à peu près en rapport avec la force de l'arbre, (fig. 2).

Quant aux arbres isolés, un simple point peut suffire.

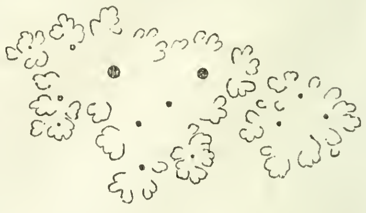


Fig. 2.

C'est seulement avec ces éléments, dont la fig. 3 donne l'ensemble, que l'on peut avec quelque sûreté arrêter le projet d'une bonne distribution.

Comme règle fondamentale, nous recommanderons avant tout, de réserver au bâtiment d'habitation la vue des plus beaux sites, et de ne rien négliger pour que, de ce point, le jardin apparaisse sous son plus bel aspect. Pour cela, on aura soin de laisser devant les croisées un espace plus ou moins vaste, entièrement découvert, de n'ombrager le centre du jardin qu'avec beaucoup de modération et de réserver les plus forts massifs pour les extrémités; alors, dans ces ombrages, qui peuvent devenir de véritables bosquets, si l'étendue du terrain, le permet, un jardinier habile saura ménager quelques surprises. Des clairières convenablement réservées pourront offrir un abri tel qu'une chaumière, une tente, un berceau ou simplement un banc, peut-être encore une volière, des jeux ou des appareils gymnastiques, toutes choses dont nous parlerons plus loin; mais nous engagerons toujours les personnes raisonnables à n'admettre dans leurs jardins que des ornements relativement simples et de bon goût, et surtout d'en bannir les chinoiseries et ces grotesques bonshommes affreusement bariolés de couleurs discordantes, représentant le plus souvent des sujets ridicules ou ignobles. Nous dirons en passant qu'en fait de statues, on ne devra jamais oublier que la seule couleur qui leur convienne est le blanc, car c'est celle qui tranche le plus agréablement sur le feuillage des massifs. Le coloriage ne peut être admis que pour des représentations d'animaux de grandeur naturelle: alors la peinture devra en être confiée aux soins d'un artiste assez habile pour que

l'imitation soit complète. Ces animaux se placent, non sur des piédestaux, ni même sur des socles, mais simplement par terre ou sur un léger monticule de gazon et

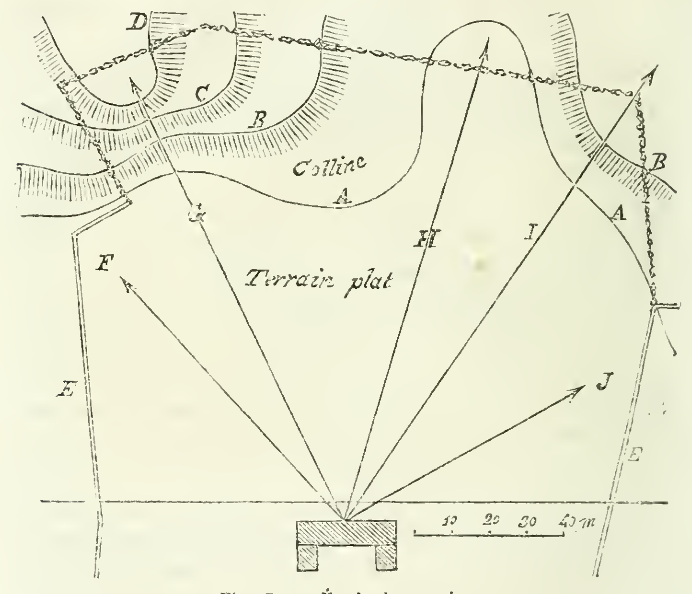


Fig. 5. — Étude du terrain.

A Commencement du talus de la colline.
B Ligne d'élévation de 5 mètres au-dessus de la pelouse.
C Ligne d'élévation de 10 mètres au-dessus de la pelouse.
D Sommet de la colline à 15 mètres d'élévation.
E Murs et constructions.
F Vue d'une clôture à dissimuler.
G Vue du sommet de la colline.
H Vue d'un village avec clocher pittoresque.
I Vue d'un château moderne avec belvédère.
J Vue de constructions à dissimuler.

toujours dans une situation analogue aux habitudes du sujet. Le cerf et le daim sont, de tous les animaux, ceux qui, ainsi représentés, produisent le meilleur effet.

Il est d'usage de laisser devant l'habitation un espace assez grand pour y pouvoir mettre des chaises, des

bancs, etc. A la suite de cet espace on met ordinairement une des principales pelouses. On peut cependant la remplacer par un parterre destiné à la culture des

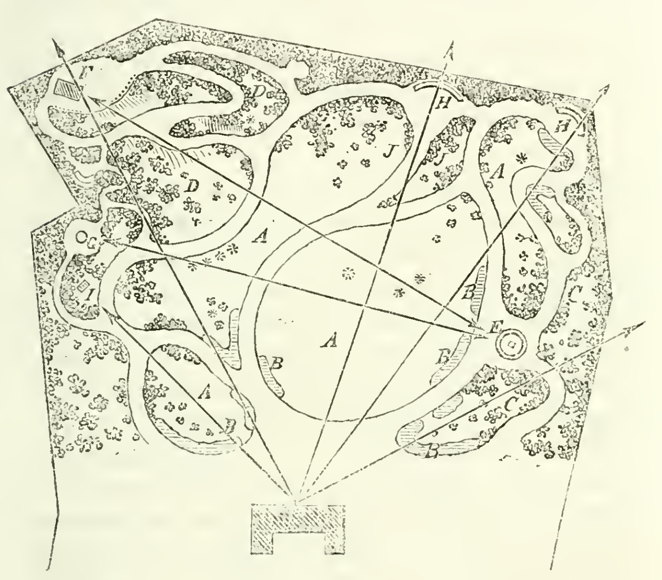


Fig 4. — Jardin tracé sur le terrain représenté par la fig. 3.

A Pelouses.
B Massifs de fleurs.
C Bosquet.
D Petit bois.
E Bassin et fontaine.
F Ermitage.
G Table rustique.
H Bancs.
I Statue.
J Massifs peu élevés.

plantes de collections, mais cette disposition n'étant agréable que pendant la floraison, elle ne convient qu'aux amateurs passionnés ; en général, la pelouse est préférable.

Les allées principales, qu'il ne faudra jamais inutilement multiplier, seront assez larges pour que plusieurs personnes puissent s'y promener de front. Pour un

jardin de grandeur moyenne, une largeur de deux mètres à deux mètres et demi suffit. Quant aux petits jardins, on leur donnera assez de largeur pour y pouvoir circuler à deux, soit 1m30 au moins; dans les parcs, elles devront être carrossables.

Les points principaux d'un jardin étant une fois déterminés, les allées doivent être considérées comme les chemins qui y conduisent, et, par conséquent, ne pas présenter de trop fortes ni de trop nombreuses sinuosités, à moins que ces sinuosités ne soient motivées, soit par des accidents de terrain, soit par tout autre obstacle. Les sentiers réservés dans les massifs d'arbres peuvent seuls être aussi tortueux que l'on voudra. Il est convenable, s'ils aboutissent à quelque surprise, qu'ils le soient assez pour que le but ne puisse s'apercevoir qu'au dernier moment; nous aurons l'occasion d'en donner de nombreux exemples.

Le tracé des allées, sans être difficile, exige un soin extrême pour obtenir des courbes gracieuses et des jonctions naturelles. On n'obtiendra presque jamais un bon effet d'allées tantôt courbes et tantôt droites; malheureusement, beaucoup de jardiniers ont le tort de placer le cordeau partout où ils s'imaginent voir quelques mètres de ligne droite. Cette faute est d'autant plus choquante, que, presque toujours, il se forme un angle ou brisure à l'endroit où ils ont abandonné le cordeau pour reprendre la courbe.

Une fois les allées bien arrêtées, il faudra, toujours sur le plan (car il est bien entendu que jusqu'à présent nous ne nous occupons pas d'autre chose), indiquer les plantations. Pour cela, la connaissance des arbres est indispensable, car il faut savoir les choisir suivant

l'effet qu'ils doivent produire au point de vue de la hauteur, du port et de la nature du feuillage.

Le premier travail à faire pour distribuer les plantations sera, non pas de tracer tout de suite la place des massifs, comme on le fait souvent, mais bien d'indiquer d'abord les espaces à réserver vides, pour ne pas obstruer les points de vue que l'on veut ménager. Alors seulement on pourra en toute sûreté disposer ses plantations.

Le centre du jardin devant, en général, être beaucoup moins garni que les extrémités, c'est là que l'on placera le plus avantageusement l'arbre isolé; quelques groupes de trois à six arbres pourront encore y être placés, mais avec réserve. Les extrémités ne pourront, au contraire, que gagner à être presque entièrement boisées. (Voyez les plans.) Dans tous les cas, on devra s'attacher à donner la plus grande variété possible aux différentes parties du jardin, tant par le tracé que par l'ornementation, et ne pas oublier que le but à atteindre étant de rendre la promenade agréable, la variété est le plus sûr moyen d'y parvenir.

Comme exemples des principes que nous venons d'exposer, nous citerons les incomparables parcs de Londres, que l'exposition universelle de 1862 nous a procuré le plaisir d'admirer. Quoiqu'il n'entre pas dans le modeste cadre de notre petit livre d'aborder ces gigantesques compositions, nous espérons que dans le court résumé de nos observations on ne manquera pas de puiser quelques bons renseignements.

En visitant ces parcs pour la première fois, il est impossible de ne pas être frappé d'abord de leurs vastes proportions, ensuite du goût exquis avec lequel, sans

aucune apparence de travail ni d'étude, non-seulement l'ensemble, mais jusqu'aux moindres détails ont été exécutés. Allées aux directions toujours parfaitement motivées, aux courbes naturelles et gracieuses, ombrages impénétrables, arbres séculaires, respectables et RESPECTÉS, pelouses à perte de vue émaillées d'innombrables petits massifs de fleurs ressemblant à autant de bouquets sortant des mains des meilleures faiseuses, fleurs sans cesse renouvelées au moyen d'abondants semis de réserve, entretien parfait, propreté méticuleuse, et malgré un travail incessant, tout, absolument tout, distribution, plantations, ombrages, tout rappelle la nature, mais l'idéal de la nature la plus belle et la plus riante. Trois de ces établissements, *Hyde-Park*, de 160 hectares de surface, les jardins de *Kensington*, de 140, et *Green-Park*, de 28, presque contigus, forment une promenade d'une longueur totale de plus de 4 kilomètres.

Dans Hyde-Park se trouve une immense pièce d'eau de forme allongée que l'on nomme *Serpentine-River*. Sur ce lac, chaque année, la société du *Yacht-Club* donne ses brillantes régates, et l'hiver il est couvert de patineurs. Son étendue est de 17 hectares. Vient ensuite *Regent's-Park*, dans lequel se trouvent de magnifiques jardins botanique et zoologique, puis ceux des palais, aussi remarquables, quoique d'une moindre étendue.

Passant de la première impression produite par l'ensemble à l'examen des causes, nous avons eu la satisfaction d'y reconnaître une stricte observation des principes que nous avons exposés au commencement de cet article; d'abord, de grands espaces découverts terminés par d'épaisses plantations, surtout vers les

extrémités du terrain; des points de vue habilement ménagés; dans les endroits découverts, peu d'allées, mais larges et bien dirigées, se contournant de plus en plus à mesure qu'elles s'avancent dans les parties plus ombragées. Dans les parties les plus boisées, de ces petits sentiers tortueux si agréables pour la promenade; enfin, partout où ils ne sont pas incompatibles avec le site, de ces délicieux parterres-bouquets, auxquels nous consacrerons un article particulier.

Moins vastes et moins habilement distribués, ces parcs seraient encore remarquables par leur parfaite tenue. Disons aussi que, si rien ne peut rivaliser avec la beauté des plantations anglaises, c'est que là, les arbres, l'honneur du jardin, sont plus que respectés : ils sont l'objet d'un véritable culte. Aussi rien de plus beau ni de plus imposant que leurs proportions colossales et leur port aussi majestueux que pittoresque.

Si nous examinons les bosquets, et jusqu'aux moindres fourrés, nous sommes encore obligés d'en admirer l'épaisseur et l'impénétrabilité; c'est que là, le jardinier, homme de goût, instruit, éclairé, intelligent, jardinier-artiste en un mot, sait travailler pour le coup d'œil. Nous y chercherions vainement un exemple de ces arbres honteusement rognés par la serpette de jardiniers-bourreaux qui s'imaginent trop souvent devoir faire d'un jardin paysager un étalage de marchand, où chaque plante, bottelée, liée, tondue, loin de pouvoir garnir un massif, ne peut même plus développer assez de verdure pour cacher l'ignoble échalas avec lequel ils sont parvenus à lui donner l'aspect d'un balai.

Ce n'est pas seulement comme jardin paysager que nous citons ces grandes compositions de Londres.

Comme modèle de jardin mixte, nous croyons difficile de se figurer rien de plus beau que le parc de *Sydenham*, à quelques kilomètres de la métropole, dans lequel fut reconstruit, en 1852, le fameux Palais de Cristal, primitivement établi dans Hyde-Park, pour l'exposition internationale de 1851, et converti aujourd'hui en jardin d'hiver, serre chaude, musée, bazar, exposition permanente de machines, objets d'art et d'industrie, etc.

Le parc, situé en amphithéâtre sur le penchant d'une colline d'où l'on découvre toute la prodigieuse étendue de la ville de Londres, est d'un aspect vraiment féerique. Le palais (*Cristal Palace*), par sa masse imposante, ses formes étranges, l'incompréhensible légèreté de sa construction, l'éclat de ses parois de verre, les terrasses étagées qui lui servent de soubassement, présente, à coup sûr, le coup d'œil le plus singulièrement grandiose qui se puisse imaginer. La partie centrale du parc, devant le palais, est toute symétrique; elle est ornée de bassins et de magnifiques jeux d'eau; les côtés et la partie inférieure de la colline sont au contraire paysagers, plantés en partie d'épais bosquets traversés d'innombrables allées sinueuses, tantôt de niveau, tantôt creusées en forme de ravins, quelquefois serpentant sur le talus assez escarpé qui est parallèle au chemin de fer. Ces dernières vous conduisent dans une sorte de bas-fond marécageux, où l'architecte a eu l'idée originale de reproduire plusieurs sites antédiluviens, qu'il a réussis avec un rare bonheur. Sur les bords fangeux d'une flaque d'eau, encombrée de débris d'énormes végétaux, vous suivez des empreintes de pas aux formes aussi étranges que le lieu dans lequel vous vous trouvez, puis, au détour d'un rocher, derrière une touffe de plan-

tes marécageuses, vous découvrez tout à coup un monstrueux Plésiosaure, un horrible Ptérodactyle ou quelque autre habitant du monde primitif dont la race est disparue depuis tant de milliers d'années.

Là encore on a su, non-seulement faire des grottes et des rochers en y transportant d'énormes blocs de pierre parfaitement choisis et replacés dans leur situation primitive, ou, pour mieux dire, en y transportant des rochers et des grottes, mais ensuite reproduire, avec une exactitude toute classique, des coupes géologiques mettant sous les yeux des promeneurs la formation des différentes couches de terrains dont se compose l'écorce du globe.

Si nous remontons vers le monde actuel, par une longue et sombre allée qui côtoie un épais bosquet, nous remarquerons une fois de plus l'intelligence avec laquelle les artistes anglais savent tirer parti de tout. Ils ont formé de jolis groupes avec de vieux troncs d'arbres rachitiques, tordus, vermoulus, debouts, renversés, inextricablement enchevêtrés les uns dans les autres et servant de supports à des lierres de la plus luxuriante venue. Un peu plus loin, des suspensions rustiques, attachées aux arbres qui bordent le chemin, laissent retomber jusque sur la tête des promeneurs de longues guirlandes des plantes les plus curieuses.

Si, à côté de ces parcs immenses, nous jetons un coup d'œil sur les moyens et petits jardins qui accompagnent les cottages dont la ville est entourée, nous les trouvons absolument semblables aux modèles que nous donnons dans le cours de cet ouvrage, mais c'est surtout pour leur irréprochable entretien qu'ils se font admirer. Là encore, nous avons eu l'occasion de con-

stater de nouveau l'excellent effet du sable jaune, dont la couleur gaie fait si bien ressortir les gazons et les parterres. Nous y avons aussi admiré le travail de la faucheuse mécanique, nommée velouteuse de gazon, très-ingénieuse petite machine, véritable jouet ressemblant à une élégante petite brouette, avec laquelle une dame ou un enfant de douze ans peut, sans fatigue et en fort peu de temps, convertir une pelouse en un tapis de velours.

Après avoir donné l'idée générale des jardins paysagers, nous allons examiner en détail les divers éléments dont ils peuvent se composer.

Forêt.

Chacun sait que le mot de *forêt* indique une immense étendue de terrain couverte d'arbres indigènes. On ne peut donc pas avoir la prétention de planter une forêt dans un jardin ; mais comme son aspect diffère essentiellement de celui du *bois*, nous croyons utile d'entrer dans quelques détails pour le cas où l'on voudrait simuler la lisière d'une forêt par des plantations destinées soit à borner un horizon, soit à former un abri ou cacher une clôture disgracieuse. Les arbres devront être indigènes et choisis parmi les plus élevés, plantés irrégulièrement et à distances inégales, ou, mieux encore, plantés par bouquets, assez isolés les uns des autres pour permettre la circulation entre eux, et disposés de manière à obstruer la vue afin de laisser supposer encore une vaste étendue de terrain. Si l'on y réserve quelques chemins, ils devront paraître avoir été ouverts après coup, à l'aide de la cognée ; mais il est préférable de n'admettre que de simples sentiers ser-

pentant entre les arbres et tracés pour ainsi dire au hasard. Si cependant la plantation était assez étendue, on pourrait la traverser par une large avenue taillée au cordeau, mais toujours sans plantations régulières et comme résultat d'un abattis. Dans ce cas, un obélisque, une colonne isolée, un poteau, placé à l'un des angles, comme indication du chemin ou point de rendez-vous, sera d'un très-bon effet ; c'est d'ailleurs la seule construction qui puisse se placer convenablement en cet endroit.

Le contour de la forêt, pour être naturel, nécessitera tous les soins de l'architecte ; il devra d'abord être très-sinueux et accompagné de bouquets d'arbres qui sembleront être repoussés de quelques anciennes souches laissées par les bûcherons. Par la même raison, les environs devront être parsemés de buissons des mêmes essences d'arbres et décroissant de hauteur et d'étendue à mesure qu'ils s'éloignent. Auprès de quelques-uns de ces buissons ainsi que sur la lisière proprement dite de la forêt, quelques bancs rustiques pourront être placés convenablement, mais petits et peu nombreux.

Parmi les plus beaux arbres forestiers, on devra choisir le chêne, le frêne, le hêtre et l'orme; sur la lisière, quelques groupes d'arbres verts et quelques aulnes et bouleaux, dont le tronc argenté tranchera de la manière la plus pittoresque sur l'intérieur obscur de la forêt. Il est bien entendu que leur plantation ne devra jamais être régulière.

Bois.

Quoique le bois ne soit qu'un diminutif de la forêt,

son aspect en diffère pourtant d'une manière notable. En général, il se compose d'arbres moins élevés ; ses massifs sont garnis d'épais fourrés ou de taillis ; les allées peuvent y être plus nombreuses et plus correctes ; quelques-unes pourront être tracées au cordeau, mais, en général, elles seront très-sinueuses, ce qui augmente considérablement l'étendue de la promenade, tandis que l'épaisseur des massifs en dissimule les limites. Dans le bois, quoique l'on puisse reconnaître le travail de l'homme, il faut cependant que la plantation soit toujours irrégulière.

Lorsqu'un bois est d'une étendue suffisante, on peut y tracer quelques allées droites, se coupant en forme d'étoile. Souvent, au centre de ces étoiles, on place un arbre remarquable, un obélisque ou tout autre objet dont on veut faire point de vue. Cette disposition est vicieuse en ce qu'elle tend à obstruer l'allée et à faire deviner de loin la place de l'étoile au lieu d'en réserver la surprise. Si l'on voulait décorer cet endroit, il faudrait l'élargir, et en former un rond-point (fig. 5). Alors, dans les pans coupés, on pourra placer des bancs de pierre, des piédestaux, des termes et même des statues.

Sur la lisière du bois, qui doit être découpée comme celle de la forêt, on pourra placer avantageusement quelque construction rustique telle qu'un châlet ou une chaumière russe. Si le bois est planté sur le penchant d'une colline escarpée, un ermitage placé au sommet et le dominant de son pignon élevé et de son clocher pittoresque, sera d'un très-bon effet, surtout si l'on a su ménager une éclaircie suffisante pour le laisser apercevoir sans le découvrir complètement. Lorsqu'une colline renfermée dans un bois n'est pas assez élevée

pour qu'un ermitage puisse suffisamment dominer, on pourra toujours avec avantage y substituer une tour

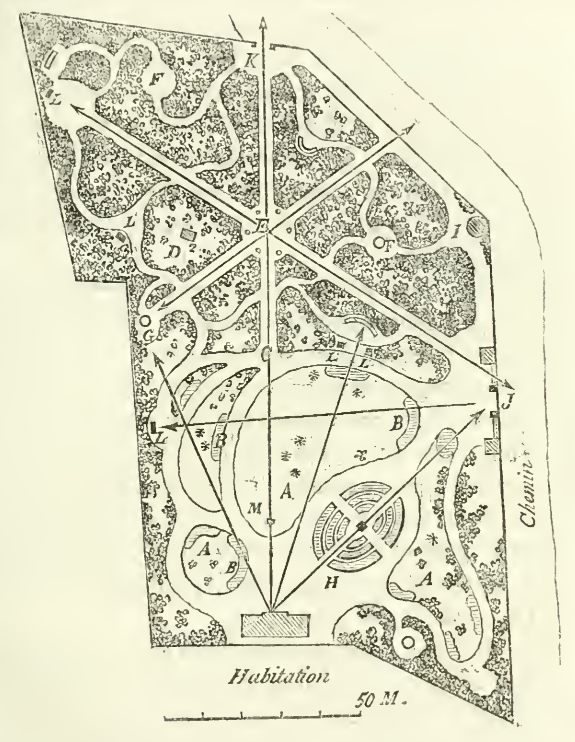


Fig. 3. — Jardin avec bois et parterre.

A Pelouses.
B Massifs de fleurs.
C Bois taillé.
D Clairière et chaumière russe.
E Etoiles avec vases ou termes.
F Cabinets de verdure.
G Volière.
H Parterre.
I Kiosque.
J Entrée avec grille et pavillon.
K Entrée vraie ou simulée.
L Statues.
M Méridien.

ou quelques ruines de château fort; non pas de ces ruines menaçantes, désolées, qui ne peuvent qu'attrister

un site, en en faisant un tableau de destruction qui ne rappelle aucun souvenir, mais quelque vieille et solide tourelle survivant au reste du manoir et encore en assez bon état pour engager les promeneurs à la visiter et à profiter de son élévation pour jouir de la vue d'un bel horizon. Alors, il sera très-agréable de trouver à son sommet un réduit élégamment décoré et meublé avec quelque recherche. Ce contraste avec l'âpreté de l'extérieur, est bien certainement l'une des plus agréables surprises que l'on puisse ménager dans un jardin habilement distribué.

Lorsqu'un bois occupe un terrain accidenté, par exemple, s'il couronne une colline, il sera très-convenable de le faire avancer sur les endroits élevés et reculer au contraire dans les gorges et vallées. C'est ordinairement dans ces vallées que doivent se tracer les allées qui conduisent dans le bois, et dès qu'elles y sont entrées, les faire serpenter en zigzag sur les escarpements. Pour l'entrée du bois, si la conformation du terrain le permet, une allée creusée en forme de ravin et traversée par un pont rustique produira toujours un fort joli point de vue (fig. 6).

Quand on est assez heureux pour que l'emplacement consacré à la création d'un bois soit traversé par un courant d'eau navigable, il sera bon dans plusieurs endroits de faire arriver les plantations jusqu'à l'extrême rive. Alors les arbres, s'avançant en forme de berceaux au-dessus de l'eau, rendront la navigation très-agréable, surtout pendant les grandes chaleurs, quand toute autre promenade est presque impossible par l'ardeur du soleil.

Dans les allées et sur les lisières du bois, les bancs

rustiques pourront être aussi multipliés que l'on voudra; dans le bois comme dans la forêt, un fût de colonne, un

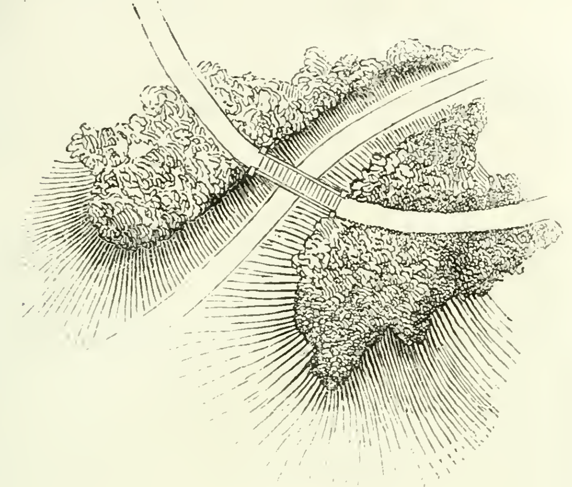


Fig. 6.

poteau indicateur ou une statue peuvent encore se placer à l'entrée d'une des allées principales.

Bosquet.

Comme le bois est un diminutif de la forêt, le bosquet est un diminutif du bois, dont il diffère encore en ce qu'il est ordinairement parsemé d'un plus grand nombre de clairières et qu'il admet les arbres d'agrément, tandis que les deux compositions précédentes ne comportent que des arbres forestiers.

On peut considérer le bosquet comme la réunion de massifs plus ou moins détachés les uns des autres et composés de buissons d'une hauteur médiocre, ne dépassant pas deux ou trois mètres, et dominés, de place

en place, par quelques arbres plus élevés, soit isolés, soit par groupes; ces arbres pourront être choisis parmi ceux à fleurs apparentes ou à feuillage d'une couleur remarquable. De tous les arbres, le plus convenable pour former les fourrés d'un bosquet, est le noisetier, dont le magnifique feuillage, épais et sombre, fait parfaitement ressortir toutes les décorations qui peuvent s'y placer; mais on peut aussi employer des lilas, des cytises, des rosiers, etc.

Le caractère du bosquet n'excluant pas une certaine coquetterie, on peut, sans inconvénient, l'orner de statues, de groupes, de vases, de fontaines, etc.; c'est encore la véritable place d'un kiosque, d'une tente ou de toute autre construction élégante et légère. Si le terrain est assez accidenté pour y pouvoir raisonnablement placer un pont, on pourra y construire un de ceux qui sont représentés par les fig. 51, 53 et 54. On peut également y multiplier les bancs et y placer une table; il est bien entendu que tous ces ornements devront être rigoureusement du même style, car le bon goût s'oppose à ce que des objets disparates viennent heurter les regards dans la même partie du jardin, qui semblerait alors avoir été meublé avec des objets de rencontre. La variété est nécessaire dans un jardin de quelque étendue, c'est même une des règles principales, mais, avant tout, il faut de l'harmonie. Il ne faut non plus jamais oublier que chaque chose doit être à sa place.

Les forêts et les bois, qui ne peuvent être que simulés dans un jardin et même dans un parc, à moins qu'il ne soit d'une très-vaste étendue, doivent toujours se trouver aux endroits les plus reculés; il n'en est

pas de même du bosquet, qui peut se trouver partout où il n'obstruera pas une vue à réserver ; encore, dans certains cas et planté avec intelligence, peut-il contribuer à la faire valoir, en lui servant de cadre.

On peut considérer le bosquet comme un lieu de repos où l'on s'arrêtera volontiers quelques moments avant de continuer sa promenade, dont les parties plus éloignées du jardin pourront être le but.

Massif.

Le massif est une plantation d'arbres et d'arbustes, ordinairement destinée à intercepter une vue ou à servir de fond à un objet décoratif quelconque ; il sert encore souvent à ombrager une allée ou à la dérober aux regards des promeneurs d'une allée voisine. Sa forme est très-variable. Suivant son emplacement et sa destination, il sera composé d'arbres rustiques ou d'arbres d'agrément ; dans le premier cas, le noisetier est ce que l'on peut employer de mieux ; dans le second cas, on peut employer presque indistinctement tous les arbres à fleurs ou à feuillages remarquables.

Comme ces massifs sont ordinairement très-multipliés dans un jardin un peu grand, il sera bon de n'employer pour chacun d'eux qu'une, deux ou au plus trois espèces d'arbres, afin de pouvoir les varier. Sans cette précaution, ils se ressembleraient tous et ne produiraient qu'un effet monotone. Ainsi, par exemple, les uns seront composés exclusivement de rosiers, les autres de lilas et de boules de neige ; quelques-uns de rhododendrons, etc., etc. ; mais partout où ils auront pour but de cacher un endroit disgracieux, on donnera la préférence aux arbres verts,

sapinettes, thuyas ou cèdres, afin que ce but soit atteint en hiver comme en été.

Buisson.

Le buisson n'est qu'un diminutif du massif, composé simplement de la réunion de deux ou trois arbustes de peu d'élévation et du même genre.

On le place avantageusement le long des allées un peu écartées, sur le bord des pelouses, et pour servir de fond à une statue, un vase ou tout autre objet d'art, que l'on veut faire ressortir.

Groupe.

Le groupe est la réunion de trois arbres au moins, douze à quinze au plus.

Ces arbres, élevés de tige, devront être choisis parmi ceux dont le port est le plus remarquable. Ils seront plantés à peu d'intervalle les uns des autres, et surtout irrégulièrement, rien n'étant de plus mauvais goût, je dirai même plus ridicule, qu'une plantation alignée dans un jardin paysager où tout doit imiter la nature. Sauf le seul cas d'une avenue traversant un bois ou une très-vaste pelouse, les plantations alignées doivent en être exclues et réservées pour le jardin symétrique et le verger.

Dans le groupe, comme dans le massif, il sera bon de n'employer qu'un petit nombre d'espèces d'arbres, afin de pouvoir varier l'aspect de chacun des groupes.

L'un des groupes les plus agréables que l'on puisse former se compose simplement d'un thuya ou d'un sapin entouré de trois peupliers. Ce groupe, placé sur la crête d'une élévation ou sur le bord d'une pelouse, à l'em-

branchement de deux allées, est toujours d'un charmant effet.

Les groupes doivent être de formes très-variées; les

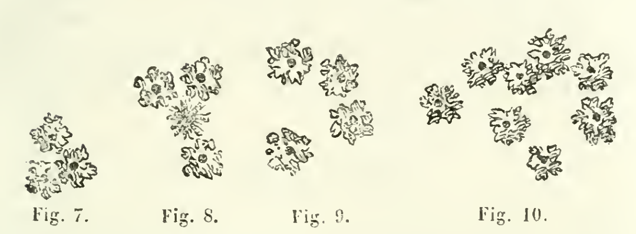


Fig. 7. Fig. 8. Fig. 9. Fig. 10.

fig. 7 à 16 en donnent de nombreux exemples. Souvent ils abritent un banc ou une table ; alors les arbres qui



Fig. 11. Fig. 12. Fig. 13.

les composent doivent être choisis parmi ceux qui peuvent donner un ombrage suffisant, comme, par exemple,

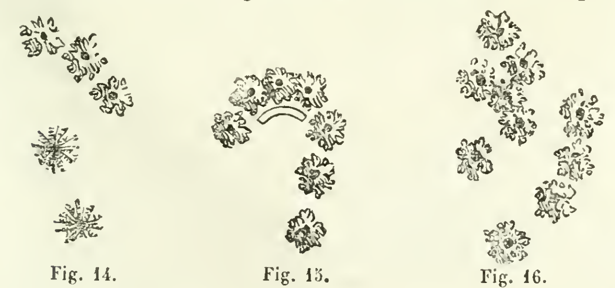


Fig. 14. Fig. 15. Fig. 16.

des tilleuls ou de faux marronniers. Une statue placée

dans un groupe d'arbres à haute tige, quoique en partie cachée, est d'un très-bon effet.

Le groupe, en général, sert de transition entre la partie centrale du jardin, qui ne doit guère recevoir que des arbres isolés ou des massifs d'arbustes peu élevés, et les plantations plus épaisses qui en forment en quelque sorte l'encadrement.

Arbre isolé.

De toutes les plantations, celle de l'arbre isolé est la plus difficile. Quoiqu'il soit d'un très-bon effet quand on est parvenu à le placer convenablement, il faudra toujours en être sobre. Indiquer son emploi en général serait extrêmement difficile ; nous devrons nous borner à indiquer quelques-uns des endroits où l'on peut ordinairement le placer avec avantage.

Au centre d'une pelouse secondaire, un, deux ou trois arbres isolés, de forme pyramidale, sapin ou thuya. Si l'on emploie d'autres arbres à cet usage, il sera bon de les choisir toujours parmi ceux dont la couleur du feuillage forme contraste avec la teinte du gazon.

A la rencontre de deux allées formant un angle aigu, un peuplier ou tout autre arbre, mais d'un port remarquable.

Au milieu d'un carrefour suffisamment élargi, un arbre isolé à large tête, tilleul, tulipier, marronnier, dont le tronc peut être entouré d'un banc circulaire. Ou bien encore, si le carrefour est assez étendu et assez régulier, un frêne pleureur dont les branches longues et flexibles forment un berceau percé d'autant d'ouvertures qu'il y aura d'allées (E, fig. 29). On peut également

l'entourer d'un banc et même d'une table, si la place le permet.

L'arbre isolé se place encore le long des eaux, à la tête d'un pont, sur le bord d'une allée conduisant à un bois. Il sera convenable, dans ce dernier cas, qu'il soit de l'espèce qui dominera le plus dans cette partie du bois.

Le saule pleureur fait très-bien au bord de l'eau, mais il ne faut jamais le placer près d'un vase, d'une statue, d'un piédestal, etc., auxquels il donnerait inévitablement un caractère funéraire.

Je répéterai encore ici qu'il faut surtout avoir le plus grand soin, quand plusieurs arbres isolés sont à peu de distance les uns des autres, de les planter de manière à ce qu'ils ne s'alignent en aucun sens, et qu'ils paraissent, comme toutes les plantations du jardin paysager, avoir poussé spontanément où ils se trouvent. Si l'on s'écarte de ce précepte, on ne parviendra jamais à obtenir ces effets pittoresques qui font le charme d'un paysage, où tout doit paraître naturel. Au contraire, on n'arrivera qu'à produire péniblement un de ces ridicules jardins prétentieux, ennuyeux, mesquins, où tout, même jusqu'à la forme des arbres, décèle le manque de goût. La main du jardinier est nécessaire, mais partout elle doit être dissimulée avec le soin le plus extrême; et, malheureusement, les jardiniers ont, la plupart, le mauvais amour-propre de vouloir mettre leur passage en évidence. Dieu sait combien cette pauvre vanité a converti en balais des arbres qui, conduits avec intelligence ou même abandonnés à eux-même, eussent été fort beaux!

Je pense qu'il est inutile de rappeler aux personnes

qui voudront composer un jardin raisonnable de s'abstenir de donner, soit aux pelouses, soit aux parterres et même aux allées, ces formes triviales de cœurs, de trèfles, de chapeaux, de lunettes, etc.

Massifs de fleurs.

Les massifs de fleurs devront être plus multipliés aux environs de l'habitation. Ils se placent ordinairement sur le bord des pelouses. Le long des allées, leur forme ne doit guère varier ; c'est toujours l'ovale plus ou moins allongé, ou une plate-bande suivant les sinuosités de l'allée et arrondie par les deux bouts. Dans ce dernier cas, les massifs peuvent être composés de toutes sortes de plantes; dans le premier, ils ne doivent se composer que de plantes d'une seule espèce, groupées en collection. Nous indiquerons plus tard les règles à suivre pour les assortir convenablement. Quant à présent, nous ne nous occupons que de leur distribution eu égard à l'ensemble du jardin.

Nous avons dit que les massifs de fleurs se plaçaient le long des allées ; il faudra, toutefois, s'en abstenir aux approches du bois et de la forêt. Il n'en est pas de même à l'égard du bosquet, où ils peuvent se placer jusque sur le bord des buissons et dans les interstices des arbres.

En général, dans un jardin paysager, il vaut mieux réunir les fleurs dans certains endroits convenables, et dans d'autres en être très-sobre, que de les éparpiller uniformément, ce qui en diminuerait le charme.

Tout le monde sait, au moins par ouï-dire, quel parti remarquable les Anglais savent tirer de ces petits massifs de fleurs, véritables bouquets dont ils émaillent

avec tant de goût leurs magnifiques pelouses. Ces massifs, dont la mode commence à se répandre partout, diffèrent des autres en ce que, au lieu d'être uniformément placés sur l'extrême lisière des pelouses et seulement séparés des allées par une étroite bordure de 20 ou 30 centimètres au plus, ils semblent taillés au hasard en plein gazon, isolés ou par groupes, et s'ils sont le long des allées, ils en sont au moins à 60 ou 80 centimètres de distance pour un moyen jardin et un mètre et plus pour un grand ; ils sont ordinairement ronds ou ovales ; cependant, on en voit quelquefois de formes beaucoup plus compliquées et très-élégantes (fig. 21 à 26) ; mais leur admirable effet provient de la manière intelligente dont ils sont cultivés. On les garnit généralement de plantes basses de même saison disposées en zones concentriques, étagées de hauteur et assorties de manière à former d'heureux contrastes, tant par les couleurs des fleurs que par celles des feuillages. La réussite de ces bouquets sera certaine si l'on veut se donner la peine d'observer les principes suivants :

1° Choisir les plantes les plus élevées pour le centre et les diminuer de hauteur en approchant de la circonférence ;

2° N'employer pour chaque zone qu'une seule espèce de fleurs et assortir les zones entre elles suivant les règles du contraste des couleurs, dont nous donnons une idée à la fin de ce volume ;

3° Préférer les plantes ne donnant que des fleurs d'une seule couleur ou du moins dans lesquelles une couleur prononcée domine les autres. Les plantes à fleurs variées seront réservées pour les grands mas-

sifs ou les plates-bandes allongées qui suivent les contours de certaines allées ou les façades des bâtiments;

4° Surtout, choisir pour chaque massif des plantes qui fleurissent en même temps et dont les fleurs soient assez nombreuses pour faire tapis, à moins qu'elles ne soient choisies pour leur feuillage, et, dans tous les cas, les planter assez serrées pour que la terre soit entièrement cachée;

5° Décider à l'avance par quelles fleurs d'été ou d'automne on remplacera celles du printemps ou de l'été aussitôt leur défloraison, et les semer, dans un endroit spécialement destiné à cet usage, en temps convenable pour qu'elles soient arrivées aux deux tiers de leur développement au moment où l'on en aura besoin.

Depuis quelques années, on est parvenu, par un moyen très-simple, à rendre gazonnantes des plantes qui ne le sont pas naturellement. Il suffit pour cela de les planter dans une position presque horizontale au lieu de les planter perpendiculairement, comme on a coutume de le faire, et de les imbriquer de manière à ce qu'elles puissent en partie se recouvrir les unes les autres.

Ce procédé réussit tout particulièrement bien avec la *reine Marguerite*.

En parlant du choix des végétaux, nous donnerons de nombreux exemples d'assortiments de fleurs combinées pour cette destination.

Parterre.

Par le mot *parterre*, qui autrefois désignait un en-

semble de dessins exécutés avec du buis ou toute autre plante, des sables de diverses couleurs, des caillou-

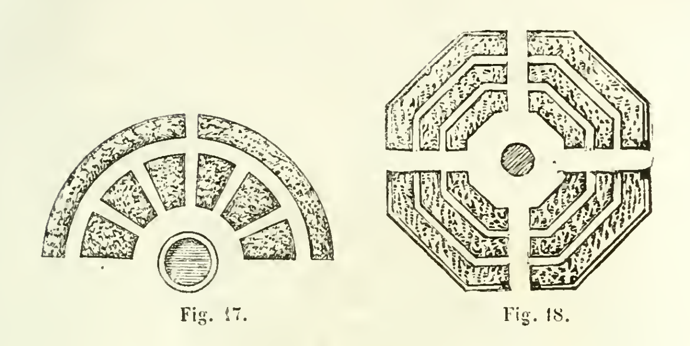


Fig. 17. Fig. 18.

tages, etc., on entend aujourd'hui un espace de terrain plus ou moins grand, destiné à la culture des fleurs.

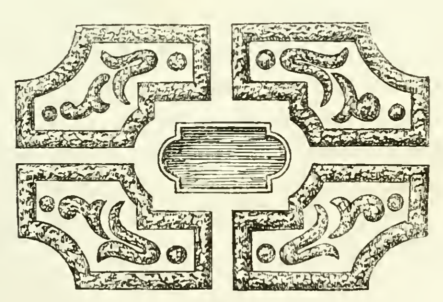


Fig. 19.

Quoique la forme du parterre soit ordinairement symétrique, on peut, avec un peu de goût, l'encadrer convenablement dans un jardin paysager, dont il est souvent l'un des plus gracieux ornements. S'il est

placé devant un kiosque élégant, entouré d'un léger treillage, orné d'une fontaine ou de quelques statues, à coup sûr il sera d'un charmant effet. Dans ce cas, la forme demi-circulaire sera la plus convenable. S'il était entièrement isolé, on pourrait encore, avec avantage, le

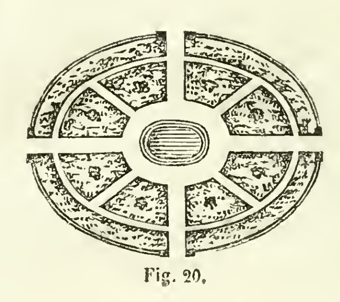


Fig. 20.

faire rond, ovale ou octogone, mais rarement de forme compliquée ou trop prétentieuse. Les fig. 17 à 20 donnent plusieurs modèles de parterres.

Quoique jouissant d'une certaine vogue, depuis quelques années, nous ne conseillerons cependant qu'avec réserve l'emploi de parterres ou massifs en broderies (fig. 21 à 26),

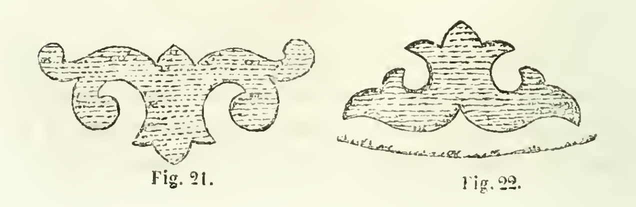


Fig. 21. Fig. 22.

Soit isolés et entourés d'une bordure de buis ou de lierre,

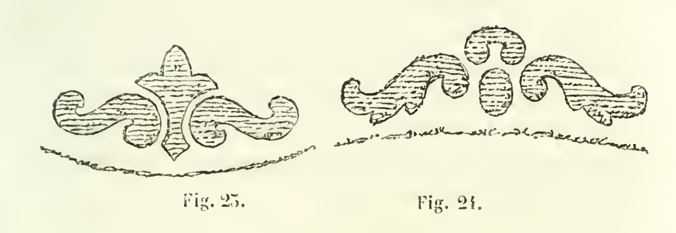


Fig. 23. Fig. 24.

Soit taillés dans une pelouse. Non que cette décoration ne soit très-élégante par elle-même, mais à cause

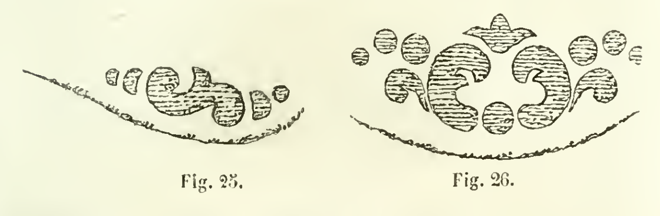


Fig. 25. Fig. 26.

des soins extrêmes qu'elle exige, car la moindre irrégularité dans le tracé comme la moindre négligence dans l'entretien lui font perdre tout son mérite.

Des deux applications de ces dessins, nous préférons encore la première. Tracés sur un terrain sablé et entourés d'une bonne bordure de buis, ils ne seront pas à beaucoup près aussi exposés à se déformer que ceux découpés dans le gazon.

Lorsqu'on emploie le lierre comme bordure, il est indispensable de le maintenir par un de ces entourages en fonte qui sont d'un si bon effet et que l'on se procure maintenant à des prix très-abordables.

Corbeille.

On nomme *corbeille* un massif de fleurs de peu d'étendue, de forme régulière, fortement bombé et entouré d'un treillage affectant la forme d'une véritable corbeille, dont le centre est ordinairement orné d'un arbuste remarquable ou d'une statue (fig. 27 et 28).

La corbeille se place à proximité d'un lieu de repos, quelquefois à l'entrée de la pelouse centrale. Dans nos plans de jardins on en trouvera plusieurs emplois qui sont d'un effet très-gracieux.

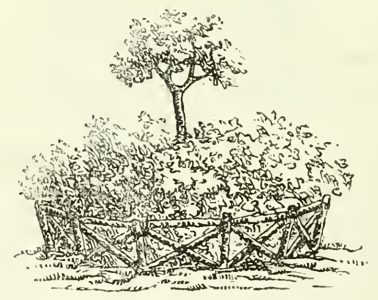


Fig. 27.

La corbeille, comme le parterre, demande un grand



Fig. 28.

entretien, car si l'on veut en tirer le meilleur parti possible, il faut en renouveler les fleurs au fur et à mesure qu'elles passent. La moindre négligence à cet égard suffirait pour donner un air d'abandon qui rejaillirait sur tout le jardin. On peut employer très-avantageusement, pour l'entourage des corbeilles, des bordures de fonte, qui se trouvent à fort bon compte chez tous les marchands de meubles de jardins. Pour cet usage, on choisira les plus hautes et les plus riches. Si elles représentent des bois en grume, on les peindra au naturel; dans le cas contraire, elles le seront en blanc.

Pour la corbeille comme pour tout le reste, l'ornementation sera toujours en rapport avec le site : simple dans les endroits agrestes, elle comporte au contraire la plus grande élégance quand elle est à proximité de l'habitation, d'un kiosque orné, etc.; par exemple, une corbeille de rhododendrons entourée d'une balustrade peinte en marbre blanc et dominée par la statue de Diane chasseresse, sera d'un effet délicieux au milieu d'un bosquet ou à l'extrémité quelque peu ombragée d'une pelouse vue des appartements.

Eaux.

Le plus bel ornement d'un jardin paysager est sans contredit une pièce ou un courant d'eau. Si l'on est assez heureux pour en posséder un, ou tout au moins une source dont les eaux puissent arriver jusqu'au niveau du sol ou à peu près, on devra faire en sorte d'en former un lac ou de simuler une rivière. Toutefois, si l'eau n'était pas assez abondante, ou le jardin trop petit, et que, par cette raison, la rivière ne pût avoir une étendue suffisante pour en pouvoir dissimuler les

extrémités, il vaudrait mieux s'en tenir au lac, qui sera toujours d'un très-bon effet, n'eût-il que les dimensions d'un bassin. Dans tous les cas, il sera d'un grand secours pour les arrosements.

Quant aux moyens propres à dissimuler les extrémités d'une rivière factice, ils sont assez faciles; l'essen-

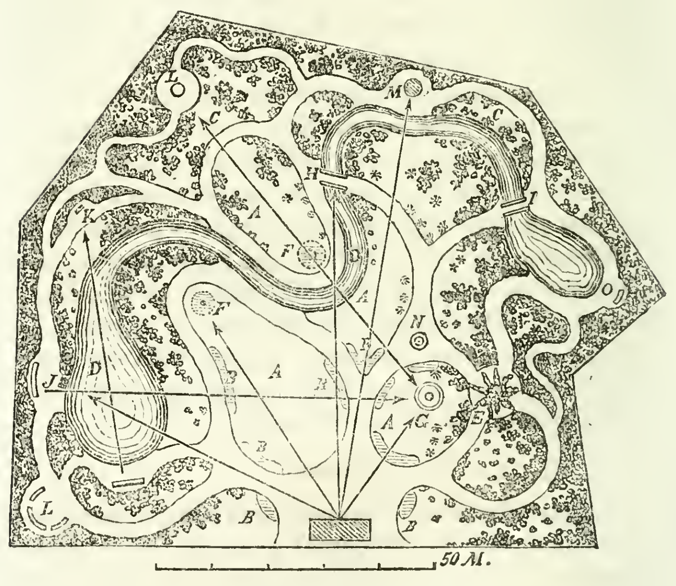


Fig. 29. Jardin avec rivière simulée.

A Pelouses.
B Massifs de fleurs.
C Bosquets.
D Rivière simulée.
E Berceau formé d'un frêne pleureur.
F Corbeilles.
G Corbeilles.
H Pont orné.
I Pont rustique.
J Loge à cygnes.
K Statue.
L Cabinets de verdure.
M Tente ou parasol.
N Arbre isolé entouré d'un banc.
O Banc rustique.

tiel est de la faire suffisamment serpenter pour lui

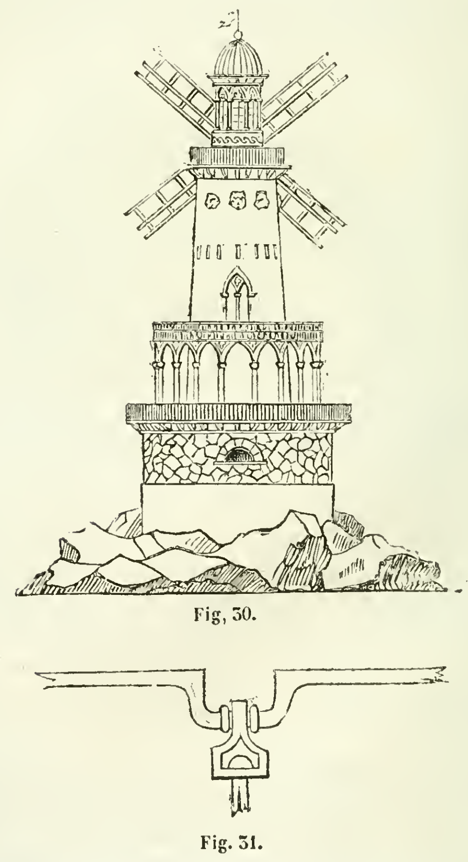
donner un développement raisonnable, et de disposer les plantations de manière que de l'une de ses extrémités on ne puisse pas apercevoir l'autre, enfin, que d'aucun point du jardin on ne puisse les apercevoir toutes deux (fig. 29). Alors il ne restera plus qu'à lui donner une apparence naturelle, soit en y formant un petit lac, soit en la faisant aboutir à un massif de rochers qui en paraîtra la source. On peut encore simuler un cabinet de bains, un pont, une voûte entourée d'un massif assez épais pour que l'on puisse supposer que la rivière ressort de l'autre côté. Dans tous les cas, il faudra éviter les allées suivant parallèlement une trop longue étendue de la rivière ; les allées pourront bien la côtoyer pendant quelques pas, mais s'en écarter ensuite de manière à ne point permettre d'en suivre tous les contours, ce qui ferait trop facilement deviner son origine.

Si l'espace le permet, on pourra ménager une ou plusieurs petites îles reliées entre elles par des ponts d'une construction assortie au site qui doit les encadrer.

Si le courant de l'eau était assez fort pour mettre en mouvement une roue hydraulique, si petite qu'elle fût, on devrait s'empresser de profiter de cet avantage, et au moyen d'une pompe adaptée à cette roue, alimenter un réservoir assez élevé pour permettre d'établir un jet d'eau ou une fontaine jaillissante dont on pourra toujours tirer un excellent parti dans la décoration du jardin.

A défaut du courant, il est beaucoup plus facile, et moins dispendieux qu'on ne le pense, de se procurer un jet d'eau au moyen d'une pompe mue par un moulin à vent qui peut devenir lui-même un ornement fort

agréable. Nous reproduisons, comme modèle en ce genre, le charmant moulin à vent qui exista fort longtemps dans le jardin Beaujon, faubourg du Roule, à Paris (fig. 30), et que nous nous rappelons avoir vu fonctionner.



Fig, 30.

Fig. 31.

La fig. 31 représente l'arbre du moulin, mû par les

ailes, et l'articulation de la flèche du piston de la pompe ; cette combinaison est nécessaire pour pouvoir orienter le moulin, dont tout le mécanisme peut tourner avec la toiture.

Depuis 1844, un moulin de ce genre, construit par M. A. Durand au sommet de l'hôtel de ville de Gerberoy (département de l'Oise), suffit à l'approvisionnement d'eau de toute la commune, quoique le puits dont il la tire ait 65 mètres de profondeur. Il est parfaitement décrit dans le *Magasin pittoresque*, année 1856, pages 277 et 278, que nous engageons à consulter à ce sujet ainsi que le bulletin de la Société d'encouragement de novembre 1845. D'après les calculs de M. de Saint-Preuve, une machine de ce genre, à 6 ailes trapézoïdales de 3 mètres de rayon, peut, au climat des environs de Paris, élever par jour, en moyenne, 140 mètres cubes d'eau, soit 25,550 mètres cubes par an.

Si la nature du terrain ne permettait pas d'établir, à peu de frais, une rivière, un lac ou un étang, on devrait, pour tirer parti de l'eau dont on pourrait disposer, s'en tenir à quelques fontaines. En aucun cas, il ne faudra négliger de l'utiliser d'une façon quelconque.

Quant aux puits, il est bien peu d'endroits où il ne soit possible d'en percer ; cependant, comme il peut arriver que l'eau ne se trouve qu'à une profondeur extrême, nous engagerons nos lecteurs à étudier avec quelque attention les notions d'hydrographie que nous donnons à la suite de ce traité.

Le voisinage d'une usine ou d'un établissement industriel peut souvent permettre d'employer une très-

faible partie de sa force motrice à élever l'eau d'un puits ou de tout autre réservoir, ou fournir quelque écoulement d'eau de condensation, s'il est mû par la vapeur. N'en pas profiter serait une négligence impardonnable. J'ai vu à Elbeuf de très-jolies fontaines alimentées de cette façon. Les eaux les plus sales ne sont même pas à dédaigner, car il est reconnu qu'après un trajet de quelques décamètres ou un repos de quelques heures, elles sont déjà notablement épurées. On peut alors disposer, dans un coin caché du jardin, des réservoirs ou bassins dans lesquels elles auront le temps de se clarifier suffisamment avant de circuler dans les endroits où elles devront servir d'ornement. Il faut noter ici que la majeure partie du temps les dépôts qui se forment dans les réservoirs sont un excellent engrais. Voici, d'après M. le comte Gasparin, ce que coûte l'élévation de 10,000 mètres cubes d'eau :

Élevé à . . .	$1^{m}00$	$2^{m}00$	$3^{m}00$	$4^{m}00$	$10^{m}00$
	—	—	—	—	—
Par les moulins de M. A. Durand. fr.	15-60	31-20	46-80	62-40	156-00
— Machine à vapeur de la force de 4 chevaux . . . . »	34 00	68-00	92-00	136·00	340-00
— Machine idem de 40 chevaux »	13-30	26-60	39-90	53-20	133-00
— Un cheval . . . . »	41-80	83-60	125-40	167-20	418-00
— Un homme . . . . . , ... »	149-00	298-00	437-00	596-00	1490-00

Fontaines.

Dans l'emploi des fontaines, on doit tenir compte de deux choses : la première est d'en faire concorder le style avec le site dont elles doivent faire partie ; la seconde, d'en approprier la construction avec la quantité d'eau dont on peut disposer.

Dans la forêt, on ne peut absolument admettre que la source jaillissant de quelque quartier de roche. Si

la quantité d'eau est suffisante pour former des cascatelles, on pourra, avec des pierres brutes, former plusieurs bassins superposés, de manière à ce que l'eau se partage en filets que l'on s'efforcera de rendre aussi apparents que possible (fig. 32).

Il est encore une disposition de source extrêmement agréable, mais beaucoup plus difficile à construire : c'est une sorte de petite grotte dans laquelle l'eau tombe en pluie ou en très-minces filets. Pour la construction des grottes ou rochers, on trouvera tous les détails désirables dans un paragraphe particulier.

Ces fontaines peuvent aussi se placer dans un bois ; mais, dans cette dernière situation, on peut y substituer avantageusement l'une de celles représentées fig. 33 et 34, ou quelque autre du même genre.

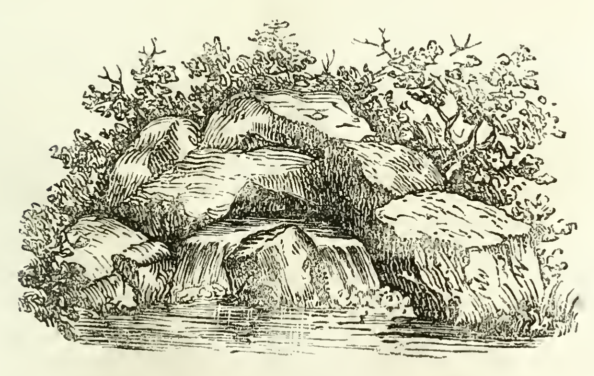


Fig. 32.

Adossées à un massif de feuillage et garnies de plantes grimpantes, elles seront d'un fort bon effet. Quant aux fontaines plus ornées, elles ne peuvent se

placer convenablement que sur les bords d'un bosquet, au centre d'un parterre ou dans l'une des pelouses

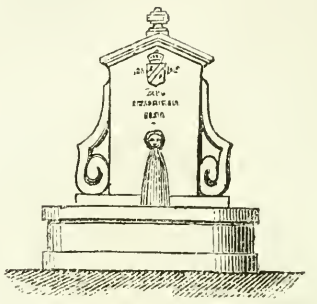


Fig. 53.

principales en vue de l'habitation, et se détachant sur un épais massif d'arbres plantés à peu de distance ; car,



Fig. 54.

excepté dans un parterre, elles ressortiront toujours beaucoup mieux sur un fond qu'entièrement isolées. Dans tous les cas, on ne devra jamais les surcharger d'ornements inutiles.

Nous diviserons ces sortes de fontaines en trois

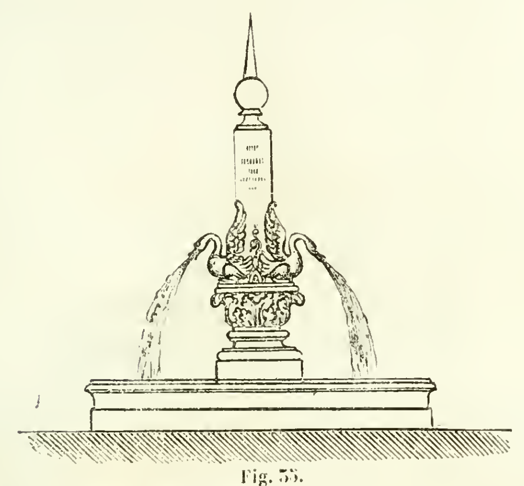


Fig. 35.

genres, que nous désignerons par les noms de fontaine proprement dite (fig. 35), vasques ou fontaines à cascades, et jets d'eau ou fontaines jaillissantes.

La fontaine proprement dite convient particulièrement au parterre, d'abord par son effet, ensuite par son bassin, qui est d'un grand secours pour les arrosements, et enfin parce qu'une eau jaillissante, dans une étendue aussi restreinte que l'est ordinairement un parterre, mouillerait constamment les sentiers et souvent donnerait trop d'humidité aux plantes qui seraient sous le vent.

Ce genre de fontaine devra être préféré chaque fois qu'on n'aura pas assez d'eau pour alimenter convenablement la fontaine à vasque, dont nous allons parler, ou une force ascensionnelle suffisante pour former un jet d'eau.

De toutes les fontaines, la vasque (fig. 36 et 37) est

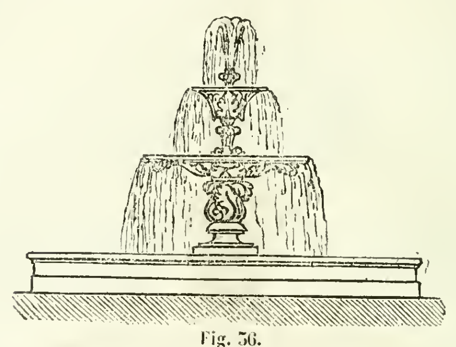


Fig. 36.

incontestablement la plus belle; elle peut se placer très-avantageusement sur la lisière d'un bosquet en vue de l'habitation ou dans tout autre endroit apparent et propre à former point de vue orné; mais elle exige, pour produire tout son effet, une grande quantité d'eau. On ne peut l'alimenter convenablement à moins d'un tuyau dont l'orifice ait 4 ou 5 centimètres de diamètre.

Le jet d'eau, qui est extrêmement gracieux, doit se placer dans une pelouse, à une assez grande distance des allées, afin que les promeneurs ne soient pas incommodés par les gouttes d'eau que le vent entraîne toujours à une certaine distance. Il peut être simple ou multiple; dans ce dernier cas, il peut former l'éven-

tail ou la gerbe. Un jet d'eau bien établi peut s'élever jusqu'aux onze douzièmes de la hauteur du réservoir ; mais, pour obtenir cela, il faut que les tuyaux de conduite soient d'un diamètre suffisant, les coudes aussi peu nombreux que possible et bien arrondis, et les robinets d'un fort calibre. Un jet d'eau doit avoir au moins 2m50 à 3m00 d'élévation pour pouvoir entrer dans une composition d'une certaine étendue. C'est la

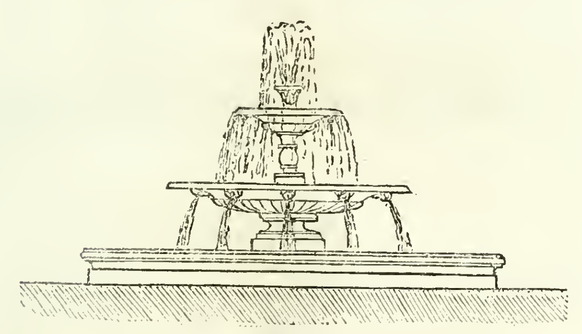


Fig. 37.

hauteur qui en fait la beauté ; on ne devra donc rien négliger pour placer le réservoir aussi haut que possible. Le jet d'eau peut être remplacé avantageusement par des fontaines jaillissantes (fig. 38 et 39).

Dans tous les cas où l'on aura des eaux jaillissantes à distribuer, on devra s'attacher à en tirer le meilleur parti possible, en les faisant paraître plusieurs fois, ce qui peut avoir lieu de deux manières différentes : d'abord, quand le terrain est suffisamment incliné, en alimentant successivement plusieurs fontaines avec le même filet d'eau (fig. 40) ; ensuite, en faisant jouer l'eau



Fig. 58.

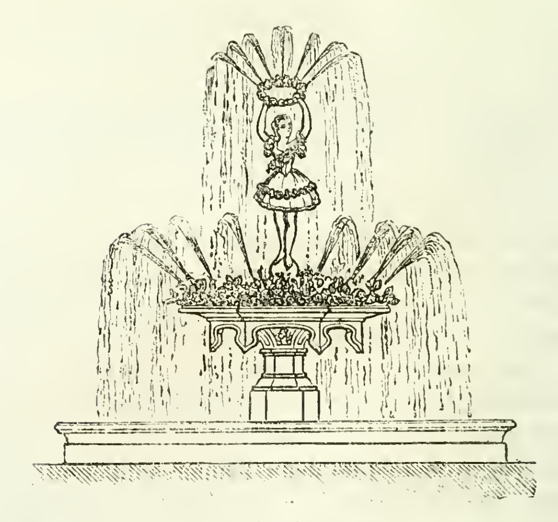


Fig. 59.

plusieurs fois dans la même fontaine, comme dans la fig. 41, où l'eau de la gerbe A, reçue dans le vase

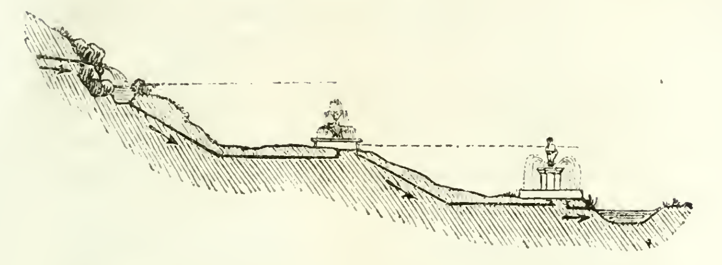


Fig. 40.

supporté par des enfants, forme de nouveau les quatre jets BB BB.

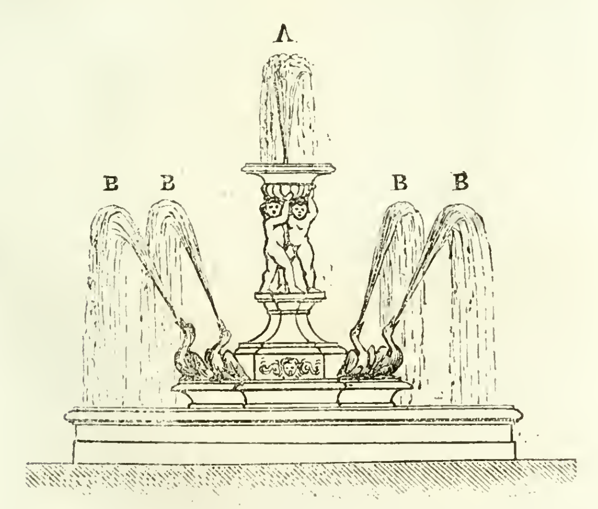


Fig 41.

Avant de passer à un autre chapitre, nous indiquerons encore un parti assez agréable que l'on peut tirer

d'un jet d'eau trop mince, pourvu que sa force ascensionnelle soit suffisante; nous voulons parler de l'*hydroptasie*, art qui consiste à former avec l'eau, au moyen d'ajustages variés, des soleils, des gerbes, des berceaux, des guillochis, etc., etc. Ces ajustages peu dispendieux se trouvent tout faits chez les hydrauliciens. Il suffit de les visser à l'extrémité du tuyau qui amène l'eau. On peut les changer soi-même sans le moindre embarras.

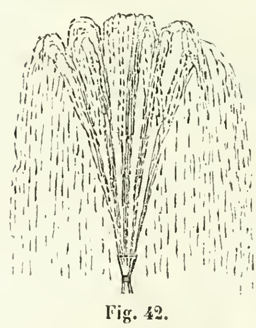


Fig. 42.



Fig. 43.

Ils sont de deux genres, fixes ou tournants. Parmi les premiers, nous citerons la gerbe (fig. 42) et le vase (fig. 43), dans lequel on peut, suivant les proportions, placer, le soir, une ou deux bougies allumées ; les vasques (fig. 44) sont aussi d'un très-bon effet.

Quant aux ajustages tournants, ils sont si variés, si nombreux, et en général d'un effet si agréable, que le choix en est fort embarrassant. Nous nous bornons à en reproduire quelques-uns (fig. 45, 46 et 47.)

Nous recommandons cependant celui représenté par la figure 46, qui forme quatre vases surmontés d'une gerbe à laquelle des jets inclinés donnent un mouve-

ment de rotation lent et gracieux. Si les vases sont éclairés comme nous l'avons dit plus haut, les lumières produisent des effets aussi agréables que variés.

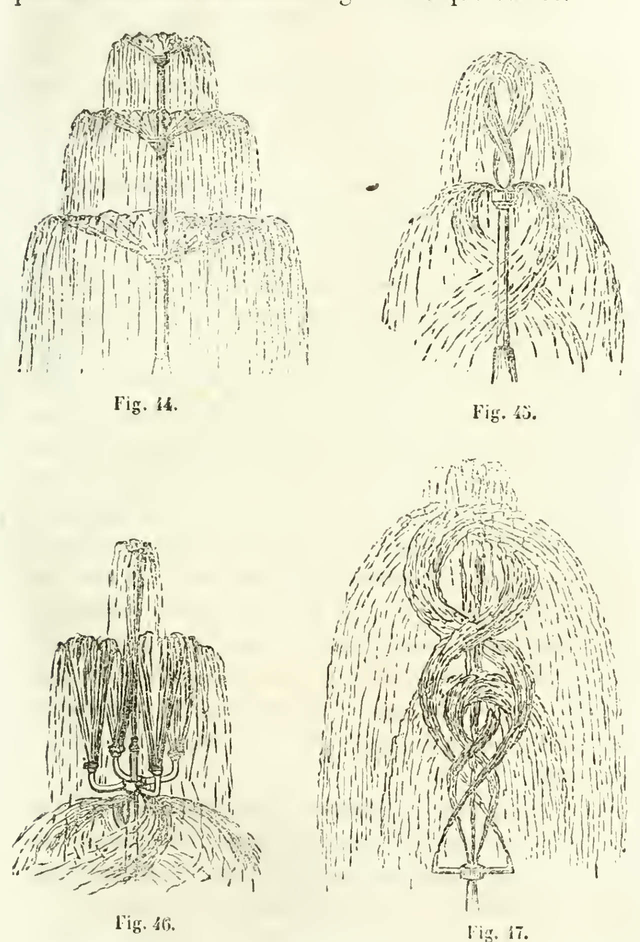


Fig. 44.

Fig. 45.

Fig. 46.

Fig. 47.

Rochers.

Peut-être, à la rigueur, devrait-on conseiller de ne point se hasarder à construire des rochers, parce que, d'abord, difficilement on parviendra, quelque soin qu'on y apporte, à imiter la nature ; ensuite, parce que la place d'un rocher n'est pas arbitraire, et qu'il est très-difficile de le placer à propos.

Toutefois, si l'on y tient absolument, nous allons indiquer dans quelles circonstances on peut le risquer, et de quelle manière on devra le construire.

On pourra, comme nous l'avons dit en parlant de la rivière factice, en former un à l'une de ses extrémités, de manière à en simuler la source. Il devra toujours être adossé à un monticule au moins aussi élevé que lui, et former une espèce de caverne d'où l'eau paraîtra sortir. On le formera avec les plus gros blocs de pierre que l'on pourra se procurer, et l'on aura soin qu'ils soient de la même nature et posés dans le sens de leur gisement naturel. L'ensemble sera aussi irrégulier que possible, et l'on fera en sorte d'en cacher les joints avec des plantes grimpantes, qui ne devront jamais être épargnées, car on doit rester bien persuadé que, quelque soin qu'on apporte à la construction de son rocher, on sera toujours resté si loin de la nature, que le seul moyen d'obtenir un peu d'illusion est de le cacher presque entièrement.

On peut encore risquer quelques quartiers de roc pour servir de contre-forts à un talus très-escarpé, ou de base à une construction quelconque couronnant ce talus. Lorsque le rocher sera fini, on devra l'examiner scrupuleusement et sans prévention sous ses divers

aspects, et en cacher avec des broussailles toutes les parties défectueuses.

Enfin, le seul cas où nous puissions, en toute sûreté de conscience, conseiller le rocher, c'est pour l'établissement de la fontaine (fig. 32); car, dans ce cas, il peut ne représenter qu'un groupe de pierres charriées en cet endroit par quelque ancien torrent dont la fontaine serait le dernier vestige.

Dans le premier cas, il serait à désirer que l'on pût se procurer quelques blocs choisis sur un rocher véritable, détachés avec soin et ensuite replacés à peu près dans leur position naturelle. Autrement, on devra choisir de forts blocs irréguliers, au moins du côté qui doit être en vue, et autant que possible de la même nature de pierre. On aura soin de les poser toujours très-solidement, et même, si cela est nécessaire, sur un lit de maçonnerie, afin que la chute des pierres ne puisse causer d'accidents.

A défaut de blocs d'un volume suffisant, on ne devra employer que de très-petites pierres et en former une espèce de béton avec lequel on pourra modeler les rochers et leur donner des formes aussi variées qu'agréables. Mais ce moyen, que nous donnons comme très-bon, est d'une exécution assez difficile et nécessite l'intervention d'une personne expérimentée.

On devra toujours avoir soin de réserver dans ces constructions des cavités ou fentes destinées à recevoir les plantes dont on veut les garnir et d'assurer à ces cavités des moyens faciles pour l'écoulement des eaux surabondantes, toujours très-nuisibles aux végétaux, surtout à ceux dont on a coutume de garnir les rochers.

Toutes ces plantes seront choisies parmi les plus rustiques, par exemple : les parties exposées du nord ou les plus ombragées, seront garnies de *fougères*, plantées dans un mélange de parties égales de terre de bruyère, de terreau de feuilles et de terre franche. Les points les mieux exposés au soleil et les trous remplis de bonne terre mêlée de sable et de terre de bruyère, pourront recevoir des *hélianthèmes*, des *cistes*. des *saxifrages*, etc.

Parmi les plantes qui peuvent encore convenir à cette destination, nous citerons, entre autres, les *rubus*, les rosiers sauvages, le *chèvrefeuille des bois*, les *junipérus*, le *lierre* et enfin, si les proportions du rocher le comportent, le *pinus sylvestris horizontalis*.

Quant à la grotte, nous n'hésitons pas à la proscrire de la manière la plus absolue; car on n'en fera jamais qu'un vide-bouteilles de mauvais effet, incommode et malsain, humide plutôt que frais, qu'on abandonnera au bout de fort peu de temps et qui sera bientôt converti en cloaque.



Fig. 48

Il est encore un emploi du rocher qui est presque toujours d'un bon effet. Nous voulons parler de ces rochers en miniature dont on orne quelquefois les petits jardins, et qui, faits avec des pierres de choix, garnis de plantes grasses, sont souvent fort jolis, surtout si, par un réservoir de quelques litres placé dans leur partie supérieure, on alimente deux ou trois filets d'eau comme l'indique la fig. 39; mais, nous le répétons, ces rochers doivent être très-petits, et ne jamais prétendre à faire *site*.

Ponts.

De toutes les constructions qui peuvent concourir à l'ornement d'un jardin paysager, il n'en est pas de plus facile à placer que le pont. Pour qu'il soit d'un très-bon effet, il suffit qu'un cours d'eau ou des accidents de terrain assez prononcés lui donnent une apparence d'utilité. Sa construction est toujours facile; le seul soin à y apporter sera de choisir un dessin en rapport avec le site auquel il doit appartenir et de le faire assez solide

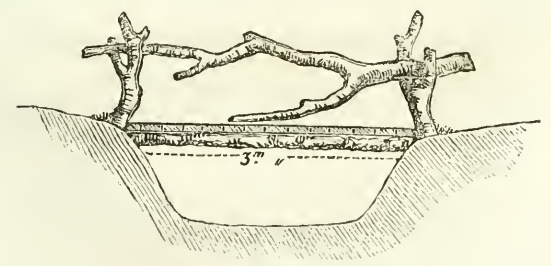


Fig. 49.

pour qu'on puisse le traverser sans danger, même avec un fardeau considérable, tel, par exemple, qu'une brouette fortement chargée.

Dans les endroits écartés et ombragés, bois ou forêt,

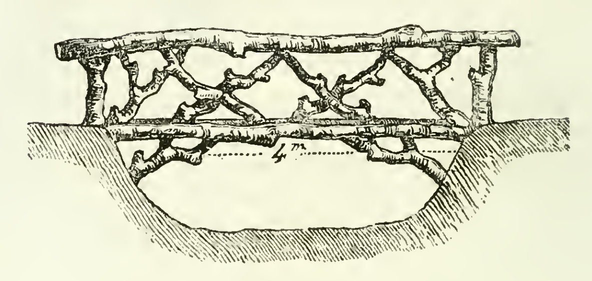


Fig. 50.

on emploiera les ponts rustiques représentés par les fig. 49 et 50.

Le bosquet, la pelouse, le voisinage du parterre exigeront, au contraire, un genre plus coquet. Si une de ces parties du jardin se trouve en vue directe de l'habitation, on ne devra rien négliger pour donner au pont toute l'élégance possible. Les fig. 51 à 54 donnent plusieurs exemples de ponts ornés, très-convenables pour ces différentes situations.

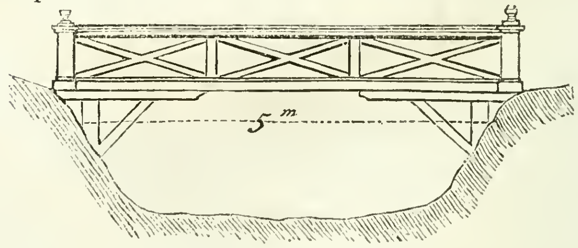


Fig. 51.

Quant au pont qui pourrait servir d'entrée principale à un jardin ou à un parc, il sera convenable de le construire en maçonnerie et d'après le plan d'un bon ar-

chitecte, surtout si la largeur du courant d'eau ou fossé qu'il doit traverser est assez considérable pour

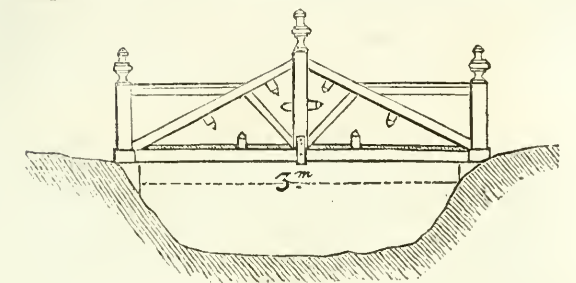


Fig. 52.

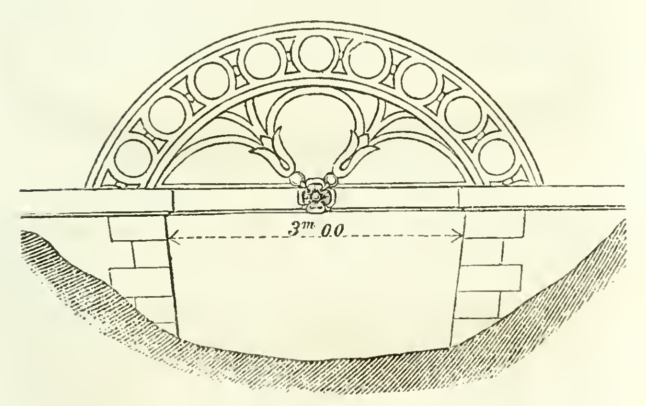


Fig. 53.

lui donner une certaine importance. Nous croyons cependant que les deux ponts (fig. 55 et 56) peuvent parfaitement s'appliquer ici. Les figures et ornements seront en fonte.

Dans tous les cas, les garde-fous devront toujours être assez élevés et assez garnis pour éviter jusqu'à la

moindre crainte d'accidents, car c'est toujours où se présente quelque danger que les enfants courent de préférence.

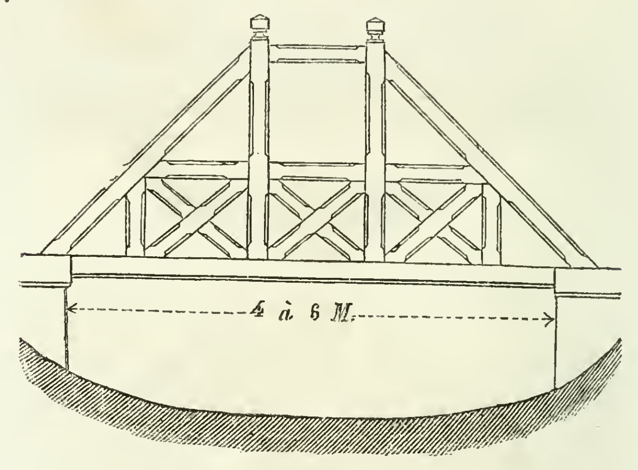


Fig. 54.

Quant aux ponts suspendus, que l'on voyait partout, il y a une vingtaine d'années, on les a presque généra-

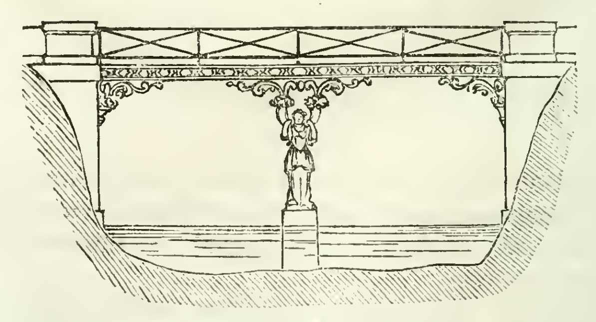


Fig. 55.

lement supprimés, malgré leur élégance incontestable,

à cause de leur défaut de sûreté et du grave inconvénient, que tous ceux qui n'étaient pas de grandes dimensions avaient, de vibrer sous le pas des personnes qui les traversaient, au point de rendre leur marche incertaine et de causer une certaine crainte.

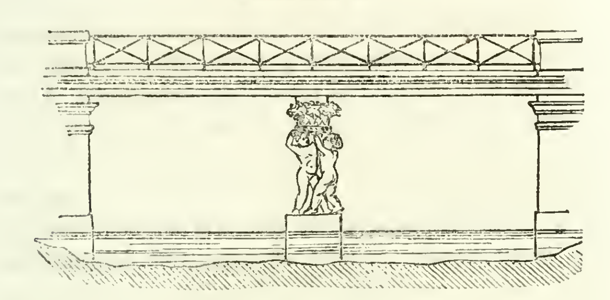


Fig. 56.

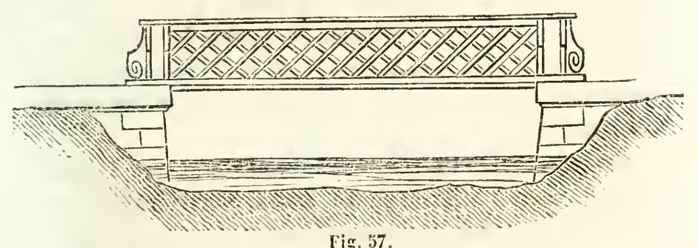


Fig. 57.

On construit aujourd'hui beaucoup de ponts et passerelles soutenus uniquement par leurs deux gardefous, composés de bandes de fer plates, ajustées en losanges de manière à former un système continu d'arcs-boutants et de tirants aussi solides qu'ingénieux.

La figure 57 donne une idée de la hardiesse de cette jolie et nouvelle construction, dont la solidité ne

laisse rien à désirer. Le célèbre pont qui vient d'être construit entre Strasbourg et Kehl se compose de fermes ou panneaux en treillis semblables, aux dimensions près, à ceux de notre petit dessin.

Temples.

Il fut un temps où l'on avait la passion des temples, comme on eut celles des pagodes, des magots, des gueux et des ivrognes en terre cuite enluminée. Alors, il n'était pas un jardin grand comme un salon qui n'en eût un, fût-il réduit aux dimensions d'une guérite. On est heureusement revenu de cette manie, car un temple ne peut être acceptable que s'il est construit sur une assez grande échelle et avec tout le grandiose exigé par sa destination fictive. C'est donc une construction dispendieuse, et qui ne sera pas d'une grande utilité. Isolée, comme elle doit l'être, qu'on en fasse une salle à manger, de danse ou même de billard, on ne tardera pas à s'en fatiguer et à l'abandonner, à cause des nombreux inconvénients qui résulteront de son isolement.

Cependant, si le jardin est très-vaste et que l'on ne regarde pas à une dépense assez considérable, on pourra avec avantage donner l'apparence d'un temple à une orangerie placée à l'extrémité d'une large avenue ou devant clore un point de vue quelconque. Alors, on devra adopter un style monumental et le décorer avec richesse.

Au devant de ce temple devra se trouver un assez grand espace libre, de forme régulière et orné de piédestaux avec vases ou statues. Pendant toute la bonne saison, les châssis seront enlevés de manière

à laisser le temple entièrement à jour. On ne l'en regarnira qu'à l'approche des nuits froides de l'automne et quand il sera temps de rentrer les arbustes qui doivent y passer l'hiver. Si son étendue le permet, il deviendra un lieu de réunion des plus agréables.

Nous ne pensons pas que l'on puisse conserver le nom de temples à ces petites constructions grecques ou romaines, composées en général de quelques colonnes



Fig. 58.

surmontées d'une coupole, et qui peuvent assez avantageusement se placer sur le sommet d'une colline ou d'un rocher.

Le meilleur modèle que nous ayons à citer pour ce genre est incontestablement le monument de Lysicrate, encore visible à Athènes, où il fut pendant fort longtemps désigné sous le nom de *lanterne de Démosthène* (fig. 58).

Le monument, qui n'a pas $2^{m}00$ de diamètre intérieur, est fermé de tous côtés, mais on peut, ou le laisser entièrement à jour ou y ménager seulement une entrée et quelques croisées pour en faire un très-joli belvédère.

Ces sortes de monuments étaient construits à Athènes par les vainqueurs des jeux publics pour y déposer le trépied qui était le prix de leur lutte.

Tour.

La tour, que nous considérons comme l'une des plus importantes et en même temps des plus agréables fabriques ou constructions d'ornement qui peuvent se placer dans une vaste propriété, exige d'assez fortes proportions, et par conséquent une solidité suffisante.

On ne peut la placer plus convenablement que dans un endroit déjà élevé et d'un aspect sévère, comme un bois ou une forêt. Elle doit être assez haute pour dominer les arbres qui l'environnent et procurer une vue de l'horizon aussi complète que possible. Elle devra toujours être d'une dimension suffisante pour renfermer à chaque étage un cabinet ou petit salon dans lequel plusieurs personnes puissent se placer à l'aise. Il sera convenable que l'escalier soit séparé de ces cabinets, afin de pouvoir les fermer séparément. Dans ce-

lui de l'étage supérieur, qui sera meublé avec quelque recherche, on placera une forte longue-vue avec son pied ; quelques livres, quelques curiosités ou objets d'art en feront une délicieuse retraite.

En établissant les fondations, il sera facile de ménager sous la tour un petit caveau, dans lequel on

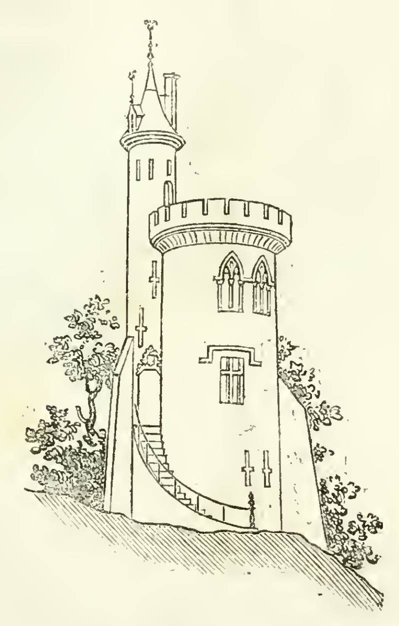


Fig. 59.

pourra conserver des rafraîchissements ; cette précaution, peu dispendieuse, est toujours utile.

Quant au style de ces tours, nous conseillerons, toutes les fois que le site le permettra, c'est-à-dire quand il offrira une certaine âpreté, de donner la pré-



Fig. 60.

Fig. 61.

Fig. 62.

férence au gothique ou renaissance (fig. 59 à 62). On représentera, autant que possible, une tourelle ou un donjon échappé à la démolition de quelque ancien manoir, mais conservé intact. Les ruines ne peuvent qu'affliger les regards : mal simulées, elles sont ridicules ; si elles sont assez bien réussies pour produire quelque illusion, ce qui est fort rare, elles attristent. La tour, telle que nous la conseillons, doit pouvoir se



Fig. 63. Fig. 64.

comparer à un beau vieillard toujours vigoureux, fier, majestueux, et non à un cadavre.

Dans le cas où la nature du terrain, la situation ou

toute autre cause nécessiterait une tour très-élevée pour obtenir une vue satisfaisante, il serait plus convenable de lui donner l'apparence d'un phare (fig. 63 et 64), construction toujours aussi gracieuse que pittoresque, et qui serait surtout d'un effet délicieux si, à l'occasion de quelque fête publique ou privée, on jugeait convenable de l'illuminer, soit par des feux colorés, soit par la lumière électrique.

Pavillons.

On donne le nom de pavillon à toute construction peu importante destinée à servir de lieu de repos et souvent employée pour dissimuler quelque coin disgracieux ou former point de vue.

Le pavillon, dont cependant on ne doit pas abuser, peut se répéter plusieurs fois dans un jardin d'une cer-



Fig. 65.

taine étendue, mais il faut en varier convenablement le genre et la forme, et le faire accorder soigneusement avec le caractère du site dont il doit faire partie. Ainsi, pour le bois, on devra exclusivement adopter le pavillon rustique ou la chaumière russe, composés l'un

comme l'autre de bois en grume, c'est-à-dire revêtu de son écorce et d'un placage de terre garni de mousse, de lierre, etc. (fig. 65 et 66). La toiture sera toujours en chaume.

Sur le penchant d'une colline couronnée d'un bois, on pourra très-convenablement placer un pavillon construit en forme de châlet suisse, entouré de quelques

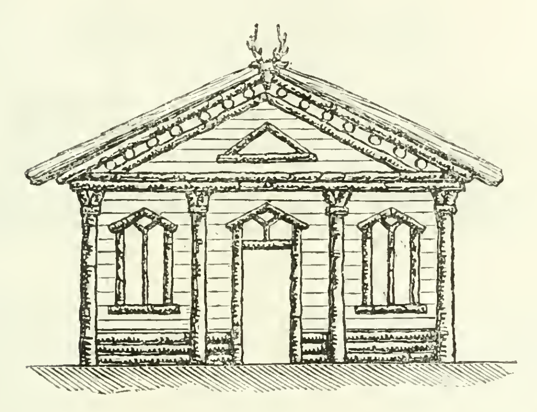


Fig. 66.

arbres résineux (fig. 67) ; il sera d'un fort bon effet et gagnera encore, si l'on établit à côté un enclos formé à l'instar de ceux des jardins zoologiques, et dans lequel on fera paître quelques chèvres. Nous donnerons plus loin des exemples de treillages convenables pour ces sortes d'enclos.

Pour le bosquet, on choisira un genre élégant. Comme c'est là que l'on se réunit le plus habituellement, on ne devra rien négliger de tout ce qui pourra contribuer à son embellissement. Parmi les différents types de pavillons que nous donnons, il en est un qui,



Fig. 67.

par ses proportions sveltes et gracieuses, est tout particulièrement propre à cette destination; c'est celui du labyrinthe du Jardin des Plantes de Paris, que l'on peut à juste titre citer comme un des meilleurs modèles (fig. 68). Son effet au milieu des feuillages est toujours excellent.

Viennent ensuite les pavillons gothiques (fig. 69, 70), et renaissance (fig. 71).

Quand on adopte le genre oriental (fig. 72), le pavillon prend le nom turc de *kiosque*. Il doit être décoré avec luxe et peint de couleurs claires, vives et bien tranchées; on peut même y multiplier les dorures; mais, en général, le blanc et le rouge doivent dominer. Ces deux couleurs sont d'un très-bon effet quand le kiosque se détache sur un fond de verdure foncé.

Le pavillon chinois (fig. 73), que, par parenthèse, nous ne conseillons qu'avec réserve, doit, au con-

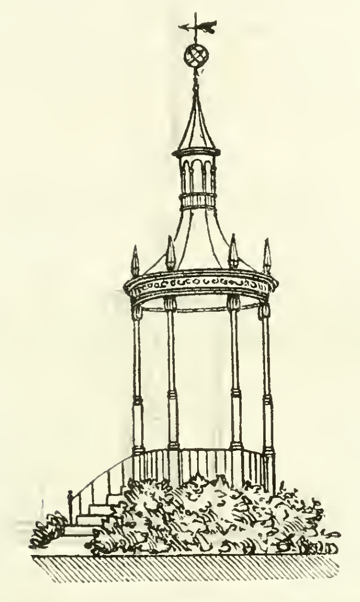


Fig. 68.

traire, être peint de couleurs sombres. Le brun dominera dans les fonds ; les montants et les traverses seront ordinairement rouges et noirs avec dessins fantastiques et caractères chinois en or de diverses teintes, ce qui ne laisse pas que d'être d'un assez bon effet, si l'on est parvenu à composer un ensemble qui ne soit pas trop disgracieux, tout en restant dans le style chinois.

Lorsqu'on aura lieu de craindre que le pavillon que l'on veut construire ne soit pas assez en vue, on peut,

dans tous les cas, le placer sur un soubassement aussi élevé que l'on voudra ou sur une espèce de

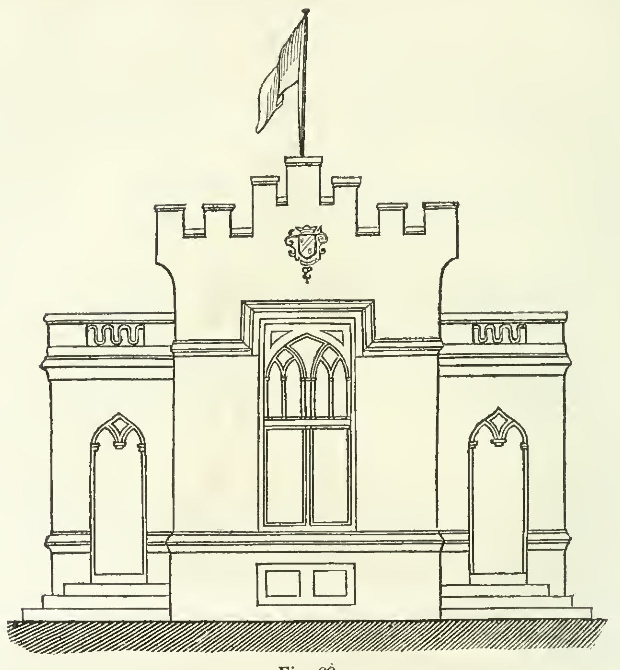


Fig. 69.

pont, au sommet duquel on parvient par un double escalier.

Avant d'abandonner ce sujet, nous ferons encore observer que si l'on veut employer quelque inscription comme ornement, le chinois est une langue assez peu connue pour que l'on puisse sans inconvénient se contenter de grouper au hasard des caractères copiés sur un bâton d'encre de Chine ; mais il n'en est pas ainsi

de l'arabe, qui est moins inconnu. Par conséquent, si l'on veut placer quelques sentences sur un kiosque, il sera convenable de les écrire exactement, d'après un modèle authentique qu'il sera facile de se procurer. Il en est de même des hiéroglyphes égyptiens : si la langue est à peu près ignorée, la valeur alphabétique des

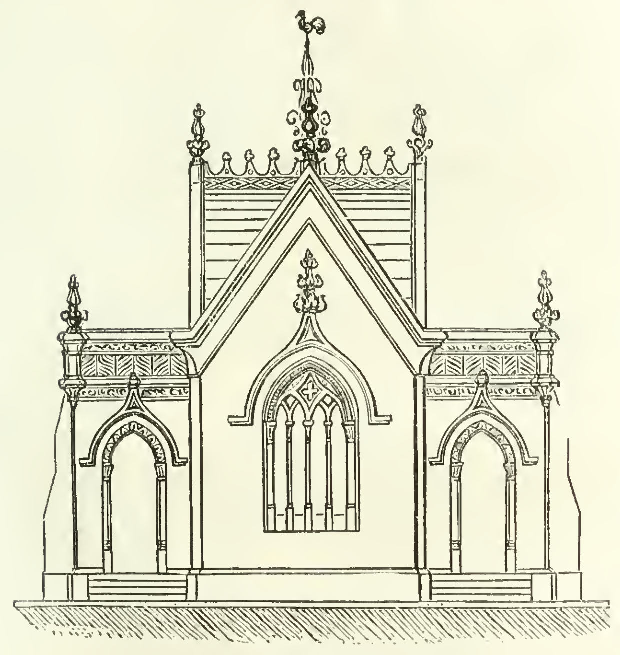


Fig. 70.

signes est, par contre, connue de beaucoup de monde ; il faudra donc les copier exactement et d'après quelques bonnes gravures, soit du magasin pittoresque, soit de tout autre ouvrage consciencieux.

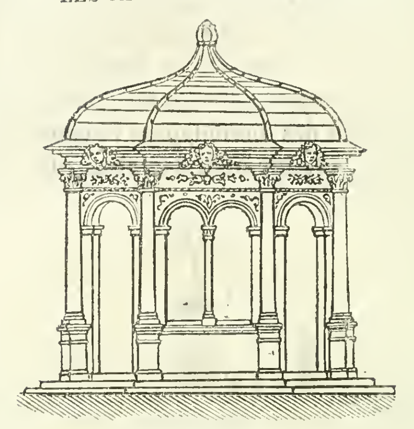


Fig. 71.

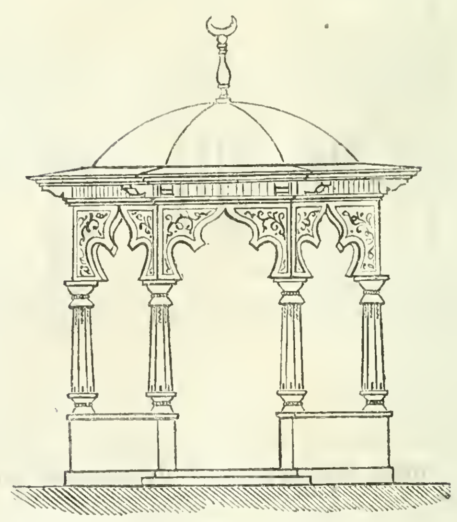


Fig. 72.

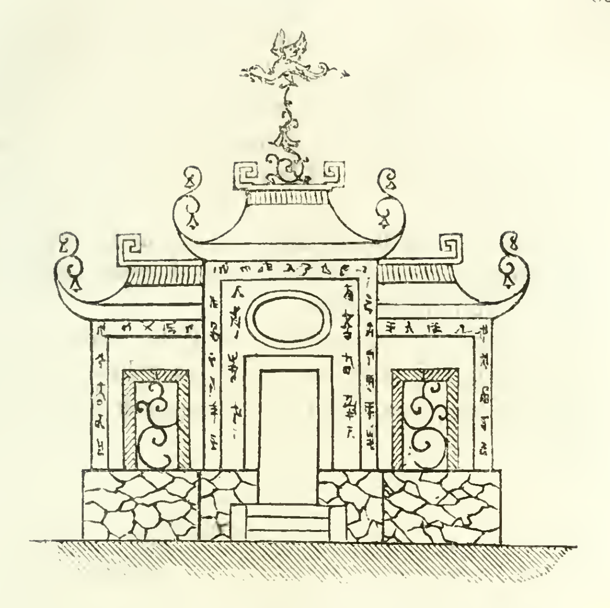


Fig. 73.

Tentes.

Nous avons vu que les pavillons se construisaient en général dans les endroits ombragés. Il en est tout

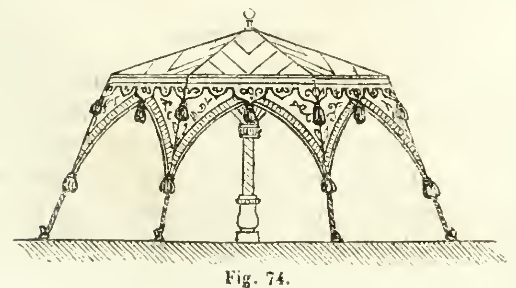


Fig. 74.

autrement des tentes, dont la place véritable est le bord d'une pelouse ou d'une pièce d'eau. Elle est, du reste, très-facile à employer, par son caractère portatif; mais, en général, elle ne peut se placer convenablement que dans un endroit découvert, où l'ardeur des rayons du soleil la rendra aussi utile qu'agréable.

Elle se place ordinairement en vue de l'habitation, dont elle doit cependant être assez éloignée. Elle est toujours d'un fort bel effet.

La tente est peu dispendieuse et facile à construire. On en fait qui s'ouvrent comme un parapluie et qu'une seule personne peut facilement transporter (fig. 74 et 75).

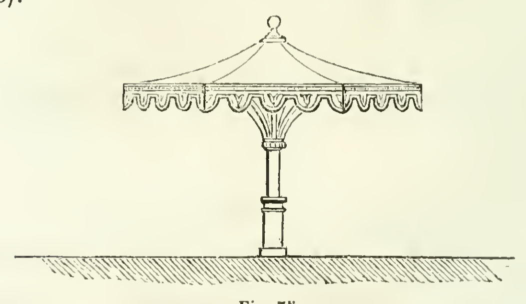


Fig. 75.

Barrières.

Quand il faudra placer une fermeture en vue de quelques-uns des points principaux du jardin, on devra la mettre en rapport avec les objets qui l'environnent. Nous conseillerons toutefois d'éviter les barrières de bois en grume, qui ont l'inconvénient de n'être d'aucune durée. Leur forme pourra varier à l'infini, mais

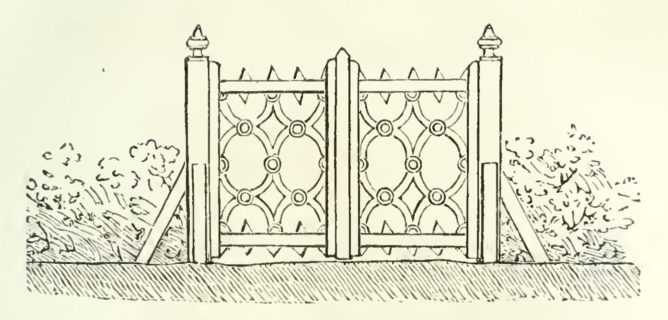


Fig. 76.

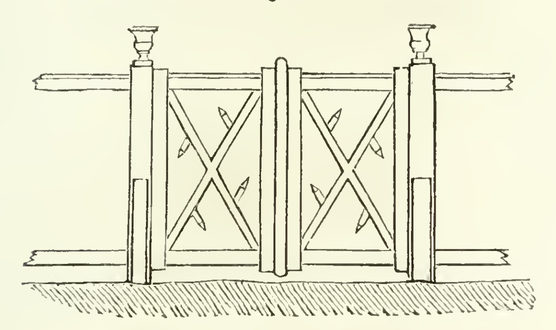


Fig. 77.

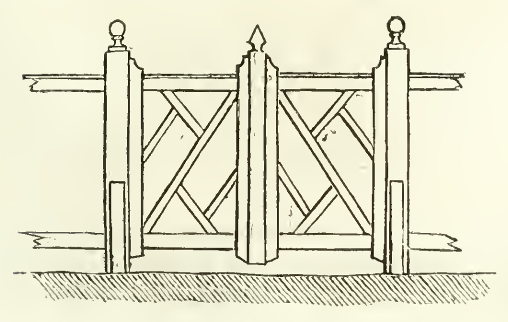


Fig. 78.

elles devront toujours être solides. Celles représentées par les fig. 76 à 81 remplissent toutes cette condition, qui est la principale.

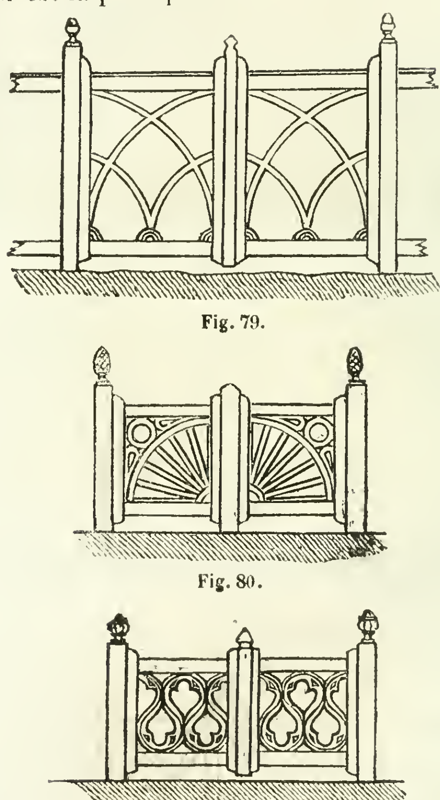


Fig. 79.

Fig. 80.

Fig. 81.

Treillages.

Nous avons parlé plus haut de l'agrément que peut procurer, dans un vaste jardin, l'établissement d'une

enceinte destinée à recevoir des chèvres et autres animaux paisibles. Ces enceintes, toujours jolies par elles-mêmes, gagnent encore à être formées par quelques-uns des charmants treillages dont nous donnons les dessins (fig. 82 à 95). Ils sont, en général, peu dispendieux et faciles à exécuter.

Pour les montants et pièces principales, le chêne est, de tous les bois, celui auquel on doit donner la préférence ; le hêtre et le châtaignier viennent ensuite.

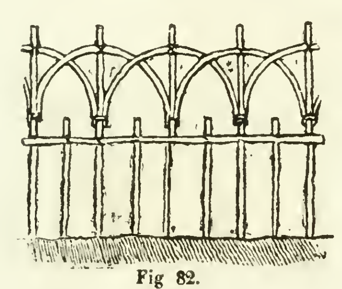


Fig 82.

Quant aux baguettes destinées aux parties courbes,

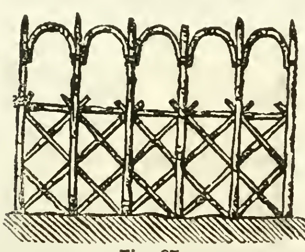


Fig. 83.

on emploiera, autant que possible, le noisetier, dont l'écorce lisse et polie adhère parfaitement au bois, ou, à défaut de noisetier, le châtaignier en baguettes refendues,

telles que les emploient les tonneliers pour la confection

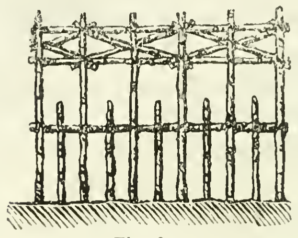


Fig. 84.

de leurs cerceaux, et que l'on peut toujours se procu-

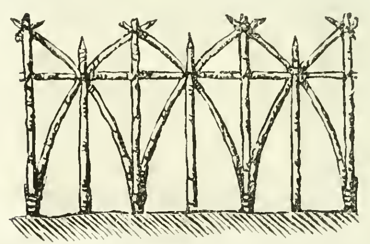


Fig. 85.

rer toutes préparées. Après ces deux bois, viennent les

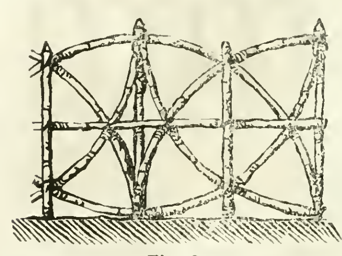


Fig. 86.

jeunes branches de bouleau, de saule, les osiers et les repousses de l'aune.

Quel que soit le bois que l'on emploie, il faut toujours, avant de le mettre en œuvre, attendre qu'il ait

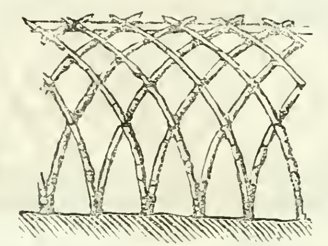


Fig. 87.

subi un commencement de dessiccation lente, sinon il faudrait craindre que l'écorce n'éclatàt et ne se détachât

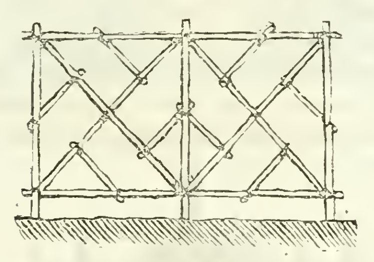


Fig. 88.

facilement. On pourrait encore, s'ils étaient moins

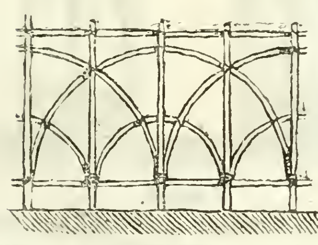


Fig. 89

rares, employer avantageusement le cornouiller et le troëne.

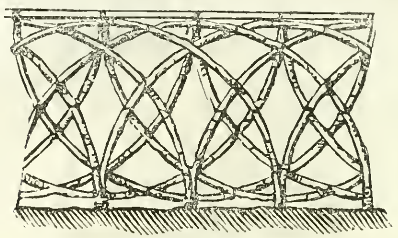


Fig. 90.

Les pièces principales doivent être assemblées avec des clous dits *pointes de Paris*, et les autres avec des attaches en fil de fer doux et bien recuit, qué l'on renouvelle au bout de quelques mois à cause du retrait qu'éprouvent toutes les pièces du treillage.

Pour un ouvrage solide, ce fil de fer, qui porte le nom de *fil-à-coudre*, doit avoir un millimètre de diamètre; on le recuit en l'exposant à un feu de bois jus-

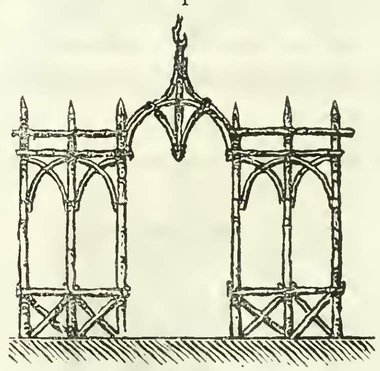


Fig. 91.

qu'à ce qu'il ait atteint un rouge cerise vif et bien égal et en le laissant refroidir lentement.

Il sera essentiel de brûler et de goudronner la partie des pieux qui doit être enfoncée en terre. La durée de ces treillages peut être d'environ cinq ou six ans ; mais

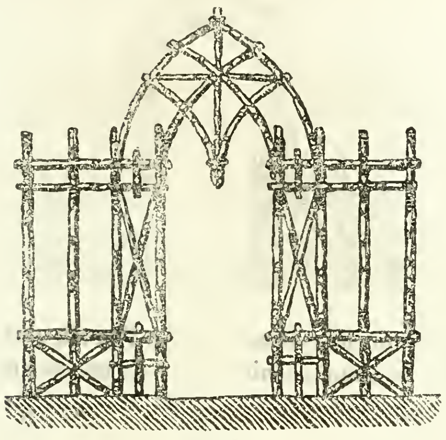


Fig. 92.

en renouvelant chaque année quelques-unes des pièces les plus défectueuses, leur durée peut être trois ou

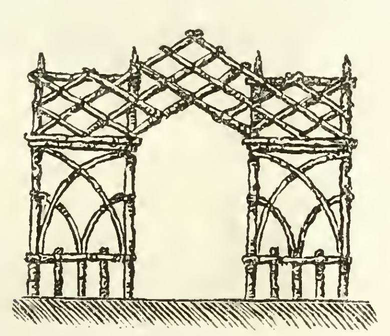


Fig. 93.

quatre fois aussi longue. On peut encore la prolonger par une couche d'huile de lin.

Enfin, si l'on veut s'épargner des ennuis et faire ses treillages sur place, on peut non-seulement les exécu-

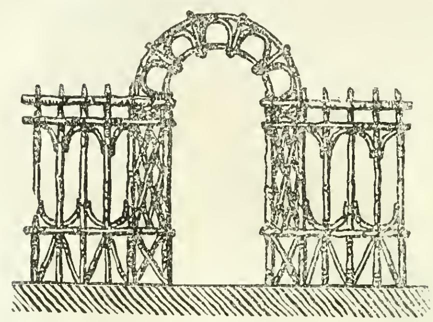


Fig. 94.

ter par panneaux détachés, que l'on n'a plus qu'à fixer sur des montants, mais encore en acheter de tout faits

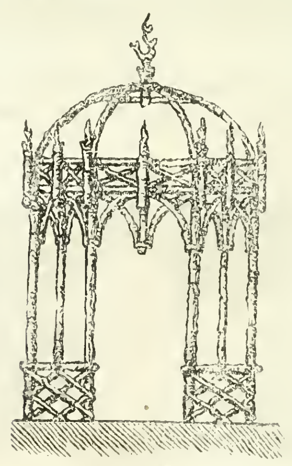


Fig. 95.

au mètre courant. Ces derniers ne sont pas, à la vérité, fort élégants, mais ils sont solides et assez économi-

ques. Ils se composent de baguettes reliées entre elles par des fils de fer tordus.

Nous pensons pouvoir ajouter ici cinq figures de treillages plus élevés et propres à former entrées de jardins, berceaux, tonnelles, etc., et même, à l'occasion, à servir d'arcs de triomphes (figures 91 à 95).

Depuis quelque temps déjà, nous avons emprunté aux Anglais de très-légères et très-solides clôtures, formées de forts piquets en bois, espacés d'un à deux mètres et traversés par 4, 5 ou 6 fils de fer de 3 à 4 millimètres (fig. 96) de diamètre, fortement tendus au

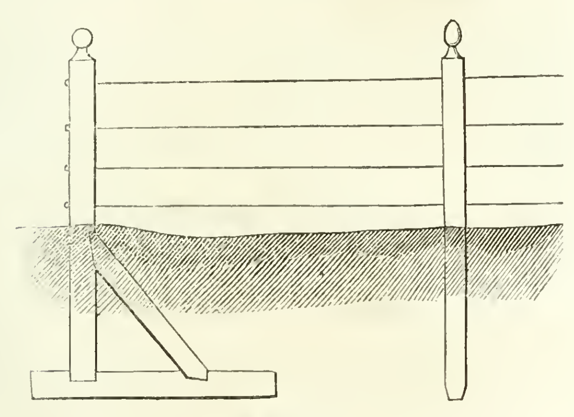


Fig. 96.

moyen d'une espèce de clef, spécialement construite pour cet usage, et que l'on trouve chez tous les marchands d'ustensiles de jardinage.

L'outillage complet est composé d'un *tendeur* (strainer) (fig. 97);

D'un *outil à nouer* (knotting tools) (fig. 98). K, nœud ou joint.

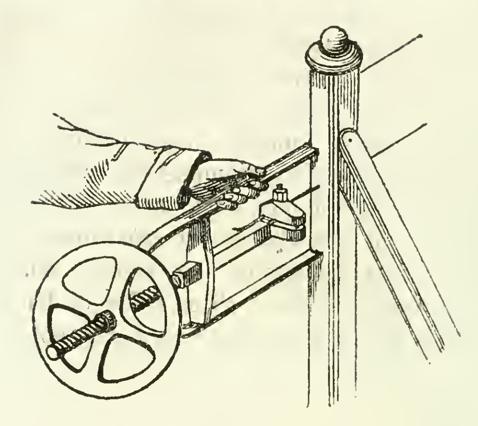


Fig. 97.

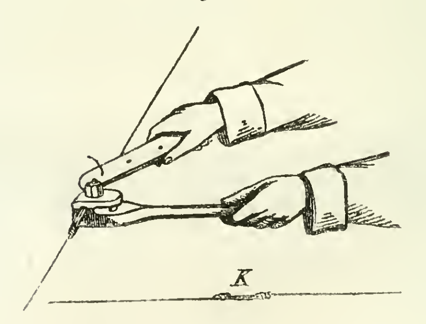


Fig. 98.

D'un *dresseur* (straightener) (fig. 99);

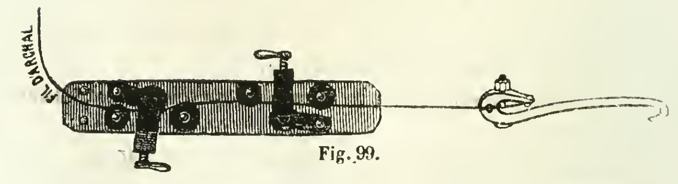


Fig. 99.

D'un *collier à vis* (collar vice) (fig. 100), servant à

maintenir le fil tendu pendant que l'on fait le nœud. Se vend, en Angleterre, environ 80 francs.

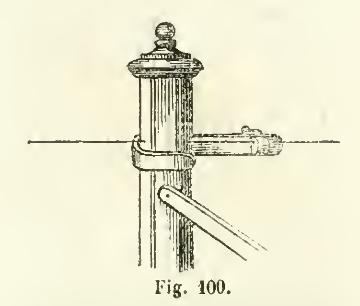


Fig. 100.

Enfin, c'est encore aux Anglais que nous devons ces gracieuses clôtures en fil de fer contourné, si convenables pour enclos de poulaillers, etc. (fig. 101 et 102),

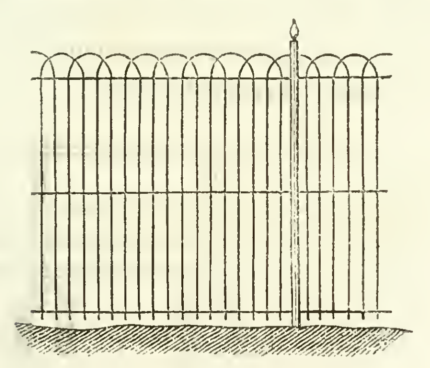


Fig. 101.

ainsi que les clôtures mobiles (fig. 103), destinées à interdire momentanément un passage ou l'approche d'une nouvelle plantation.

Nous compléterons cet article, déjà peut-être un

peu long, par un autre genre de clôtures, ou plutôt de fermetures, dit genre suisse ou châlet, composées de

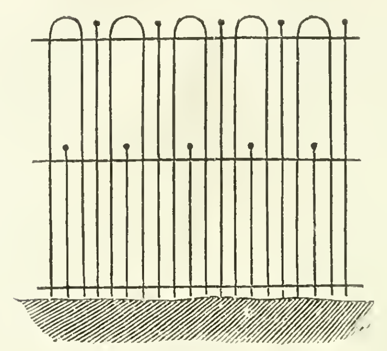


Fig. 102.

planches de sapin, découpées sur les bords d'après un même patron et formant, par le vide qui résulte de ces découpures, des dessins souvent fort jolis ; les fig. 104 à 106 en donnent quelques spécimens.

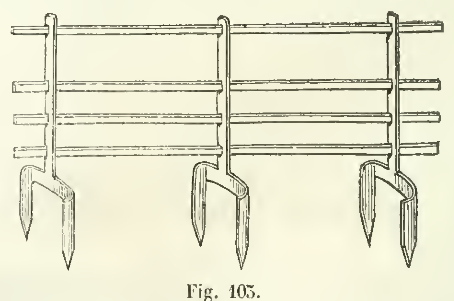


Fig. 103.

Pour cet usage, les planches doivent être choisies de largeur parfaitement égale et très-droites. Ces conditions bien remplies, on pourrait à la rigueur les lais-

ser brutes; mais si on devait les faire peindre, ce qui est toujours convenable, il y aurait une grande économie de couleur à les faire raboter. La peinture sera

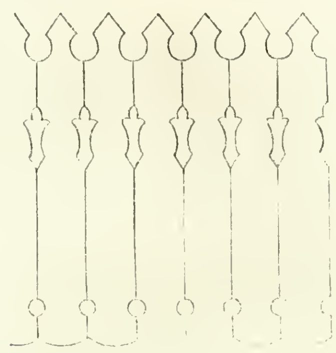


Fig. 104.

toujours d'une nuance claire, comme jaune chamois, couleur de sapin neuf, gris cendré très pâle, etc.

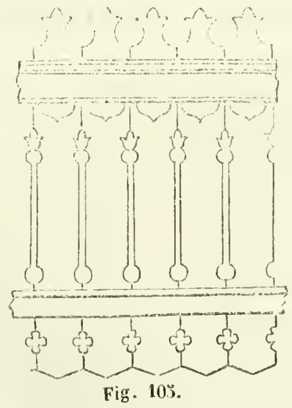


Fig. 105.

Ces sortes de clôtures, fort jolies, surtout si elles se

détachent sur un fond de verdure un peu sombre, deviennent une décoration véritablement remarquable, si on en complète l'effet par l'addition d'une corniche et d'une plinthe.

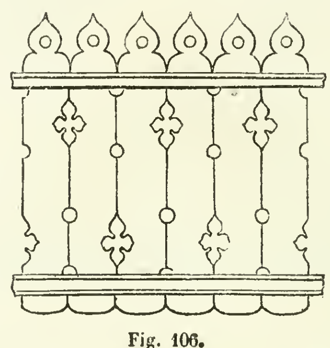


Fig. 106.

Il est bien entendu que les portes devront se raccorder avec le reste de la clôture.

Cabanes pour animaux.

Rien ne saurait être d'un effet aussi agréable que de voir quelques animaux s'ébattre en liberté dans une assez vaste enceinte, clôturée par l'un des treillages que nous venons d'indiquer. C'est le moyen le plus naturel, et par conséquent le meilleur, d'introduire dans le jardin quelques-unes de ces cabanes rustiques, toujours si jolies, mais qui exigent une destination. Ensuite, ces cabanes pouvant être beaucoup plus petites que le moindre vide-bouteilles, elles ont le précieux avantage de se prêter merveilleusement aux effets de perspective. Leur emplacement le plus convenable est la lisière d'un bois ou le penchant d'une colline boisée en partie.

Quelques exemples suffiront pour donner une idée de leur construction. La fig. 107 représente une cabane



Fig. 107.

maçonnée en briques ou avec des pierres grossièrement dressées, et couverte en ardoises ou en zinc. Celles

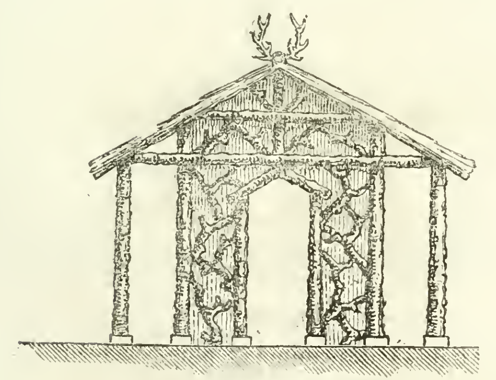


Fig. 103.

qui sont représentées par les fig. 108 à 111 sont con-

struites en bois brut et en torchis et couvertes avec du chaume.

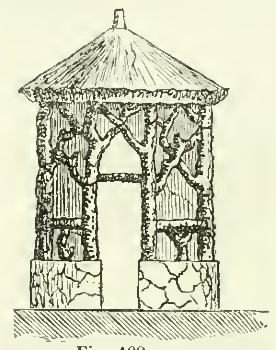


Fig. 109.

Quant aux hôtes de ces habitations, on se les procure facilement. S'il ne s'agit que d'animer un site ou d'amuser des enfants, on a les agneaux, que l'on trouve aisément, ainsi que les chèvres.

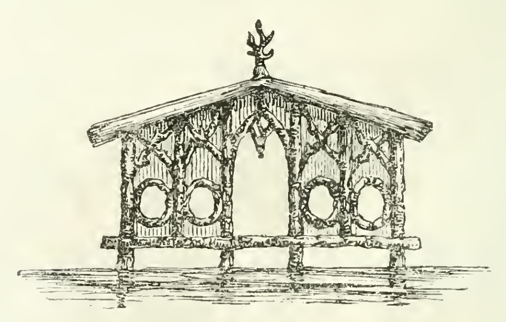


Fig. 110.

Si l'on tient à des animaux plus remarquables, ce qui est moins difficile et moins dispendieux qu'on ne le pense, on peut y mettre des cerfs ou des daims. Ces

derniers peuvent s'obtenir aux ventes qui se font fréquemment dans les jardins zoologiques, au prix de 80

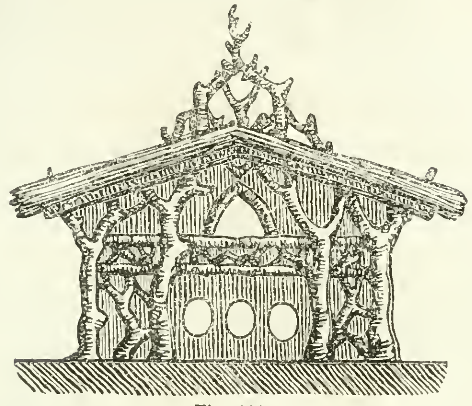


Fig. 111.

à 100 francs. Le prix des cerfs varie beaucoup plus

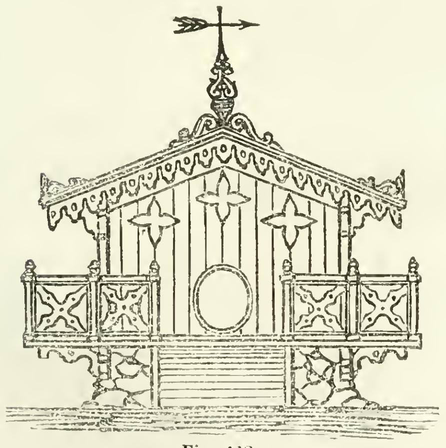


Fig. 112.

suivant l'espèce. Le cerf commun peut valoir de 200 à

250 francs la paire ; l'axis, 300 francs. Les charmantes petites gazelles d'Algérie, 200 francs.

Comme on le voit, ces prix sont abordables. On dépense quelquefois des sommes plus élevées pour un arbuste !

Si le jardin renferme une pièce d'eau, on y pourra placer, dans quelque endroit apparent, des niches à

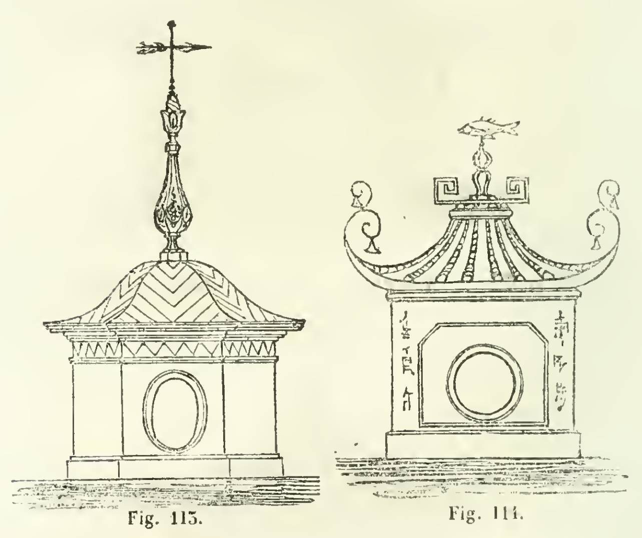


Fig. 113. Fig. 114.

cygnes ou à canards (fig. 110 à 114), en choisissant celles qui s'accorderont le mieux avec le site. Les premières (fig. 110 et 111), de style rustique, conviendront pour une pièce d'eau rapprochée d'un bois ; les autres (fig. 112 à 114) devront être préférées dans un bosquet ou en vue de l'habitation. Il va sans dire que leurs dimensions doivent être plus grandes pour des cygnes que pour des canards. Elles seront toujours

peintes de couleurs gaies, et, ainsi que nous le recommandons pour tout ce qui doit se détacher sur un fond de feuillage, le blanc y dominera dans la plus large proportion possible. Le blanc et le rouge sont les deux couleurs qui tranchent le plus agréablement sur le vert.

Si la pièce d'eau est assez vaste, nous engagerons, pour la même raison, à donner la préférence aux cygnes, dont la couleur aussi bien que les formes gracieuses sont toujours d'un excellent effet; mais si l'emplacement est plus restreint, on devra choisir les canards, dont beaucoup de races sont d'une beauté remarquable : nous citerons, entre autres, les canards mandarins, qui sont réellement magnifiques, mais d'un prix assez élevé : on les paye maintenant 200 francs le couple. Le prix des cygnes varie beaucoup suivant l'espèce. Le cygne ordinaire peut valoir 100 francs le couple, le cygne noir de la Nouvelle-Hollande de 400 à 450 francs. Quant aux différentes sortes de coqs et poules étrangers, leur prix va de 30 à 300 francs, suivant la race et aussi l'occasion. Nous citerons encore le paon ordinaire à 50 ou 60 francs la paire, le paon blanc 200, le faisan doré 60, le faisan argenté 50.

Volières.

Nous croyons nous rendre agréable aux jeunes maîtresses de jardin, en leur conseillant de placer dans un bosquet, dans une niche de verdure ou sur le bord d'un massif d'arbustes à fleurs, l'une des volières dont nous donnons les dessins (fig. 115 à 121), en la mettant d'accord, toutefois, avec le caractère du site qu'elle doit animer.

Autant que possible, il ne faudra pas placer la volière trop loin de l'habitation, car elle doit être continuellement surveillée ; on la placera aussi de manière qu'elle puisse recevoir les rayons du soleil, tempérés par quelque feuillage : les oiseaux aiment à jouir des premiers rayons du soleil levant.

La volière peut se faire en n'importe quelles dimensions, pourvu qu'elle soit assez grande pour que les oiseaux puissent y voltiger à l'aise, sans être gênés par les nombreux perchoirs dont elle doit être garnie. Dans tous les cas, elle sera construite de manière à pouvoir être nettoyée facilement. Le fond peut être sablé, ou composé, s'il est possible, d'un tiroir revêtu d'une légère feuille de plomb ou de zinc.

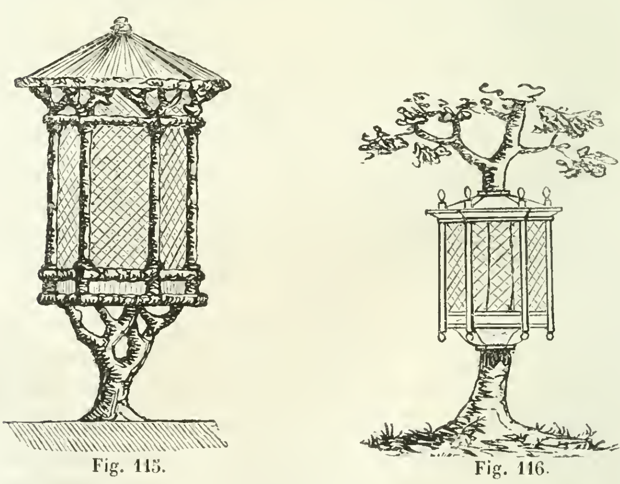


Fig. 115. Fig. 116.

Comme une eau abondante est absolument nécessaire aux oiseaux, il convient de placer, au centre de toutes les volières un peu grandes, un bassin orné d'un

petit jet d'eau, ce qui se fait très-facilement en établissant, dans la partie supérieure de la couverture, un

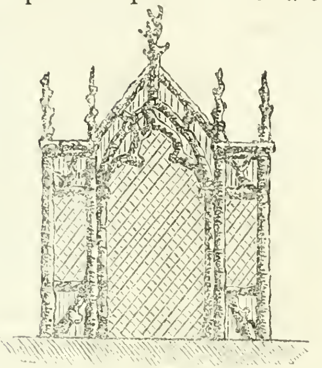


Fig. 117.

réservoir de quelques litres, dont on fait descendre l'eau par un tuyau de plomb, dissimulé autant que possible par l'un des montants de la volière. L'ajustage de ce jet d'eau aura de 1 à 2 millimètres de diamètre;



Fig. 118.

quant à la hauteur du jet, elle sera toujours suffisante si le réservoir est placé comme nous l'indiquons.

Les oiseaux que l'on rassemble le plus habituellement dans ces sortes de volières sont :

Les tourterelles ; — les rossignols (dans le pays où la possession en est permise) ; — les serins ; — les chardonnerets ; — les bouvreuils ; — les verdiers ; — les pinsons ; — les alouettes ; — les fauvettes ; — les linottes ; — les bruants ; — les mésanges.

Quand on devra repeindre la volière, il faudra, si l'on emploie des couleurs vénéneuses, telles que le vert de Schell, le blanc de plomb, etc., n'y remettre les oiseaux que quand elle sera, non-seulement bien sèche, mais encore quand la couleur sera parfaitement durcie, c'est-à-dire, après trois semaines ou un mois.

La première des volières que nous donnons (fig. 115), construite en bois brut et sur un tronc d'arbre, sera

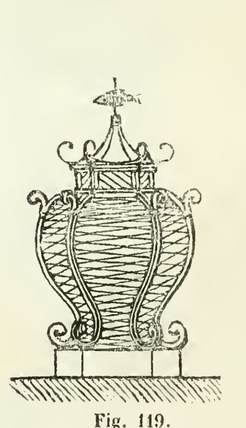
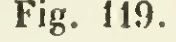



Fig. 119.



Fig. 120.

convenablement placée sur la lisière d'un bois, à proximité d'un lieu de repos habituellement fréquenté. La seconde (fig. 116) sera d'un très-bon effet lorsqu'elle

entourera le corps d'un arbre isolé au milieu d'un bosquet. Cette disposition est nouvelle.

Les figures 117 et 118 sont des volières de plus grandes dimensions, qui peuvent au besoin servir de faisanderie et même de poulailler. Cette figure 118 est particulièrement convenable pour cela par la facilité avec laquelle elle peut être partagée en compartiments et par l'étendue qu'on peut lui donner sans en diminuer le bon effet.

On pourrait même, dans le centre, établir une couveuse artificielle.

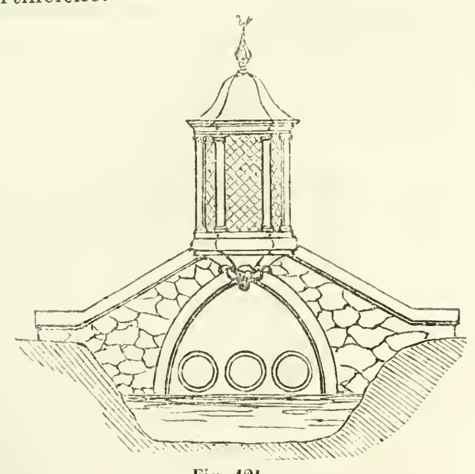


Fig. 121.

Si l'on devait placer une volière dans les environs et en vue d'un pavillon chinois, nous conseillerions de donner la préférence à celle en forme de potiche, représentée par la figure 119.

Pour les autres, nous renvoyons à ce que nous avons dit, en commençant ce chapitre.

Dans la dernière (fig. 122), sur laquelle nous appelons tout particulièrement l'attention des amateurs, nous avons réuni l'aquarium et la volière. Quoiqu'on ait déjà vu des poissons renfermés dans un double bocal, dont la partie centrale était en communication avec une cage de serins ou autres oiseaux, nous pensons que la construction, plus convenable et surtout plus élégante, que nous donnons ici est nouvelle; et c'est pourquoi nous allons entrer dans quelques détails.

L'aquarium se compose d'une double caisse octogone, formée de feuilles de verre ou mieux de glace de 6 mil-

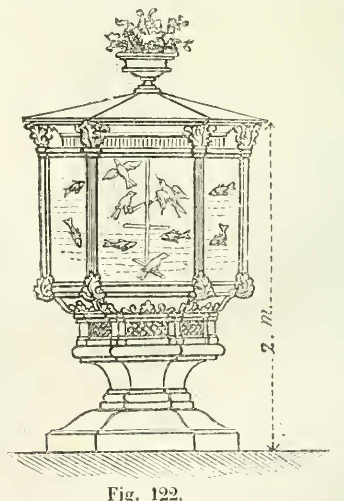


Fig. 122.

limètres d'épaisseur, fixées au mastic fort dans les rainures d'une moulure en cuivre bronzé. L'intervalle des parois sera de dix à douze centimètres, pas plus, afin que l'épaisseur de la nappe d'eau n'empêche pas de voir

distinctement les oiseaux qui occupent le centre du petit édifice.

Comme on le voit par la figure, au-dessus et au-dessous de l'aquarium, la cage est à découvert, afin de laisser une très-libre circulation à l'air, qui est si nécessaire aux oiseaux.

Un robinet placé à la partie inférieure de l'aquarium, permettra de le vider quand on voudra en renouveler l'eau.

On comprend facilement que cette construction est bien préférable aux globes, dont la surface sphérique, en brisant les rayons visuels, déforme tous les objets que l'on regarde au travers. Ici nous n'avons que des surfaces planes et parallèles qui permettent de voir les oiseaux aussi nettement que s'ils étaient derrière une simple glace.

Voici les prix des oiseaux étrangers qui peuvent le plus facilement vivre en volière et que l'on trouve le plus facilement.

Tourterelles du Cap . . .	la paire	25	à	30	francs.
Tourterelles d'Afrique . . .	—	20	à	25	—
Tourterelles blanches . . .	—	6	à	8	—
Cardinal gris huppé. . . .	—	35	à	40	—
Cardinal rouge	—	35	à	40	—
Cardinal jaune	—	40	à	45	—
Perruche ondulée	—	140	à	150	—
Perruches inséparables . .	—	30	à	40	—
Serins divers.	—	10	à	30	—
Cordon bleu	—	12	à	15	—
Bengali moucheté	—	12	à	15	—
Astrilds divers	—	10	à	20	—

Ces différents noms sont ceux sous lesquels les oiseliers les désignent. Nous ne nous occupons pas ici de la valeur des oiseaux du pays, qui est toujours minime.

Vide-bouteilles.

On désigne sous le nom de *vide-bouteilles* toute construction moindre que le pavillon et destinée à offrir un lieu de repos où l'on pourra s'arrêter quelques instants, soit pour prendre des rafraîchissements, soit pour faire quelque lecture, etc.

Le vide-bouteilles, suivant le site, peut être élégant et affecter les formes d'un petit pavillon, comme dans la fig. 123; il peut être rustique (fig. 124), ou même

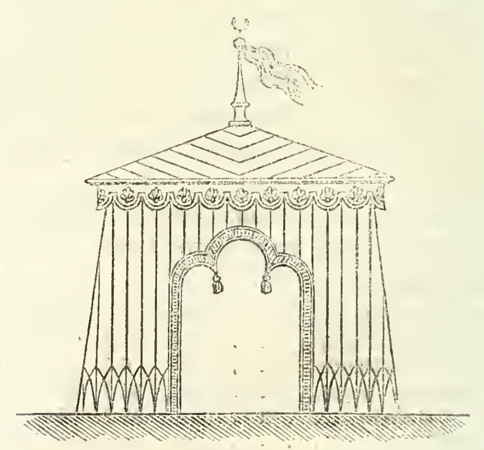


Fig. 123.

consister en un simple berceau (fig. 125), mais souvent il est soutenu par une charpente apparente et couvert en toile ou en zinc, ce qui le distingue du berceau ordinaire. Le vide-bouteilles ne doit jamais se placer dans un endroit trop en vue. On doit, au contraire, l'employer comme surprise, au détour d'une allée bien ombragée, afin qu'on ne l'aperçoive qu'en y arrivant.

Il sera cependant convenable de le disposer de manière que, de l'intérieur, on puisse jouir de quelqu'une

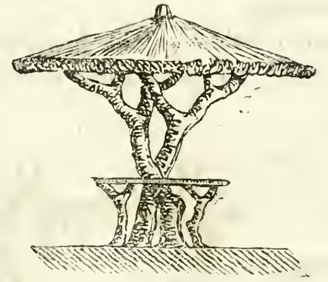


Fig. 124.

des vues ménagées dans la distribution du jardin. On fera en sorte aussi de ne pas le placer trop à proximité

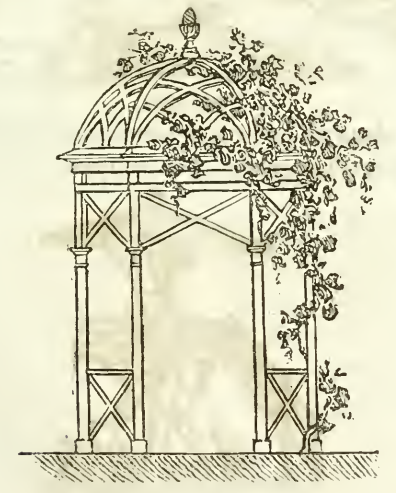


Fig. 125.

des allées les plus fréquentées, car ordinairement on y va pour y trouver la tranquillité. On peut le multiplier

dans une certaine proportion, si le jardin est assez vaste ; mais on doit alors en varier la forme, afin d'éviter la monotonie.

Si l'on avait à établir un vide-bouteilles adossé à un talus, à un rocher ou même à une muraille tapissée de

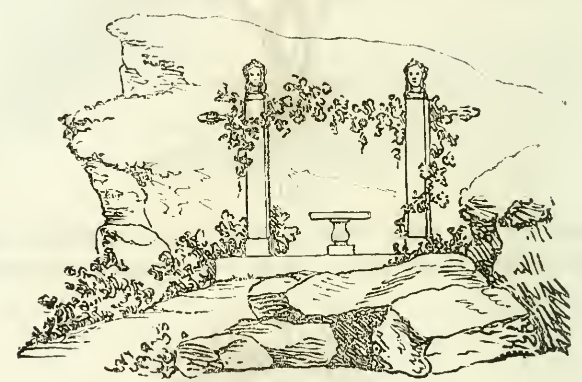


Fig 126.

verdure, dans un endroit découvert et convenablement exposé, nous engagerions à le composer de deux termes

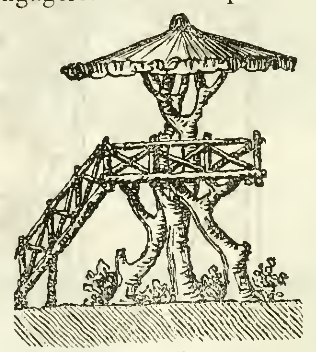


Fig. 127.

supportant un plafond de vigne (fig. 126). Sur un en-

droit un peu élevé, cette petite composition est toujours d'un effet très-agréable.

Si l'on ne regarde pas à quelque dépense, un berceau de ce genre, supporté par 2 ou 4 cariatides, sera de la plus grande élégance. Ces cariatides, de 1m50 à 1m80, peuvent être en terre cuite et coûter chacune de 100 à 150 francs. De plus hauts piédestaux pourraient permettre d'en diminuer les proportions et par conséquent la valeur.

Si l'on ne tenait pas à une grande solidité, on pourrait même se contenter de cariatides en plâtre, dont le prix ne dépasserait pas de 15 à 18 fr. la pièce, pourvu que l'on se servît de modèles se trouvant dans le commerce. Les sculptures et statues en plâtre, malgré leur fragilité, peuvent cependant durer fort longtemps, si on a l'attention de leur faire donner chaque année deux bonnes couches de couleur à l'huile et, mieux encore, si pour la saison des neiges on les couvre de paille, ce qui n'est ni bien long ni bien difficile. La couleur que l'on emploiera sera toujours le blanc de céruse de bonne qualité, auquel on ajoutera une pointe presque imperceptible d'ocre jaune. Sans cette précaution, au bout de quelque temps, le blanc devient trop mat et prend, aux injures de l'air, un ton grisâtre qui est d'un fort mauvais effet.

Enfin, dans un site àgreste, et quand on pourra jouir d'une vue assez étendue, nous recommanderons encore la petite construction aussi simple qu'originale représentée par la fig. 127.

Rucher.

Nous nous garderons bien de conseiller le rucher et par conséquent les abeilles. Nous croyons qu'il est prudent de ne les point admettre dans un jardin particulièrement destiné à la promenade. On sait trop tout le danger du voisinage de ces petits animaux irascibles, turbulents et vindicatifs, pour exposer à leurs dangereuses piqûres les personnes imprudentes. Nous ne pensons pas, du reste, qu'à moins de les élever en grand et par spéculation, on doive, dans l'espoir de quelques kilogrammes de miel, s'imposer un aussi mauvais voisinage et s'astreindre à des soins minutieux.

Si, cependant, on voulait absolument un rucher, il faudrait ne le placer que dans un endroit très-écarté, à peu près ou même complètement inaccessible aux promeneurs et surtout aux enfants.

Le rucher exige un endroit sec et l'exposition du Midi ou mieux encore du Levant. On peut le placer convenablement contre un mur ou contre un rocher. Cette dernière situation sera surtout très-convenable si ce rocher présente, à la hauteur de quelques mètres, un rebord qui puisse former une petite terrasse accessible seulement au moyen d'une échelle ; dans cette situation, le rucher peut être d'un charmant effet en lui donnant l'aspect d'un châlet en miniature (fig. 128) ou d'un petit kiosque (fig 129).

Si l'on veut pouvoir circuler derrière les ruches, ainsi que le conseillent quelques apiculteurs, il faut donner au rucher 1m50 de profondeur. Pour la longueur on doit compter 0m50 pour chaque ruche ordinaire de 35 à 45 centimètres de diamètre.

Quant au choix des ruches, en balançant impartialement les avantages et les inconvénients signalés

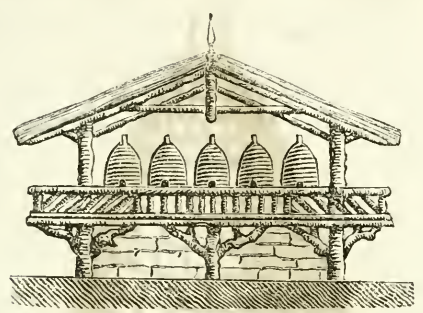


Fig. 128.

dans les unes et dans les autres, nous arrivons à conclure que les ruches vulgaires en paille ou en osier

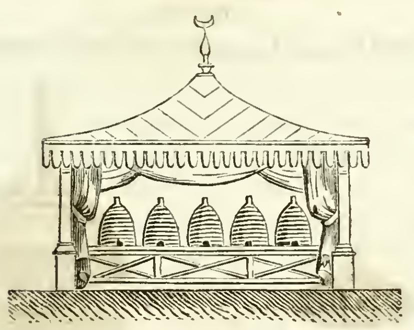


Fig. 129.

(fig. 130), seules usitées dans le centre et le nord de la France, ainsi que dans une grande partie de la Belgique, sont encore les meilleures.

Parmi les ruches perfectionnées qui ne s'écartent pas trop de cette simplicité, qui est la principale qualité de tout ce qui a rapport à l'économie rurale, nous

citerons les ruches à calottes, qui donnent, dit-on, une grande facilité pour la récolte du miel ; celle de

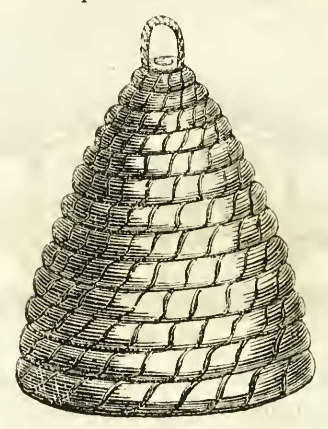


Fig. 130.

M. Lombard (fig. 131), séparée en deux compartiments,

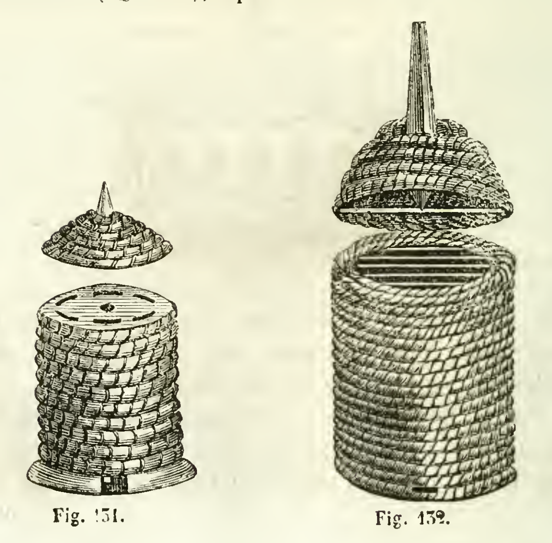


Fig. 131. Fig. 132.

dans le sens de la hauteur, par une planchette très-mince percée de plusieurs ouvertures destinées au passage des abeilles, et celle de M. Radouan (fig. 132), presque semblable à la précédente, mais dans laquelle la planchette est remplacée par un léger treillage.

Il est utile de savoir que, dans beaucoup d'endroits, il existe de très-sages arrêtés fixant la distance qui doit exister entre les ruches et les habitations, ainsi que le nombre de ruches que chaque propriétaire peut posséder. Dans tous les cas, aux termes de l'art. 1385 du Code, les possesseurs d'abeilles sont responsables des préjudices et accidents qui peuvent résulter du fait de leurs animaux, qu'ils soient gardés, égarés ou échappés.

Glacières.

Quoique, par elle- même, la *glacière* ne soit pas une construction d'agrément, son incontestable utilité doit lui faire trouver place dans toute composition un peu importante, d'autant plus que, chez nous, la glace conservée est extrêmement rare l'été, et que, sous ce rapport, nous sommes beaucoup moins avancés que les moindres habitants de la Russie méridionale et de l'Amérique; car il n'est pas de Cosaque, qui, pendant les froids de 10 à 30 degrés centigrades, ne mette en réserve une bonne provision de glace et ne se procure ainsi le plaisir de boire frais lorsque l'été lui fait subir 30 ou 40 degrés de chaleur.

Il suffit, pour établir une glacière, de faire une excavation d'environ deux mètres de profondeur sur autant de diamètre. Cette excavation peut être maçonnée ou simplement garnie de planches; les conditions

essentielles à observer sont : de ménager à l'entrée une espèce de vestibule A (fig. 133) fermé hermétique-

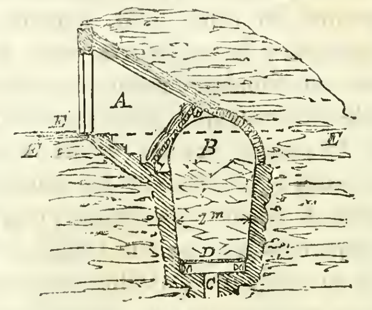


Fig. 133.

ment par une porte exposée au nord, épaisse et bien close, que l'on aura soin, quand on entrera dans la glacière, de refermer immédiatement sur soi, afin de ne laisser pénétrer que le moins possible d'air chaud. Alors on débouchera la glacière proprement dite B, qui est fermée par une seconde porte ou tampon garni d'une forte épaisseur de paille, que l'on aura soin, en sortant, de replacer avec soin avant d'ouvrir la porte extérieure, que l'on refermera aussi vite que possible.

A la partie inférieure de la glacière sera une espèce de puisard ou d'égout C, destiné à donner un écoulement facile aux eaux que produit toujours la fonte partielle de la glace. Celle-ci sera isolée du fond par un fort plancher D, afin qu'elle soit autant que possible garantie de tout contact avec l'humidité de cette partie.

La ligne ponctuée E indique le niveau du sol extérieur.

Quant à la meilleure manière de faire son approvi-

sionnement, on doit toujours recueillir la glace par une température au-dessous de zéro, car celle que l'on se procure lorsqu'il dégèle se fond à la surface et donne de l'eau, ce qui présente le double inconvénient d'augmenter la perte et de souder les glaçons ensemble.

Avec un peu de goût, la glacière peut facilement devenir un objet d'ornement. Si l'on possède une colline boisée d'un aspect sauvage, on peut lui donner l'apparence d'une entrée de catacombes égyptiennes (fig. 134). Si l'on peut se procurer des blocs de pierre

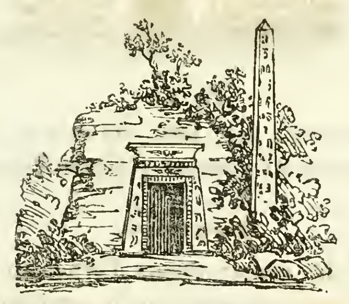


Fig. 134.

de dimensions suffisantes, on pourra représenter un dolmen druidique, qui sera d'un très-bon effet s'il est con-

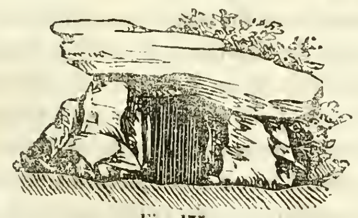


Fig. 135.

struit dans des proportions suffisantes (fig. 135). Sur

un terrain plat, il faudra chercher à donner une raison d'être à la butte qui doit la recouvrir. On pourra en faire assez avantageusement le terrassement d'une tour

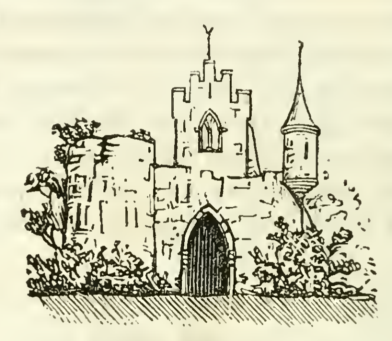


Fig 136.

gothique ou romane (fig. 136). On évitera ainsi l'effet toujours mesquin et souvent ridicule d'une montagne factice.

Fruitier.

En parlant des constructions d'ornement, telles que les tours, etc., nous avons dit qu'il serait toujours utile d'y ménager une cave ; peut-être, dans certains cas, serait-il convenable aussi d'y établir un fruitier, d'autant plus qu'il n'exige pas une cave très-profonde et que le soubassement de toute construction peut s'approprier à cette destination. Il suffira toujours, pour un bon fruitier, d'avoir un local sec et suffisamment enfoncé dans le sol, pour conserver une température à peu près constante de 8 à 12 degrés centigrades, résultat que l'on obtient assez facilement au moyen de soupiraux bien distribués et de volets pouvant les fermer bien hermétiquement. Les croisées, s'il y en a, devront

aussi avoir des volets ou d'épais rideaux afin de maintenir toujours une demi-obscurité.

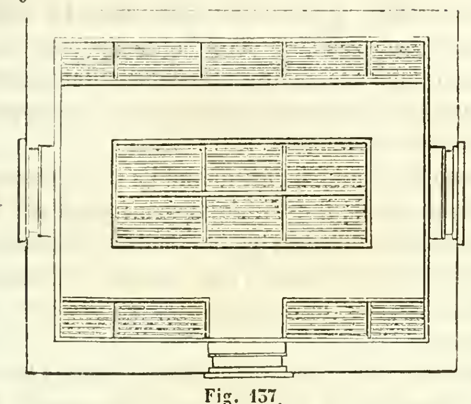


Fig. 137.

Le local destiné à servir de fruitier doit être garni de tablettes disposées de manière à ce qu'il soit possible d'y ranger les fruits, sans qu'ils se touchent. Les

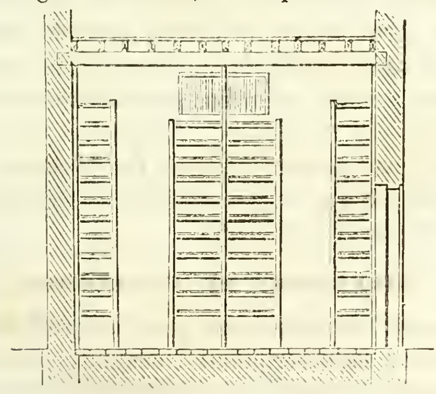


Fig. 138.

figures 137 et 138 sont le plan et l'élévation d'un fruitier garni de tablettes à claires-voies.

Dans les fruitiers le mieux établis, les tablettes sont à tiroir, ce qui permet d'examiner les fruits avec beaucoup de facilité. Tout fruitier établi dans les conditions énoncées ci-dessus sera d'un bon usage, si l'on prend les précautions nécessaires dans la cueillette des fruits, ainsi que dans leur arrangement, et si l'on y apporte une surveillance convenable.

Comme les fruits suent, quand ils sont emmagasinés de quelque temps, il est utile de se ménager des moyens de ventilation suffisants pour expulser l'humidité, qui sans cela pourrait nuire à leur conservation; mais, excepté dans ce cas, le fruitier doit être toujours parfaitement clos.

Quand on aura quelques fruits de choix à la conservation desquels on tiendra particulièrement, il sera bon de les enfermer dans des sacs de papier soigneusement collés, afin de les préserver du contact de l'air et en même temps de la poussière. Cette précaution est utile surtout pour le raisin, qui doit, dans tous les cas, être suspendu la queue en bas, parce que dans cette position les grains ont moins de contact entre eux.

On ne devra jamais placer un fruitier dans le voisinage d'une laiterie, car ce voisinage est également nuisible au laitage et aux fruits.

Berceaux et Tonnelles.

Le *berceau* est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner la description. Nous nous bornerons à recommander, comme l'un des plus pittoresques, celui que l'on forme avec le frêne pleureur, dont les branches sont maintenues en forme de parasol ou

même de tente, par le moyen d'une armature en bois ou en fer.

Lorsque le frêne pleureur est d'une bonne venue, il peut, en quelques années, couvrir parfaitement un espace de 5 à 6 mètres de diamètre.

Les *tonnelles*, fort en vogue autrefois, mais aujourd'hui presque abandonnées, sont des berceaux prolongés souvent de toute la largeur d'un moyen jardin et servant de promenade en même temps que de lieu de repos. La tonnelle peut être cependant employée avec avantage pour dissimuler la vue toujours désagréable d'un mur de clôture ; on peu la garnir de vignes, qui se prêtent très-bien à cette destination. Nous avons donné, à l'article Treillages, des modèles convenables pour la façade de la tonnelle, et nous pensons que, malgré la mode, on peut en tirer un excellent parti.

Ajoutons encore que la tonnelle peut abriter des jeux de boules et autres, qu'il sera très-agréable de trouver là pendant les ardeurs de l'été.

Tous les végétaux que nous indiquons plus loin sous le titre d'*arbrisseaux grimpants*, etc., peuvent à la rigueur s'employer indistinctement pour garnir les berceaux et tonnelles; mais, pour avoir un ombrage épais et bien fourni, nous conseillerons tout particulièrement les vignes et le chèvrefeuille. Les clématites, comme on le sait, sont toutes vénéneuses, et l'on prétend même que l'odeur de leurs fleurs n'est pas sans danger.

Colonnes et Obélisques.

Sur la lisière d'un bois ou d'une forêt, ou bien encore sur le sommet d'une colline boisée, on peut avan-

tageusement placer un *obélisque*, une *colonne isolée* ou un *poteau indicateur* (fig. 139); mais il faut surtout éviter de leur donner le caractère d'un monument funéraire. On peut leur donner l'apparence de quelque ancienne limite féodale, d'un rendez-vous de chasse, ou bien enfin d'une borne milliaire.

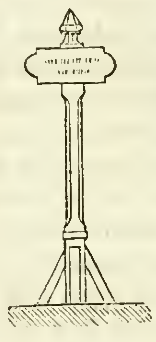


Fig. 139.

Certaines colonnes ou piliers de style gothique-roman sont pour cette destination d'un effet remarquablement pittoresque; aussi en donnons-nous plusieurs exemples (fig. 140, 141 et 142). Quant aux obélisques, tout le monde les connaît, mais peu de personnes savent quelles proportions on doit leur donner. La meilleure qu'on puisse adopter, c'est de donner en hauteur à l'obélisque neuf fois la dimension de la base, et de diminuer progressivement la largeur, de manière qu'à sa partie supérieure, elle n'ait qu'un peu plus de la moitié de la largeur de la base (fig. 143).

Nous répéterons ici, au sujet des obélisques, ce que nous avons déjà dit au sujet des pavillons chinois : si l'on veut décorer un obélisque d'hiéroglyphes, il faudra

chercher, dans un ouvrage à estampes, quelque inscription que l'on copiera exactement.

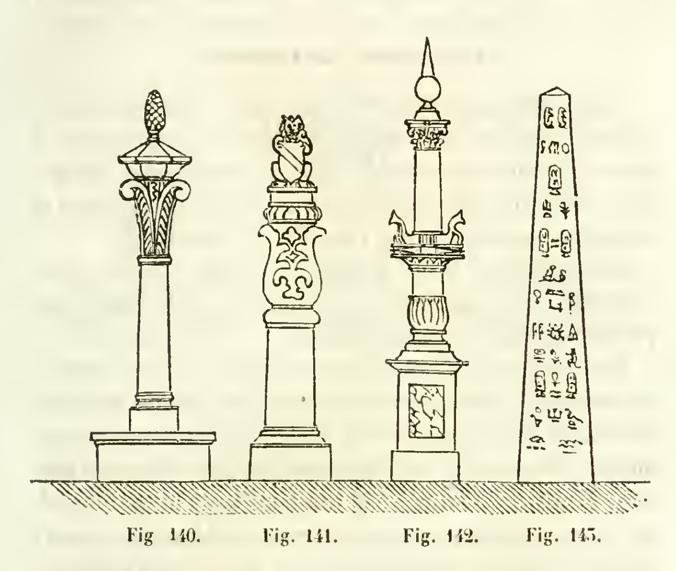


Fig 140. Fig. 141. Fig. 142. Fig. 143.

On pourrait encore, quoique ce ne soit peut-être pas parfaitement classique, y reproduire une inscription française en hiéroglyphes égyptiens, ce qui n'est pas très-difficile, car on en peut facilement trouver des alphabets; il s'en trouve même un très-complet dans le *Magasin pittoresque*, année 1847, page 314; on observera alors que les hiéroglyphes se lisent de gauche à droite et que les noms propres s'inscrivent toujours dans un cartouche qui peut aussi se placer perpendiculairement; quelques lettres manquent à l'alphabet égyptien, mais il est facile d'y suppléer en

remplaçant le V par le B; le C par le K ou le S; le G par le K ou le SCH, etc.

Cadrans solaires.

Tout jardin symétrique ou paysager, grand ou petit, devrait posséder un cadran solaire, non-seulement à cause de son incontestable utilité, surtout à la campagne, où l'on ne sait souvent comment régler montres et pendules, mais encore à titre d'embellissement.

Construit avec goût, le cadran solaire est d'un très-bon effet; on le place convenablement sur le bord d'une pelouse en vue de l'habitation.

La construction d'un cadran solaire est un véritable amusement; c'est pourquoi nous conseillons aux propriétaires de se réserver le plaisir de l'exécuter eux-mêmes, d'après les explications que nous donnons plus loin. D'ailleurs, on n'a pas toujours sous la main quelqu'un capable de le construire convenablement, et ceux que l'on trouve tout faits chez les opticiens n'ayant, la plupart du temps, pas été tracés pour la latitude de la localité à laquelle on les destine, ne peuvent donner aucune indication exacte.

Comme l'étendue et la nature de ce sujet auraient interrompu le cours des idées qui nous occupent en ce moment, nous avons préféré en faire l'objet d'un chapitre spécial qui termine notre ouvrage. Ce chapitre contient tous les renseignements désirables pour l'exécution des cadrans solaires et pour le tracé des méridiennes. Nous nous bornons, quant à présent, à les mentionner à titre d'ornements.

Le piédestal du cadran devant se trouver en rapport

avec le site et les objets qui l'avoisinent, nous donnons plusieurs dessins parmi lesquels on pourra choisir.

Celui que représente la fig. 144 peut se composer

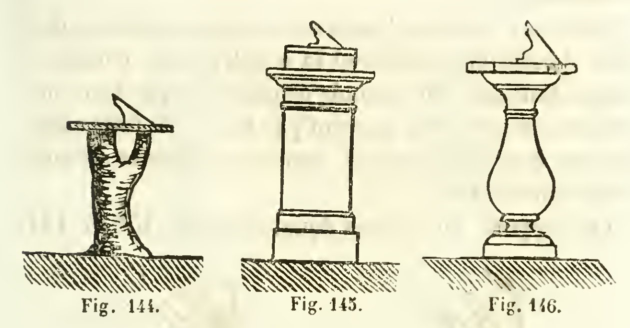


Fig. 144. Fig. 145. Fig. 146.

tout simplement d'une branche de bois dur, mais il serait préférable, tant pour la durée que pour la stabilité du cadran, de le faire en fonte, d'après une branche

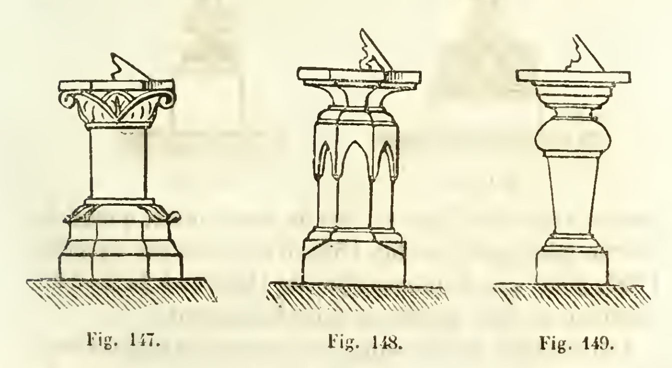


Fig. 147. Fig. 148. Fig. 149.

naturelle bien choisie. Ce cadran, tout rustique, sera tracé sur une simple ardoise. La fig. 145 est un piédestal et la fig. 146 un balustre de style grec.

La fig. 147 représente une colonne romane et se pla-

cera convenablement dans un site agreste, même un peu sauvage ; la fig. 148 est de forme gothique ; enfin, la fig. 149 est de fantaisie ou, si l'on veut, de style renaissance.

Quant aux cadrans équatoriaux et géographiques, dont nous donnerons également la construction, comme ils comportent une plus grande élégance et que leurs piédestaux ou supports, n'ayant pas besoin de faire table, peuvent être plus dégagés, nous conseillerons l'emploi de la fonte de fer.

Le support du cadran équatorial (fig. 150 et 151)

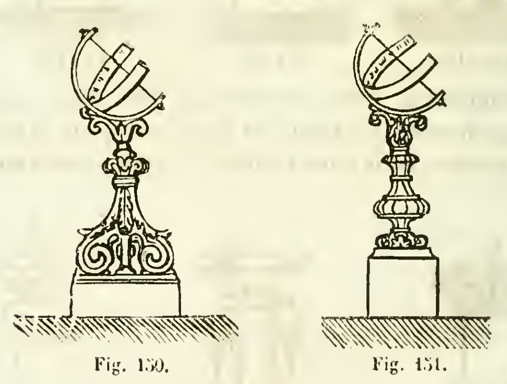


Fig. 150. Fig. 151.

pourra varier de 1m00 à 1m50 de haut ; mais, quant au cadran géographique (fig. 152), il ne devra pas excéder 1m00, pour que l'observation de l'heure, à l'aide d'un méridien mobile, puisse se faire facilement.

Les modèles de ces supports peuvent se trouver tout faits pour d'autres destinations et servir sans grands changements ; ils sont, en général, peu dispendieux ; on peut en trouver parmi les bases de candélabres et même parmi les balustres d'escaliers.

Si un modèle, convenable du reste, se trouvait trop bas, il sera toujours facile de l'exhausser par un socle suffisamment élevé, comme celui représenté par la fig. 151.

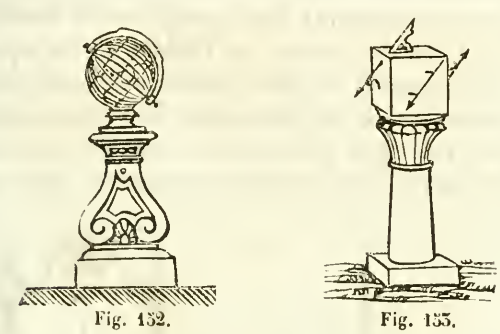


Fig. 152. Fig. 153.

La fig. 153 représente la très-singulière combinaison d'un cadran solaire quintuple dont nous donnerons également la construction plus loin.

Nous terminerons en faisant voir par la fig. 154 que

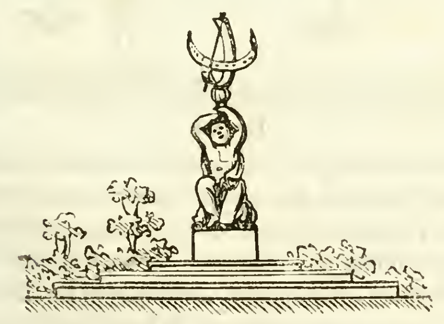


Fig. 154.

l'on peut donner à un cadran solaire un aspect monumental et très-convenable pour un magnifique milieu de parterre.

Jeux.

De tout ce qui peut concourir à l'embellissement d'un jardin, il ne nous reste plus guère à parler que des jeux, dont plusieurs peuvent être véritablement considérés comme ornements. Par exemple, sur le bord d'une pelouse, à peu de distance de l'habitation ou à proximité d'un bosquet, on peut placer une escarpolette, une balançoire ou le jeu nommé bec-bois ou oiseau égyptien. Les deux premiers sont assez connus, pour qu'il soit inutile d'en donner l'explication. Nous nous

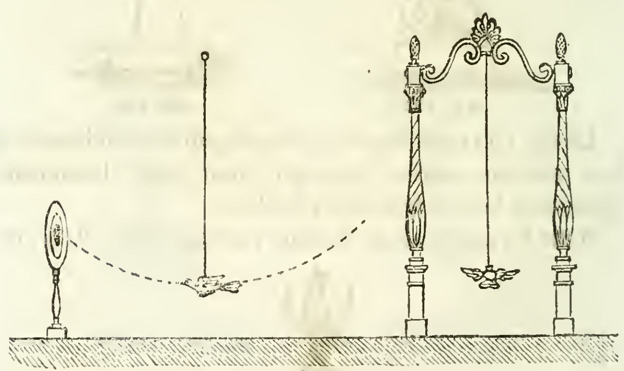


Fig. 155.

bornerons à engager à ne jamais suspendre de balançoire aux branches des arbres, car cela leur fait le plus grand tort. Quant au jeu de bec-bois, qui est assez amusant, comme jeu d'adresse, nous allons le décrire en peu de mots. Il consiste, ainsi que la fig. 155 le fait voir, en deux montants réunis du haut par une traverse à laquelle est suspendu par une corde, ou mieux par une légère chaîne à longues mailles, un oiseau de fonte ou de bois dur aux ailes étendues et armé d'un bec en

fer. Il devra, dans tous les cas, peser au moins 3 kilog., et la longueur de la chaîne sera telle, que l'oiseau étant amené, du côté de la queue, à 4 mètres environ de la perpendiculaire, se trouve à la hauteur d'un mètre trente ou un mètre quarante centimètres au-dessus du sol.

Du côté opposé, à une distance de trois mètres soixante-quinze centimètres de la perpendiculaire et à la hauteur convenable, sera placé un but (fig. 156) que l'oiseau devra frapper de son bec lorsque, l'ayant amené à la position dont nous avons parlé ci-dessus, on l'abandonnera à lui-même. Le point de départ est

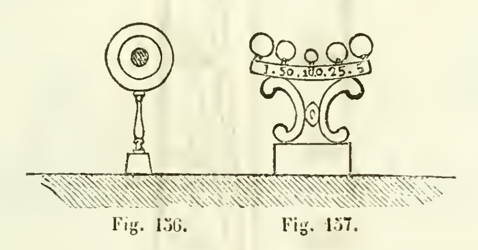


Fig. 156. Fig. 157.

une espèce de support ou créneau affectant ordinairement la forme d'une lyre. Le but peut varier à l'infini ; le plus simple est une planche de bois tendre sur laquelle on fixe une carte semblable à celles dont on se sert pour le tir au pistolet. On peut y substituer un objet à enlever, une cible en fonte de fer avec mouche à détente faisant partir un coup de pistolet, etc., etc. Mais la disposition la plus convenable, quand on veut faire une partie suivie, est de placer sur un support (fig. 157) une série d'anneaux montés comme ceux dont on se sert pour les jeux de bague, et de faire compter chacun de ces anneaux, suivant la place qu'il occupe,

pour un nombre de points quelconque. Ce jeu peut alors donner lieu à des parties animées et devenir fort amusant.

Des jeux de boule et de quilles peuvent encore se placer dans quelque endroit reculé et peu apparent, attendu qu'ils ne peuvent guère passer pour ornements.

Nous donnerons aussi la description d'un tir au pistolet qui, par son ingénieuse disposition, peut s'établir

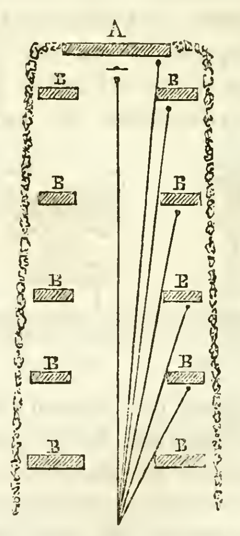


Fig. 158.

sans aucun risque dans tel endroit du jardin que l'on voudra, mais toujours assez éloigné de l'habitation pour que les détonations ne puissent pas incommoder les personnes qui ne participent pas au jeu.

La simple inspection des fig. 158 et 159 suffira pour faire disparaître la moindre appréhension de danger.

Ce tir consiste en une suite de portiques BB en maçonnerie et d'un fond A qu'il faudra placer exactement comme l'indique le plan ; on entourera le tout d'une haie ou d'un treillage, afin qu'un enfant ou une personne distraite ne vienne pas à le traverser. Comme on peut le voir par les lignes de tir qui sont indiquées, il est absolument impossible qu'aucune balle puisse s'égarer.

Songeons maintenant aux jeunes gens. On leur fera toujours grand plaisir en réservant un coin du jardin pour l'établissement d'un gymnase, sinon complet, du moins suffisant pour permettre de se livrer aux principaux exercices de la gymnastique. Il faut d'ailleurs peu

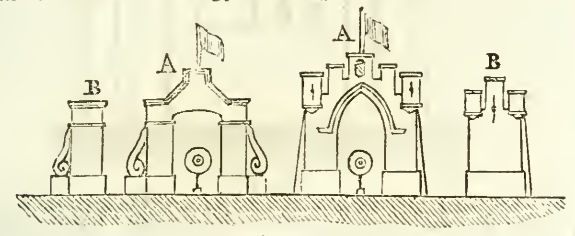


Fig. 159.

d'espace pour placer un portique, un mât de voltige, un cheval de bois et des barres parallèles. On peut se passer du reste. Le portique seul suffit déjà.

Ces appareils sont peu dispendieux. Un peu de goût et de peinture en font des objets d'ornement.

Le *portique* fig. 160 se compose de deux montants très-solidement fixés dans le sol et réunis par une forte traverse qui couronne leur partie supérieure à une hauteur de 4 à 5 mètres, et à laquelle sont solidement attachés par des pitons à écrous (fig. 161) une barre verticale A, une corde à nœuds B, des anneaux C, un trapèze D et une corde lisse E. On le rendra plus com-

plet en y reliant, par une bride en fer, le mât vertical F.

Le *mât de voltige* n'est autre chose qu'une forte

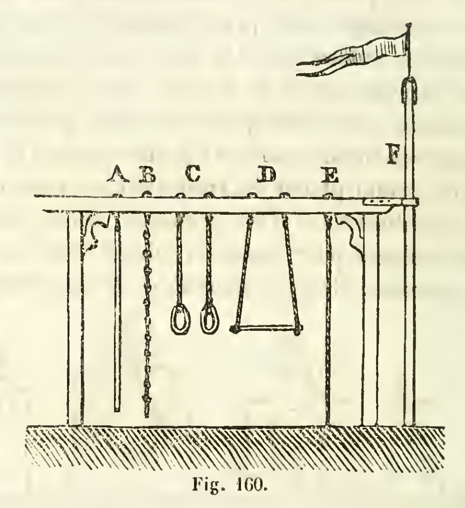
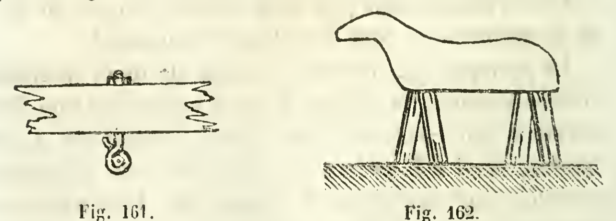


Fig. 160.

perche de quelques mètres de longueur, bien arrondie et soutenue horizontalement par des supports construits de manière à pouvoir le fixer dans différentes positions.

Le *cheval de bois* (fig. 162) est un bloc de bois rappelant grossièrement les formes supérieures d'un


Fig. 161. Fig. 162.

cheval et fixé sur quatre pieux à peu près à la hau-

teur d'un âne ou d'un cheval de petite taille; il sert également aux exercices de voltige.

Des barres parallèles (fig. 163) sont deux espèces de barrières de 2^m50 à 3^m00 de long placées parallèlement à 0^m60 ou 0^m80 d'intervalle l'une de l'autre.

Il faudra toujours, sous ces différents appareils, enlever assez de terre pour pouvoir étendre un lit de sable ou, mieux encore, de sciure de bois ou de tan de 0^m30 d'épaisseur, afin de rendre les chutes sans danger.

La charpente seule est à construire; tous les appareils, cordes, anneaux, etc., s'achètent tout faits.

Enfin, dans de très-petits jardins, on peut encore procurer aux enfants les délices du gymnase avec un appareil nommé *barre-fixe* beaucoup plus simple (fig. 164)

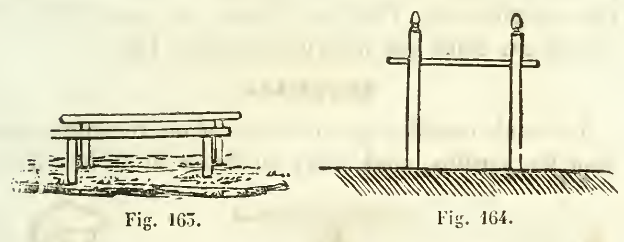


Fig. 163. Fig. 164.

qui peut servir à la fois de trapèze et aux exercices de fermeté. Il se compose tout simplement de deux montants percés de trous à différentes hauteurs depuis 1^m50 jusqu'à 2^m00 ou 2^m50, dans lesquels on passe une forte barre en frêne ou en érable bien ronde et bien polie. Cet appareil ne tient aucune place; mais les chutes pouvant être plus fréquentes, parce que les mains n'ont pas l'aide des cordes comme dans le trapèze, nous conseillerons de le modifier en le faisant assez élevé pour y suspendre un trapèze ordinaire, en un mot, d'en

faire un petit portique qui pourra en même temps servir à suspendre une balançoire. La fig. 165 est un

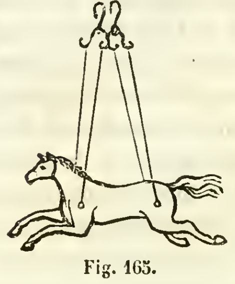


Fig. 165.



Fig. 166.

nouveau siége pour cet usage; nous pensons qu'il sera goûté d'autant plus que, laissant les jambes libres, on peut se balancer soi-même; ce siége peut être construit plus simplement. Pour les dames, on remplacera le cheval par celui que nous donnons fig. 166.

Meubles.

Les seuls meubles que nous puissions recommander pour les jardins, sont ceux en fonte ou en fer. Il en



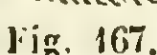


Fig. 167.

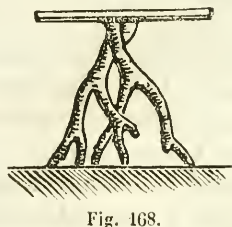


Fig. 168.

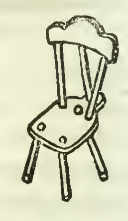


Fig. 169.

existe une foule de modèles en général de bon goût et d'un prix modéré; par leur durée, ils coûtent meilleur marché que ceux en bois. Quant à la couleur qu'il convient de leur donner, nous engageons à se borner au

blanc et au vert glauque clair. Mais si ces meubles imitent le bois brut recouvert de son écorce, ou le jonc, ils devront être peints au naturel (fig. 170 à 173). Il ne

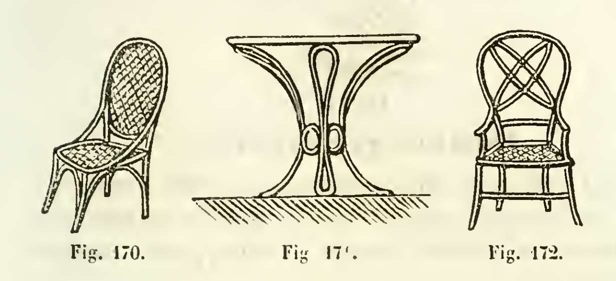


Fig. 170. Fig. 171. Fig. 172.

faut pas oublier que ces derniers seuls peuvent se placer avec convenance dans le bois ou dans les endroits rustiques, conjointement avec le banc de pierre, composé, comme on peut le voir, de quelques débris de construction gothique (fig. 174).

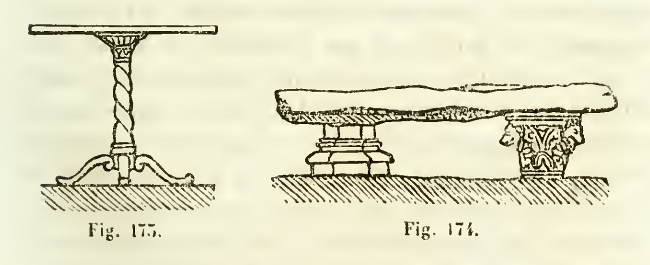


Fig. 173. Fig. 174.

Dans un jardin d'une grande étendue, il sera bon de poser, de place en place, quelques bancs et assez de chaises pour que les promeneurs puissent se reposer ; mais il ne faudra pas trop les multiplier, car alors on risquerait de donner au jardin l'apparence d'une guin-

guette. Le banc de pierre (fig. 175) fera très-bien dans une avenue d'une certaine étendue.

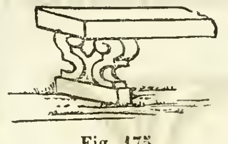


Fig. 175.

Jardins symétriques.

C'est sous cette dénomination que nous réunirons tous les jardins désignés dans les grands traités sous les noms de jardins français, jardins parés, parterres, etc., etc.

Quoique ce genre ne soit pas à beaucoup près aussi agréable pour la promenade ni pour le coup d'œil que le jardin paysager, il peut cependant se trouver des cas où l'on doit lui donner la préférence, comme si, par exemple, au-devant d'un hôtel ou d'une maison importante et d'une architecture sévère, on avait à composer un jardin de peu d'étendue et borné par des murs ou autres constructions disgracieuses ; tout autre style serait mesquin. Ainsi donc, après avoir caché par d'épaisses charmilles ou quelques rideaux de tilleuls, marronniers, etc., tout ce qui peut choquer la vue, le terrain régularisé par ses plantations sera distribué avec assez d'avantage en jardin symétrique. Ici le goût est inutile : la règle et le compas font tout. Il suffira d'un peu d'attention pour en tirer le meilleur parti possible.

La principale et peut-être la seule condition à remplir consiste à produire un effet aussi majestueux que riche. Pour y arriver, on devra donner aux allées toute

la largeur possible et ne pas les multiplier inutilement. Chaque allée faisant point de vue sera terminée par une statue ou un vase. Quelques parterres entourés de balustrades seront encore d'un assez bel effet, surtout si, à leur centre, se trouve une fontaine ou un jet d'eau.

Peut-être sera-t-on curieux de connaître les règles suivies, au commencement du siècle dernier, pour le tracé des jardins symétriques. Nous empruntons à l'architecte Daviler les quelques pages suivantes dans lesquelles l'ancien art nous semble parfaitement résumé :

« Le parterre, qui est la première pièce qui se présente en entrant, doit être de la largeur du bâtiment. les allées des côtés prises en dehors, et la longueur de telle proportion que du bout on puisse distinguer toutes les parties de l'édifice. Il faut que les ornements de broderie soient sans confusion, et pour les remarquer plus distinctement, le fond doit être labouré et de terre noire et le dedans des feuilles (des ornements) formant la broderie, sablé, ce qui se doit faire ainsi aux parterres dont les plates-bandes sont coupées et qui ont un petit chemin qui les détache de la bordure ; et, au contraire, à ceux dont les plates-bandes ne sont point coupées ou qui n'ont point de chemin qui les sépare, il faut que le dedans des feuilles et des fleurons de la broderie soit noir et le champ du parterre sablé, comme les grandes allées. Le buis doit être petit et bien garni ; il est de peu d'entretien et de longue durée. Le parterre est entouré de plates-bandes, de quatre pieds de largeur pour les petits et de cinq à six pieds pour les grands : on les garnit de fleurs

et d'arbrisseaux verts, comme Épicéas, Ifs, Houx, Buissons ardents, etc., et les encoignures sont de diverses figures avec enroulements qui forment des spirales à chaque tournant. Cette variété presque infinie de parterres, se réduit à quatre sortes. On ne saurait donner de règle certaine pour en marquer les proportions comme en architecture : tout ce qu'on en peut dire, est que cet art vient de la géométrie, les parterres étant composés partie de lignes droites et de lignes courbes, d'enroulements mêlés avec des grotesques, moresques, arabesques, frises, targes, guillochis, et autres ornements qui peuvent tomber dans la pensée, et qui peuvent être dessinés et distingués sur la terre, et leur beauté consiste à n'être jamais répétés.

« Le premier parterre est celui qui est fait de broderies, entouré d'une plate-bande découpée et d'un chemin sablé, qui sépare le champ de la broderie d'avec la plate-bande ; ce parterre doit toujours être mis dessous les fenêtres de la maison comme le plus beau et le plus noble.

« Le second est composé d'un massif de buis, au milieu duquel tourne en ligne parallèle un cordon de gazon du tiers de sa largeur, et les grandes places qui restent des différentes figures, ce massif placé, sont remplis de broderie.

« Le troisième parterre est de pièces coupées en compartiments pour mettre des fleurs, et composé d'enroulements, de lignes droites et courbes, et dans lequel on se peut promener par les sentiers faits à ce sujet en lignes parallèles aux pièces. Ce parterre est entouré comme les autres d'une plate-bande coupée en divers endroits, garnie d'arbrisseaux et de fleurs. Tous les

chemins en doivent être sablés, et les pièces du compartiment remplies de bonne terre mêlée de terreau ou de terre noire pour les détacher du fond.

« Le quatrième est un parterre en compartimens de gazon composé comme celui ci-dessus, à l'exception que les pièces en doivent être beaucoup plus grandes et plus larges, afin d'avoir autour de chaque pièce une petite plate-bande de deux pieds seulement, remplie de terre noire pour mettre des fleurs, et il faut séparer le trait de buis du gazon que l'on coupe parallèlement au contour de chaque pièce ; ce parterre a sa plate-bande comme les autres, et les sentiers plus larges que ceux du parterre de fleurs, à cause que les compartimens sont plus étendus ; aussi ne se peut-il faire que dans un grand espace, et c'est ce qu'on appelle parterre à l'anglaise.

« On peut, quand la saison est douce, changer la décoration des jardins, en y mettant des caisses d'orangers, de grenadiers, de jasmins et de lauriers-roses, etc. (dont on fait des allées), et en garnissant les parterres et les planches de vases de diverses fleurs avec des caisses aux encoignures des carreaux ; et lorsque les fleurs commencent à se faner, s'il y en a une pépinière de réserve en pots, on les peut changer, en enterrant les pots, comme on le pratique aux jardins de Trianon, et cette variété est la plus magnifique qui se puisse imaginer.

« Les allées, tant celles qui séparent les parterres que celles qui distinguent les bosquets, sont ou parallèles à la ligne qui passe par le milieu du bâtiment, ou de traverse, retournées d'équerre, ou biaises sur cette ligne, ou diagonales. Les allées entre les par-

terres ou à l'entour ne doivent pas avoir moins de douze à quinze pieds, et peuvent être beaucoup plus grandes et proportionnées tant aux parterres qu'aux autres pièces qui les accompagnent et qui forment l'étendue de ce qui se présente à découvert en descendant au jardin. Les allées sont ordinairement de niveau, et quelquefois avec de la pente qui ne doit jamais être trop roide, parce que quand elle excède trois pouces par toise, les ravines les gâtent; à quoi on peut remédier par du gazon qu'on met au milieu des plus grandes et au pied de leurs palissades, comme à l'allée royale de Versailles. Il faut que les allées soient sablées et un peu élevées au milieu de leur largeur, afin que l'eau puisse s'écouler des deux côtés. La meilleure précaution dont on puisse se servir pour conserver les allées, c'est de faire une aire de recoupe de pierres de dix-huit pouces, bien battue et réduite à un pied d'épaisseur ou environ, sur laquelle il ne faut que peu de sable pour les entretenir dans une grande propreté.

« Les cours, avenues et allées principales, tant de front que de traverse, sont souvent accompagnées de contre-allées de la moitié de leur largeur, à moins que l'étendue de la largeur de la façade du bâtiment ne fasse sortir de cette règle, parce que la plus grande beauté des avenues d'ormes est que les branches des arbres des principales allées se touchent par leurs extrémités, et les contre-allées forment des berceaux ; à l'égard des allées de charmille, leurs contre-allées doivent être fort étroites, sans proportion avec les allées, afin d'y pouvoir trouver l'ombre et le frais. Les principales allées, comme celles qui sont opposées di-

rectement aux façades des palais, sont plantées de marronniers d'Inde et d'ifs entre-deux; parce que les ifs qui sont taillés en pyramides garnissent les tiges des marronniers qui sont nues. »......

« ...... On fait aussi, dans les bosquets, de certains parterres de gazon en compartimens de diverses figures enfoncés ou relevés en glacis, couverts de gazon et bordés d'arbres verts, qu'on nomme *boulingrins*, et, sous ce nom, on en comprend d'autres qui diffèrent plus ou moins de cette composition, dont les plus riches sont entourées de palissades de charmille, et percées d'arcades comme le boulingrin de Saint-Germain-en-Laye. Les quinconces représentent assez bien les promenoirs des anciens rapportés par Vitruve; ce sont des allées d'arbres, égales et parallèles, croisées par d'autres allées en échiquier pour remplir les espaces comme celui qui reste entre les bout des avenues d'une patte d'oie.

« Si les jardins de niveau ou avec une pente réglée ont leur beauté, à cause de l'uniformité de leur terrain, qui est plus facile pour la promenade et de moindre entretien, ceux aussi où il se rencontre des chutes et descentes, n'ont pas moins d'avantage par leurs variété, et leur vue en est d'autant plus riche qu'il semble que ce soient plusieurs jardins qui se communiquent par des glacis et des perrons ; mais il ne faut pas que ces chutes et descentes soient si précipitées...... Les glacis sont couverts de gazon pour entretenir les terres ; leur pente, pour n'être pas trop roide, doit être au-dessous de la diagonale du carré, parce que l'humidité tombe en bas et que le haut devient aride pendant l'été. Lorsque les terrasses sont élevées, il est néces-

saire d'y mettre un appui ou une balustrade de pierre ou de fer. Les plus beaux perrons sont carrés, et il faut qu'ils soient doux et peu nombreux de marches; ainsi leurs degrés peuvent avoir quinze à seize pouces de giron, sur six pouces de hauteur;.... les rampes ne doivent guère dépasser le nombre (toujours impair) de treize à quinze marches sur un palier de deux pas de largeur.

« Les berceaux, qui non-seulement ornent les jardins, mais qui y apportent encore beaucoup de commodité, sont ou naturels ou artificiels. Les naturels se font par les branches entrelacées des arbres, et les artificiels sont faits de fer avec des treillages d'échalas (lattes) de cœur de chêne bien plantés et dressés qui forment des pilastres, des montans et autres corps d'architecture. Il ne faut pas que les berceaux soient fort élevés, pour être plus tôt couverts de verdure et conserver la fraîcheur, et il suffit qu'ils aient de hauteur le tiers plus que leur largeur, et que le cintre en soit surbaissé comme ceux de Sceaux, qui sont d'un beau contour.

« On embellit encore les jardins par de petits bâtiments, appelés *grottes*, imités des antres qui sont dans les montagnes. L'ordre qui les décore au dehors doit être rustique, et le dedans enrichi d'ornemens maritimes, de pétrifications, de glaçons, de masques et de festons de coquillages, sans confusion, afin que l'architecture ne perde point sa forme, nonobstant la rocaille... »

Nous avons trouvé ces détails assez curieux pour les citer presque dans toute leur étendue; non-seulement ils nous donnent une idée exacte de ce qu'était

encore l'art des jardins au siècle dernier, mais ils nous donnent aussi des renseignements précieux pour le cas où l'on aurait à exécuter une de ces compositions froides et monotones, mais d'une richesse et d'une élégance incontestables.

Ces sortes de jardins peuvent encore être très-avantageusement entourés de berceaux et d'allées couvertes ou tonnelles en charmilles, ou bien en vignes, si l'on veut joindre l'utile à l'agréable.

Nous ferons remarquer qu'ici le choix des arbres doit être beaucoup plus restreint que pour le jardin paysager. Pour celui-ci, les arbres les plus pittoresques seront toujours ceux qui produiront le meilleur effet; souvent même le tronc rachitique d'un vieux chêne noueux et rabougri, s'il est habilement entouré d'une végétation jeune et vigoureuse, formera l'un des groupes les plus remarquables. Un saule vermoulu, couvert de mousse, fortement penché sur le bord d'une pièce d'eau, sera toujours d'un excellent effet. Tout au plus sera-t-il blâmé par le pépiniériste, qui voudrait faire place nette, dans l'espoir de nouvelles fournitures : ce dont, entre nous, le ciel vous préserve, car remplacer un arbre déjà fort par un jeune, c'est perdre vingt ans de jouissance. Dans les jardins symétriques, au contraire, on ne devra admettre que des arbres d'un port imposant, d'une venue irréprochable, et des arbustes scrupuleusement choisis parmi ceux à fleurs très-apparentes, sauf le buis, le fusain et le troëne, toujours employés avec avantage.

Les bordures, qui sont en quelque sorte la partie essentielle du jardin symétrique, se font presque exclusivement en buis. Les œillets mignardise (*dianthus maschatus*) et le gazon d'Espagne ou d'Olympe (*statice*

ameria) peuvent aussi servir à cet usage, mais ils ont l'inconvénient de s'étaler et par conséquent d'altérer la pureté des lignes. Le buis, au contraire, supporte parfaitement la taille, et forme, avec un peu de soin, des lignes d'une pureté irréprochable.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que depuis quelques années on faisait beaucoup de bordures en lierre; elles sont toujours fort jolies, surtout si on leur donne pour appui une de ces bordures de fonte, si répandues aujourd'hui. Malheureusement, comme ces bordures doivent être rentrées chaque hiver, on est obligé d'en détacher le lierre, ce qui est un assez long et pénible travail.

Nous ajouterons qu'il est d'usage de laisser devant l'habitation un espace assez vaste pour y pouvoir placer une ou deux rangées de caisses d'orangers, de grenadiers, de lauriers, etc.; on pourra avec avantage les entremêler de statues et de vases, qui, de toute rigueur, seront de style antique et exclusivement bronze ou blanc. Les gueux et les magots, très-laids partout, seraient ici parfaitement ridicules. Quant aux fontaines, celles qui conviennent le mieux sont les vasques. Peut-être n'ont-elles pas besoin d'être aussi abondamment alimentées que celles du jardin paysager, mais alors l'élégance et la richesse de la sculpture doivent suppléer à la quantité d'eau. Si toutefois on peut disposer d'une chute d'eau assez puissante, un vigoureux jet d'eau, partant d'un bassin à fleur de sol, sera toujours d'un excellent effet; mais, pour être en harmonie avec la position du lieu, il doit s'élever au moins à quatre ou cinq mètres.

Si le terrain n'est pas entièrement plat, les pentes

devront être symétriques comme tout le reste. Pour mieux faire, elles seront converties en terrasses régulières et plantées en avenues ou bien en amphithéâtre à plusieurs étages. Si la différence de niveau est assez forte, on pourra même en profiter pour placer quelques escaliers en pierre, mais toujours d'une architecture sévère et grandiose ; autrement, de simples rampes très-douces devront être préférées.

Comme on le voit, un jardin de ce genre est une œuvre toute géométrique, qui n'est pas sans beauté, mais, en définitive, qui est plus prétentieuse qu'agréable, à moins que l'étendue du terrain ne permette de l'accompagner de quelques autres plantations distribuées en bois, bosquet, labyrinthe, etc., la partie symétrique du jardin ayant alors seulement pour but de compléter en quelque sorte l'architecture d'un hôtel dont le style appartiendrait trop éminemment à l'époque où ces seuls jardins étaient en vogue.

Nous allons, dans le chapitre suivant et sous le titre de jardins mixtes, nous occuper de ces compositions réunissant les deux genres.

Nous ne donnons pas d'exemples séparés de jardins symétriques ; on en trouvera plusieurs sur les plans de jardins mixtes qui accompagneront le chapitre suivant.

Labyrinthe.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous mettre ici en contradiction ouverte avec la mode, qui a fait abandonner les labyrinthes. Nous prétendons au contraire que c'est une des compositions les plus agréables qui se puissent placer dans un jardin d'une cer-

taine étendue, tant comme promenade que pour les jeux d'une nombreuse société. Nous en donnons un, fig. 176, qui n'exige pas un espace de plus de 30 à 35 mètres de diamètre et qui cependant présente un très-grand développement.



Fig. 176.

Nous conseillerons aux personnes qui s'amuseront à composer des labyrinthes, de multiplier le plus possible les détours des sentiers qui mènent au centre ou à la surprise qui sert de but, mais de faire en sorte d'en rendre la sortie beaucoup plus facile; on peut voir que c'est ce que nous avons observé avec le plus grand soin dans le plan ci-dessus, car s'il faut piquer la curiosité du promeneur et même l'intriguer, il ne faut pas l'*inquiéter*. C'est très-probablement ce dernier sentiment qui aura inspiré à Delille, le poëte desjardins, la boutade suivante :

Des longs alignements si je hais la tristesse,
Je hais bien plus encor le cours embarrassé
D'un sentier qui, pareil à ce serpent blessé,
En replis convulsifs sans cesse s'entrelace,
De détours redoublés *m'inquiète* et me lasse,
Et sans variété, brusque et capricieux,
Tourmente et le terrain, et mes pas, et mes yeux.

Nous ne donnerons pas ici de ces immenses labyrinthes qui ne peuvent trouver place que dans des jardins princiers et qui, de plusieurs kilomètres de développement, motivent réellement la mauvaise humeur de Delille ; mettons-nous un instant à la place du malheureux promeneur qui, du centre d'un de ces inextricables dédales, entendrait tout à coup sonner la cloche du dîner.

Si l'on voulait avoir une idée de ces grandioses compositions, on pourra voir, dans le *Magasin pittoresque*, année 1855, page 72, le plan de celui du château de Choisy-le-roi, véritable chef-d'œuvre du genre.

Les massifs qui séparent les sentiers d'un labyrinthe doivent avoir au moins deux mètres de haut, et former des haies très-fournies d'un mètre d'épaisseur. On peut les faire en charmille ou en fusain (*evonymus europæus*), peut-être même en thuyas. Si le terrain permettait de leur donner une plus grande épaisseur, on pourrait alors les faire doubles et garnir l'intérieur de différents arbustes à fleurs. S'il est possible que le centre du labyrinthe soit de quelques mètres plus élevé que l'extérieur, l'effet n'en sera que plus agréable.

Jardins mixtes.

Par la désignation de *jardin mixte*, nous entendons tout jardin en partie régulier ou symétrique et en partie paysager. La disposition la plus ordinaire de ces jardins et un espace plus ou moins vaste, formant devant l'habitation un jardin régulier, limité, soit par une plantation régulière, telle que portiques en charmille, avenues, quinconces, etc., soit par une enceinte

formée de haies taillées, balustrades ou grilles, et au delà une autre étendue de terrain disposée en jardin paysager, bois, parc, labyrinthe, etc. (fig. 177, 178 et 179).

Nous n'avons plus à entrer dans aucun détail au sujet des deux premiers genres en particulier ; mais il nous reste quelques préceptes généraux à donner sur l'accord ou plutôt le mode de transition qui doit exister entre eux.

Comme le jardin symétrique est une composition essentiellement élégante, je dirai même majestueuse, il est nécessaire d'éviter tout contraste trop brusque. Par conséquent, les sites qui lui seront contigus devront, quoique d'un genre et d'un caractère différents, participer à son élégance.

Si, comme dans les fig. 177 et 179, le terrain s'étend encore assez loin, un bosquet ombragé, dans lequel se trouvera un élégant pavillon, servira merveilleusement de transition entre la partie symétrique et de gracieuses pelouses que l'on pourra apercevoir à travers le feuillage par quelques clairières habilement ménagées. Plus loin, des sites rustiques feront une nouvelle diversion qui, bien certainement, attirera les promeneurs plus souvent que les allées sablées et les arbres tondus du premier jardin.

L'autre côté du terrain étant moins étendu, un simple massif d'arbres terminera le jardin symétrique.

Nous indiquerons, comme très-beau modèle de jardin mixte, le Jardin des plantes de Paris, dont la figure 180 donne le plan. On peut le considérer comme divisé en trois parties, dont la première, à gauche, A, qui est symétrique, est consacrée à l'étude de la botanique ; à

droite, la partie d'en bas forme le jardin zoologique, B, dans lequel, outre les loges I des animaux féroces, se trouvent de nombreuses et charmantes cabanes habitées par des animaux de mœurs plus douces, ainsi que des volières, des faisanderies, etc. La singerie, que l'on s'est habitué à nommer *Palais des singes*, est surtout d'une construction remarquable.

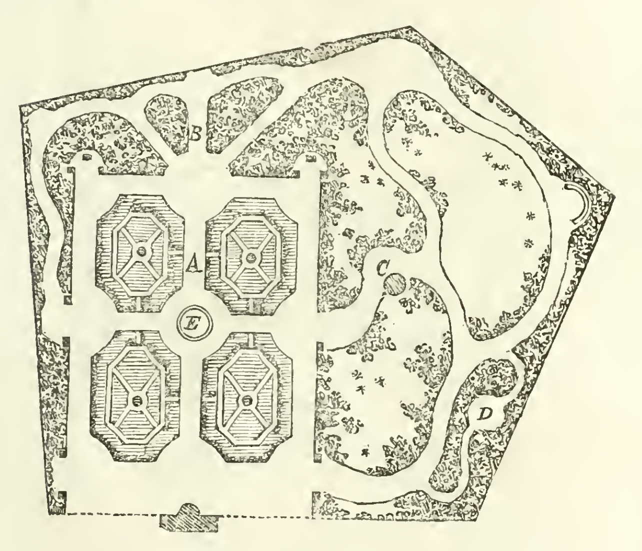


Fig. 177.
A Jardin symétrique. — B Bois taillé en patte d'oie. — C Kiosque.
D Cabinet de verdure. — E Bassin.

Enfin la partie supérieure, C., toujours à droite, désignée sous le nom de *Labyrinthe*, est spécialement destinée à la promenade. Cette partie surtout est dessinée avec un goût parfait sur une petite colline au soumet de laquelle est construit le joli belvédère dont nous avons

donné le dessin fig. 68, et d'où l'on découvre toute la ville de Paris et ses environs.

En face du jardin botanique se trouve le muséum d'histoire naturelle; aux côtés se trouvent les nouvelles

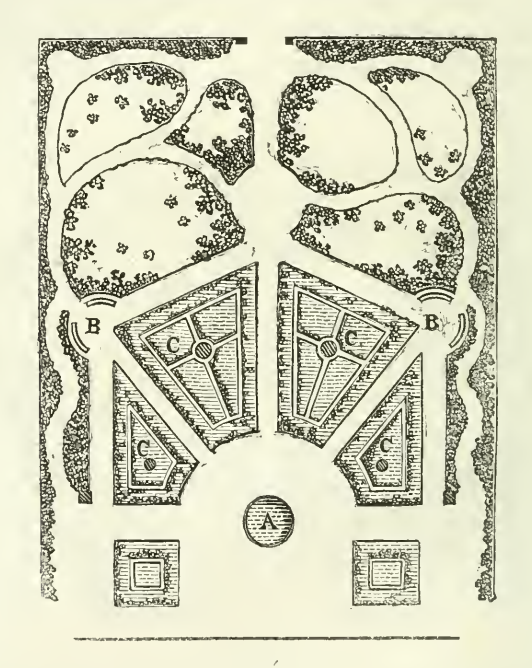


Fig. 178.

A Bassin. — B Berceaux. — C Vases ou statues.

galeries de minéralogie et de botanique, E, et les serres, F; plus à droite, au fond du jardin zoologique, quelques vieux bâtiments renferment les collections d'anatomie; on remarque aussi, près du muséum d'histoire naturelle, la maison H, qui fut habitée par l'illustre Buffon, et dans laquelle il écrivit une partie de ses œuvres. I sont des

fosses dans lesquelles plusieurs ours vivent en parfaite liberté.

On peut encore donner le nom de jardins mixtes à ceux qui, destinés à la culture potagère, sont cependant distribués en jardins paysagers. Quoique, en général, ce genre ne soit pas admis par les architectes, il est cependant possible d'en tirer un assez bon parti.

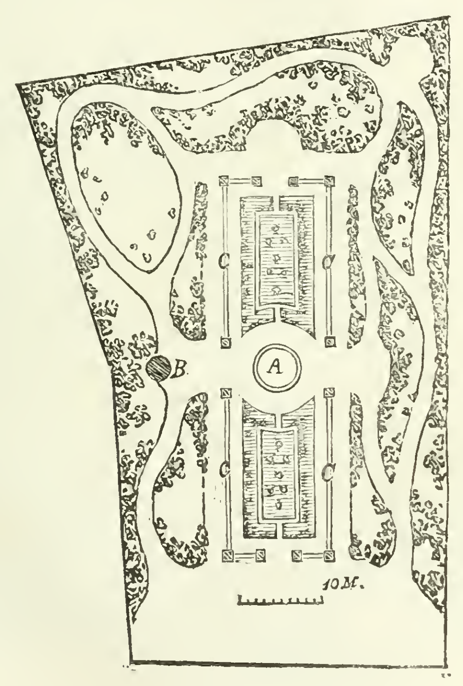


Fig. 179.
A Bassin. — B Pavillon. — C Balustrade.

Dans ce cas, les pelouses, sauf celle du milieu, seront converties en cultures, mais entourées d'une large plate-

bande, plantée de hautes fleurs et de buissons assez épais pour les dissimuler autant que possible aux yeux

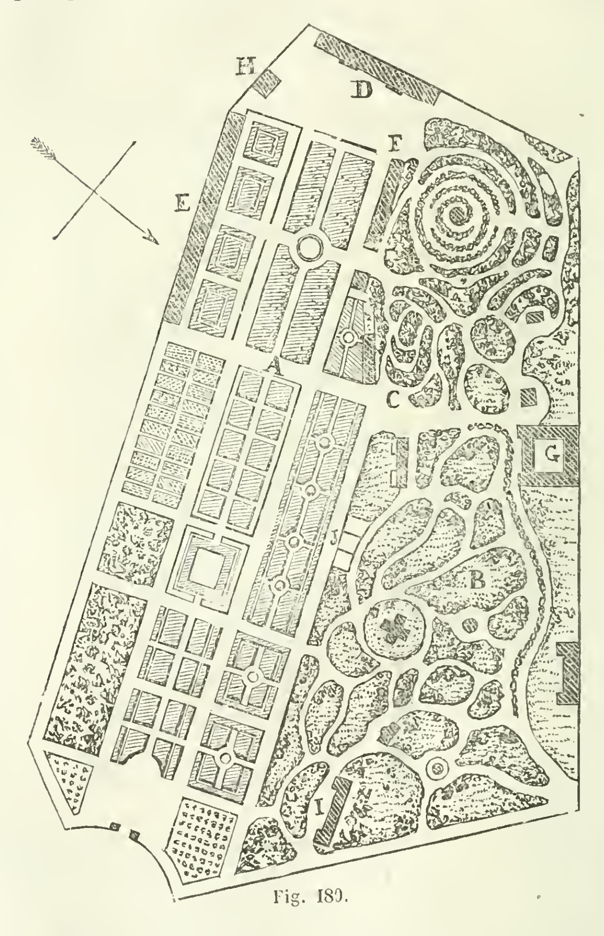


Fig. 189.

des promeneurs. Ces buissons seront toutefois maintenus

à peu près à hauteur d'homme, afin de ne pas trop étouffer les légumes qui sont derrière.

Dans ces compositions, on peut planter une assez grande quantité d'arbres fruitiers, même dans ce que l'on réservera en pelouse. Placés avec goût, ils feront tout aussi bel effet que d'autres, mais il sera bon de les entremêler de quelques arbres à fleurs très-apparentes.

Tracé des jardins.

Les limites du terrain sur lequel on veut établir un jardin étant bien arrêtées, la première chose dont on devra s'occuper, sera, s'il y existe déjà des plantations, de se rendre scrupuleusement compte de toutes celles qui pourront être conservées. On ne devra pas oublier qu'il faut dix ans avant qu'un arbre ait pris un certain développement, et que, par conséquent, abattre un arbre qui peut être conservé, c'est se priver de dix ans de jouissance.

C'est tout particulièrement à ce moment qu'il faut savoir se raidir contre les perfides conseils de certains jardiniers qui, trop âprement intéressés à vous faire quelques fournitures, vous priveront d'ombrage, en sacrifiant, sans pudeur aucune, des arbres qui auraient été le plus bel ornement de votre propriété.

Il faudra savoir à propos, dans un site agreste, conserver un arbre maladif et même complètement privé de vie. Si le tronc et les branches présentent un aspect pittoresque, en le garnissant de lierre, de chèvrefeuille sauvage ou de vigne vierge, il sera souvent beaucoup plus beau qu'un jeune arbre de premier choix.

Toutes les plantations qui ne dérangent pas la nouvelle distribution du jardin étant donc religieusement conservées, le reste du terrain sera nettoyé d'un bout à l'autre.

Alors, si quelques travaux de terrassement sont nécessaires, on procédera à un premier tracé pour les faire exécuter ; puis on donnera dans tout le terrain un profond labour à la bêche, s'il est de peu d'étendue, ou à la charrue, si ses dimensions le permettent. Cela fait, on arrêtera le tracé définitif de l'une des manières suivantes.

La première et la meilleure méthode de tracer un jardin paysager est de commencer par tracer sur le terrain toutes les lignes de points de vue et ensuite de raccorder sur ces lignes tous les autres détails.

Ainsi donc, se plaçant au centre principal de ces lignes, qui est ordinairement l'entrée de l'habitation, on tracera, à l'aide de jalons de $1^{m}50$ à $1^{m}80$, des lignes se dirigeant vers tous les points de vue existants. Si nous prenons pour exemple le tracé du jardin représenté par les fig. 3 et 4, nous étant placés sur le perron de l'habitation, nous tracerons successivement les cinq lignes de la fig. 3 qui se dirigent : 1° sur les constructions à dissimuler ; 2° sur le château à belvédère ; 3° sur le village ; 4° sur le sommet de la colline ; 5° sur la clôture à dissimuler. Alors, prenant le plan de la fig. 4, nous mesurerons à quelle distance la ligne de vue du château et celle de la montagne sont coupées par celle partant du point G, qui figure une table, et aboutissant au point E, qui figure un bassin. Ces deux points marqués par des piquets, nous jalonnerons la ligne G E, sur les prolongements de laquelle nous marquerons l'emplacement de

la table rustique et du bassin qui en forment les extrémités. Nous répéterons la même opération pour la ligne partant du point E et aboutissant au point F, qui figure un châlet.

Cette triangulation établie, il nous suffira de mesurer et de marquer sur ces lignes tous les points où elles sont coupées par le contour des allées pour, avec un peu de goût et d'expérience, tracer tout le jardin.

Si cependant on se trouvait embarrassé pour quelque contour un peu trop éloigné de ces lignes, on pourrait ajouter d'autres lignes, comme de H, à F ou de H à G, etc., ou bien, à l'aide de l'équerre, élever quelques perpendiculaires sur les premières lignes tracées.

On peut, pour tracer un jardin, employer aussi une autre méthode, qui consiste à diviser le plan en un certain nombre de carreaux égaux que l'on reporte sur le terrain à l'aide de l'équerre et du cordeau. Cela disposé, le jardin se trace absolument comme s'il ne s'agissait que de recopier un plan sur une autre échelle. La fig. 181 fera suffisamment comprendre cette opération, qui, du reste, est à peu près connue de tout le monde.

On peut encore faire ce travail préliminaire en déterminant les principaux points par des perpendiculaires élevées sur une base qui, autant que possible, doit être la plus grande diagonale qui se puisse tracer sur le terrain, comme l'indique la fig. 182.

Ce moyen est très-bon quand le terrain est plat ou à peu près, mais il devient d'une application assez difficile quand il s'y trouve des inégalités un peu fortes.

Quelle que soit la méthode adoptée, les allées se tracent avec de petits piquets ou jalons de 30 à 40 centimètres de hauteur. Il faut en faire préparer

d'avance une énorme quantité, car, si l'on veut opérer avec une certaine précision, on ne doit pas les espacer de plus de $1^{m}50$ à 2 mètres dans les courbes les plus allongées, et de 1 mètre au plus, quand les courbes sont d'un plus petit diamètre.

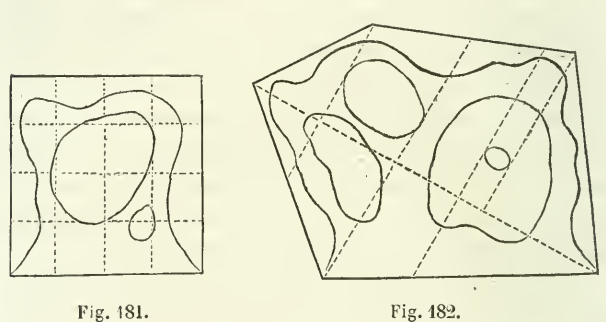


Fig. 181. Fig. 182.

Les règles à suivre pour le tracé du jardin sont d'ailleurs les mêmes pour tous les terrains, quelle qu'en soit l'étendue.

Nous avons donné (fig 4 et suivantes) plusieurs dessins de grands et moyens jardins. Nous allons consacrer maintenant quelques lignes aux jardins d'une moindre étendue.

Les fig. 183 à 186 sont des distributions de petits jardins de ville d'une largeur de 20 à 40 mètres sur à peu près le double de profondeur. Sans prétendre en faire précisément des jardins paysagers, on peut cependant encore, comme on le voit, les disposer de manière à offrir une promenade assez développée et même y ménager quelques surprises, comme, par exemple, le cabinet de verdure de la fig. 184. Mais il arrive le plus ordinairement qu'on ne peut disposer que d'un terrain beaucoup plus restreint.

Il est évident alors qu'il faut renoncer à toute prétention aux sites et même à la variété, et ne s'occuper qu'à former de tout le jardin un ensemble de l'aspect le plus agréable possible.

Un très-petit jardin, s'il est d'une forme régulière,

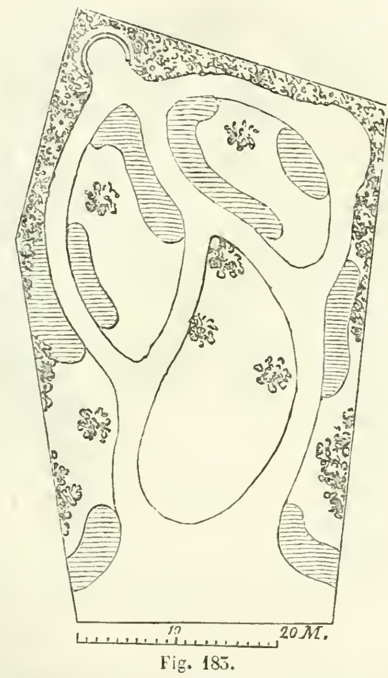


Fig. 183.

gagne quelquefois à être symétrique. La régularité fait bien dans une composition dont toutes les parties peuvent se saisir d'un même coup d'œil. Ces petites dispositions sont d'une conception plus difficile qu'on ne le croirait d'abord; on fera toujours bien de jeter sur le papier plusieurs croquis avant de s'arrêter à un choix,

et nous conseillerons aussi de ne pas se décider précipitamment, mais, au contraire, de laisser quelques jours à la réflexion ; car on est généralement séduit par le dernier plan dressé, et souvent il s'en faut de beaucoup

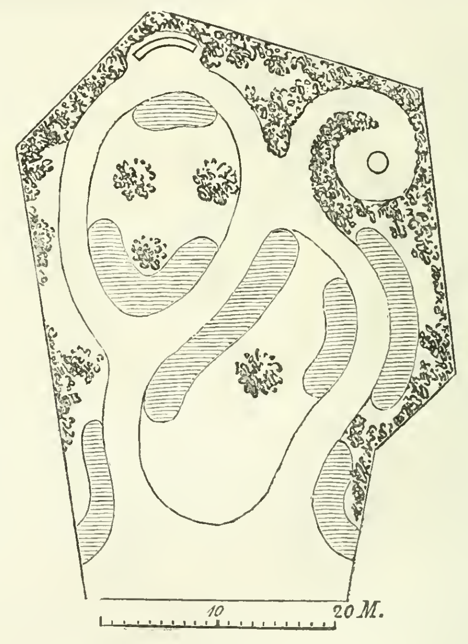


Fig. 184.

que ce soit le meilleur. Les fig. 187 à 195 présentent différentes dispositions.

Il faut toujours apporter beaucoup de soin au tracé des petits jardins, surtout s'ils sont symétriques ou réguliers, car le moindre défaut est d'autant plus choquant que le jardin a moins d'étendue; il y a un moyen

peu connu et cependant aussi simple que sûr de tracer un petit jardin bien régulier.

On commence par tracer sur le terrain une ligne droite A B, indiquant le milieu du jardin (fig. 196),

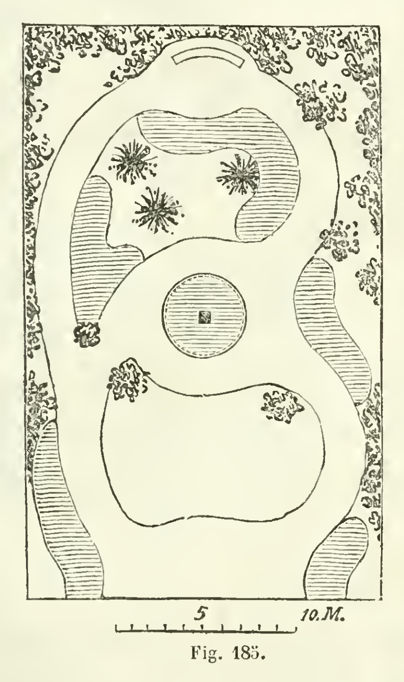


Fig. 185.

puis on dispose une moitié du jardin en employant les moyens ordinaires. Alors, après avoir fixé vers les points A et B deux solides piquets, on attache à chacun d'eux une corde suffisamment longue. On mesure ensuite simultanément avec les deux cordes la distance des piquets à l'un des points tracés, C, par exemple, puis, conservant exactement la longueur des deux

cordes, on reporte, sans aucune difficulté, ce même point en D. On emploie le même moyen pour disposer

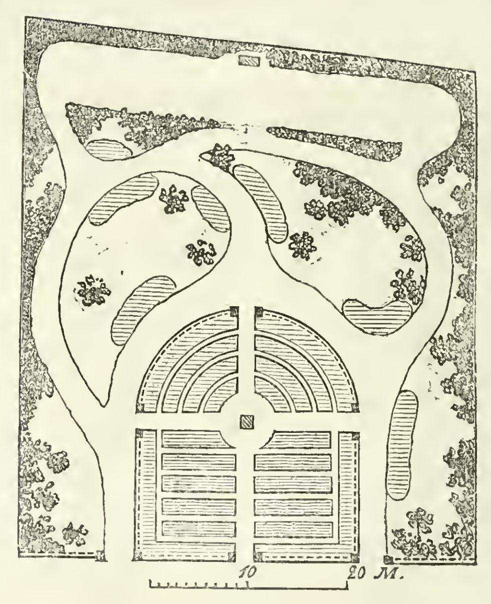


Fig. 186.

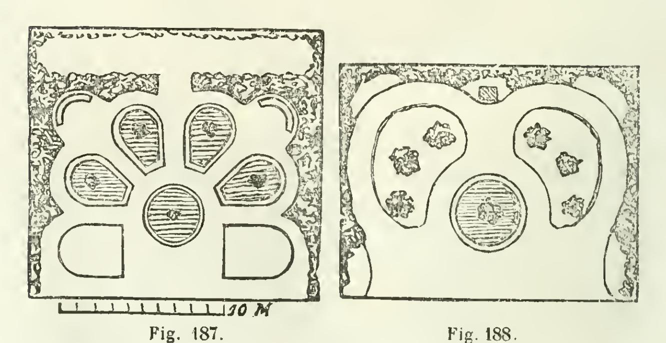


Fig. 187.

Fig. 188.

sur le côté non dessiné les massifs découpés en broderie, lesquels sont maintenant en vogue; nous en donnons quelques modèles (fig. 21 à 26).

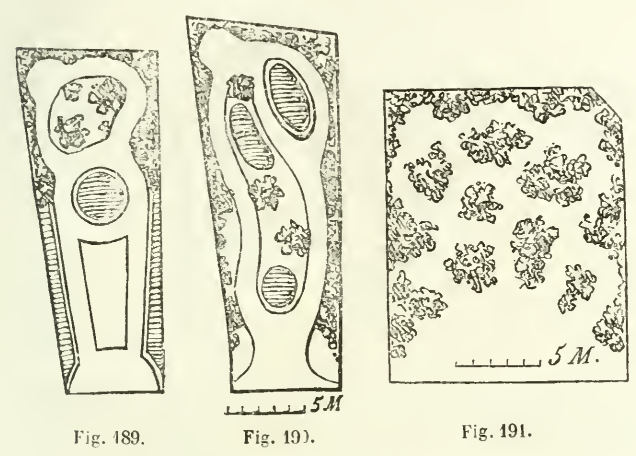


Fig. 189. Fig. 190. Fig. 191.

On voit qu'en employant le système que nous venons

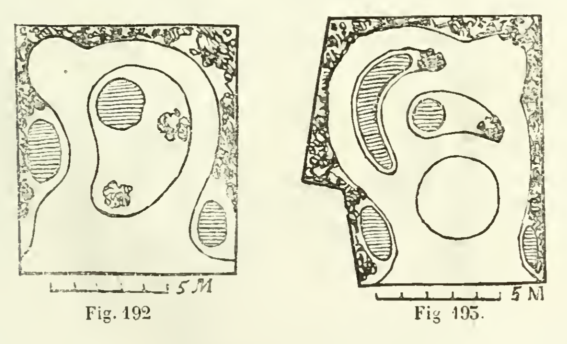


Fig. 192 Fig 193.

de signaler, on obtient le tracé du second côté du jardin rigoureusement semblable au premier.

Nous arrivons à un autre point. Il va sans dire que

le volume des végétaux à employer doit être proportionné à l'étendue du jardin qu'ils doivent décorer. On

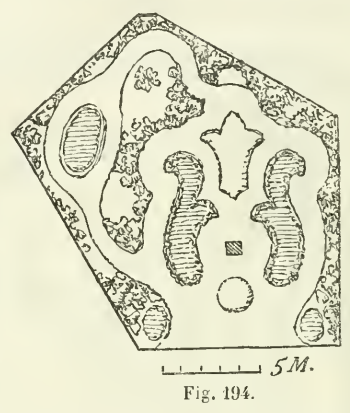


Fig. 194.

les choisira exclusivement dans la classe des arbustes pour bosquets et massifs, et même, dans certains cas,

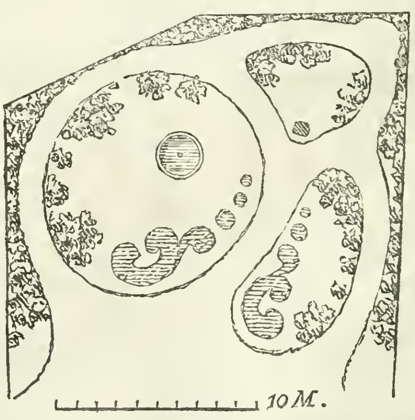


Fig. 195.

il faudra se borner aux plus petits. Mais plus leur nombre et leurs proportions sont restreints, plus le

choix devra se faire avec soin. Non pas qu'il faille s'arrêter au choix des espèces les plus rares ou les plus nouvelles, dont quelques-unes ne sont pas encore bien acclimatées, et ne pourraient, faute d'air et de soleil, que végéter chétivement pendant un an ou deux ; au contraire, on recherchera des sujets dont la constitution aura le moins à souffrir de l'exposition parfois peu favorable des jardins de ville et d'un terrain souvent

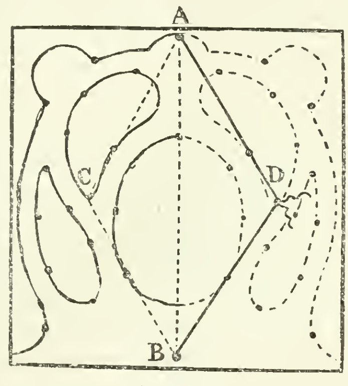


Fig. 196.

froid et humide. Quelque petit que soit le jardin, on fera bien, toutefois, d'y placer quelques arbres verts : sapinettes, cèdres, thuyas ou, tout au moins, quelques arbustes à feuilles persistantes : houx, buis, aucuba, lierre, etc. ; pour les massifs, on emploiera avec avantage les lilas, les seringas, les corètes, et surtout les rosiers francs-de-pied. Comme arbustes isolés, on pourra choisir, parmi les rosiers greffés, les cytises, les azalées, les fraxinelles, etc.

On ne devra jamais, dans un trop petit espace, chercher à multiplier les chemins, et il faudra faire en sorte

de leur donner une largeur convenable et suffisante, en tous cas, pour que deux personnes puissent s'y promener de front. Pour cela, il faut au moins 0^m80 à 0^m90, dût-on, pour obtenir cet espace, n'avoir qu'une allée.

Les bordures, si elles sont en gazon, devront ne pas dépasser 0^m12 ou 0^m15 de largeur. A cette dimension elles exigent beaucoup de soins. Il est cependant désirable, si elles forment la continuation d'une pelouse, qu'elles soient de la même nature que celle-ci. Mais, lorsque la bordure encadre un parterre isolé, il est préférable d'employer le buis ou des petites plantes à fleurs non traçantes telles que : gazon d'olympe (*america maritima*), asperule odorante (*asperula odorata*), astère de Révers (*aster reeversii*), œillet à feuilles de pâquerette (*dianthus pulcherrimus*), ibéris toujours verte ou corbeille d'argent (*iberis sempervirens*), d'un très-bon effet, surtout si on l'entremêle avec l'alysse saxatile ou corbeille d'or (*alyssum saxatile*), iris naines (*iris pumila*) à fleurs blanches, jaunes et pourprées, etc., etc., toutes charmantes fleurs dont on peut faire des bordures variées. Depuis quelque temps, on est parvenu aussi à faire de charmantes bordures avec le lierre grimpant (*hedera helix*). Nous en avons déjà parlé.

Comme le berceau est presque la seule construction qui puisse figurer dans un petit jardin, le choix des plantes grimpantes destinées à le garnir, exige quelque attention. On en trouve dans le commerce plus de soixante espèces, dont à peu près la moitié sont vivaces; on pourra donc en varier les effets beaucoup plus qu'on ne le fait habituellement, et nous donnons plus loin une liste détaillée qui en facilitera le choix.

Quelques gradins rustiques (fig. 197) pour les fleurs en pots ou autres, un ou deux bancs, ou quelques chaises, une table, compléteront la composition de notre petit jardin, qui peut être très-agréable s'il est tenu convenablement.

Nous devons ajouter que, si cela est possible, les allées devront être sablées, non avec du gravier ou sable de rivière, fort convenable pour les grands jardins, mais avec du sable de carrière bien choisi, d'une belle nuance jaune clair qui tranchera très-agréable-

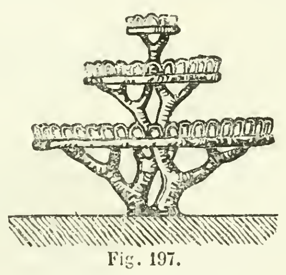


Fig. 197.

ment avec le sol des parterres et la verdure des massifs, surtout si les allées sont soigneusement ratissées.

Quand le tracé est complet et qu'on a soigneusement corrigé et régularisé les courbes, il est bon de creuser sur les lignes un petit fossé continu de 15 à 20 centimètres de largeur sur autant de profondeur. Cela fait, on procédera à la préparation définitive du terrain.

Le premier défoncement n'ayant en quelque sorte d'autre but que de nettoyer le terrain et de l'égaliser, afin de rendre le tracé plus facile, il est essentiel de donner aux plates-bandes et autres endroits destinés aux plantations, une préparation beaucoup plus parfaite.

On profitera de ce travail pour apporter au terrain toutes les améliorations que sa nature exigera. On se guidera pour cela d'après les indications que nous avons données au commencement de notre ouvrage.

Pour les plantations des arbres indigènes, il suffit le plus ordinairement de faire, aux places marquées, des trous un peu plus profonds que n'exige la racine, et de jeter au fond quelques décimètres de terre prise à la surface du sol. Toutes les fois qu'on le pourra, ces trous devront être faits quelque temps avant la plantation.

Chacun de ces trous, pour un arbre de haute tige, devra avoir de 1 mètre à 1^m50 carrés, sur 60 à 70 centimètres de profondeur.

Quant aux plates-bandes, massifs et corbeilles, il sera bon de les faire parfaitement défoncer. Si le terrain est bon, on pourra sans aucune difficulté, lui donner un défonçage de 60 à 70 centimètres de profondeur; mais si la couche de terre végétale est de peu d'épaisseur et le fond décidément mauvais, le travail exigera beaucoup plus de soins. Au lieu de ramener au-dessus la terre du fond, il faudra au contraire replacer la plus mauvaise terre au fond, la couvrir d'une bonne couche de fumier et remettre la bonne terre au-dessus. Nous supposons, bien entendu, une épaisseur de bonne terre suffisante; dans le cas contraire, il faudra racler avec soin toute la bonne terre des allées et s'en servir pour remplacer une égale quantité de mauvaise retirée des massifs, qui à son tour remplacera celle qu'on aura prise dans les allées. Toutefois, dans ces travaux, on fera en sorte que les massifs, plates-bandes et corbeilles, soient plus élevés que les allées et assez fortement

bombés en forme de dos d'âne, ce qui fera singulièrement valoir les fleurs ou arbustes qui y seront placés. Les corbeilles surtout, qui sont destinées à contenir des plantes de choix, devront être aussi bombées que possible, afin que les plantes, étagées avec soin, puissent bien former la pyramide.

Si l'on a quelques mouvements de terrain à faire exécuter, après les avoir bien étudiés et en avoir arrêté les profils, c'est-à-dire le tracé sur papier des différentes hauteurs que l'on veut donner à chaque point du jardin, on les marquera par des piquets solidement plantés en terre et sur lesquels on indiquera la hauteur que ce point doit avoir. Pour les déblais, on pourra se contenter de faire percer quelques trous d'une profondeur égale à la couche de terre que l'on veut enlever.

Il faudra surtout s'attacher le plus qu'il sera possible à mettre en rapport les remblais que l'on veut faire avec les déblais dont on peut disposer, afin de ne pas être obligé de s'arrêter en chemin ou de modifier après coup, faute de terre, un projet déjà en voie d'exécution, ce qui se reconnaît presque toujours.

On devra faire aussi tous les remblais plus forts qu'ils ne doivent l'être définitivement, à cause du tassement, qui est toujours considérable pour peu que le remblai soit de quelque hauteur. Il est encore extrêmement essentiel de bien se rendre compte d'avance de la qualité de la terre dont on pourra disposer, afin de réserver la meilleure pour les endroits destinés à recevoir des plantations.

Si l'on avait à élever sur un remblai quelque construction un peu importante, comme, par exemple, une tour ou un pavillon en maçonnerie, il faudra de toute

nécessité, avant de commencer ce remblai, construire un massif en moellons ou tout au moins quelques forts piliers destinés à servir de fondations, car il serait très-désagréable et très-dispendieux d'être obligé d'ouvrir à cet effet des tranchées dans le remblai, quand il serait terminé. Il serait même avantageux, dans ce cas, de réserver une cave, qui, tout en économisant le remblai, peut être d'une certaine utilité.

Serres.

La serre est le complément presque obligé d'un jardin de certaine importance. En effet, la serre ou l'orangerie permet de jouir sans interruption de la vue des fleurs et de la verdure. Une serre assez vaste, comme celles représentées par les figures 198 et 199, si l'on a le bon goût de ne pas l'encombrer, mais au contraire de disposer ses gradins de manière à laisser une circulation facile, de grouper ses fleurs avec art, formera un véritable jardin d'hiver d'un charme inappréciable, lorsque la rigueur de la saison interdit toute autre promenade.

On distribuera la serre de façon à pouvoir y placer quelques siéges et même une table. Malheureusement, beaucoup de personnes ne voient dans la serre qu'un moyen de culture et de multiplication. L'horticulteur marchand ne peut et ne doit la considérer qu'au point de vue de son commerce; mais il n'en est pas ainsi de l'amateur, qui certes trouvera beaucoup d'agrément à y réunir pendant l'hiver quelques amis au milieu d'une salle de fleurs, fallût-il pour cela réduire quelque peu le nombre des plantes. Il est bien entendu que, pour cette

destination, la serre doit être contiguë à l'habitation et en communication directe avec les appartements. Souvent même on en fait une annexe du salon; cette

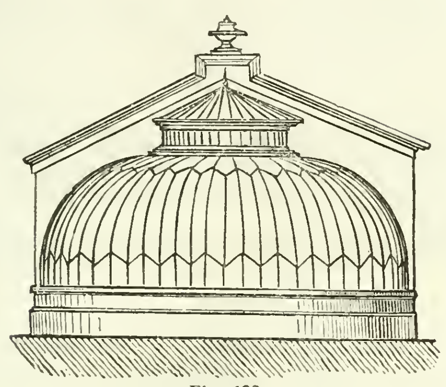


Fig. 198.

disposition, en vogue aujourd'hui, est de très-bon goût.

La fig. 200 est une orangerie qui s'applique également à cet usage.

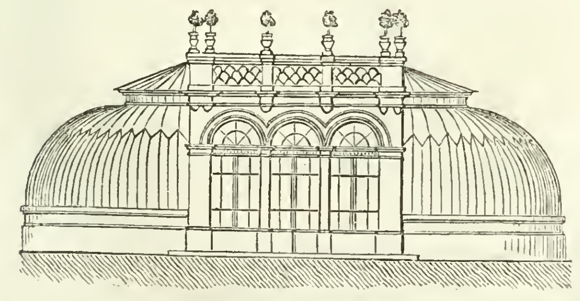


Fig. 199.

Dans le cas où l'on ne voudrait pas entreprendre une construction aussi importante, on pourra y suppléer

par une construction moins dispendieuse dans le genre de celles dont les fig. 201 et 202 donnent la coupe. Ces petites serres, beaucoup plus simples, sont presque indispensables à tout véritable amateur d'horticulture, car non-seulement un grand nombre de plantes ne peu-

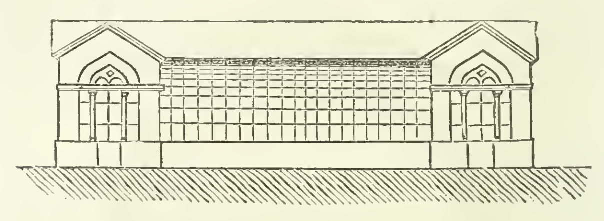


Fig. 200.

vent s'en passer, mais encore ces constructions procurent l'avantage d'avoir continuellement pendant toute

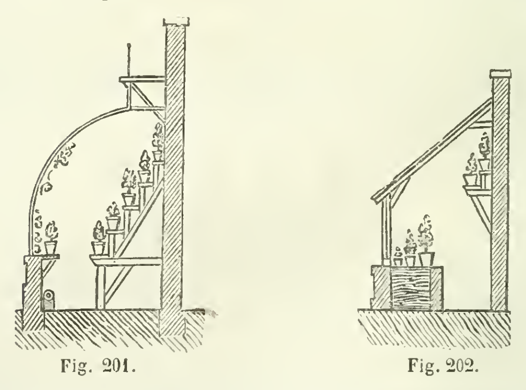


Fig. 201. Fig. 202.

la mauvaise saison des plantes vigoureuses et en pleine floraison pour l'ornement des salons, vestibules, etc.

Si l'on veut aller jusqu'aux dernières limites de l'économie, on peut encore construire une serre fort convenable en creusant de 0m60 à 1m00 le sol le long d'un

mur bien exposé (fig. 203) et soutenant, par un muret à hauteur d'appui, de vieux châssis de croisées que l'on rencontre d'occasion pour quelques francs. Une serre semblable peut s'établir pour moins de 100 francs; elle ne sera pas élégante, mais elle suffira pour cultiver les plantes dont on ornera son jardin pendant l'été, et ses appartements pendant l'hiver.

La construction des serres est tellement connue, qu'il sera toujours facile de trouver des ouvriers capables de les exécuter convenablement. Quant au choix

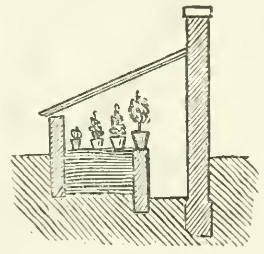


Fig. 203.

des matériaux, on a beaucoup discuté sur les avantages et les inconvénients du bois et du fer. Si le bois coûte moins cher, le fer dure beaucoup plus longtemps. Le fer seul permet d'exécuter ces belles constructions cintrées, si gracieuses et si commodes. Les partisans du bois prétendent que les verres rectilignes ne s'appliquent pas bien sur des châssis courbes et citent pour exemple les vitres des serres du muséum de Paris, qui offrent beaucoup de jour. Mais cela prouve seulement que ces vitrages sont mal exécutés. La fig. 204 démontre que, à perfection égale, le vitrage rectiligne présente plus de vide.

Quant à la question du refroidissement, le fer est

meilleur conducteur du calorique que le bois; donc l'emploi du fer rendra le chauffage plus difficile, le refroidissement plus prompt. Mais, dans quelles proportions? Il est évident que le refroidissement s'opère aussi au travers le verre, moins bon conducteur que le fer, mais beaucoup plus mince.

Il importe donc peu qu'un vingtième de la surface de



Fig. 204.

la serre laisse échapper un peu plus ou un peu moins de chaleur.

Les conditions véritablement essentielles sont : une bonne exposition, un système de chauffage qui permette d'entretenir une température parfaitement égale, un aérage facile, des stores disposés de manière à tempérer la trop grande ardeur du soleil sans priver les plantes de la lumière diffuse ; d'établir à leur entrée une sorte de vestibule ou tout au moins une double porte, afin d'empêcher l'air froid du dehors de frapper directement les plantes qui sont à l'entrée ; enfin, placer dans ce vestibule l'entrée du fourneau afin de préserver les plantes de la fumée ou de toute exhalaison malfaisante.

Le chauffage des serres peut avoir lieu au moyen d'un simple fourneau de très-petite dimension, dont le

tuyau en terre cuite, placé le plus bas possible, traversera toute la longueur de la serre; mais il sera beaucoup plus convenable d'établir un chauffage à circulation d'eau chaude, désigné sous le nom de *Thermosiphon*, dont nous parlerons plus loin.

Nouveaux pots à fleurs, jardinières, gradins, etc.

On a déjà essayé de substituer aux pots à fleurs ordinaires d'autres pots en forme de vases plus ou moins gracieux; mais toujours on a dû les abandonner pour deux causes majeures : la difficulté de les ranger dans les serres ou bâches et leur prix élevé. Je crois avoir remédié à cela par la disposition suivante :

Le vase, au lieu d'être d'une seule pièce, est composé de deux, le vase ou pot A et le pied B, fig. 205. La partie supérieure est tellement simple, qu'elle doit se fabriquer à peu près au prix des pots ordinaires ; le pied seul est orné. Ainsi donc, rien ne serait plus facile que d'avoir pour chaque pied huit ou dix pots de rechange pouvant se placer en serre ou en bâche aussi facilement que les pots communs, ce qui permettrait de changer les plantes sans dépotement, au fur et à mesure de leur défloraison (fig. 206, 207, 208).

Comme beaucoup de plantes ont besoin de supports, soit simplement pour en soutenir la tige, trop faible pour être abandonnée à elle-même, soit pour disposer les rameaux en éventail ou en espalier, on emploie maintenant de très-jolis grillages qui peuvent s'exécuter indifféremment en fil de fer, en jonc ou en bois; dans ce dernier cas, on emploie, pour les pièces droites, de menues tringles de bois de chêne bien sain, dressées

au rabot, et pour les courbes, de la *cerce* refendue. La cerce est ce bois mince et courbé que les boisseliers emploient à leurs différents ouvrages et qu'il est toujours assez facile de se procurer.

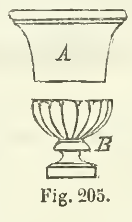


Fig. 205.


Fig. 206.

Comme la confection de ces grillages est un des mille travaux qui deviennent un amusement si l'on sait véritablement jouir d'un jardin, nous en donnons (fig. 209 à 213) quelques modèles faciles à exécuter et pouvant


Fig. 207.


Fig. 208.

convenir pour un grand nombre de plantes; ils devront être soigneusement peints à l'huile et parfaitement secs avant d'être mis en place. La couleur la plus convenable qu'on puisse leur donner, est le vert glauque-clair. Cependant, lorsqu'ils sont en fil de fer, on peut les peindre en blanc.

On nous a dit en avoir vu en fonte. S'il en existe, nous ne serions guère partisan de cette innovation, car le poids doit exposer les pots à se renverser trop facilement.

On peut au besoin les faire simplement en osier; c'est même la matière la plus habituellement employée, mais son peu de consistance et de durée doit engager à préférer un bois plus dur, tel que le chêne dont nous avons parlé plus haut.

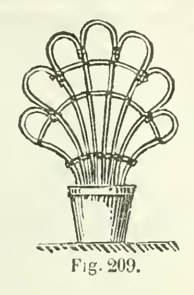


Fig. 209.

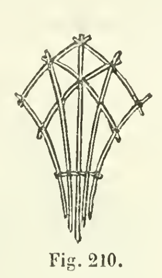


Fig. 210.

Ces grillages, lorsqu'ils sont exécutés avec soin, conviennent surtout aux fleurs que l'on destine à l'ornement des croisées et balcons; ils tiennent trop de place

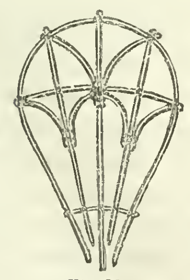


Fig. 211.

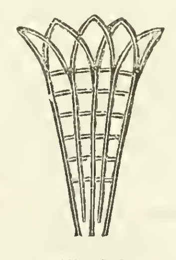


Fig 212.

pour se mettre convenablement dans les jardinières et même sur les gradins de serres et de jardins.

Les gradins ordinaires, tels que ceux que l'on place dans les jardins, dans les serres, même souvent dans

les cours et les vestibules, sont d'une construction trop connue pour que nous ayons besoin d'en parler. Mais il nous semble qu'avec un peu d'imagination et de goût, on pourrait arriver à les varier un peu plus et surtout leur faire perdre l'aspect trop monotone d'étalage de marché. On peut d'abord, avec quelques troncs d'arbres noueux, exécuter le gradin rustique (fig. 197, page 169),

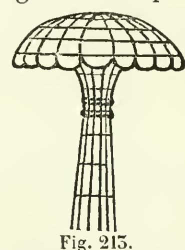


Fig. 213.

qui sera d'un très-bon effet dans un petit jardin et même dans une composition plus étendue, si l'on sait le placer à propos, par exemple, auprès d'un pavillon rustique à la tête d'un pont de même style, etc.

Dans les bosquets, dans les environs d'un kiosque, sur une terrasse, près de l'habitation, enfin, dans tout endroit exigeant de l'élégance, nous recommandons les gradins circulaires, absolument nouveaux, dont nous donnons trois dessins (fig. 214 à 216); ils se composent de deux ou de plusieurs tables en pierre ou en bois, rondes ou ovales, de grandeur graduée et superposées de manière à former, lorsqu'elles sont garnies, une sorte de pyramide de fleurs, surmontée d'une statue, d'une plante remarquable ou de tout autre objet d'un effet agréable. On peut aussi tirer un parti avantageux de consoles, en pierre ou en fonte, appliquées à la façade d'un bâtiment et supportant des vases de

fleurs. Dans un vestibule ou un vaste escalier architectural, ce genre d'ornement sera d'un fort bon goût (fig. 217 et 218).

Pour placer les fleurs dans les appartements, on s'est longtemps servi de *jardinières* rustiques, toujours disparates dans un salon, où elles étaient déplacées : elles peuvent figurer convenablement dans une serre,

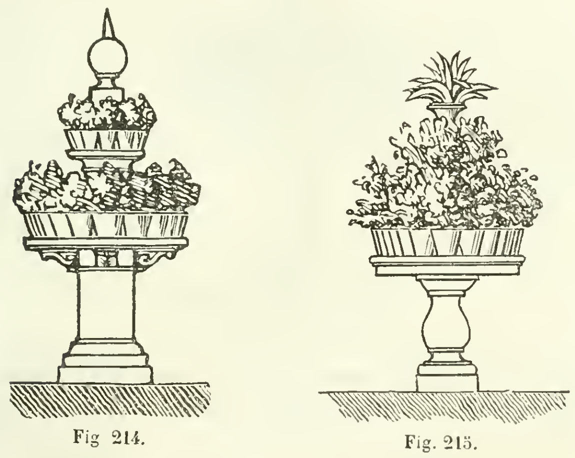


Fig 214. Fig. 215.

un vestibule et, à la rigueur, dans une salle à manger. Pour le salon, il faut choisir, sinon des jardinières assorties à l'ameublement, celles que, depuis quelques années, l'on construit en fer verni et qui sont élégantes. Leur prix est, il est vrai, un peu plus élevé que celui des jardinières rustiques, mais aussi leur durée est bien plus longue.

On obtient de grandes jardinières en fer au prix de 14 à 15 francs; les plus riches n'excèdent pas 25 francs; celles en bois en grume, dites rustiques, valent de 5 à 6 francs.

Quant à la manière de les garnir, c'est un art tout spécial sur lequel nous allons dire quelques mots.



Fig. 216.

On doit d'abord observer de n'y placer que des plantes vigoureuses et en pleine floraison. Toutes celles

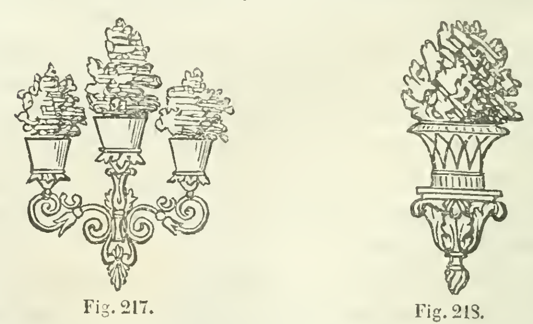


Fig. 217. Fig. 218.

qui ne donnent pas de fleurs remarquables doivent en être exclues, à moins qu'elles ne se distinguent par la

beauté ou la singularité de leur feuillage : comme la *begonia*, aux feuilles si étrangement contournées et colorées ; la *perilla nankinensis* , au magnifique feuillage brun à reflets métalliques ; la *saxifrage sarmenteuse*, avec ses légères guirlandes pourprées auxquelles on enjoindra d'autres aux feuilles finement découpées, comme le sont celles de certaines petites espèces de palmiers et de la modeste et si gracieuse fougère. On ne devra même pas mépriser quelques vulgaires graminées empruntées à nos prairies ; l'ivraie, avec ses longs épis ondulés ; quelques avoines, les panaches vaporeux de quelques paturins, de la houlque laineuse et de l'agrostide vulgaire, disposés avec goût et sans profusion, feront admirablement valoir l'éclat des fleurs de choix, qui feront le centre et le premier plan de la jardinière, et qui seront toujours assorties suivant les règles du contraste des couleurs.

On se sert quelquefois de *cache-pots* en tôle vernie ou simplement en papier. Cela ne convient que pour des pots isolés que l'on veut placer sur des meubles ou sur des consoles. Ceux que l'on dispose dans les jardinières doivent, de préférence, être enterrés dans un lit de mousse, qui les cache et entretient les plantes dans un état de fraîcheur très-salutaire.

On aura également soin d'étager les plantes de manière à former une pyramide couronnée par une plante de choix.

Enfin, nous recommanderons quelques idées que nous croyons nouvelles et très-propres à donner un nouveau charme aux jardins des salons ; les fig. 219 à 222 suffiront pour les faire connaître. Ce ne sont que des jardinières à deux étages ; mais leur plateau supé-

rieur supporte soit une volière, soit une de ces charmantes petites fontaines portatives que l'on trouve dans le commerce, soit un vase pour des poissons rouges, soit encore une statue, un candélabre ou tout autre objet que le goût de la maîtresse de maison saura toujours parfaitement assortir à cette destination.

Le nombre des plantes qui conviennent le mieux à l'ornement des jardinières est assez grand, mais il en

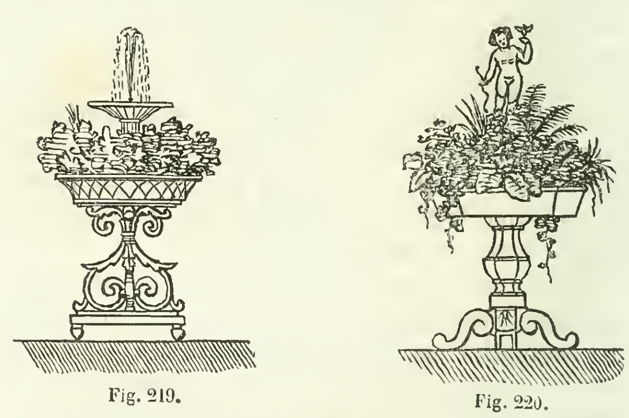


Fig. 219. Fig. 220.

est plusieurs qui sont particulièrement convenables pour cet objet. Nous plaçons en toute première ligne les *érica*, la *primevère de la Chine*, les *tulipes*, *jacinthes* et autres plantes bulbeuses, les *bégonias*, les *camellias*, les *azalées des Indes* à feuilles persistantes, l'*arum d'Éthiopie*, les *spirées*, la *leschenaultia biloba*, celle à rameaux penchés, la *kennedya monophylla*, dont les tiges grimpantes peuvent courir autour du meuble qui les supporte ; les héliotropes, quelques rosiers, des cinéraires, quelques plantes grasses; les cactus et aloès,

Enfin, pour obtenir une agréable variété de verdure, quelques petites espèces de palmiers ou même simplement une ou deux fougères, dont le gracieux feuillage réjouit toujours l'œil.

Comme ornement de salons, etc., les fleurs peuvent encore se placer avantageusement dans des vases ou corbeilles suspendus; les plus gracieux sont incontestablement ceux en terre cuite ou en grès anglais. On

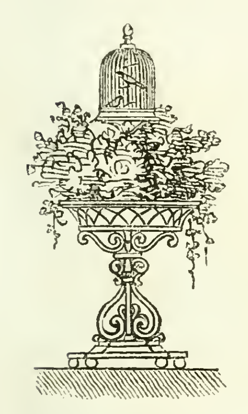


Fig. 221.



Fig. 222.

peut s'en procurer facilement. Viennent ensuite ceux en zinc et en fil de fer.

Ce que nous avons dit de la manière de garnir les jardinières, s'applique aux suspensions, qui ne sont que des jardinières en miniature. Elles peuvent rarement contenir plus d'une plante et un peu de mousse. On y mettra de préférence la saxifrage sarmenteuse ou de la Chine (*saxifraga sarmentosa*), dont les longs coulants, garnis de feuilles pourprées, retombent en guirlandes extrêmement gracieuses.

Ces suspensions sont toujours jolies. On peut les multiplier autant que l'on veut. Dans quelques contrées de l'Allemagne, on en découvre à chaque fenêtre des habitations bourgeoises et des hôtels. Souvent, pendant les longues journées, on en met à la place des lustres ; nous en avons vu, suspendue au-dessus de la table d'une salle à manger, une de près d'un mètre de long, formée d'une jolie corbeille, garnie de plantes rares entremêlées de palmiers nains ; il serait difficile de rien imaginer de plus gracieux.

Les Anglais en font aussi le plus grand usage; on en voit en profusion suspendues sous les berceaux, dans les serres et jusqu'aux branches des arbres. Le féerique palais de Sydenham leur doit peut-être un de ses plus gracieux ornements.

Nous avons encore remarqué en Saxe, où les hivers sont déjà notablement plus longs et plus rigoureux que chez nous, une mode originale mais charmante. Les dames se disposent dans leurs ouvroirs et même dans leurs salons de délicieux petits berceaux en légers treillage de bois ou de fil de fer garni de lierre ou d'autres plantes grimpantes cultivées dans des caisses et arrangées avec un goût exquis. C'est une excentricité que nous n'hésitons pas à recommander à nos lectrices. Là aussi, comme en Russie, pendant l'hiver, presque toutes les croisées, munies de doubles châssis, à cause de l'âpreté du froid, sont converties en autant de petites serres, où sans frais et avec très-peu de soins on entretient en pleine végétation toutes les plantes qui n'exigent pas une température très-élevée, telles que celles que nous désignons assez généralement sous le nom de plantes d'orangerie. Avec

un peu de goût il serait facile, pensons-nous, de faire de quelques-unes des croisées de nos appartements des serres véritables, petites mais élégantes, et d'un très-bon effet.

Il peut arriver, surtout aux personnes qui n'ont pas de serres, de manquer pendant plusieurs mois de l'année de plantes fleuries pour la garniture des jardinières ; on peut y suppléer par des fleurs sèches dont on aura soin de faire bonne provision pendant l'été, et quelques potées de plantes grasses ou autres, à feuillages élégants. Les fleurs qui peuvent se conserver par la dessiccation sont : les *gomphrena globosa*, les *accroclinium roseum*, le *gnaphalium oriental*, le *xerenthemum annuum*, l'*helichrysum bracteatum*, le *morna elegans* et le *rodanthe manglesii*. On peut même encore varier cette collection par la teinture à laquelle se prêtent quelques-unes de ces fleurs, particulièrement les immortelles jaunes (*gnaphalium orientale*), qui peuvent se colorer en rouge, de diverses nuances, uni ou panaché, en violet, bleu, etc. Quelques graminées, également séchées avec leurs légers épis, feront dans ce bouquet l'effet le plus agréable; nous en avons désigné plus haut quelques-unes des plus jolies.

Les fleurs sècheront très-facilement, en les suspendant par la queue dans un endroit sec et aéré. Elles se conserveront ainsi plusieurs années dans tout leur éclat, pourvu qu'on ait soin de les garantir de la poussière. Elles se teignent à peu près par les procédés ordinaires. La nuance des immortelles jaunes prend beaucoup d'éclat si on les expose à la vapeur d'acide azotique (eau-forte).

Étiquettes.

Certainement, on ne croirait pas que si l'on voulait réunir tout ce qui a été dit sur les étiquettes, il y aurait un volume à écrire ; nous nous garderons bien d'entreprendre un travail aussi fastidieux ; mais, malgré la réserve que nous nous imposons, nous sommes surpris d'avoir encore autant à dire sur un aussi petit objet. Voilà ce que nous résumons de madame Adanson, du *Bon Jardinier*, de M. Demerville et de nos propres idées.

Les plus simples de toutes les étiquettes se composent d'une petite planchette de bois blanc, taillée en pointe pour les semis et plantes basses, ou échancrée à l'un de ses bouts pour être attachée au moyen d'un bout de corde aux arbres ou arbustes (fig. 223).

Ces planchettes, recouvertes d'une légère couche de blanc de zinc à l'huile, peuvent recevoir et très-bien conserver l'écriture au crayon. Ces étiquettes sont très-économiques et durent plusieurs années, mais elles ne sont pas élégantes. Si l'on veut quelque chose de mieux, on pourra employer le zinc, auquel on donnera l'une des formes indiquées par les figures 224 à 226.

La tige peut être en fil de fer et soudée au zinc ou bien en bois de chêne ; dans ce dernier cas, la plaque, au lieu d'être clouée, comme on le fait ordinairement, sera fixée à la tige par deux attaches en fil de laiton, le tout recouvert de deux bonnes couches de couleur à l'huile sur laquelle, après dessiccation complète, il sera très-facile d'écrire avec un crayon un peu tendre. Quelle que soit la forme adoptée, la face de l'étiquette

sera toujours blanche, le reste peut être en vert clair.

Parmi les autres étiquettes plus ou moins préconisées, nous recommanderons encore, pour les arbres surtout, celles en plomb, n'exigeant aucune peinture et sur lesquelles on peut écrire très-facilement avec une pointe d'acier.

On en fait aussi en fer-blanc, mais qui ne valent ab-

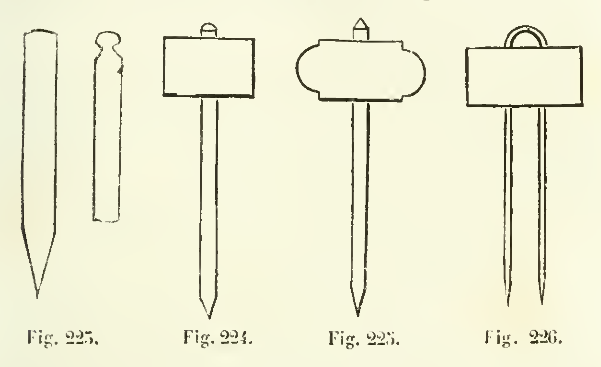


Fig. 223. Fig. 224. Fig. 225. Fig. 226.

solument rien par suite du défaut qu'elles ont de s'oxyder rapidement malgré la peinture.

Il est important de trouver une étiquette durable et peu dispendieuse, mais le point capital est de pouvoir y écrire facilement et d'une manière solide le nom de la plante qu'elle doit désigner. L'écriture à l'huile présente toute la solidité désirable, mais elle est lente et pénible, l'encre se décompose rapidement aux alternatives de pluie et de soleil. Le crayon seul résiste parfaitement et s'emploie avec la plus grande facilité. On choisira pour cela un crayon tendre et noir tel que le *Gilbert* n° 1 (BB). Il marque très-bien sur la couleur à l'huile, pourvu qu'elle soit suffisamment sèche ; la durée de l'écriture sera très-longue si l'on passe

dessus une légère couche d'huile de lin rendue siccative par un peu de litharge. Il arrivera quelquefois que la peinture, même parfaitement sèche, présentera une surface luisante, comme revêtue d'un vernis et sur laquelle le crayon ne prendra que difficilement. On remédiera à cela en exposant les étiquettes pendant plusieurs jours aux intempéries du temps ; elles perdront une partie de leur brillant et l'on pourra y écrire alors avec la plus grande facilité.

Dans les grandes exploitations, où l'économie doit passer avant tout, on fait des étiquettes en zinc, que l'on se contente de bien décaper et sur lesquelles on écrit avec une encre composée de :

Vert de gris en poudre	2 grammes.
Sel ammoniac	2 —
Noir de fumée	1 —
Eau	Quantité suffisante.

Si l'encre coule sur le zinc, on évitera cet inconvénient en frottant préalablement la surface avec un peu de sandaraque. L'oxyde qui se forme naturellement sur le zinc, rend, dit-on, les caractères inaltérables.

On peut encore employer le verre à vitre coupé en petites plaques carrées. On écrit le nom de la plante sur un morceau de papier que l'on colle sur le verre, l'écriture en dessous, avec de la gomme arabique, puis on donne sur le tout une épaisse couche de couleur à l'huile et l'étiquette est prête à être mise en place.

Enfin, depuis quelque temps, on a essayé des étiquettes en carton qui se font de la manière suivante : sur un morceau de carton auquel on a donné la forme voulue, on écrit, soit à l'encre ordinaire ou mieux à

l'encre de la Chine, soit au crayon, le nom de la plante, puis on le trempe dans une très-forte solution de *silicate de potasse* qui doit le rendre inaltérable.

Malgré toutes ces variétés d'étiquettes, nous pensons qu'on ne doit pas encore tout à fait négliger celles en ardoise, sur lesquelles on peut écrire avec un clou et qui sont certainement les plus économiques de toutes.

ARBRES

propres à la composition des forêts et des bois.

INDIGÈNES. — PREMIÈRE GRANDEUR.

Aulne commun (*alnus glutinosa*) : 20 mètres de haut ; fleurs non apparentes, tronc satiné, port léger et pittoresque. — Plaines ; terre médiocre.

Châtaignier (*castanea vulgaris*) : 25 à 30 mètres ; port majestueux, feuilles d'un vert gai, fleurs en juillet ; très-propre à faire des avenues. — Montagnes et collines ; terre chaude, profonde et sablonneuse.

Chêne commun (*quercus robur*) : 25 à 35 mètres ; port majestueux, le plus beau de tous les arbres, d'un superbe effet dans les forêts. — Toute position ; terre profonde.

Chêne blanc ou à grappes (*quercus racemosa*) : 30 à 40 mètres ; mêmes qualités que le précédent. — Plaines et collines ; terre franche et profonde.

Erable commun (*acer campestre*) : 20 à 25 mètres, port agréable ; bel arbre, propre à faire des avenues. — Toute position ; terre fraîche et profonde.

Erable platane (*acer platanoïdes*) : mêmes observations.

Erable sycomore (*acer pseudo-platanus*) : mêmes observations.

Frêne commun (*fraxinus excelsior*) : beau port, feuillage

d'un beau vert, variétés panachées, pleureur et en parasol; très-pittoresque.—Plaines et collines ; bonne terre, fraîche et profonde.

Hêtre commun (*fagus sylvatica*) : 30 à 35 mètres ; port élégant, l'un des plus beaux arbres de nos forêts ; nombreuses variétés.— Collines et montagnes, exposition méridionale ; terre profonde et assez sèche.

Mélèze d'Europe (*larix europæa*) : 20 à 30 mètres ; port pyramidal, très-pittoresque, feuilles caduques ; d'un fort bon effet en groupes de quatre ou cinq. — Collines et montagnes ; exposition au nord, terres légères ou sablonneuses, plutôt sèches qu'humides.

Orme commun (*ulmus campestris*) : 30 à 35 mètres ; beau port, feuillage d'un vert foncé ; on en fait de superbes avenues. — Plaines et vallées ; terre franche et profonde.

Peuplier blanc (*populus alba*) : 35 à 40 mètres; beau port, feuillage vert foncé en dessus et blanchâtre en dessous, agité au moindre vent. — Bords de l'eau, collines et vallons ; terres fortes, assez humides.

Peuplier noir (*populus nigra*) : 35 à 40 mètres ; très-droit; mêmes observations.

Peuplier tremble (*populus tremula*) : mêmes observations.

Peuplier d'Italie (*populus fastigiata*) : 35 à 40 mètres; port élancé et pyramidal, d'une croissance rapide. — Plaines et bords des eaux ; terre calcaire, humide.

Pin sauvage (*pinus sylvestris*) : 20 à 30 mètres ; port pittoresque, feuilles persistantes, croissance assez rapide. — Montagnes ; tout terrain.

Pin d'Ecosse (*pinus rubra*) : 20 à 30 mètres ; mêmes observations. — Montagnes et collines ; terres légères.

Pin maritime ou de Bordeaux (*pinus maritima*) : 20 à 25 mètres ; port très-pittoresque, peu branchu, feuilles très-longues, branches souvent pendantes. — Plaines ; terrain sablonneux.

Pin de Corse (*pinus laricio*) : 40 à 50 mètres, très-droit, port majestueux, branches régulières, garnies de feuilles très-longues et très-serrées ; il croît rapidement ; très-bon pour abris et avenues. — Plaines, terre sablonneuse.

Pin cultivé ou à pignon (*pinus pinea*) : 20 à 25 mètres; port singulier, s'élève beaucoup, se dégarnit du bas et forme une large tête.— Collines ; exposition chaude, bien abritée ; bonne terre.

Pin de Russie (*pinus navalis*) : 25 à 30 mètres, feuilles plus longues et plus vertes que le pin d'Ecosse. — Montagnes et collines ; terre franche.

Sapin commun (*abies taxifolia*) : 30 à 40 mètres ; port majestueux, feuillage sombre. — Collines et montagnes; terre franche.

Sapin à feuilles d'if (*abies alba*) : comme le précédent.

Sapin épicea (*abies epicea*) : 30 à 35 mètres ; port pittoresque, branches souvent pendantes, feuillage sombre. — Montagnes et vallées; terre profonde et humide.

Saule commun (*salix alba*) : 30 à 35 mètres ; quand on ne l'étête pas, il s'élève et acquiert un port pyramidal assez élégant. — Plaines, bords des eaux; terrain frais et substantiel.

INDIGÈNES. — DEUXIÈME GRANDEUR.

Bouleau commun (*betula alba*) : 12 à 15 mètres ; écorce blanche satinée, port très-pittoresque, feuillage d'un beau vert; très-bons pour les endroits escarpés. — Toute position, tout terrain.

Charme commun (*carpinus betula*) : 12 à 15 mètres; feuillage d'un beau vert, très-bon pour berceaux et palissades. — Toute situation; terre franche et un peu fraîche.

Chêne yeuse (*quercus ilex*) : 10 à 15 mètres; toujours vert, tronc tortueux, très-branchu et très-joli feuillage, d'un vert foncé et luisant. — Plaines; terre profonde et sablonneuse,

Cyprès commun (*cupressus sempervirens*) : 10 à 15 mètres ; port pyramidal, feuilles persistantes d'un vert noirâtre. — Plaines et collines; terre profonde et sablonneuse.

Micocoulier de Provence (*celtis australis*) : 15 à 18 mètres; pittoresque, rameaux d'une forme irrégulière, feuillage d'un vert foncé. — Plaine abritée ; exposition chaude ; terre profonde et substantielle.

Pin mugho ou nain (*pinus pumilio*) : 15 à 16 mètres ;

reste quelquefois de 1 à 2 mètres de hauteur ; port assez pittoresque. — Collines et montagnes ; terre sablonneuse.

Saule marceau (*salix caprera*) : 14 à 16 mètres ; feuillage cotonneux, grisâtre ; très-propre à former des massifs dans les grandes compositions. — Plaines et montagnes ; terre substantielle, humide.

Tilleul commun (*tilia europœa*) : 10 à 15 mètres ; fort bel arbre, propre à tout usage. — Toute situation ; terre franche, un peu fraîche.

INDIGÈNES. — TROISIÈME GRANDEUR.

Buis toujours vert (*buxus sempervirens*) : 5 à 6 mètres ; port pyramidal, assez agréable, si l'on a le bon sens de ne pas le tailler ; feuilles persistantes, d'un beau vert brillant. —Plaines ; exposition méridionale ; terre franche et légère.

Érable de Montpellier (*acer monspessulanum*) : 7 à 8 mètres ; tronc gros, feuilles petites et trilobées.—Plaines ; bonne terre.

Frêne à manne (*fraxinus rotundifolia*) : 8 à 10 mètres ; port pittoresque, feuillage d'un beau vert.—Plaines et collines ; bonne terre humide.

Genévrier commun (*juniperus communis*) : 4 à 5 mètres ; port très-pittoresque, quand on ne le mutile pas ; feuillage persistant d'un vert glauque assez agréable. — Plaines et collines ; terre sablonneuse de bonne qualité.

Houx commun (*ilex aquifolium*) : 6 à 8 mètres, port très-pittoresque, feuillage épineux d'un vert foncé luisant et d'un très-bel effet. — Exposition ombragée mais aérée ; plaines et montagnes ; bonne terre sablonneuse.

If commun (*taxus baccata*) : 8 à 10 mètres ; port triste, pittoresque ; feuillage persistant, d'un vert noirâtre, fruit d'un beau rouge. C'est un fort bel arbre quand on le laisse dans son état naturel.—Plaines et collines ; terre franche. légère et fraîche.

Arbres pour groupes, avenues, bois, etc.

EXOTIQUES. — PREMIÈRE GRANDEUR.

Aylanthe vernis du Japon (*aylanthus glandulosa*) : 15 à 20 mètres; très-beau port, feuillage d'un joli vert gai. Fait très-bien isolé. — Toute situation; terre légère, humide.

Bouleau odorant (*betula lenta*) : 20 à 24 mètres; feuillage d'un beau vert foncé, beau port. — Situation aérée; terre légère, mais substantielle et humide.

Bouleau noir ou à canot (*betula nigra*) : 30 mètres; beau port, grandes feuilles vert foncé. — Plaines; bonne terre légère et humide.

Cèdre du Liban (*pinus cedrus*) : 30 à 32 mètres; port pyramidal très-majestueux, feuillage d'un beau vert; superbe, surtout lorsqu'il est isolé. On doit élaguer le bas pour le faire monter. — Plaines et collines; exposition ombragée : terre franche et légère.

Châtaignier d'Amérique (*castanea americana*) : 18 à 20 mètres; beau port, mais moins vigoureux que le châtaignier commun. — Plaines et collines; terrain sablonneux.

Chênes à feuille de châtaignier ou chêne prin (*quercus prinus* ou *castanea*) : 28 à 30 mètres; arbre superbe, belle tête bien fournie. — Plaines; terre franche.

Chêne quercitron (*quercus tinctoria*) : 25 à 30 mètres; bel arbre à feuilles longues et profondément dentées. — Collines et montagnes; terre médiocre.

Chêne blanc d'Amérique (*quercus alba*) : 20 à 25 mètres; port majestueux, écorce blanche; feuilles grandes et profondément découpées, rougeâtres dans leur jeunesse, puis d'un vert clair et violacées à l'automne; croissance beaucoup plus rapide que celle des autres chênes. — Plaines et montagnes; tous terrains.

Chêne écarlate (*quercus coccinea*) : 20 à 25 mètres; port pittoresque, feuillage d'un vert luisant, qui devient rouge en automne. — Plaines et collines; terre profonde.

Chêne rouge (*quercus rubra*) : ressemble au précédent. — Plaines et collines; terre profonde.

Chêne bicolor (*quercus bicolor*) : 20 à 25 mètres; pittoresque, feuilles blanches en dessous et d'un beau vert en dessus. — Plaines et collines ; terre profonde.

Chêne des montagnes (*quercus montana*) : 20 mètres ; port très-pittoresque, feuilles blanches et velues en dessus. — Montagnes et rochers ; tous terrains.

Cyprès faux thuya (*cupressus tuyoïdes*) : 35 à 40 mètres; port pittoresque, feuillage vert foncé. — Plaines et vallées ; terres humides et sablonneuses.

Cyprès pyramidal (*cupressus fastigiata*) : 35 à 40 mètres ; bel arbre d'agrément, propre à former des rideaux. — Plaines et collines ; exposition méridionale ; bonne terre sablonneuse assez humide.

Érable cotonneux (*acer tomentosum*) : 20 à 25 mètres ; port agréable, tiges très-rouges, beau feuillage. — Plaines et collines ; terre substantielle humide.

Érable rouge (*acer rubrum*) : mêmes observations, tête large. — Plaines et collines, bonne terre humide.

Érable de Virginie (*acer virginanium*) : 18 à 20 mètres ; beau port, tête large, fruits rouges. — Plaines et montagnes, terre humide, substantielle et profonde.

Érable à feuilles de frêne (*acer negundo*) : 20 à 25 mètres ; assez beau port, grandes feuilles à pétioles rouges. — Plaines et collines ; terre ordinaire, un peu humide.

Frêne cotonneux (*fraxinus tomentosa*) : 20 à 28 mètres ; très-beau port, feuilles longues de 30 à 40 centimètres. — Plaines et collines ; terre fraiche.

Frêne à une feuille (*fraxinus monophylla*) : 20 à 25 mètres ; très-belle variété du frêne commun. — Plaines et montagnes ; terre franche, humide.

Hêtre ferrugineux (*fagus ferruginea*) : 20 à 25 mètres ; port superbe, feuilles cotonneuses en dessous. — Plaines et collines ; exposition aérée, bonne terre franche.

Micocoulier de Virginie (*celtis occidentalis*) : 18 à 20 mètres ; port très pittoresque, rameaux pendants, feuillage vert jaunâtre, fruit rouge, mangeable. — Plaines ; exposition méridionale, terre légère et profonde.

Micocoulier à feuilles en cœur (*celtis cordata*) : 18 à 20 mètres ; port superbe, grandes et fortes feuilles d'un beau

vert tendre. — Plaines et collines; bonne exposition, terre substantielle, humide et profonde.

Noyer Pacanier (*juglans olivæ-formis*) : 20 à 25 mètres; arbre superbe, belle tête et très-beau feuillage. — Plaines; isolé dans une situation bien abritée, terre franche et profonde, fraîche sans humidité.

Noyer noir (*juglans nigra*) : 20 à 25 mètres; beau port, très-pittoresque, plus rustique que le précédent, croissance rapide. — Plaines et collines; terre franche et profonde.

Noyer blanc (*juglans alba-ikori*) : 20 à 25 mètres; très-rustique, mêmes observations. —Plaines et collines; bonne terre profonde.

Noyer cendré (*juglans cinerea*) : 25 à 30 mètres; comme le précédent.

Orme d'Amérique (*ulmus americana*) : 30 à 35 mètres; port superbe, très-élevé, feuilles ovales, petites, d'un beau vert luisant. — Plaines et vallées, terre profonde

Orme rouge (*ulmus rubra*) : 20 à 22 mètres; port pittoresque, grandes feuilles vert foncé, rameaux rougeâtres. — Plaines et vallées; terre profonde.

Orme pyramidal (*ulmus fastigiata*) : 20 à 30 mètres; bel arbre, ayant à peu près le port du peuplier, très-bon pour avenues. — Plaines; terre franche et légère.

Orme fauve (*ulmus fulva*) : 20 à 22 mètres; belle espèce à très-grandes feuilles. — Plaines, terre franche et légère.

Orme argenté (*ulmus argentea*) : 20 mètres; feuilles blanches en dessous, d'un fort bel effet. — Plaines et vallées; terre franche et légère.

Peuplier du Canada (*populus canadensis*) : 25 à 28 mètres; assez beau port, feuillage d'un beau vert. — Plaines et bords des eaux; terre substantielle.

Peuplier de la Caroline (*populus angulata*) : 25 à 30 mètres; plus beau que le précédent, feuilles très-grandes. — Plaines et bords des eaux; bonne terre.

Peuplier de Virginie (*populus virginiana*) : 30 à 33 mètres; très-belle espèce, branches étalées, belles feuilles à pétioles rouges, croissance très-rapide. — Plaines et collines; terre ordinaire.

Pin résineux (*pinus resinosa*) : 20 à 25 mètres ; beau port majestueux, très-rustique. — Collines et montagnes; terre maigre et sablonneuse.

Pin doux (*pinus mitis*) : 18 à 20 mètres ; beau port, feuilles de huit centimètres, d'un vert sombre, très-douces au toucher. — Collines et montagnes; terre maigre et sablonneuse.

Pin lord Weymouth (*pinus strobus*) : 18 à 20 mètres ; très-bel arbre, droit et régulier, écorce lisse et grise, feuillage glaucescent. — Collines et montagnes; terre sablonneuse.

Platane d'Occident (*platanus occidentalis*) : 20 à 25 mètres; beau port, feuillage agréable. Craint les grands froids. — Plaines et collines ; terre fraîche, substantielle.

Platane d'Orient (*platanus orientalis*) : 20 à 25 mètres ; port superbe, majestueux ; feuilles très-grandes, palmées, d'un beau vert. Il doit être isolé ou à grande distance. — Plaines ; exposition méridionale ; terre profonde, fraîche et très-substantielle.

Platane d'Espagne (*platanus hispanica*): 20 à 25 mètres ; belle variété, moins délicate que les deux autres. — Plaines et collines ; bonne terre profonde.

Sapin noir (*abies nigra*) : 20 à 25 mètres; port pittoresque et majestueux, beau feuillage d'un vert très-sombre, d'un excellent emploi et d'un aspect remarquable. — Collines et montagnes ; exposition ombragée ; terre franche, profonde.

Sapin du Canada (*abies canadensis*) : 20 mètres ; aspect singulier, branches grêles et pendantes, feuilles blanches en dessous. — Collines et montagnes ; terre franche, profonde.

Taxodier distique ou cyprès chauve (*taxodium distichum*): 30 à 40 mètres ; port singulier, de l'effet le plus pittoresque. — Plaines et marais ; exposition chaude ; terre très-humide.

EXOTIQUES. — DEUXIÈME GRANDEUR.

Charme de la Virginie (*carpinus virginiana*) : 10 à 15 mètres ; feuillage d'un beau vert, croissance lente. — Plaines et collines ; terre substantielle.

Charme d'Italie (*carpinus ostrya*) : 10 à 15 mètres; port agréable, feuillage d'un vert plus prononcé. — Plaines et collines ; terre médiocre.

Chêne à lattes (*quercus imbricaria*) : 15 à 18 mètres; port pittoresque, feuilles lancéolées, différentes de celles des autres chênes. — Plaines et collines; terre profonde et substantielle.

Chêne vert de la Caroline (*quercus virens*) : 15 à 18 mètres ; tête étalée, feuilles persistantes, d'un beau vert. — Plaines ; exposition chaude ; bonne terre sablonneuse.

Chêne étoilé (*quercus stellata*) : 12 à 15 mètres; feuillage d'un vert grisâtre.— Plaines et montages; terre profonde.

Chêne velu (*quercus velutina*) : 15 à 20 mètres; très-belle variété. — Plaines et collines; terre profonde.

Févier d'Amérique (*gleditzia triacanthos*) : 10 à 12 mètres ; port très-agréable, de forme irrégulière, très épineux, feuillage léger d'un vert très-tendre. — Plaines; exposition abritée ; terre franche, légère.

Févier de la Chine (*gleditzia sinensis*) : très-remarquable par son tronc hérissé de faisceaux d'épines longues de 15 centimètres. — Plaines ; mi-soleil ; terre franche, légère.

Févier à grosses épines (*gleditzia macrocanthos*) : 10 à 12 mètres; semblable au précédent, mais dont les épines ont jusqu'à 32 centimètres. — Plaines; mi-soleil ; terre franche, sablonneuse.

Genévrier cèdre de Virginie (*juniperus virginiana*) : 10 à 15 mètres, très-joli, tronc à écorce rouge, branches horizontales, feuilles persistantes. — Collines et rochers; bonne terre sablonneuse ou, mieux, bruyère.

Ginkgo bilobé (*ginkgo biloba*) : 10 à 15 mètres: port pyramidal, feuilles d'un vert jaunâtre et d'une forme particulière qui ne se rencontre dans aucun autre arbre. — Plaines; position abritée du nord; terre substantielle, sablonneuse et humide.

Liquidambar copal (*liquidambar styraciflua*) : 10 à 12 mètres; beau port pyramidal, tronc nu, beau feuillage palmé et odorant, rougeâtre en automne. Plaines; exposition chaude, à demi ombragée; terre franche, très-meuble et un peu humide.

Ptérocarpa (*juglans pterocarpa*) : 12 à 15 mètres; tronc tortueux, feuillage d'un beau vert. — Plaines et collines; terre profonde et substantielle.

Saule pleureur (*salix babylonica*) ; 10 à 15 mètres ; port très-pittoresque et gracieux, rameaux pendants, feuillage d'un vert tendre. — Plaines et bords des eaux ; terrain frais et substantiel.

Tupélo aquatique (*tupelo aquatica*): 12 à 15 mètres; port très-pittoresque, joli feuillage luisant. — Plaines et bords des eaux ; terrain marécageux.

Arbres à fleurs apparentes, ou remarquables par leur port, propres à être plantés par groupes ou isolés.

Alisier des bois (*cratægus torminalis*) : 6 à 7 mètres ; indigène. Fin de mai et juin, fleurs blanches en corymbes, auxquelles succèdent des fruits rouges. — Plaines et montagnes ; terre franche, légère.

Alisier de Fontainebleau (*cratægus latifolia*) : 7 à 8 mètres ; feuilles larges, arrondies. En mai et juin, fleurs blanches en corymbes, fruits rouges. — Plaines et montagnes; terre franche, légère.

Alisier blanc (*cratægus aria*) : 8 à 10 mètres ; feuilles allongées. En mai, fleurs blanches en corymbes. — Plaines et montagnes ; terre franche, légère.

Alisier à épis (*cratægus spicata*) : 10 à 15 mètres ; en avril, fleurs en grappes lâches d'un charmant effet. — Plaines et montagnes; bonne terre legère.

Alisier argenté (*cratægus nivea*) : 8 à 10 mètres; beau feuillage argenté qui le rend propre à décorer le devant d'un massif. On peut faire de son fruit d'excellentes confitures. — Plaines; terre légère et substantielle.

Bignone catalpa (*bignonia catalpa*) : 10 mètres; port très-pittoresque, original. En juillet, fleurs très-jolies, grandes, blanches, pointillées de pourpre et de jaune, en larges grappes d'un très-bel effet ; très-larges feuilles. Fait très-bien isolé ou sur le bord d'un massif peu

élevé. — Plaines et collines ; terre fraîche, légère et profonde.

Bonduc du Canada (*gymnocladus canadensis*) : 10 à 12 mètres; tête régulière, beau feuillage délicat, aspect pittoresque En juin, fleurs blanches, tubulées en grappes. — Plaines; exposition abritée, terre franche et profonde.

Catalpa. *Voyez* Bignone.

Cerisier de Virginie (*cerasus virginiana*) : 30 à 35 mètres ; beau port, beau feuillage. Fin mai, fleurs blanches en grappes, suivies de jolis fruits rouges. — Plaines et collines, terre légère.

Cerisier à fleurs doubles (*cerasus flore pleno*) : 6 à 8 mètres; joli port, joli feuillage. En avril, fleurs blanches, très-doubles et très-grandes, souvent polifères. — Plaines et collines ; exposition chaude ; terre légère.

Cerisier de la Chine (*cerasus sinensis*) : 6 à 8 mètres ; comme le précédent, mais à fleurs roses. — Plaines et collines ; bonne exposition ; terre légère.

Cerisier odorant de Sainte-Lucie (*cerasus mahaleb*) : 6 à 8 mètres ; feuillage d'un beau vert. En mai et juin, fleurs petites, blanches, en corymbes, très-odorantes. — Plaines et montagnes ; terre légère et profonde.

Chalef à feuilles étroites (*elæagnus angustifolia*) : 8 à 10 mètres ; pittoresque, feuillage argenté. En juillet, fleurs nombreuses, petites, jaunâtres répandant au loin une odeur agréable. — Plaines ; exposition méridionale ; terre légère, sablonneuse.

Cornouiller à grandes fleurs (*cornus florida*) : 6 à 8 mètres ; assez joli port ; fort bon effet pendant la floraison. En mai, fleurs blanches à collerettes très-larges, ce qui les fait paraître fort grandes. — Collines ; terre légères.

Cuninghamia de la Chine (*cuninghamia sinensis*) : hauteur incertaine, bel arbre de l'aspect du sapin, dont le bout des branches ressemble à des plumes frisées. — Plaines et collines ; exposition bien abritée ; bruyère.

Cytise des Alpes (*cytisus laburnum*) : 8 à 10 mètres ; port très-pittoresque. En mai, fleurs jaunes en grappes pendantes, variété odorante que l'on doit préférer. —

Collines, montagnes et rochers; terre sèche, légère ou rocailleuse.

Gaînier de Judée (*cersis siliquastrum*): 8 à 10 mètres; port pittoresque. En avril, avant la sortie des feuilles, fleurs pourpres ou blanc-rosé très-nombreuses, en petits bouquets sur le vieux bois. — Plaines; terre légère.

Kœlreuteria paniculé (*kœlreuteria paniculata*): 4 à 6 mètres; bel arbre, feuillage rose en naissant. En juillet, fleurs en larges panicules d'un beau jaune. — Collines; exposition méridionale; terre franche amendée.

Magnolier acuminé (*magnolia acuminata*): 30 à 35 mètres; port magnifique, très-grandes et belles feuilles. En juillet, fleurs jaunes de 6 à 8 centimètres. — Plaines; exposition chaude; terre franche bien fumée.

Magnolier à grandes fleurs (*magnolia grandiflora*): 15 à 20 mètres; port superbe, régulier; feuilles grandes, luisantes, et d'un beau vert, persistantes. En juillet, fleurs blanches et odorantes de 22 centimètres de diamètre. — Plaines; situation abritée; terre franche, profonde et fraîche ou, mieux, bruyère.

Magnolier parasol (*magnolia tripetala*): 8 à 10 mètres; superbes feuilles ovales de 35 centimètres de long. En juin, fleurs grandes et blanches. — Plaines; situation ombragée; bruyère humide.

Marronnier d'Inde (*æsculus hippocastanum*): 15 à 20 mètres; port majestueux; superbe isolé, en groupes et en avenues; feuilles palmées, grandes, d'un beau vert. En mai, nombreuses fleurs blanches piquetées de rouge, en grappes longues et droites. Variété à fleurs tout à fait rouges. — Plaines et terrasses; bonne exposition; terre profonde.

Mérisier (*cerasus*). *Voyez* Cerisier.

Plaqueminier lotus (*diospyros lotus*): 8 à 10 mètres, beau feuillage lancéolé. En juin et juillet, fleurs dioïques. — Plaines: bonne exposition; bonne terre fraîche.

Plaqueminier de Virginie (*diospyros virginiana*): 12 à 15 mètres; beau port, grandes feuilles cotonneuses en dessous. En juin et juillet, fleurs verdâtres, auxquelles succèdent des baies jaunâtres et diaphanes. — Plaines; exposition ombragée; terre franche et légère.

Poirier cotonneux (*pirus polveria*) : 5 à 8 mètres ; assez joli feuillage d'un vert blanchâtre argenté. En mai, fleurs blanches. — Plaines et montagnes ; terre fertile.

Pommier odorant (*malus coronaria*) : 3 à 8 mètres ; bel arbre d'ornement. En avril, fleurs blanches teintées de rose, d'une odeur forte et agréable. — Plaines et collines ; terre substantielle.

Pommier à fleurs doubles (*malus flore pleno*) : 5 à 6 mètres ; port assez pittoresque ; fleurs blanches doubles. — Plaines et collines ; terre substantielle.

Pommier de la Chine (*malus spectabilis*) : moins grand que les précédent. En avril, très-jolies fleurs semi-doubles, d'un beau rose vif et dont les boutons sont d'un rouge vermeil. — Plaines et collines ; terre substantielle.

Ptéléa à trois feuilles (*ptelea trifoliata*) : 5 à 6 mètres ; port pittoresque, branches étalées, feuilles moyennes à trois folioles, d'un beau vert luisant. En juin, fleurs en panicule d'un vert jaunâtre ayant l'odeur de l'œillet. — Plaines et collines ; il vient très-bien en buissons. Très-rustique ; terre franche et légère.

Robinier faux acacia (*robinia pseudoacacia*) : 20 à 24 mètres ; tronc droit, port très-agréable, feuillage léger et d'un beau vert tendre. En mai et juin, nombreuses fleurs blanches en jolies grappes pendantes et de l'odeur la plus suave, ressemblant à celle de la fleur d'oranger. — Plaines et collines abritées du grand vent ; terre fraîche et légère.

Robinier à fleurs roses (*robinia hispida*) : 6 à 8 mètres ; tête arrondie, feuillage d'un vert frais. En mai, fleurs d'un joli rose pourpre, mais sans odeur ; bois très-cassant. — Plaines et collines ; terre fraîche et légère.

Robinier visqueux (*robinia viscosa*) : 6 à 8 mètres ; arbre d'un charmant aspect, feuillage d'un beau vert tendre, branches et tronc visqueux dans toute leur surface. En mai, fleurs blanchâtres ou couleur de chair. — Plaines et collines ; terre fraîche et légère.

Robinier parasol ou sans épines (*robinia inermis*) : 5 à 7 mètres ; port assez joli, prétentieux, tête arrondie, branches pendantes, ne fleurit pas dans nos pays, bois très-cassant. — Plaines et collines ; terre fraîche et légère.

Robinier caragana (*robinia caragana*) : moins grand que les précédents et à fleurs jaunes. — Plaines et montagnes; terre fraîche et légère.

Sophora du Japon (*sophora japonica*) : 8 à 10 mètres; tronc droit, rameaux inclinés, feuillage léger, élégant, d'un beau vert paraissant argenté au printemps. En juillet et août, fleurs en grappes d'un blanc terne. — Plaines; exposition chaude; terre sèche et légère.

Sorbier cormier (*sorbus domestica*) : 8 à 10 mètres; tige droite, tête arrondie, feuillage maigre. En mai, fleurs en corymbes, fruits d'un beau rouge de corail, qui en font le principal ornement, car sans cela il est de peu d'effet. — Plaines et collines; terre franche.

Sorbier des oiseaux (*sorbus aucuparia*) : 8 à 10 mètres; mêmes observations. — Plaines et montagnes; terre franche.

Sorbier de Laponie ou hybride (*sorbus hybrida*) : 8 à 10 mètres; même port, feuillage blanchâtre et cotonneux. Fleurs en mai, fruits d'un jaune lavé de rouge. — Plaines et collines; terre franche, légère.

Sorbier d'Amérique (*sorbus americana*) : 6 à 8 mètres; comme les premiers, mais fruits d'un rouge plus foncé. — Plaines et collines; terre franche, légère.

Tilleul commun (*tilia europæa*) : 20 à 25 mètres; port majestueux, beau feuillage, arbre superbe. En juin, fleurs jaunes. — Plaines et montagnes; terre fraîche et profonde.

Tilleul de Canada (*tilia pubescens*) : variété à très-grandes feuilles. — Plaines et collines; terre fraîche et profonde.

Tilleul argenté (*tilia argentea* ou *alba*) : 12 à 14 mètres; port superbe, feuilles blanches et cotonneuses en dessous, d'un très-bel effet; isolé, il devient plus beau. En août, fleurs jaunes. — Plaines et collines; terre fraîche et profonde.

Tulipier de Virginie (*liriodendron tulipifera*) : 25 à 30 mètres; port majestueux, l'un des plus beaux arbres connus, feuilles très-grandes, tronquées au sommet, d'un vert jaunâtre. En juin et juillet, fleurs jaunes tachées de rouge, de la forme d'une tulipe. — Plaines et collines; terre profonde et meuble, un peu humide; exposition fraîche; peu de soleil.

Virgilia à bois jaune (*virgilia lutea*) : 5 à 6 mètres ; feuillage d'un vert un peu jaunâtre, ressemblant à celui du frêne d'Amérique. En juin, fleurs blanches en jolies grappes longues et pendantes. — Plaines et collines ; situation à demi ombragée ; terre légère ou substantielle ou, mieux, bruyère.

Arbustes et arbrisseaux pour bosquets et massifs.

Airelle myrtile (*vaccinium myrtillus*) : feuillage ressemblant à celui du myrte. En avril, fleurs roses. — Au nord ; terre de bruyère.

Airelle de Pensylvanie (*vaccinium pensylvanicum*) : joli arbuste. En mars, fleurs blanches en grelot d'un joli effet, fruit mangeable. — Au nord ; terre de bruyère.

Airelle en arbre (*vaccinium arboreum*) : assez joli arbrisseau. En juin, fleurs roses. — Au nord ; bruyère.

Ajonc (*ulex europæa flore pleno*) : joli arbrisseau toujours vert, fleurs jaunes très-brillantes pendant tout l'hiver. — Montagnes et rochers; terre sèche, mais non crayeuse.

Amandier à fleurs doubles (*amygdalus flore pleno*) : très-joli arbrisseau. En mai, fleurs petites, roses et très-doubles. Plaines et collines; exposition méridionale; terre bien fumée.

Amandier satiné (*amygdalus argentea*) : joli feuillage argenté; fleurs roses en mars. — Plaines et collines; exposition méridionale; terre substantielle.

Arbousier des Pyrénées (*arbutus unedo*) : toujours vert, beau feuillage. En septembre, fleurs blanches et rouges en grappes. — Plaines et collines; exposition méridionale bien abritée; terre de bruyère.

Arbousier raisin d'ours (*arbutus uva ursi*): bas et rampant. En mai, fleurs blanches auxquelles succèdent de jolis fruits rouges en grappes. Lorsqu'on laisse l'*arbutus uva ursi* s'étendre librement sur une bonne terre légère et dans une exposition ombragée, il forme de charmants tapis réellement *élastiques*, et sur lesquels on peut s'as-

seoir sans en gâter le feuillage. — Montagnes et rochers ; terre de bruyère.

Argousier rhamnoïde (*hippophæ rhamnoïdes*) : arbuste épineux à feuillage argenté. En avril ou mai, fleurs dont les boutons sont très-jolis. — Plaines et collines ; exposition méridionale; terre fraîche et légère.

Astragène à grandes fleurs (*astragena indica*) : arbuste sarmenteux. De juin en septembre, fleurs blanches très-doubles, ressemblant à une anémone. — Contre un mur ou dans les rochers; couvrir l'hiver; terre de bruyère.

Aucuba du Japon (*aucuba japonica*): arbrisseau toujours vert, grandes et belles feuilles luisantes, ponctuées de jaune doré. En mai, fleurs insignifiantes. — Bord des pelouses, rochers, etc.; terre légère, fraîche et ombragée.

Azalée (*azalea*): charmant arbrisseau dont il nous est impossible de décrire ici les nombreuses variétés. En général, pendant une bonne partie du printemps, ils sont littéralement couverts de très-jolies fleurs du coloris le plus frais et répandaut une odeur de chèvrefeuille très-suave. — Plaines et collines ; terre de bruyère un peu humide ombragée.

Bacchante à feuille d'halimine (*baccharis alimifolia*): grand arbrisseau à joli feuillage d'un aspect particulier. En octobre, fleurs de peu d'effet. — Plaines et collines ; terre franche, légère et profonde.

Baguenaudier commun (*colutea arborescens*) : arbrisseau de peu d'effet, mais agréable par ses fleurs jaunes et les graines qui leur succèdent. Ces graines sont contenues dans une espèce de vessie qui produit un bruit assez fort lorsqu'on la crève brusquement. — Plaines et montagnes; terre ordinaire.

Bouleau nain (*betula nana*): jolie miniature; joli petit feuillage rond et denté, fleurs en mai. — Plaines, bord des massifs ; exposition méridionale ; terre fraîche et légère.

Budlége globuleux (*budlega globosa*) : feuillage blanc en dessous, d'un charmant effet. En juin, fleurs d'un beau jaune en boules. — Plaines et collines ; bonne exposition ; bruyère fraîche. Couvrir l'hiver.

Buis toujours vert (*buxus sempervirens*) : arbuste d'un

bel effet lorsqu'on le tient élevé et qu'on ne le gâte pas par la taille; fleurs en mars. — Plaines et collines; terre franche et légère.

Célastre grimpant (*celastrus scandens*): tige sarmenteuse. En mai, fleurs blanches en grappes, auxquelles succèdent des fruits d'un assez beau rouge. — Plaines et montagnes. Cet arbuste est particulièrement bon pour garnir le pied d'un vieux tronc d'arbre ou de quelque construction rustique, qu'il couvrira bientôt et d'où ses rameaux retomberont d'une manière aussi gracieuse que pittoresque. Terre meuble et fraîche.

Céphalante occidental (*cephalantus occidentalis*): en août, fleurs blanches formant des têtes arrondies. — Plaines et collines; exposition ombragée; terre de bruyère mêlée de mare d'étang.

Cerisier-merisier à grappes de Virginie (*cerasus virginiana*): en avril, fleurs en belles grappes; joli fruit rouge. — Plaines et collines; bonne terre profonde.

Cerisier azarero (*cerasus lusitanica*): toujours vert, très-joli feuillage d'un beau vert luisant à pétioles rouges. En juin, fleurs blanches en longues grappes. — Plaines et collines; exposition méridionale bien abritée; bonne terre fraîche et légère.

Cerisier laurier-cerise (*cerasus lauro-cerasus*): très-joli, toujours vert; fleurs en mai. — Plaines et collines; terre légère et sablonneuse.

Chamécerisier de Tartarie (*lonicera tartarica*): assez joli arbuste à feuillage délicat. En avril, fleurs petites, roses, blanches ou écarlates, auxquelles succèdent des fruits rouges. — Plaines et collines; bonne terre légère.

Chamécerisier xilostéon (*lonicera xilosteon*) : plus joli que les précédents. En mai, fleurs roses. — Plaines et collines; bonne terre légère.

Chèvrefeuille des jardins (*lonicera caprifolium*) : charmant arbuste sarmenteux, feuillage pittoresque. En juin, jolies fleurs nuancées de jaune et rouge, d'une odeur des plus agréables. Toute situation; bonne terre substantielle.

Chèvrefeuille de Virginie (*lonicera sempervirens*) : semblable au précédent, à fleurs écarlates très-jolies, et sans odeur. — Toute situation ; bonne terre substantielle.

Ciste ladanifère (*cistus ladaniferus*) : charmant arbuste toujours vert, feuillage très-odorant. En mai, fleurs très-grandes, blanches, à onglets bruns. — Plaines et collines ; très-bonne exposition bien abritée ; terre de bruyère. Couvrir l'hiver.

Clavalier à feuilles de frêne (*zanthoxylum fraxineum*) : tige très-épineuse ; fleurs odorantes en mars. — Plaines et collines ; terre fraîche et douce.

Clématite à fleurs bleues (*clematis viticella*) : arbuste sarmenteux très-propre à garnir des berceaux ou treillages, ainsi qu'à courir sur les rochers et rocailles. En juillet, jolies fleurs bleues doubles.

Clématite odorante (*clematis flammula*) : semblable à la précédente, mais à fleurs blanches très-odorantes. — Rochers et treillages ; terre chaude légère.

Clématite viorne (*clematis viorna*) : jolie variété. En juin, fleurs lilas à pétales recourbés. — Rochers et treillages ; terre chaude, légère.

Cognassier du Japon (*cydonia japonica*) : grand et bel arbrisseau. En mai, grandes fleurs d'un beau rouge ; variété à fleurs blanches. — Plaines et collines ; très-bonne exposition au midi ; terre légère et substantielle.

Corète du Japon (*corchorus japonica*) : grand et bel arbuste à feuilles dentées, et tige d'un beau vert. En avril, fleurs d'un très-beau jaune et doubles comme des renoncules. — Toute situation ; exposition ombragée ; terre humide.

Coronille des jardins (*coronilla emerus*) : arbuste d'un effet agréable. En avril, fleurs jaunes tachetées de rouge. — Plaines et montagnes ; terre chaude.

Coronille glauque (*coronilla glauca*) : variété dont le feuillage imite celui de la *rue*. En mai, fleurs nombreuses d'un beau jaune. — Plaines et montagnes ; terre chaude.

Cytise à épis (*cytisus nigricans*) : charmant arbrisseau que l'on doit conserver dans ses formes naturelles. En juin, fleurs jaunes très-odorantes et en épi terminal. — Collines, montagnes et rochers ; terre sèche.

Cytise à fleurs pourpres (*cytisus purpureus*) : aussi joli que le précédent ; en mai, fleurs pourpre-clair. — Montagnes et rochers ; terre sèche.

Cytise trifolium des jardiniers (*cytisus sessilifolius*) : comme les précédents. En mai, fleurs jaunes d'un joli effet. — Montagnes et rochers; terre sèche.

Cytise velu (*cytisus hirsutus*) : charmant arbuste formant de larges buissons. En mai, fleurs jaunes. — Montagnes et rochers; terre sèche

Fontanesia à feuilles de philaria (*fontanesia phillyriœides*) : joli arbuste; joli feuillage presque toujours vert. En mai, fleurs en grappes, blanches passant au rouge. — Montagnes et rochers; position abritée. Couvrir l'hiver; bruyère humide.

Fusain commun (*evonymus europœus*) : fort joli arbrisseau qui n'a d'autre défaut que d'être commun; très-propre à former des massifs dans les jardins paysagers et de superbes haies dans les jardins symétriques. En été, fleurs peu apparentes. — Plaines et collines; terre fraîche et substantielle.

Fusain à feuilles larges (*evonymus latifolius*) : feuilles plus grandes et fruits plus gros que le précédent. — Plaines et collines; terre fraîche et substantielle.

Gattilier (*vitex agnus castus*) : assez joli arbuste. En juillet, fleurs gris de lin en épis, d'un charmant effet. — Plaines et collines ; bon terreau consommé.

Gaultherie de Canada (*gaultheria procumbens*) : charmant arbuste, bas et rampant. En juillet, fleurs roses en grelots, auxquelles succèdent de jolis fruits écarlates. — Plaines et montagnes ; exposition au nord ; bruyère humide.

Genêt d'Espagne (*genista juncea*) : arbuste toujours vert, port pittoresque. En juin, fleurs jaunes, nombreuses et odorantes. — Montagnes; exposition méridionale ; terre sèche.

Genêt à fleurs blanches (*genista multiflora*) : variété du précédent dont les fleurs sont blanches. — Montagnes ; exposition chaude ; terre sèche.

Gordonia pubescent (*gordonia pubescens*) : bel arbrisseau. En septembre, fleurs blanches très-grandes. — Plaines et collines ; exposition bien abritée et à demi ombragée ; terre de bruyère.

Groseillier des roches (*ribes petreum*) : buisson touffu

d'un très-bon effet dans les roches et rocailles. — Montagnes et rochers ; terre fraîche et légère.

Groseillier doré (*ribes aureum*) : assez bel arbrisseau. En avril, fleurs jaunes d'un bon effet. — Toute situation ; terre fraîche et légère.

Groseillier à fleurs rouges (*ribes sanguineum*) : très-jolie variété à fleurs d'un beau rouge, très-précoce. — Toute situation ; plaines et montagnes ; bonne terre légère.

Halésia à quatre ailes (*halesia tetraptera*) : arbuste donnant en mai, avant la foliation, d'assez jolies fleurs blanches.—Plaines et collines ; bonne exposition ; bruyère humide.

Houx commun (*ilex aquifolium*) : très-bel arbrisseau, feuillage d'un très-beau vert foncé luisant, port pittoresque. — Toute situation, position ombragée, terre substantielle, légère et humide.

Kalmie à larges feuilles (*kalmia latifolia*) : fort bel arbuste toujours vert. En juin, très-grandes et belles fleurs roses en panicules. — Plaines et collines; exposition ombragée, mais cependant bien aérée; terre de bruyère humide.

Kalmie glauque (*kalmia glauca*) : fleurs roses.

Kalmie à feuilles étroites (*kalmia angustifolia*) : fleurs rouge vif.

Kalmie à feuilles d'olivier (*kalmia olæifolia*) : variété du premier. — Même emploi, même culture.

Ketmie des jardins (*althæa frutex*) : joli arbrisseau. En août, belles fleurs très-grandes, blanches ou violettes à onglets bruns, variétés à fleurs doubles. — Plaines, exposition au midi, bien abritée, terre substantielle, sablonneuse et fraîche.

Lauréole commune (*daphne laureola*) : arbuste indigène, joli feuillage luisant, toujours vert. En avril, fleurs peu remarquables. — Plaines et collines ; situation ombragée ; bruyère fraîche.

Lauréole bois gentil (*daphne mezereum*) : arbuste indigène. En février, avant la foliation, fleurs roses, odorantes et très-jolies, variété à fleurs blanches. — Plaines et collines ; situation ombragée; terre fraîche et légère.

Lauréole encorum (*daphne cneorum*) : la plus jolie variété,

feuillage persistant. En mai, fleurs du plus beau rose et d'une odeur suave. — Plaines et collines; situation ombragée; bruyère fraîche.

Leycestérie élégante (*leycesteria formosa*) : arbrisseau d'un fort joli effet. En mai ou juin, fleurs roses en grappes pendantes, auxquelles succèdent de jolis fruits rouges. — Plaines et collines; bonne terre légère.

Lierre grimpant (*hedera helix*) : arbrisseau grimpant très-commun, excellent pour garnir des rochers, des ruines ou le tronc d'un vieil arbre. Dans quelques contrées de l'Allemagne, on en fait de charmants berceaux à l'intérieur des appartements. — Rochers et rocailles; exposition ombragée; terreau végétal.

Lilas commun (*syringa vulgaris*): l'un des plus beaux arbrisseaux dont on puisse orner un jardin paysager. On peut, sans aucune crainte, le mettre partout à profusion. Des bosquets entièrement composés de ce charmant arbrisseau seront toujours du meilleur effet. Port gracieux et élégant, fleurs magnifiques, de l'odeur la plus agréable; croissance prompte, culture facile. Variété à fleurs blanches. — Toute situation; exposition méridionale; bonne terre bien fraîche.

Lilas perse, lilas Varin (*syringa persica*, *syringa rothomagensis*): variétés plus chères et moins belles que le précédent. — Mêmes situations; même terre.

Lyciet de la Chine (*lycium sinense*): arbuste à rameaux flexibles et qui retombent jusqu'à terre. En juin, fleurs violettes. — Montagnes et endroits escarpés; exposition méridionale; bonne terre.

Magnolier discolor (*magnolia discolor*): charmant arbuste. En avril, grandes fleurs en forme de tulipe, blanches en dedans et violettes en dehors. — Plaines; position bien abritée; terre de bruyère fraîche.

Néflier pyracanthe du buisson ardent (*mespilus pyracantha*): très-joli arbrisseau. En mai, fleurs nombreuses auxquelles succèdent de jolies corymbes de fruits rouges d'un très-bon effet. Toute position; terre profonde et substantielle.

Néflier cotonneux (*mespilus cotoneaster*): variété à feuilles rondes et blanches en dessous; fleurs en mai. — Plaines et montagnes; terre substantielle.

Néflier à feuilles petites (*mespilus tenuifolia*) : variété naine du précédent, charmante miniature. — Plaines et montagnes ; terre substantielle.

Néflier du Japon (*mespilus japonica*) : bel arbrisseau toujours vert, à très-grandes feuilles, mais délicat. — Plaines et collines ; très-bonne exposition bien abritée ; terre de bruyère.

Nerprun alaterne (*rhamnus alaternus*) : arbrisseau toujours vert, joli feuillage épais et d'un beau vert, variétés à feuilles panachées. — Plaines et montagnes ; terre légère et profonde.

Noisetier (*corylus*) : le plus utile de tous les arbustes pour former ces beaux et épais fourrés qui sont la principale ressource de l'architecte dans la distribution des jardins paysagers, quand on a quelque vue à dissimuler ou quelque surprise à dérober aux regards. Très-bien au fond des bois. — Plaines, collines et montagnes; bonne terre ordinaire.

Pavier rouge (*pavia rubra*) : bel arbrisseau dont le feuillage ressemble à celui du marronnier d'Inde. En mai, fleurs rouges en grappes. — Plaines et collines; exposition demi-ombragée ; terre légère et substantielle.

Pavier jaune (*pavia lutea*) : comme le précédent, mais à fleurs jaunes. — Plaines et collines ; demi-ombrage; terre légère et substantielle.

Pavier de l'Ohio (*pavia ohiotensis*) : comme les précédents ; fleurs blanches. — Plaines et collines ; demi-ombrage ; terre légère et substantielle.

Périploca grec (*periploca graeca*) : arbrisseau sarmenteux prenant de très-grandes dimensions. En juin, fleurs rouge-brun. — Rochers et murailles ; toute exposition, tout terrain.

Philaria à larges feuilles (*phillyrea latifolia*) : charmant arbrisseau toujours vert. Variétés à feuilles d'olivier, à feuilles de romarin et à feuilles étroites. En mars, petites fleurs blanchâtres. — Plaines et montagnes ; terre légère et sèche.

Phlomis fructescent (*phlomis fruticosa*) : charmant arbuste à placer sur le devant des massifs ; joli feuillage blanc et velu. En juin, fleurs d'un beau jaune. — Plaines

et collines ; exposition bien abritée au midi ; bonne terre légère.

Pistachier térébinthe (*pistacia terebinthus*) : joli arbuste; feuillage d'un beau vert. En mai ou juin, boutons d'un beau rouge vif. — Plaines et collines; exposition méridionale ; terre chaude, légère.

Pommier baccifère (*malus baccata*) : jolie variété. En avril, fleurs rosées, fruits rouges et gros comme des cerises. — Plaines et collines ; bonne terre fraîche.

Pommier de la Chine (*malus spectabilis*) : très-bel arbrisseau. En avril, belles fleurs roses semi-doubles. — Plaines et collines ; bonne terre fraîche.

Rhododendron d'Amérique (*rhododendron maximum*) : toujours vert ; très-beau feuillage. En mai, fleurs très-grandes rose-lilas, en corymbes ; plante magnifique; nombreuses variétés qui seraient trop longues à décrire. — Plaines et montagnes ; exposition du nord ou du levant ; terre de bruyère humide.

Ronce à fleurs doubles (*rubus flore pleno*) : pittoresque. En juin, fleurs blanches en grappes d'un charmant effet. Variété à fleurs roses. — Montagnes et rochers; soleil ; terreau humide.

Ronce sans épines (*rubus inermis*) : variété à branches longues et pendantes d'un très-bon effet. — Rochers et endroits escarpés ; soleil; terreau humide.

Ronce framboisier du Canada (*rubus odoratus*) : beau feuillage. En juin, grandes et belles fleurs pourpres. — Toute situation ; soleil ; terreau humide.

Rosier (*rosa*) : le plus beau de tous les arbustes, surtout quand on a bon goût de préférer la véritable rose, la rose des peintres, si fraîche, si bien arrondie, si gracieuse, à toutes ces roses de fantaisie, ternes, plates, étiolées, malingres, dont le seul mérite est la mode ; chétif mérite qui fait mépriser le lendemain ce que l'on admirait la veille. Aujourd'hui, un soi-disant amateur admire une rose qui a le défaut d'être plate, et s'extasie quand la charmante couleur qui lui a valu son nom est remplacée par la teinte de la viande corrompue.

Le rosier, qui peut atteindre facilement une hauteur

de 1^m50, forme des massifs charmants, que l'on peut prodiguer sur les bords d'un bosquet et aux environs d'un lieu de repos. Excepté dans la forêt, il peut se placer partout.

Le nombre des variétés est si grand, qu'il est impossible d'en donner ici même une succincte nomenclature. Nous recommanderons seulement de n'employer comme décoration que les grandes espèces. Les autres devront être mises exclusivement en corbeilles ou en plates-bandes.— Toute situation ; exposition demi-ombragée ; terre substantielle, profonde et humide.

Seringa odorant (*philadelphus coronarius*) : charmant arbuste très-propre à garnir le fond d'un bosquet. En mai, jolies fleurs blanches très-odorantes. — Plaines et collines; bonne terre ordinaire.

Spirée à fleurs roses (*spirea tomentosa*) : très-joli arbrisseau pour massifs. En juillet, fleurs en grappes d'un joli rose. — Plaines et montagnes ; exposition méridionale; terre fraîche et légère.

Spirée à feuilles de millepertuis (*spirea hypericifolia*) ; jolies touffes. En avril, fleurs blanches en longs épis. — Plaines et montagnes ; exposition méridionale ; terre fraîche et légère.

Spirée feuille d'obier (*spiræa opulifolia*) : c'est le plus haut de tous ; feuilles grandes et lobées. En mai, fleurs blanches en corymbes. — Plaines et montagnes; exposition ombragée ; terre fraîche et légère.

Spirée bella (*spiræa bella*) : belle variété ; fleurs d'un rose vif en corymbes. — Plaines et montagnes ; exposition ombragée ; terre fraîche ou, mieux, terreau humide.

Stewartia à un style (*stewartia malachodendron*) : très-bel arbuste. En juillet, fleurs grandes, blanches, rayées de rose et odorantes. — Plaines et collines ; demi-ombre ; bruyère fraîche.

Sumac des corroyeurs (*rhus coriaria*) : port très-irrégulier, charmant feuillage, fleurs verdâtres en juillet. — Plaines et collines ; bonne terre fraîche.

Sumac de Virginie (*rhus thyphinum*) : très-pittoresque, port irrégulier d'un fort bon effet, joli feuillage qui devient

rouge en automne. En juillet, fleurs d'un beau rouge en grappes droites. — Plaines et collines; terre franche et fraîche.

Sumac glabre (*rhus glabrum*): en juillet, fleurs jaunes. Grand arbrisseau d'un très-bon effet. — Plaines et collines; terre franche et fraîche.

Sumac fustet (*rhus cotinus*): très-jolie variété, remarquable par ses fleurs, dont les pédoncules s'allongent en minces filets, de manière à prendre l'apparence d'une plume frisée, d'un aspect très-singulier, qui lui a valu le nom vulgaire d'arbre à perruques. — Plaines et collines; position abritée; terre légère.

Sumac toxicodendron (*rhus toxicodendron*): arbrisseau sarmenteux ayant besoin d'un appui. Feuilles luisantes, fleurs verdâtres, effet pittoresque. — Plaines et montagnes; bonne terre fraîche. (Cet arbuste est vénéneux dans toutes ses parties.)

Sureau commun (*sambucus nigra*): arbre très-commun, mais toujours d'un bon effet, propre surtout, après le noisetier, à former le remplissage des massifs. En mai, de nombreuses fleurs blanches en assez beaux corymbes. — Plaines et bord des eaux; terre fraîche. — Variétés à feuilles panachées et différemment découpées.

Symphorine à fruits blancs (*symphoricarpos leucocarpa*): assez joli arbrisseau, un peu grêle, mais agréable par ses fruits blancs, qui sont d'un joli effet et durent une partie de l'hiver. — Plaines et montagnes; tout terrain.

Vigne vierge (*vitis quinquefolia*): arbrisseau sarmenteux très-grand et pittoresque, excellent pour garnir de vieux murs exposés au nord; il produit encore un très-bon effet, enlacé autour d'un vieil arbre isolé. En juin, fleurs peu apparentes. — Plaines et rochers, ruines; bonne terre substantielle.

Viorne obier, boule de neige (*viburnum opulus sterilis*): charmant arbrisseau, joli feuillage. En mai, jolies fleurs blanches en grosses boules, d'où lui est venu le nom de boule de neige. — Plaines et collines; bonne terre fraîche et légère.

Viorne mancienne (*viburnum lantana*): très-joli dans les massifs. En avril, fleurs blanches en corymbes auxquelles

succèdent des fruits rouge corail. — Plaines et collines; bonne terre fraîche, légère.

Plantes à feuillage ornemental.

Depuis que l'on sait tenir compte du magnifique effet que peuvent produire certains feuillages remarquables, d'habiles horticulteurs se sont appliqués à nous doter de nombreuses variétés de plantes d'une élégance réellement extraordinaire; nous allons en citer quelques-unes; mais, si l'on voulait en avoir une connaissance parfaite, il faudrait avoir recours au remarquable ouvrage de MM. Lowe et Howard, membres de la société royale d'horticulture de Londres, dans lequel elles sont parfaitement décrites et figurées.

Parmi celles de serres ou d'appartements, nous recommanderons en toute première ligne la nombreuse famille des palmiers, dont quelques-uns peuvent cependant passer l'été dans nos jardins.

Les plantes suivantes sont de pleine terre ou peuvent au moins y passer l'été.

Acanthe sans épines (*acanthus mollis*) $0^m,70$ à $1^m,00$ de haut; très-grandes feuilles lisses, élégamment découpées; peut se planter isolée ou par groupes de deux ou trois. — Terre franche et profonde et couvrir pendant l'hiver.

Alocasie : belles et larges feuilles à reflet cuivré.

Angélique épineuse (*aralia spinosa*) : belle plante de 2 à 4 mètres de haut; tiges épineuses, grandes feuilles tripennées également épineuses. — Terre légère, fraîche; demi soleil.

Angélique à papier (*aralia papyrifera*) : tiges de 2 mètres et plus; très-grandes feuilles cotonneuses palmées comme celles de la vigne. — Cette magnifique plante doit passer l'hiver en serre chaude; mais, l'été, elle supporte parfaitement la pleine terre.

C'est, dit-on, avec cette plante que se fabrique le papier de Chine.

Caladium à deux couleurs (*caladium bicolor*) : magnifi-

que plante du Brésil, dont les larges feuilles, en forme de bouclier, sont d'un rouge vif au centre et vertes à la circonférence. — Malheureusement, comme la précédente, elle doit aussi passer l'hiver en serre chaude.

Caladium esculentum : belle variété du précédent, remarquable par ses feuilles gigantesques.

Canne d'Inde (*canna indica*) : superbe plante de 1^m70 de haut, à feuilles de 0^m50 de long et 0,22 de large, souvent bordées d'un filet blanc ; donne d'août en octobre d'assez jolies fleurs d'un beau rouge vermillon.

Cette plante, qui est bulbeuse, se cultive comme le Dahlia ; il en existe deux magnifiques variétés qui sont : le *canna discolor*, à feuilles bordées de rouge, et le *canna macrophilla*, le géant de l'espèce, qui peut atteindre 3 mètres de haut.

Coleus verschaffelti : probablement la plus belle de toutes les plantes à feuillage panaché.

Ses feuilles, d'un beau rouge grenat chatoyant, sont bordées à leur circonférence de vert clair, moucheté de grenat.

Cette belle variété jouit encore de l'avantage d'être très-rustique et de supporter parfaitement la pleine terre.

Coleus blumei : variété à feuilles d'un vert jaunâtre et marquées au centre d'une large tache rouge foncé.

Eucalytus globosus : grande et magnifique plante de 3 ou 4 mètres de haut, affectant la forme d'une pyramide de 2 mètres de diamètre à sa base.

Toute la plante, tige et feuilles, est recouverte d'une poussière blanche qui lui donne un aspect des plus singuliers. Il fait très-bien isolé au milieu d'une pelouse.

Ferdinanda eminens : plante, réellement gigantesque, pouvant atteindre la hauteur de 5 à 6 mètres. Ses feuilles, portées par un pétiole d'un mètre, atteignent jusqu'à 90 centimètres de large.

Cette plante, d'une culture facile et se multipliant aisément, est d'un très-bel effet.

Elle doit se placer isolément.

Fougère : superbe plante, admirable feuillage qui ne le cède en rien à celui des palmiers les plus recherchés, mais qui a le défaut d'être commune. Elle est trop connue

pour qu'il soit nécessaire de la décrire ; nous nous bornerons à la recommander aux véritables amateurs qui savent reconnaître ce qui est beau et nous espérons qu'il suffira, pour lui obtenir la place qu'elle mérite, de dire qu'elle prendra un développement extraordinaire dans un endroit frais et ombragé.

Gynérie argentée (*gynerium argenteum*) : très-belle graminée formant une forte touffe de feuilles d'un vert glauque et du centre de laquelle s'élève un chaume de 2 mètres terminé par un joli panicule de 70 à 80 centimètres, de fleurs soyeuses d'un blanc argenté de l'effet le plus gracieux.

Cette plante, qui est très-rustique, se plaît dans un terrain sec et profond.

Montana heracæfolia : plante bizarre, du port le plus singulier et très-convenable pour être plantée isolément. Ses feuilles ont un mètre de long sur 35 centimètres de large.

Elle est aussi extraordinaire par la rapidité de sa végétation que par son port.

Rhubarbe de Népaul (*rheum australe*) : superbe plante, dont le luxuriant feuillage produit le meilleur effet, surtout plantée par groupes de trois dans une pelouse.

Chacun sait que ses côtes succulentes, coupées par tronçons et cuites avec du sucre, font d'excellentes tartes.

Les rhubarbes, comme presque toutes les grandes plantes à développement rapide, exigent une terre bonne et profonde.

Roseau à quenouilles (*arundo donax*) : gigantesque graminée d'Espagne, dont la tige flexible s'élève à 3 ou 4 mètres. Ses feuilles, longues et aiguës, sont d'un assez joli vert glauque.

Cette plante exige la chaleur et une terre profonde et humide. On ne doit couper les tiges que l'année suivante, au moment où les nouvelles commencent à pousser.

Wigandie de caracas (*Wigandia caracasana*) : plante originaire du Mexique, peut-être la plus belle de toutes les plantes ornementales, remarquable par ses immenses feuilles d'un effet véritablement splendide ; malheureusement, sa multiplication, qui s'opère par boutures, est lente

et assez difficile. Malgré cela son prix n'est pas élevé. Elle se place très-avantageusement dans les pelouses d'une certaine étendue.

Ces plantes, dont la majeure partie est encore assez rare, peuvent cependant se trouver facilement. Dans tous les cas, on peut se les procurer au bureau du journal *la Maison de Campagne*, rue St-Lazare, n° 20, à Paris, par collection de 10 plantes pour 25 francs.

Arbrisseaux grimpants, propres à garnir les berceaux, murailles, etc.

Aristoloches siphon (*aristolochia sipho*): arbuste très-rustique, de 6 à 10 mètres de haut, grandes et larges feuilles en cœur. En mai, fleurs jaunes et rouge foncé en forme de pipe. — Terre franche et légère.

Bignone à vrilles (*bignonia capreolata*): tiges très-longues, feuilles persistantes. En mai et juin, fleurs nombreuses d'un rouge fauve. — Bonne terre ordinaire, couvrir le pied l'hiver.

Célastre grimpant (*celastrus scandens*): grand arbrisseau grimpant, de 4 mètres. En mai, fleurs petites, verdâtres, peu apparentes, mais auxquelles succèdent des fruits rouges cornus d'un très-singulier effet; garnit bien. — Terre fraîche.

Chèvrefeuille des jardins (*lonicera caprifolium*) : en mai et juin, jolies fleurs rougeâtres, d'une odeur des plus agréables. — Bonne terre bien fumée ; exposition ombragée.

Chèvrefeuille toujours vert (*lonicera sempervirens*): feuilles persistantes, luisantes en dessus et blanchâtres en dessous ; jolies fleurs d'un rouge très-vif, mais sans odeur; — Même exposition.

Chèvrefeuille du Japon (*lonicera Japonica*) : variété nommée au Japon *Nin-Too* (fleur d'or et d'argent); fleurs jaunes et blanches à odeur de fleurs d'oranger. — Même exposition.

Clématite à grandes fleurs (*clematis florida*): d'avril à novembre; fleurs blanches, grandes et très-doubles. — Terre légère; exposition chaude.

Clématite bicolore (*clematis bicolor*): d'avril à juin; grandes fleurs blanches à cœur pourpre. — Même exposition.

Clématite d'Espagne (*clematis viticella*): tiges de 3 à 4 mètres. De juin à septembre, fleurs bleues, pourpres ou roses. — Même exposition.

Clématite à odeur forte (*clematis graveolens*) : fleurs jaunes, garnissant bien, mais d'une odeur désagréable. — Même exposition.

Clématite odorante (*clematus flammula*) : tiges sarmenteuses de 7 mètres. En juillet et août, grappes de fleurs blanches très-odorantes. — Même exposition.

Clématite étalée (*clematis patens*). En mai et juin; très-larges fleurs d'un beau bleu, très-belles. — Bonne exposition; couvrir le pied l'hiver.

Clématite de Henderson (*clematis Hendersonis*) : tiges de 4 mètres; tout l'été; fleurs campanulées, d'un beau violet. — Bonne terre, bonne exposition.

Décumaria sarmenteux (*decumaria barbata*). En juillet; fleurs blanches en corymbes, odorante. — Terre sablonneuse et fraîche.

Grenadille bleue (*passiflora cærulea*): plante assez délicate et passant difficilement l'hiver en pleine terre; charmantes fleurs, nuancées de couronnes blanches, pourpres et bleues. — Terre douce; situation bien abritée. Couvrir l'hiver.

Jasmin commun (*jasminum officinale*): charmant arbrisseau, au feuillage léger. De juillet en octobre, jolies fleurs blanches d'un parfum délicieux. — Bonne terre; exposition méridionale. Couvrir l'hiver.

Lierre commun (*hedera helix*): tiges de 10 à 12 mètres; feuilles persistantes d'un beau vert foncé et luisant ; il en existe une variété à feuilles panachées. — Tout terrain, toute exposition.

Morelle grimpante (*solanum dulcamara*): tiges de 2m00 à 2m50. En juin et juillet, petites grappes de fleurs violettes auxquelles succèdent des fruits rouges. Tout terrain.

Lierre d'Irlande (*nedera hibernica*) : varieté à grandes feuilles, produisant plus d'effet et poussant beaucoup plus vite. — Même exposition.

Périploca de la Grèce (*pleriploca græca*) : rameaux de 6 à 8 mètres. En juin et juillet, fleurs pourpres foncées, assez jolies mais d'une odeur désagréable. — Tout terrain, toute exposition.

Rosiers de Banks (*roza banksiana*): à fleurs roses, blanches et jaunes. — Terre franche, assez fraîche et bien fumée, surtout de fumier de vaches.

Schizandre écarlate (*schizandra coccinea*): en juillet, jolies grappes de petites fleurs écarlates. — Terre légère, assez humide, ou mieux terre de bruyère. Couvrir l'hiver.

Técoma grimpant (*tecoma radicans*): en août et septembre, grappes de longues fleurs rouge vermillon. — Bonne terre légère, assez fraîche; bonne exposition.

Técoma de la Chine (*tecoma grandiflora*): assez semblable aux précédents, mais à fleurs plus larges. — Même exposition.

Vigne (*vitis vinifera*): la vigne est suffisamment connue; on sait que pour obtenir la maturité du raisin, l'exposition doit être très-bonne.

Vigne lambrusque (*vitis lambrusca*): raisin du renard; le *fox grape* des États-Unis; feuillage magnifique blanchâtre ou blond en dessous; grappes compactes de baies noires non comestibles.

Vigne vierge (*cissus quinquefolia*): beau feuillage d'un beau vert luisant; à l'automne un beau rouge luisant; elle garnit très bien. — Terre fraîche, mi-soleil.

Wistérie de la Chine (*wistaria sinensis*): superbe plante en avril; longues grappes de grandes fleurs bleu pâle, à odeur suave. — Bonne terre légère, bien amendée.

Wistérie frutescente (*wistaria frutescens*) : en octobre, très belles fleurs violettes en épis. — Bonne terre légère; position abritée.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les fleurs et autres plantes destinées à l'ornement des plates-bandes et des parterres. La plupart d'entre elles sont connues de tout le monde, et d'ailleurs on est toujours à même de les voir dans tout leur développement chez les jardiniers fleuristes. Nous nous bornerons donc seulement à recommander d'assortir en quelque sorte la grandeur des plantes à l'étendue du terrain; car si, par exemple, les roses tré-

mières, les grands dahlias, les flox, etc., qui sont d'un effet merveilleux dans un grand jardin, ne perdent rien de leur beauté dans un petit, il n'en est pas moins vrai qu'en apparence ils réduiront encore sa dimension.

Quant aux différents végétaux beaucoup moins connus, destinés à former les gazons de prairies, pelouses, etc., nous allons en donner une liste assez étendue, dans laquelle nous indiquerons, ainsi que nous l'avons fait pour les autres arbres, la nature du terrain propre à chaque espèce.

Plantes graminées pour prairies et pelouses.

Agrotis dispar (*agrotis dispar*): *herd- grass* des Anglais ; très-vigoureux ; garnissant bien. — Terrains humides et tourbeux.

Avoine pubescente (*avena pubescens*) : très-sèche.

Brome des prés (*bromus pratensis*) : gazonnant fort bien, très-rustique et de fort longue durée. — Terre médiocre.

Canche aquatique (*aira uliginosa*) : terre marécageuse.

Dactyle pelotonnée (*dactylis glomerata*) : très-rustique, poussant vite. — Terres sèches, médiocres.

Fétuque des prés (*festuca pratensis*) : plante vigoureuse, mais un peu grosse. — Terres basses et fraîches.

Fétuque des brebis (*festuca ovina*) : plante très-rustique qui offre l'avantage d'un gazon épais et durable. — Les terrains les plus arides ; terres siliceuses ou calcaires.

Fétuque durette (*festuca duriuscula*) : tout terrain un peu frais.

Fétuque-roseau (*festuca arundinacea*) : terrains humides ou inondés.

Fétuque bleue (*festuca cærulea*) : Terrains inondés, cours des ruisseaux, où elle produit des effets très-pittoresques.

Fétuque rouge traçante (*festuca rubra*) : gazon de très-longue durée. — Terrains secs et arides, aussi bien que les terres fraîches.

Fléole des prés (*Phleum pratense*) . *Thimoty-grass* des Anglais ; plante un peu grosse, mais produisant beaucoup. Terres humides, argileuses ou bourbeuses.

Fléole noueuse (*phleum nodosum*) : variété qui reste couchée sur le sol. — Terre argileuse humide.

Flouve odorante (*anthoxanthum odoratum*) : plante recommandable par sa précocité et son odeur aromatique, venant bien dans toutes les situations, même dans les bois. — Tout terrain, mais de préférence une terre sablonneuse et fraîche.

Houlque laineuse (*holcus lanatus*) : belle et vigoureuse plante, mais qui a le défaut de pousser par touffes isolées, ce qui la rend impropre à la formation des pelouses. — Terre substantielle.

Houlque molle (*holcus mollis*) : plante très-productive en foin. — Terre sèche et sablonneuse.

Houlque odorante (*holcus odoratus*) : variété aromatique; terre plus humide que pour les précédentes.

Ivraie multiflore (*lolium multiflorum*) : *pill* de Bretagne, plante un peu grosse mais bien fournie. — Terres légères, sablonneuses et humides.

Ivraie vivace (*lolium perenne*) : le *ray-grass* des Anglais, nommé aussi gazon des Anglais ; c'est, de toutes les graminées, celle qui forme les plus belles pelouses, mais elle exige un sol qui lui convienne et ne se plaît qu'en bonne terre fraîche.

Mélique ciliée (*melica ciliata*) : terres rocailleuses.

Paturin aquatique (*Poa aquatica*) : très-productif ; terres marécageuses.

Paturin flottant (*Poa fluitans*) : variété plus fine que la précédente. — Bords des ruisseaux et des étangs.

Paturin des prés (*Poa pratensis*) : très-bon pour pelouse; garnissant bien et résistant aux sécheresses. — Terre humide.

Paturin des bois (*Poa nemoralis*) : la plus hâtive des graminées, donnant souvent, dès le mois de mars, de belles masses de verdure fine et bien fournie ; c'est une des rares espèces qui ne craignent pas l'ombre ; malheureusement, elle est sujette à venir par touffe. — Terres fraîches mais saines.

Vulpin des prés (*alopecurus pratensis*) : très-bonne herbe comme fourrage, mais trop haute pour entrer dans la composition des jardins. — Terre humide.

Vulpin des champs (*alopecurus agrestis*) : variété du précédent. — Terre sèche.

L'importance du gazon dans la composition des jardins paysagers, réclame tous les soins du propriétaire ; nous allons conséquemment donner, à ce sujet, quelques renseignements puisés aux meilleures sources.

Comme on a pu le voir dans les indications qui précèdent, les graminées qui conviennent à la formation du gazon sont nombreuses, mais le choix est assez difficile, parce qu'il importe d'approprier les espèces à la nature et à l'exposition du terrain. Il faut aussi tenir compte de l'effet que l'on veut produire, car l'aspect des graminées varie beaucoup. Pour les gazons près de l'habitation, aux alentours des bosquets ou dans d'autres endroits ornés, on donnera la préférence au ray-grass, si toutefois le terrain se prête à ce choix. Autrefois, on avait l'habitude de joindre au ray-grass le trèfle blanc (*trifolium repens*) : le lotier corniculé (*lotus corniculatus*) ; les pâquerettes ou petites marguerites (*bellis perenni*) ; des crocus, etc. Cet usage, qui est maintenant abandonné, avait l'avantage de procurer aux gazons une verdure plus riante. Nous n'hésitons donc pas, malgré l'opinion de bien des jardiniers, à conseiller ce mélange, chaque fois que l'on aura à craindre que, par suite d'une trop grande sécheresse du sol, le ray-grass seul ne puisse couvrir suffisamment. Peut-être a-t-on raison de préférer sous les fenêtres de l'habitation, au centre du jardin ou au milieu des massifs, des pelouses d'un vert uniforme, mais certainement dans le bosquet, sur la lisière d'un bois, un gazon émaillé de charmantes petites fleurs ne peut être que d'un excellent effet. On peut encore joindre aux plantes que nous venons de citer les colchiques (*colchicum autumnale et variegatum*). Les magnifiques pelouses du jardin du Luxembourg, à Paris, témoignent de l'excellent parti que l'on peut en tirer.

Lorsque le terrain est trop sec ou trop maigre pour le ray-grass, on doit y substituer le brome des prés (*bromus partensis*), qui réussit même dans les endroits les plus arides et qui dure beaucoup plus longtemps ; mais le brome ne donne pas une verdure aussi belle.

Pour les endroits très-ombragés où le gazon se dégarnit

en fort peu de temps, on devra n'employer que le paturin des bois (*Poa nemoralis*), la seule graminée qui prospère dans ces conditions.

Lorsqu'il s'agira de créer une pelouse, on devra préparer la terre avec le plus grand soin, et, autant que possible, entourer la pelouse d'une bordure de vieux gazon enlevé sur place aux bords des chemins. Sans cette précaution, les contours resteront toujours maigres et difformes. En outre, une partie de la graine, entraînée par le vent ou les eaux, viendra s'éparpiller dans les allées et y germera, ce qui occasionnera beaucoup d'embarras.

Il est bon de recouvrir le semis d'une légère couche de terreau bien consommé.

Les gazons exigent un soigneux entretien, si l'on veut les conserver en bon état; ils doivent être fauchés souvent et passés chaque fois au roulage; il est également indispensable de les faire sarcler de temps en temps.

Les bancs, talus et bordures, devront toujours être composés de plaques de vieux gazon et, au besoin, ces plaques devront même être fixées au moyen de broches en bois.

Fleurs pour parterres anglais.

Nous pensons avoir donné plus haut tous les renseignements nécessaires pour l'établissement des parterres anglais; nous nous rappelons, suffisamment, qu'ils consistent en un massif de fleurs de peu d'étendue et garni par zones concentriques de plantes à fleurs, de couleurs assorties et surtout fleurissant en même temps.

Afin de faciliter ces jolies compositions, nous donnons ici un choix des plantes les plus convenables pour cet usage, classées par ordre de floraison et assortiment de couleurs.

Pour les mois de février et mars, lorsque la température sera favorable, on pourra déjà commencer à composer des massifs à deux zones, en mettant au centre une épaisse touffe de *galanthus vernus*, plante de 30 centimètres de haut, et l'entourer de *crocus vernus*, haut de 16 centimè-

tres, dont les jolis calices jaunes feront très-bon effet à côté des nombreuses fleurs blanches du galanthus.

Si l'on voulait trois zones, on pourrait mettre pour la seconde la *scilla siberica* ou l'*iris pumila*, toutes deux très-basses et à fleurs bleues pourprées. On aurait ainsi blanc, bleu violacé et jaune, couleurs qui s'harmonisent parfaitement.

Pour mars et commencement d'avril, on aura l'*arabis verna*, qui se couvre de fleurs blanches, et la *primula auricula*, au feuillage blanchâtre et aux fleurs pourpres et brunes, ou l'*erinus alpinus*, aux fleurs rose-pourpré.

A partir d'avril, le choix devient plus facile ; on pourra mettre : 1° au centre, le *narcissus jonquilla*, aux fleurs bien connues par leur magnifique couleur jaune doré, et pour le tour, l'*agraphis patula*, aux fleurs bleu violacé ; 2° l'*ornitogalum arabicum* à fleurs blanches pour le centre, et autour, la *gentiana acaulis* toute couverte de ses jolies fleurs bleues.

Pour le mois de mai, on pourra former : 1° le centre avec le *muscari monstruosum*, au feuillage sombre et aux fleurs bleu-violet ; la seconde zone, avec l'*alyssum sexatile*, au feuillage blanchâtre et aux fleurs en bouquet d'un jaune éclatant, et une troisième zone avec l'*arenaria balearica*, qui se couvre entièrement de fleurs blanches ; 2° le centre avec l'*agrostemma flos jovis*, au feuillage blanc et aux fleurs d'un beau rouge foncé ; pour la seconde zône, le *narcissus poeticus*, aux fleurs blanches bordées de pourpre ; et former une troisième zone avec l'*iberis tenoreana*, aux jolies ombelles serrées d'un violet pâle tirant sur le lilas.

Les mois de juin et juillet abondent tellement de fleurs qu'il serait presque inutile d'en indiquer aucun choix. Cependant, comme elles ne sont pas toutes indistinctement propres à l'usage dont nous nous occupons en ce moment, nous en désignerons quelques-unes des plus particulièrement convenables.

A partir de cette époque et pour tout le reste de la saison, nous croyons pouvoir recommander de former presque exclusivement tous les centres des massifs avec la *perilla nankinensis*, qui, à la vérité, ne donne pas de fleurs remarquables, mais dont le splendide feuillage noir à reflets

métalliques fait admirablement ressortir toutes les plantes dont on peut l'entourer. Les zones extérieures pourront être composées : 1° la deuxième, avec le *cerastium tomentosum*, aux fleurs et feuilles blanches ; la troisième, avec l'*erysimum marschallianum*, qui donne, tout l'été, des fleurs d'une belle couleur orangé vif ; 2° deuxième zone avec l'*aster reeversii*, aux jolies petites fleurs blanc-carné qui couvrent toute la plante ; et la troisième, avec la *gypsophila muralis*, qui forme un tapis de fleurs rouges; 3° la deuxième zone avec le *godetia lepida*, aux fleurs rose pur ; la troisième avec la *campanula cespitosa*, aux nombreuses fleurs bleues.

La majeure partie de ces fleurs seront encore en bon état pour le mois d'août, après lequel on pourra recourir aux reines-marguerite, couchées comme nous l'avons indiqué plus haut.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer ce que nous avons dit sur les fleurs qu'en en donnant une liste assez étendue, dans laquelle elles sont classées par ordre de floraison. Cette idée n'est pas nouvelle, car elle appartient à l'illustre professeur Lamarck, qui donna à un tableau de ce genre le nom de *calendrier de Flore*. Nous en donnons une imitation libre dans laquelle nous nous sommes efforcés de réunir toutes les espèces qui peuvent entrer dans la composition des parterres anglais.

Janvier. — La seule fleur qu'il soit permis d'espérer dans ce mois de neige et de frimas est l'*helleborus niger*, à fleurs blanc pur ou blanc rosé ; c'est la plus precoce de toutes. Lorsque la température sera exceptionnellement douce, peut-être verra-t-on éclore le *galanthus nivalis* (perce-neige), petite plante bulbeuse aux jolies fleurs blanches, mais il ne faut espérer rien de plus; s'occuper de ses parterres pour cette époque serait peine perdue ; le mieux est de ne les disposer que pour mars ; alors on aura assez de plantes fleuries pour en pouvoir combiner convenablement les nuances. De mars à octobre, si l'on a des semis de réserve convenablement emménagés, on pourra les entretenir en pleine floraison sans la moindre lacune.

Février. — Parmi les plantes bulbeuses, nous avons en

fleurs les *crocus vernus*, à fleurs jaune varié qui persistent jusqu'au mois suivant.

Crocus aureus, à fleurs jaune d'or; haut de 16 cent.; un peu plus tardif que le précédent.

Galanthus nivalis (perce-neige); de 30 cent. de haut; à fleur blanc pur.

Scilla siberica (scille de Sibérie); de 16 cent., à très-jolies fleurs bleues.

Iris pumila (iris naine), jolie petite plante de 10 à 15 cent. de hauteur ; à fleurs bleu clair violacé et sa variété à fleurs jaunes. Elles durent jusqu'au mois d'avril.

Mars. — Plantes bulbeuses:

Leucoium vernum, fleurs d'un bleu blanc vif.

Scilla bifolia, plante très-basse, à fleurs bleues.

Plantes vivaces:

Arabis verna, arabis caucasia, se couvrent de jolies fleurs blanches.

Cynoglossum omphalodes, plante basse, à fleurs bleu d'azur.

Erinus alpinus, basse, en touffe; jolies fleurs rose pourpré.

Primula auricula (oreille d'ours), feuillage blanchâtre, farineux; fleurs brunes à disque jaune, bleues et pourpres.

Avril. — Plantes bulbeuses:

Agraphis patula, 25 cent. de haut; fleurs en grappes d'un beau bleu violacé.

Agraphis nutans, variété du précédent.

Erythronium dens canis, feuillage tacheté de brun, fleurs blanches en dedans et pourpres en dehors.

Gentiana acaulis, plante basse, toute couverte de jolies fleurs blanches.

Hyacinthus (jacinthes), magnifiques fleurs très-connues.

Narcissus jonquilla (jonquille), fleurs nombreuses très-doubles, d'un beau jaune doré.

Ornithogalum arabicum (ornithogale d'Arabie), fleurs blanches en grappes corymbiformes.

Scilla amana, fleurs bleues en forme d'étoiles.

Scilla italica, plus basse que la précédente.

Plantes vivaces :

Primula élatior (primevère), jolies petites fleurs très-

connues variant de toutes les nuances, du pourpre au brun, au lilas et au blanc.

Primula officinalis, jolie plante indigène à fleurs jaunes.

Saxifraga crassifolia, de 33 cent. de haut ; fleurs d'un beau lilas.

MAI. — Plantes bulbeuses :

Muscari monstruosum, 30 cent. de haut, feuillage vert rougeâtre sombre, fleurs en grosses grappes, bleu violet.

Narcissus poeticus, fleurs blanches bordées de pourpre.

Ornithogalum umbellatum, jolis épis de fleurs blanches.

Plantes vivaces :

Alyssum sexatile (corbeille d'or), feuillage blanchâtre, fleurs en bouquet d'un jaune très éclatant.

Agrostemma flos jovis, feuillage blanchâtre, fleurs d'un très-beau rouge.

Arenaria balearica, basse, toute couverte de jolies fleurs blanches.

Armeria vulgaris (gazon d'olympe), feuillage vert glauque jusqu'en juillet, fleurs globuleuses, lilas pourpré.

Cerastium tomentosum, feuilles et fleurs absolument blanches.

Iberis sempervirens (corbeille d'argent), très-jolies fleurs blanches qui font de charmantes bordures si on les alterne avec l'*alyssum sexatile.*

Iberis tenoreana, fleurs nombreuses, violet pâle, très-jolies en bordure.

Toujours les primevères et les auricules.

Plantes annuelles :

Clarkia pulchella, hauteur, 40 cent.; jusqu'en juillet, nombreuses fleurs roses.

Erysimum petrowskianum, 35 à 60 cent. de haut ; jusqu'en juillet, fleurs jaune safran.

Erysimum marschallianum, 15 cent. de haut ; jusqu'en juillet, fleurs orangé vif.

Gomphrena globosa (immortelle violette), feuillage blanchâtre, cotonneux ; jusqu'en octobre, jolies fleurs violettes, qui peuvent se dessécher pour les bouquets d'hiver; il en existe des variétés à fleurs blanches, couleur de chair et panachées.

Juin. — Plantes bulbeuses :

Leucoium æstivum (nivéole d'été), 40 à 50 cent. de haut ; bouquet de cinq ou six fleurs d'un beau blanc de neige.

Scilla campanulata, 30 cent. de haut ; fleurs bleu violet clair.

Plantes vivaces ;

Anthemis nobilis (camomille romaine), basse ; jusqu'au mois d'août, jolies petites fleurs blanches très-doubles.

Campanula carpathica, larges touffes de 35 cent. de haut; jusqu'en août, assez grandes fleurs d'un beau bleu.

Campanula cespitosa (campanule gazonnante), basse, en touffes; jusqu'en septembre, fleurs bleues très-nombreuses.

Dianthus pulcherrimus (œillet à feuilles de pâquerette), très-basse; jusqu'en juillet, jolis bouquets de fleurs d'un rouge vif.

Plantes annuelles ;

Collinsia bicolor, 20 cent. de haut ; jusqu'en juillet, fleurs blanches et roses.

Helichrysum bracteatum, variété naine à fleurs jaunes ou blanches.

Nigella damascena, basse, feuillage glauque, très-finement découpé, fleurs bleu pâle ou blanches, fleurit jusqu'en septembre.

Perilla nankinensis, magnifique plante de 30 à 40 cent. de haut, à feuilles d'un beau brun noirâtre très-foncé, soyeux, à reflets métalliques, d'un effet magnifique pour le milieu des massifs; fleurs peu apparentes.

Rhodanthe manglesii, 60 cent. de haut; feuillage glauque, tout l'été fleurs roses à disque jaune.

Silene bipartita, 25 cent. de haut, fleurs rose foncé.

Silene armeria, feuillage glauque, fleurs rose vif et blanches.

Juillet. — Plantes bulbeuses :

Encore quelques-unes de celles du mois précédent.

Plantes vivaces :

Brunella grandiflora, hauteur moyenne; grandes fleurs en épis, bleues, pourpres ou blanches.

Santolina chamæcyparissus, 50 cent. de haut ; feuillage vert blanchâtre, léger; fleurs d'un beau jaune.

Plantes annuelles :

Agrostemma cœli-rosa, *lychnis cœli-rosa*, fleurs très-nombreuses, du plus beau rose.

Delphinium ajacis, variété naine à fleurs roses, rouges, violettes ou bleues.

Eutoca menziesii, touffue, feuilles velues, fleurs bleues d'un bel effet.

Eutoca wrangelina, larges fleurs lilas, très-nombreuses.

Gilia capitata, de 65 cent. de haut; jusqu'à l'automne, fleurs petites mais nombreuses et d'un beau bleu.

Gilia densiflora nana, plus basse et plus ramassée que la précédente, fleurs roses.

Gilia androsacea, plus petite encore que la précédente.

Gilia aurea, très-petite plante d'un vert foncé, brillant, formant de charmants tapis d'un aspect moussu; couverte, pendant plus d'un mois, d'une innombrable quantité de jolies petites fleurs jaune d'or.

Gypsophyla paniculata, de 70 cent. de haut; touffe élégante et légère; très-petites et jolies fleurs blanches d'un bel effet dans les massifs et dans les bouquets. On peut avec avantage, pour le milieu d'un massif, en mettre quelques pieds dansun cercle de *perilla*.

Gypsophila elegans, plus touffue et moins haute que la précédente; fleurs blanches d'une légèreté admirable.

Gypsophila muralis, charmante miniature d'un vert tendre, formant un véritable tapis de petites fleurs rouges.

Iberis umbellata, 35 cent. de haut; fleurs blanches ou violettes.

Tropæolum minus, capucine naine, fleurs connues.

Tagetes patula, jusqu'en octobre, belles fleurs jaune orange.

Tagetes bicolor, fleurs jaune et brun.

Tagetes ranunculoide, fleurs jaune et mordoré velouté

Tagetes signala, jusqu'en novembre, fleurs jaune tacheté.

Viscaria oculata, feuilles linéaires aiguës, fleurs nombreuses roses à fond violet.

Xeranthemum bracteatum (immortelle jaune), feuillage cotonneux très-blanc; jusqu'en octobre, fleurs en bouquets d'un jaune très-vif.

Août. — Plantes vivaces :

Pelargonium inquinans (géranium écarlate), connue par ses jolies fleurs d'un rouge éblouissant.

On peut également mettre en massifs les autres espèces de pelargonium.

Silene schafta, touffes épaisses, jolis bouquets de fleurs d'un rouge vif.

Plantes annuelles :

Toutes celles du mois précédent, plus :

Anthemis arabica, jolie plante à tiges couchées, fleurs jaune orangé.

Aster sinensis (reine-marguerite), magnifique plante, trop connue pour avoir besoin de description.

Septembre. — Plantes bulbeuses :

Amarillis lutea, 20 à 25 cent. de haut ; fleurs jaune vif.

Colchicum autumnale (colchique d'automne), jolies fleurs rose pourpré.

Merendera bulbocodium, petite plante du genre des colchiques qui donne des fleurs lilas pourpre.

Plantes vivaces :

Anthemis arabica, du mois précédent.

Aster reeversii, hauteur 25 cent. ; toute couverte de petites fleurs blanc carné.

Plantes annuelles :

Encore une grande partie de celles des mois précédents, notamment les chrysanthemum, eutoca, gomphrena, helichrysum, nigella, perilla, rhodanthe, tropœolum, tagetes, xeranthemum, etc.

octobre. Plantes bulbeuses :

Encore une partie de celles de septembre.

Plantes vivaces :

Encore quelques-unes de celles des mois précédents, particulièrement des asters et des chrysanthèmes.

L'Iberis semperflorens (thlaspic vivace), de 40 cent. de haut, complétera a peu près la liste des plantes vivaces fleuries pendant ce mois.

Parmi les plantes annuelles : aux rares épaves des mois précédents, nous n'aurons à ajouter que l'*ageratrum constipuum*, qui viendra encore nous récréer les yeux de ses jolis corymbes blancs.

NOVEMBRE. Si les gelées ne se sont pas fait sentir trop vivement, nous trouverons encore dans les endroits abrités quelques rares et chétives fleurs d'automne, et le *Tussilago suaveolens* (tussilage suave), aussi nommé héliotrope d'hiver, qui, jusqu'au mois de janvier, donne ses beaux thyrses blanc purpurin à odeur d'héliotrope.

DÉCEMBRE. Plus rien! à moins que, favorisés par une température exceptionnelle, le hasard ne nous procure quelques fleurs de l'*helleborus niger* ou du *galanthus nivalis*.

Comme on le pense bien, pendant les mois de novembre et décembre, il n'est plus possible d'espérer un massif même insuffisamment garni ; tout ce que l'on pourra faire de mieux sera de rassembler en vue de l'habitation ce que l'on aura de plantes tardives et de les y laisser jusqu'au moment de remettre le jardin en ordre.

Arbres fruitiers.

Comme bien des personnes aimeront à joindre l'utile à l'agréable, et que des arbres fruitiers peuvent très-bien trouver leur place dans un jardin paysager, nous allons indiquer ici le sol le plus convenable à chaque espèce.

Abricotiers; sol sec, léger, sablonneux ; exposition au levant ou au midi.

Cerisiers; terre franche légère et substantielle, surtout pas argileuse.

Coignassier; sol léger, non argileux, plutôt sec qu'humide, bonne exposition.

Framboisier; sol frais ; exposition ombragée au pied des murs et des rochers donnant au nord ou au couchant.

Groseillier; sol léger et sablonneux ; bonne exposition.

Pêcher; terre légère, profonde et substantielle ; exposition au midi, en espalier ou très-bien abrité.

Poirier; terre fraîche, profonde et bien ameublie ; exposition au levant ou au couchant.

Pommier; tous les terrains lui conviennent, mais il préfère une terre grasse, argileuse et humide ; exposition au levant ou au couchant.

Prunier; terre sèche et même sablonneuse ; toute exposition, excepté le nord.

Quant au choix des espèces, quoique les goûts ne soient

pas les mêmes, voici cependant les espèces les plus généralement préférées que nous extrayons du catalogue des pépinières royales de Vilvorde, renommées à si juste titre pour l'excellent choix et la belle venue de leurs arbres.

ABRICOTIER.

ABRICOT : *Gros commun*, arbre très-fertile, grand et vigoureux ; fruit fondant, gros, un peu aplati, rougeâtre.
— *Gros précoce, hâtif de St-Jean*, *orange précoce*, arbre vigoureux et très-fertile, fruit moyen de première qualité.
— *D'Esperen* ou *de Hongrie*, arbre moyen, vigoureux, très-fertile fruit fondant de première qualité.
— *Pêche* ou *de Nancy*, arbre fertile, assez grand, très-vigoureux ; fruit très-gros et fondant de toute première qualité.
— *Royal*, arbre fertile et très-vigoureux ; fruits très-gros et fondants de première qualité.

CERISIER.

BIGARREAU : *à fruit noir*, *gros cœuret*, arbre grand et très-vigoureux; gros, fruit cordiforme, d'abord rouge, puis noir ; toute première qualité.
— *Dowton*, arbre vigoureux et fertile; fruit d'une rare beauté en forme de cœur, rose clair.
— *Monstrueux de Mezel*, arbre vigoureux et fertile; fruits très-gros, magnifiques, brun foncé à la parfaite maturité et de toute première qualité.

CERISE : *Abbesse d'Oignies*, arbre fertile et assez vigoureux; fruit brun, très-gros de toute première qualité.
— *Angleterre hâtive, royale hâtive, may-duc*, arbre moyen très-fertile ; fruit assez gros, très-foncé, de toute première qualité.
— *Belle de Chatenay, belle de Sceaux,* arbre fertile et très-vigoureux; fruit très-gros, rouge, de toute première qualité.
— *Impératrice Eugénie,* arbre moyen, très-fertile ; fruit très-gros, d'une couleur très-foncée, le plus hâtif de tous, de toute première qualité.

CERISE : *Montmorency à courte queue*, arbre assez vigoureux, mais peu fertile, fruit de toute première qualité.

— *Monstrueuse de Bavay*, *reine Hortense*, *belle de Laeken*, arbre moyen, assez vigoureux ; fruit très-gros, d'un beau rouge vif, de toute première qualité.

GRIOTTE : *A eau-de-vie*, *cerise du Nord*, *Picarde*, arbre très-vigoureux et très-fertile, fruit gros, médiocre pour la table, mais excellent en ratafia.

— *Impériale*, *double marmotte*, arbre vigoureux qui ne produit bien qu'en espalier ; fruit d'apparat, la plus grosse et la plus belle de toutes les cerises ; qualité ordinaire, excellent pour ratafia.

COIGNASSIER.

COING : *Poire*, variété à gros fruit.

— *Poire de Portugal*, variété à très-gros fruit.

— *de la Chine*, variété qui pour fructifier en Belgique demande à être cultivée en espalier et à être abritée.

FRAMBOISIER.

FRAMBOISE : *Barnet*, gros fruit ovoïde, rouge foncé, de première qualité.

— *du Chili*, à très-gros fruit jaune de première qualité.

— *Large fruited monthy*, perpétuel à gros fruit rouge ; la plus productive donne jusqu'aux gelées ; bonne qualité.

— *Victoria*, excellente qualité, tardive, très-fertile depuis la fin d'août jusqu'en novembre.

GROSEILLIER A GRAPPES.

GROSEILLIER : *commun*, à fruits rouges,

— — à fruits blancs.

— — à fruits roses,

— *Cerise*, à très-gros grains rouges.

— *de Hollande ou d'Angleterre*, à gros fruits rouges.

— — — à gros fruits blancs.

CASSIS : à fruits noirs,
— à fruits jaunes.
— *Pleureur de Pensylvanie.*
— *Royal de Naples*, le plus gros et le meilleur.
GROSEILLIER : *épineux ou à maquereau*, variété à très-gros fruits.

PÊCHER.

AVANT-PÊCHE : *rouge*, arbre délicat très-fertile, fruit moyen bien coloré, de seconde qualité mais très-précoce.
PÊCHE : *belle garde*, *galante*, *grosse noire de Montreuil*, arbre très-grand et très-fertile ; fruits assez gros, rouge pourpre du côté du soleil, première qualité.
— *Belle Beauce*, arbre fertile et très-vigoureux ; fruits très-gros, rouge brun au soleil, le reste vert-jaune, de toute première qualité.
— *Bonne dame de Laeken*, arbre assez vigoureux et fertile; fruit très-gros, rouge au soleil, le reste vert jaunâtre ; chair blanche, très-sucrée et très-juteuse, première qualité.
— *Chevreuse tardive*, arbre vigoureux et très-fertile ; fruit assez gros, verdâtre et d'un très-beau rouge au soleil, de toute première qualité.
— *Laurent de Bavay*, arbre vigoureux d'une rare fertilité ; peau veloutée, vert clair tacheté de rouge, eau vineuse et très-abondante, fruit de toute première qualité.
— *Drap d'or*, arbre de moyenne force, très-fertile ; gros fruit jaune doré; chair délicate et sucrée et des plus vineuses ; fruit de toute première qualité.
— *Violette*, *grosse violette*, arbre vigoureux et très-fertile ; fruit très-gros d'un rouge violet, première qualité.
BRUGNON : *gros violet,* arbre moyen, fertile, fruit d'un blanc jaunâtre, violet au soleil, gros et de première qualité.
— *Orange*, arbre vigoureux et fertile, gros fruit de couleur orange, première qualité.

POIRIER.

POIRIER : tous les poiriers pour lesquels nous n'avons indiqué aucune distinction de culture, viennent également bien en haut-vent, pyramide ou espalier.

POIRE : *Alexandre Lambré*, arbre très-vigoureux et d'une rare fertilité ; fruit fondant, moyen, arrondi, de première qualité.

— *Ananas, ananas d'été*, arbre peu vigoureux pour pyramide ou espalier au levant ; fruit fondant, délicieux, à saveur d'ananas, première qualité.

— *Beau présent, épargne*, arbre très-vigoureux et très-fertile ; fruit fondant, assez gros, première qualité.

— *Bergamote lucrative, fondant d'automne*, arbre vigoureux, très-fertile ; fruit fondant, très-parfumé, assez gros, première qualité.

— *Beurré Audusson d'hiver*, arbre assez vigoureux, très-fertile, pyramide ou espalier ; fruit demi-fondant, gros, court, eau abondante et très-agréablement sucrée, première qualité

POIRE : *Beurré Beauchamps, Beurré Biémont*, arbre très-fertile et très-vigoureux, propre à la grande culture ; fruit fondant, moyen, arrondi ; eau abondante, sucrée et parfumée ; première qualité.

— *Beurré d'Amanlis, Wilhelmine, poire Delbert, poire Kaissoise*, arbre très-vigoureux et très-fertile ; fruit fondant, gros, eau très-abondante et très-relevée ; de toute première qualité.

— *Beurré d'Angleterre de noisette, grosse anglaise de noisette*, arbre très-grand et très-fertile, propre à la grande culture, fruit fondant, assez gros, eau très-abondante et vineuse ; de toute première qualité.

— *Beurré de Nantes*, arbre des plus vigoureux et assez fertile ; fruit très-gros, fondant, eau abondante et parfumée ; première qualité.

— *Beurré Diel, beurré magnifique, beurré incomparable, beurré royal, poire melon*, arbre très-vigoureux et d'une rare fertilité ; fruit fondant, très-gros, très-aromatisé, première qualité.

— *Beurré de la reine*, arbre très-vigoureux et très-fertile pour pyramide et espalier, au levant ou au couchant ; fruit fondant, très gros, de première qualité.

— *Beurré superfin*, arbre vigoureux et fertile pour pyramide ; fruit fondant, très-gros, eau abondante, vineuse et parfumée ; de toute première qualité.

POIRE : *Tuerlinckx,* arbre vigoureux et très-fertile pour pyramide et espalier au midi ou au levant; fruit demi-fondant, énorme, de seconde qualité, mais très-beau et se conservant longtemps.

— *Bon chrétien William*, *Bartlett de Boston*, *Barnet's Willam,* arbre vigoureux et d'une rare fertilité pour pyramide ou espalier au couchant ; fruit fondant, très-parfumé et musqué, très-gros et de toute première qualité, mais ne se conservant pas. Quelques arboriculteurs la donnent comme la meilleure poire d'été.

— *Catillac*, *Chartreuse,* arbre très-grand, très-vigoureux et très-fertile ; fruit cassant, très-gros; de toute première qualité pour cuire.

— *Citron des Carmes*, *Madeleine*, arbre grand, vigoureux et des plus fertiles; petit fruit fondant, agréable et recherché pour sa précocité.

— *Colmar d'Arenberg*, *kartoffel*, arbre vigoureux, extrêmement fertile pour pyramide; fruit aromatisé et d'une saveur relevée, aussi bon cru que cuit; de toute première qualité.

— *De Tongres*, *Durandeau*, *cassante d'Hardempont,* arbre de moyenne vigueur, pour pyramide et espalier; fruit magnifique ; eau très-abondante, vineuse et délicieusement parfumée ; de toute première qualité.

— *Doyenné crotté*, *doyenné gris*, arbre moyen, pour pyramide et espalier ; fruit moyen, fondant, vineux; de toute première qualité.

— *Doyenné d'hiver*, *doyenné de printemps, seigneur d'hiver,* arbre moyen, très-fertile en espalier, au midi ou au levant ; fruit très-gros, ovale, eau abondante, sucrée et très-relevée; de toute première qualité.

— *Duc d'Aumale*, arbre vigoureux et fertile ; fruit assez gros, fondant, très-bon goût; arbre de toute première qualité.

— *Fondante de Trianon*, arbre vigoureux et fertile ; petit fruit fondant ; eau acidulée et sucrée ; première qualité.

— *Gros muscat*, *gargeanville*, arbre très-vigoureux et très-fertile, fruit moyen, demi-fondant et très-parfumé ; de première qualité.

POIRE : *Marie-Louise nouvelle, Marie-Louise Van Mons*, arbre vigoureux et fertile, à rameaux pendants ; gros fruit fondant, rempli d'une eau sucrée et très-relevée ; de toute première qualité.

— *Passe Colmar, passe Colmar doré, souverain d'hiver*, arbre moyen, vigoureux, très-fertile, pour pyramide, en terre chaude et légère, et espalier au midi et au levant ; fruit moyen, fondant, et d'un parfum délicieux ; toute première qualité.

— *Rousselet de Reims, petit rousselet*, arbre vigoureux et d'une grande fertilité ; petit fruit demi fondant, de première qualité ; cette poire est bonne pour confire ou sécher.

— *Rousselet* d'*Esperen, double rousselet*, arbre vigoureux et très-fertile ; fruit demi-fondant, assez gros ; eau abondante et vineuse ; première qualité.

— *Saint-Germain*, arbre vigoureux et fertile à cultiver en espalier, au midi ou au levant ; fruit fondant ; de première qualité.

— *Seigneur d'Esperen*, arbre vigoureux et très-fertile, gros fruit fondant, rempli d'une eau très vineuse ; de toute première qualité.

— *Van Mons de Léon Leclerc*, arbre moyen, très-fertile, pour pyramide et espalier ; très-gros fruit fondant ; de toute première qualité.

— *Zéphirin Grégoire*, arbre vigoureux, pour pyramide et espalier ; fruit moyen, fondant, vineux et délicieusement parfumé ; de toute première qualité.

POMMIERS.

POMME : *Ananas*, fruit moyen, arrondi ; première qualité.

— *Api rose*, petite, rouge, de première qualité.

— *Api noir*, petite, noire, de seconde qualité, mais fait très-bon effet dans les corbeilles de dessert.

— *Belle Joséphine*, ménagère, très-grosse, chair tendre ; première qualité.

— *Calville blanche d'hiver*, grosse, jaune, tendre et de toute première qualité.

— *Calville rouge d'Anjou*, grosse, un peu allongée, rouge foncé ; de première qualité.

POMME : *Court-pendu gris*, *court-pendu doré*, moyenne, ferme, d'un goût sucré acidulé; de toute première qualité pour la table et pour la cuisine.
— *Court-pendu de Tournay*, *rainette d'Orléans*, grosse, grise; de toute première qualité.
— *Double Agathe*, grosse, allongée, légèrement côtelée, rouge-aurore au soleil; de toute première qualité.
— *Doux d'argent*, *doux d'Angers*, moyenne, tendre, douce; de première qualité.
— *Fenouillet gris*, *pomme d'anis*, petite, grise, tendre et parfumée; de première qualité.
— *Gravenstein*, *Gravenstein apple*, *calville Vandersteen*, arbre robuste et fertile; chair jaune, délicate et d'une saveur relevée; de toute première qualité.
— *Gros* ou *grand Alexandre*, arbre vigoureux et fertile, fruit très-gros; de première qualité.
— *Productive*, assez grosse, arrondie, rougeâtre; première qualité.
— *Nonpareil white*, moyenne, arrondie, verte et rouge au soleil; de toute première qualité.
— *Northern spy*, grosse, chair tendre, blanc jaunâtre, bien aromatisée; de toute première qualité.
— *Pépin d'or*, petite, jaunâtre; de toute première qualité.
— *Pigeon d'hiver*, *pigeon de Rouen*, moyenne, rouge, classée de 2e qual., délicieuse pour d'autres personnes.
— *De Pâques*, moyenne, de première qualité; bonne en mars et avril.
— *De la Vierge*, grosse, ronde, rouge foncé; de première qualité.
— *Cloche*, très-grosse, allongée, à côtes, vert jaunâtre; de première qualité, crue et cuite.
— *Postdorpff*, *Postdorpff d'hiver*, grosse, rouge, très-douce; de première qualité.
— *Princesse royale*, petite, à chair tendre; de toute première qualité.
— *Rambour d'hiver*, grosse, d'un vert blanchâtre, tendre; de première qualité pour la cuisine.
— *Reinette du Canada*, *grosse reinette d'Angleterre*, très-grosse et très-comprimée, chair tendre et d'un goût parfait; arbre de toute première qualité.

POMME : *Reinette du Canada* grise, fruit très-gros, de première qualité, se conservant tout l'hiver si on a soin de la cueillir fin de septembre.

— *Reinette d'Italie, Pearson's plate*, fruit assez gros, chair fine, tendre et délicate; de première qualité.

— *Reinette grise d'hiver, haute bonté*, grosse, arrondie, à chair ferme; de toute première qualité.

— *Reinette dorée, reinette grise dorée, reinette des Anglais,* moyenne, *jaune* lavé de rouge; de toute première qualité.

— *Reinette franche*, moyenne, arrondie, verte, piquetée de gris, sucrée et relevée; de toute première qualité.

— *Reinette monstrueuse,* très-grosse, comprimée; de première qualité.

— *Reinette d'Espagne*, grosse, arrondie, jaune pâle, tendre; eau abondante et relevée; de toute première qualité.

— *Ribston pippin*, assez grosse, jaune et rouge, chair ferme, d'un parfum fin et musqué; première qualité.

— *Royale pearmain, Royale,* grosse, magnifique, jaune, marbrée de rouge; chair ferme; de toute première qualité.

— *Sam young*, petite, rouge; de toute première qualité.

PRUNIERS.

PRUNE : *Belle de septembre,* arbre grand, vigoureux et des plus fertiles; fruit gros, allongé, rouge brun : de toute première qualité.

— *Coe's golden drop, goutte d'or,* arbre moyen, très-fertile; fruits gros, ovales, jaune doré; de toute première qualité; cette prune, cultivée en espalier, atteint des proportions énormes.

— *Damas musqué de Chypre, de Malte,* arbre moyen, peu productif, petit fruit, violet foncé, musqué; de bonne qualité.

— *Early favourite*, fruit moyen, arrondi, violet, ayant une eau très-sucrée et très-relevée; première qualité.

— *Fellemberg, prune suisse*, arbre grand et fertile; fruit gros, arrondi, violet ou noir; de toute première qualité.

PRUNE : *Grosse hâtive de Rodt,* arbre vigoureux et fertile; fruit très-gros, rouge foncé; chair jaune, fondante, sucrée, très-agréable ; première qualité.

— *Ickworth impératrice*, arbre fertile en espalier; fruit gros, violet, ovale, de première qualité ; ce fruit, qui mûrit en octobre, peut être conservé très-longtemps enveloppé dans du papier et déposé dans un endroit sec.

— *Impériale ottomane*, arbre assez vigoureux ; fruit très-gros, oblong, jaune ; chair se détachant bien du noyau première qualité.

— *Mirabelle, drap d'or, grosse Mirabelle, Mirabelle double,* arbre peu élevé, très-touffu et, par cela, bon pour bosquets de jardins d'agrément; assez fertile ; fruit petit, arrondi, jaune, translucide, piqueté de rouge du côté du soleil ; fruit délicieux, de toute première qualité ; on en fait aussi d'excellentes compotes.

— *Monsieur hâtif, prune du Roi*, arbre très-vigoureux et fertil ; beau fruit, assez gros, violet foncé; seconde qualité, mais cultivé pour sa précocité.

— *Monsieur à fruits jaunes*, arbre vigoureux et fertile ; fruit moyen, jaune, piqueté et marbré de pourpre; de première qualité.

— *Montfort*, arbre vigoureux et très-fertile ; fruit demi-fondant, gros, violet, pâle d'un côté et violet noir de l'autre; de toute première qualité.

— *Nectarine*, arbre d'une grande fertilité; fruit très-gros, rond, rouge; de première qualité.

— *Quëtsch, koëtsche d'Allemagne* , arbre vigoureux et très-productif; fruit moyen, allongé, d'un violet roussâtre; de première qualité pour pruneaux.

— *Quëtsch parfumée*, fruit moyen, oblong, chair non adhérente au noyau ; eau parfumée ; de première qualité; également bonne crue, cuite ou sèche.

— *Reine Victoria*, arbre vigoureux et très-fertile ; fruit très-gros, allongé, chair non adhérente au noyau ; première qualité.

— *Reine Claude verte, abricot vert*, arbre vigoureux et très-fertile dans les jardins bien abrités, mais peu productif dans les terrains froids et sans abris; fruits

fondants, ronds; vert piqueté de violet et lavé de rouge; de toute première qualité.

PRUNE : *Reine Claude de Bavay*, arbre très-vigoureux et fertile; fruit ovale, très-gros, fondant, sucré et musqué, d'un jaune vert piqueté de violet et marbré de rouge; de toute première qualité.

— *Reine Claude violette*, arbre grand et fertile, fruit de la même qualité que les précédents, mais violet.

— *Reine Claude rouge de Van Mons*, arbre vigoureux et fertile; gros fruit ovale, rouge : de première qualité.

— *Royale de Vilvorde*, arbre très-vigoureux, fruit énorme, oblong, vert et rouge foncé, peau transparente ; de première qualité.

— *Royale hâtive*, arbre grand et vigoureux, fruit moyen, arrondi, violet clair, chair ferme et fine ; de toute première qualité.

VIGNES A RAISIN DE TABLE.

La rigueur de nos hivers ainsi que le peu de durée de nos étés, ordinairement tardifs, nous ont forcé de restreindre considérablement le choix des vignes que nous osons recommander aux amateurs de jardins. Nous ne donnerons donc ici que les espèces dont la maturité peut être à peu près certaine dans une année ordinaire, les autres variétés ne pouvant mûrir ici qu'en serre ou au moins sous châssis.

RAISIN : *à goût de cassis*, arbre d'un développement extraordinaire ; grains moyens, noirs, peu serrés ; de troisième qualité, mais très-convenable pour garnir les berceaux et tonnelles.

— *Angers noir hâtif*, grains moyens, noirs et ronds ; de première qualité; mûrit toujours très-bien.

— *Caba*, espalier au midi ; grains moyens, ronds, noirs et musqués ; de toute première qualité dans les années favorables.

— *Chasselas de Fontainebleau*, *chasselas doré*, *raisin de Champagne,* grains ronds, blanc doré ; de première qualité; mûrit presque toujours. Espalier au midi.

— *Chasselas Vroege-Vanderlaan*, variété du précédent, de même qualité, mais qui mûrit plus facilement.

RAISIN : *Chasselas grosse perle*, hâtif, grains blancs, gros et ronds ; de première qualité, mûrit facilement.
— *Chasselas Tokay des jardins*, *fondant roux*, grains moyens, ronds, peu serrés, rose clair ; première qualité, mûrit facilement.
— *Chasselas Vibert*, le plus hâtif des chasselas, gros grains blancs et ronds ; de première qualité, mûrit très-bien.
— *Fintindo*, grains gros, noirs, ronds, de première qualité ; ce beau raisin ne manque jamais de mûrir.
— *Grosse perle de Hollande*, grains gros, blancs ; de première qualité, mûrit facilement.
— *Impérial*, grains plus que moyens, ronds, très-noirs, belles grappes ; de toute première qualité, mûrit facilement en bonne exposition.
— *Madeleine royale*, grains assez gros, blancs et arrondis, belles grappes ; première qualité, mûrit assez facilement.
— *Malingre*, grains blancs, moyens, ovales, première qualité ; ce raisin, qui mûrit facilement, est très-recherché pour sa précocité.
— *Muscat de Francfort*, grains assez gros, ronds, rose doré ; de première qualité.
— *Muscat de Hongrie*, gros grains ronds, dorés, très-grosses grappes ; première qualité ; ces deux dernières variétés manquent rarement de mûrir.
— *Muscat, muscatelle hâtif*, grains moyens, noirs, de première qualité ; mûrit facilement.
— *Perle violette, Grand Turc, Sweet water black* des Anglais, gros grains, ronds, bleus, grappe énorme ; mûrit toujours.
— *Saint Laurent*, grains plus que moyens, ovales et blancs ; de première qualité ; espalier au midi, où il manque rarement de mûrir.
— *Odorante, à odeur* de réséda ; cette espèce n'est que d'agrément.

Les personnes qui voudraient des listes plus complètes pourraient recourir à celles que donne l'Almanach du Bon Jardinier, qui est le meilleur ouvrage à consulter pour la culture ; mais il ne faudra pas oublier que cet ouvrage,

écrit spécialement pour la France, indique pour toutes les espèces d'arbres fruitiers une foule de variétés qui ne peuvent fructifier convenablement sous notre climat moins favorable. C'est pourquoi, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, on devra s'en rapporter de préférence aux catalogues des pépiniéristes du pays, et particulièrement de ceux qui ont fait une étude approfondie de l'arboriculture, comme les habiles directeurs des magnifiques pépinières royales de Vilvorde (*).

Tels sont à peu près les végétaux que l'on peut faire entrer dans la composition des jardins. Nous avons, autant que possible, indiqué l'emploi général de chaque espèce; avec un peu d'attention et de goût, on parviendra certainement à les disposer d'une manière convenable. Nous nous bornerons donc maintenant à indiquer l'emploi particulier de quelques-uns de ceux que nous avons décrits, et qui, par leur port ou par leur feuillage, peuvent être employés spécialement dans certaines conditions, soit pour être plantés isolément, soit pour accompagner certains genres de fabriques; mais, avant tout, nous recommanderons expressément de ne planter les arbres que dans le terrain et à l'exposition qui leur conviennent, sous peine de les voir languir ou de les perdre. Il arrive même assez souvent que des arbres placés dans les meilleures conditions paraissent souffrir pendant un certain temps. Nous pensons que dans ce cas il vaut mieux attendre que de risquer une nouvelle transplantation, car c'est souvent des suites de la première que l'arbre est resté languissant. Il faut donc y mettre un peu de patience, et si l'arbre ne reprend pas après un certain temps, ce qui est assez rare, se résigner à le remplacer. Cet état de souffrance peut avoir plusieurs causes; mais je crois que les plus ordinaires sont le peu de soin mis à les arracher, un long transport opéré sans précautions, et l'impression prolongée de l'air sur les racines découvertes, enfin la plantation mal faite.

(1) M. X. de Bavay, directeur des pépinières de Vilvorde et de l'école d'arboriculture qui y est annexée, est l'auteur d'un ouvrage précieux sur la culture et la taille des arbres fruitiers. C'est un livre que l'on devra consulter avant de rien entreprendre.

On devra, autant que possible, choisir les arbres soi-même et prendre des sujets d'une belle venue, dont les racines soient en rapport avec la tête, et la force de la tige avec la hauteur, ce qui arrive assez rarement, parce que les arbres tenus serrés en pépinière s'élèvent d'une manière anormale pour se procurer l'air et la lumière qui leur manquent.

Lorsqu'on plante un arbre, on est dans l'usage d'en rafraîchir les racines ; cette opération indispensable ne doit cependant être faite qu'avec réserve et en ayant soin de laisser toujours le plus de chevelu possible. S'il arrivait que, par suite de blessures, on fût obligé de retrancher quelque partie notable de la racine, on remédierait à cet inconvénient en retranchant également une partie des branches, car c'est un fait maintenant acquis à la science qu'il existe une espèce de relation entre les branches et les racines, et que les unes doivent être proportionnées aux autres.

Le propriétaire devra toujours être présent à la plantation des arbres de quelque valeur. Nous avons indiqué, au commencement de cet ouvrage, la manière de disposer les trous. Au moment de planter, on en bêche le fond et on en rabat les bords sur une largeur de trente centimètres, qu'on fait tomber dans le fond. Cette terre étant bien égrenée et égalisée, on place l'arbre de telle sorte que les racines soient bien développées dans leur position naturelle, et que le col ou naissance du tronc soit à fleur de terre. On jette dessus peu à peu une brouettée de terreau ou de bonne terre appropriée à la nature de l'arbre, que l'on secoue légèrement de temps en temps, afin que la terre pénètre bien dans tous les vides ; on met ensuite tout le reste de la terre, que l'on foule avec précaution d'abord et fortement ensuite, afin que l'arbre soit solidement maintenu dans sa position. Tous les arbres doivent être plantés du commencement d'octobre au milieu de février. Passé cette époque, leur reprise est douteuse, surtout s'il survient des sécheresses.

Lorsqu'on veut mettre en pleine terre des arbres qui ont été élevés en pots, il faut briser avec soin la motte de terre moulée par le pot, et bien étendre et dérouler les ra-

cines; sans cela, les arbres seraient fort longtemps avant de pousser avec vigueur.

Pour arbres isolés, on ne pourra mieux choisir que les frênes, et particulièrement le frêne pleureur, l'aylanthe ou vernis du Japon, l'érable sycomore, le frêne jaspé, les robiniers, le sophora du Japon, le marronnier d'Inde, les magnoliers, le tulipier, le saule pleureur, le peuplier, presque tous les arbres verts, et tout particulièrement le catalpa, pour l'entrée des bosquets.

Pour les groupes et bouquets, on choisira de préférence les robiniers, les tilleuls, les marronniers, les peupliers et les arbres verts. On placera encore avec avantage, soit dans les bouquets, soit isolément, les lilas, qui peuvent être mis partout avec avantage, sauf auprès des forêts, où l'on ne peut absolument employer que les arbres dits forestiers, sous peine de commettre un de ces contre-sens si ridicules, et malheureusement si communs, dans les jardins paysagers, trop souvent composés sans étude et sans réflexion. Nous finirons en faisant observer que si, en général, nous blâmons la taille des arbres d'agrément, nous la condamnons formellement pour l'arbre isolé.

C'est là particulièrement qu'il doit être ce que la nature l'a fait. Il faut être dénué de goût, de sentiment et d'intelligence, il faut être barbare, en un mot, pour faire d'un arbre un balai plus ou moins tondu, et croire perfectionner l'ouvrage du Créateur.

L'architecte paysagiste ne devra jamais oublier qu'il a un but à atteindre, un but unique dont il ne devra jamais s'écarter : l'imitation aussi parfaite que possible de la nature. C'est à cela qu'il doit constamment consacrer tous ses soins et son savoir. C'est par là seulement qu'il parviendra à obtenir ces compositions gracieuses, remplies de charmes, qui peuvent seules mériter les éloges des gens de goût et faire la réputation d'un artiste.

Après avoir fait notre possible pour mettre nos lecteurs à même de placer convenablement les différents végétaux qui entrent dans la composition des jardins, sous le rapport des formes et des dimensions, nous croyons devoir, avant de terminer ce traité, donner quelques conseils sur

la manière de les grouper, par rapport à la couleur de leurs feuillages et de leurs fleurs.

Nous conseillerons d'abord d'éviter le rapprochement des fleurs jaune orangé et des fleurs jaune pur, ainsi que des fleurs bleues avec les fleurs violettes. Le rouge vif et l'amaranthe produisent aussi un contraste assez désagréable. On obtiendra, au contraire, de bons effets de l'assemblage des couleurs jaunes ou jaune orangé avec le bleu ; jaune verdâtre, soufre, etc., avec le rose et l'amaranthe ; le rouge brun avec le bleu, le jaune doré avec le violet. Le blanc peut se placer dans toutes les combinaisons. Le blanc peut même, dans bien des cas, servir d'intermédiaire entre des couleurs qui sans cela seraient peu harmonieuses.

C'est ainsi qu'un assortiment de roses roses et rouges gagne beaucoup par l'intercalation de roses blanches.

On pourra donc, dans les massifs, marier avantageusement les lilas violets avec les faux ébéniers et leur joindre les arbres de Judée. Voici quelques autres groupes également d'un très-bon effet : lilas violets, seringas et viornes-obier ; lilas blancs et arbres de Judée ; lilas blancs, aubépines roses et seringas ; viornes-obiers, koelreutérie, bois de Judée et faux ébéniers ; lilas blancs, seringas et rosiers ; faux ébéniers, marronniers rouges, érables satinés et frênes noirs. Nous recommanderons encore, comme étant d'un charmant effet, un buisson ou massif de faux ébéniers, entouré de rosiers du Bengale roses et blancs.

Quelques mots sur la théorie des couleurs et les principes qui règlent leur assortiment achèveront de faire comprendre ce que nous venons d'expliquer.

Toutes les nuances que nous voyons dans la nature dérivent de trois couleurs simples, qui se désignent sous le nom de couleurs *primaires* et qui sont :

Le rouge,
le jaune,
le bleu.

C'est du mélange de ces trois couleurs, prises deux à deux dans différentes proportions et plus ou moins intenses que dérivent toutes les autres. Par exemple :

Si, à parties à peu près égales, le rouge et le jaune

donnent l'orangé, le jaune et le bleu donnent le vert pomme, le bleu et le rouge donnent le violet ; en variant les proportions, nous aurons l'échelle suivante :

	Dont dérivent les couleurs plus claires.
Rouge.	Rose, rose clair.
— écarlate	Couleur carnée.
— aurore. :	
— orangé.	Chamois.
— jaune doré.	
Jaune.	Paille.
— citron.	Soufre.
— vert jaunâtre . . .	Verts clairs.
— vert pomme	
— vert d'eau	
Bleu	Bleu pâle.
— azur	Lilas.
— bleu pourpre . . .	
— violet.	
— cramoisi.	Rose violacé.

Toutes les nuances composées des deux couleurs primaires se nomment *binaires.*

Cela établi, on prendra pour règle générale de ne jamais réunir deux couleurs qui, dans l'échelle ci-dessus, seraient voisines au 1er, 2e ou 3e degré ; mais de prendre au contraire celles qui sont distantes à peu près de la moitié de l'échelle et qui se trouvent être les couleurs *complémentaires* l'une de l'autre, c'est-à-dire que si la première est une couleur primaire, comme par exemple le *rouge,* la seconde sera la réunion des deux autres couleurs primaires, soit le vert, qui résulte de la réunion du jaune et du

bleu. Si la première couleur est binaire, comme l'orangé, qui résulte de la réunion du rouge et du jaune, sa couleur complémentaire sera le bleu, troisième couleur primaire, qui n'est pas entrée dans la composition de la couleur orangée.

Lorsqu'on voudra assortir des fleurs ou des couleurs, en général, un peu d'observation fera reconnaître que deux couleurs ne produisent jamais un meilleur effet de contraste que lorsqu'elles sont à peu près complémentaires l'une de l'autre et que alors, loin de se nuire, elles se font valoir mutuellement.

Ajoutons que le blanc, le noir et le gris vont avec toutes les couleurs indistinctement et que deux couleurs de même *nuance*, mais de *tons* très-différents, produisent encore un fort bon contraste, particulièrement si le tout est entouré de verdure.

Ne pouvant reprendre un à un tous les végétaux dont nous avons indiqué l'emploi, nous pensons que les règles posées ci-dessus seront suffisantes pour guider dans l'assortiment des couleurs, surtout quand il s'agit d'arbres et d'arbustes dont les fleurs sont habituellement séparées les unes des autres par de plus ou moins grandes masses de feuillages, qui les encadrent et rendent moins sensibles les effets du contraste.

Nous conseillerons toutefois d'être plus sévère dans l'assortiment des plantes basses destinées aux parterres ou bordures, attendu que, vues de dessus et plus rapprochées, les effets de contraste sont beaucoup plus prononcés.

Nous croyons devoir donner ici un nouveau procédé de culture au moyen duquel on peut, avec des plantes naturellement élevées, obtenir des bordures et des massifs très-bas et très-fournis.

Il suffit pour cela de les replanter déjà grandes, en les couchant très-serrées les unes sur les autres, de manière à ce qu'elles se recouvrent à peu près comme les tuiles d'un toit. Au bout de quelques jours, leurs extrémités se relèveront et leur verdure formera un véritable gazon du plus charmant effet.

Le moment le plus convenable pour replanter d'après cette méthode est celui où le sujet est arrivé à peu près aux deux tiers de son développement.

On a pu voir des spécimens de cette jolie culture dans les squares de Paris, où l'on a obtenu des bordures de chrysanthèmes d'un fort bon effet. On a également employé avec succès les reines-marguerites, les calcéolaires, l'*ageratum* , etc.

BOUQUETS.

Nous ne pouvons résister à la tentation d'emprunter presque un article entier à un charmant petit livre, tout fourmillant de curieux renseignements, intitulé *Almanach vulgarisateur* des connaissances artistiques (1864). L'auteur nous semble trop aimable pour s'en fâcher bien sérieusement.

L'art de faire un bouquet: « C'est l'art de nuancer, d'opposer et de mélanger les couleurs savamment; c'est en faisant un bouquet avec goût que la jeune fille se montrera artiste; elle deviendra coloriste dans ses œuvres en appliquant le goût qu'elle a mis à grouper ses fleurs agréablement, au point de vue de la forme autant qu'à celui des couleurs. »

« *Le volume des couleurs, le grand opposé au petit, — les formes rondes opposées aux formes aiguës, — les oppositions de couleurs. — Contraste de couleur et de ton.* »

« Le bon sens, qui est aussi une partie essentielle du bon goût, conseille, pour bien grouper les fleurs, de placer les plus belles et les plus volumineuses au centre; si elles ont la tige longue, elles domineront toujours heureusement; ensuite viendront les moyennes, puis les plus petites ou celles qui, par leurs brindilles, seront jugées utiles pour donner de la légèreté à la masse du bouquet ; ayant soin dans le même but d'alléger l'ensemble, de glisser de petites fleurs entre les grandes, d'opposer les formes rondes aux formes pointues, l'élégance au volume ; le pourpre, le violet, le lilas, le bleu clair, qui sont des couleurs froides (c'est-à-dire, tendant plutôt vers les bleus et noirs que vers les rouges), feront toujours bien à côté des jaunes, couleurs chaudes qui abondent dans les fleurs. Les couleurs tendres, jaune clair, couleur chair, le bleu vif et le blanc vont près du rouge écarlate; avec le violet intense, le

rose, l'orangé, le jaune tendre, sont d'un heureux aspect : le pourpre, l'orangé, le jaune tendre et le blanc, s'allient bien au bleu éclatant. »

Quant à la forme du bouquet, elle varie comme la mode; cependant, depuis assez longtemps déjà, on les fait plats, disposition très-heureuse qui permet de former de véritables dessins avec les fleurs. Aussi en fait-on qui sont de véritables œuvres d'art, pour lesquelles les prix sont décernés dans presque tous les concours d'horticulture.

Moyens d'exécution

Trop souvent, quand on veut orner un jardin, on recule devant certains embellissements dont on s'exagère la dépense. Quelques données à cet égard pourront rassurer les propriétaires et les mettre à même de faire par eux-mêmes une estimation assez exacte de ces constructions, que l'on peut presque toujours faire très-économiquement, sans diminuer le moins du monde le bon effet qu'elles doivent produire.

C'est ainsi que, par exemple, on peut à fort peu de frais établir un jet d'eau d'une très-belle élévation. Il suffit pour cela de placer à une certaine hauteur, par exemple 4 à 8 mètres, un réservoir, qui peut être une caisse doublée en zinc ou un simple tonneau fortement cerclé en fer et bien goudronné à l'intérieur. Ce réservoir, placé dans l'un des étages supérieurs de la maison, peut être alimenté par les eaux pluviales ou, au besoin, par une petite pompe de fort peu de valeur (20 à

30 francs). Cette pompe exceptée, avec quelques mètres de tuyaux de plomb de deux centimètres de diamètre intérieur, vous établirez un jet d'eau pour 50 ou 60 francs, et même beaucoup moins, si votre jet d'eau plus faible est en même temps plus rapproché du réservoir. La hauteur du jet, si les tuyaux ont le diamètre voulu et s'ils sont placés de manière à éviter les coudes trop brusques, sera d'environ les 11/12es de celle du réservoir. Nous avons admiré, dans un tout petit jardin près de Paris, une charmante miniature de rocher, formée de scories de charbon de terre et ornée d'un jet d'eau s'élevant à plus d'un mètre; le tout avait coûté 15 francs !

Si vous voulez rendre votre jet d'eau plus curieux, vous pouvez y ajouter quelques-uns de ces *ajutages* de rechange qui le convertiront en gerbes, en girandole fixe ou tournante, en soleil, moulin, caducée, etc., etc., décrits à l'article *fontaines*. Ces charmantes pièces, qui se trouvent chez les principaux plombiers, et particulièrement chez les fondeurs en zinc et en bronze, coûtent en général de 5 à 20 francs, suivant leur complication. On trouve aussi chez les fondeurs de charmants sujets pour fontaines, depuis 25 francs jusqu'aux prix les plus élevés, ainsi que de nombreux assortiments de vases, statues, tables, siéges, etc. (1), dont nous donnons quelques dessins (fig. 190 à 207); quant aux prix de ces derniers, on peut avoir des bancs avec pieds en fonte, très-bien conditionnés, depuis 10 francs jusqu'à 20 ou 30 francs; les tables en fonte sont du même prix;

(1) Tous ces objets se trouvent, sous le rapport du prix et de la bonne confection, dans d'excellentes conditions, chez MM. Cormann et Cie, rue d'Assaut, 22, à Bruxelles.

les chaises, de 4 à 15 francs, mais on doit leur préférer celles en fer forgé imitant le rotin qui ne coûtent pas plus et sont en même temps plus légères et plus solides; on fait aussi dans ce dernier genre de charmantes jardinières dans les prix de 15 à 40 francs.

Pour les fontaines ornées, on peut les exécuter en zinc ou en terre cuite, ou par la réunion des deux matières. On ferait alors les vasques en zinc et les statues en terre cuite. Une bonne statue en terre cuite, modelée exprès, de 60 à 100 centimètres de hauteur, peut valoir, suivant le talent du modeleur ou les soins réclamés, de 30 à 70 francs; en zinc, elle vaudrait de 130 à 200 francs. Celles de terre cuite, bien entretenues de peinture, peuvent durer très-longtemps, même exposées à l'eau. Pour toute autre destination, on peut se contenter de statues en plâtre, que l'on obtient de la même grandeur pour 10 à 15 francs; mais elles doivent recevoir chaque année au moins une bonne couche de blanc de plomb à l'huile, dans lequel on ajoutera une légère pointe de vermillon ou d'ocre de rhu pour en rendre le ton plus transparent. Pour les bancs, nous conseillerons ceux à monture en fonte, en observant que ceux qui représentent du bois en grume, c'est-à-dire revêtu de son écorce, doivent *invariablement* être peints au naturel, sauf les siéges et dossiers en bois, qui peuvent être blancs ou vert bleuâtre clair. Les autres bancs à pieds ornés peuvent être avantageusement peints en bronze et blanc, ou tout blanc.

Les bancs qui seront à demeure dans les bois et forêts seront cependant toujours mieux s'ils sont exécutés en bois brut naturel; ils devront être très-massifs pour avoir une certaine durée.

Quant aux pavillons et vide-bouteilles rustiques que l'on voudrait construire avec légèreté et solidité, on peut employer la fonte, en faisant mouler sur nature quelques branches d'arbres bien choisies. Nous avons vu des branches d'acacias (*robinia pseudo acacia*) moulées de la sorte et employées à former la charpente d'un berceau. Peintes de leur couleur naturelle, l'illusion était complète et l'effet charmant.

La principale dépense de la distribution d'un jardin et en même temps celle dont il est le plus difficile de se rendre compte, c'est le terrassement. Quelques renseignements à ce sujet ne manqueront pas d'utilité.

Le prix de la journée des ouvriers terrassiers pouvant varier suivant la localité et même suivant la saison, nous donnons ci-dessous le temps employé pour chaque nature d'ouvrage. Il sera facile, d'après cela, d'en établir le prix.

Fouille (temps employé pour un mètre cube.)

Terre ordinaire	0 heures	40	minutes.
Terre franche.	0	—	55	—
Terre glaise	1	—	30	—
Terre dure et pierreuse	3	—	30	—
Tuf	4	—	0	—
Vase.	2	—	0	—
Roc extrait de la mine	5	—	30	—

Jet à la pelle, de 2 à 4 mètres de distance (le mètre cube).

Terre ordinaire	0	heure	30	minutes
Terre dure et pierreuse	0	—	45	—
Vase	0	—	50	—

Chargement (le mètre cube).

Terre ordinaire	0	heure	13	minutes.
Terre pierreuse	0	—	15	—
Vase.	0	—	20	—

Transport à la brouette, par chaque relais de 30 mètres (le mètre cube).

40 à 60 minutes, suivant l'état du chemin, s'il est horizontal ou à peu près. Le double de temps, si le transport va en montant.

Transport par tombereau à deux chevaux, contenant un mètre cube, à 100 mètres de distance.

9 minutes, plus le temps de chargement.

(*Dressage, le mètre carré*).

Terre ordinaire.	0 heure	6 minutes.
Terre pierreuse.	0 —	8 —

(*Gazonnage, le mètre carré*).

Extraction des gazons	1 heure	20 minutes.
Placement, le transport en sus. . .	1 —	40 —

Choix des arbres.

Pour ce qui regarde les plantations, on ne devra jamais s'arrêter devant un léger surcroît de dépenses; il faudra prendre toujours des arbres forts et de premier choix. On gagne ainsi plusieurs années de jouissance.

Il sera bon d'acheter soi-même, ou tout au moins d'en faire soi-même la commande, d'après le catalogue d'une maison recommandable, car, les prix variant d'un établissement à l'autre et suivant la venue des arbres, il arrive ordinairement que, par l'entremise d'un tiers, on n'a que des arbres de seconde force pour les prix de ceux de première et encore sont-ils rarement de premier choix.

Il faudra toujours aussi se méfier des *hasards très-*

avantageux qui sont offerts par l'un et par l'autre et qui consistent presque toujours en arbres de rebut ou trop vieux pour résister à la transplantation.

Nous donnons ci-dessous un aperçu de la valeur approximative des arbres d'après le catalogue des pépinières royales de Vilvorde, près Bruxelles, dirigées par M. Xavier de Bayay :

Acacia ordinaire	fr.	0 75
Acacia, 24 variétés diverses . . .		1 50
Alisiers divers.		1 00
Altœa divers	de 0 75 à	1 00
Amandiers divers		1 00
Aulne commun.		0 75
Aulnes variés		1 00
Bouleau commun		0 75
Bouleaux variés	de 1 50 à	2 00
Catalpa variés	de 0 50 à	1 50
Cerisiers variés (d'ornement) . . .		2 00
Charme.		0 75
Chênes variés		2 00
Cytisses faux ébéniers variés . . .		1 50
Erables variés	de 1 00 à	2 00
Féviers (Gleditzia).	de 1 00 à	1 50
Frêne commun.		1 00
Frênes variés		1 50
Gingko bilobé		4 00
Glycine	de 1 50 à	2 00
Hêtre commun		1 00
Hêtres variés	de 1 50 à	3 00
Kalmia à larges feuilles		1 50
Laurier-amandier	de 3 00 à	4 00
Liquidambar copal		2 00
Magnoliers	de 3 00 à	4 00
Marronnier d'Inde ordinaire . . .		1 00

Marronniers d'Inde variés	de 1 50 à 2 00
Micocouliers.	de 1 00 à 1 50
Orme champêtre	0 75
Ormes variés	de 1 00 à 1 50
Paviers variés	1 50
Peupliers variés	de 1 00 à 1 50
Platanes variés.	1 25
Saule pleureur.	1 00
Saules pleureurs variés.	de 0 75 à 2 00
Sophora du Japon.	1 00
Sophora du Japon panaché. . . .	1 50
Sophora du Japon pleureur. . . .	2 00
Sorbier des oiseleurs.	1 00
Sorbiers des oiseleurs variés . . .	1 50
Tilleul ordinaire	1 00
Tilleul de Hollande	1 00
Tilleuls divers	1 50
Tulipier de Virginie	2 00
Vernis du Japon	1 00
Arbres verts	de 1 00 à 3 00

Arbustes pour bosquets tels que althée, baguenaudier, boule-de-neige, buis, chamecerisiers, chèvrefeuille, clématites, corètes, deutzia, épines, fusain, groseilliers, jasmins, lilas, noisetiers, rosiers, spirées, sumac, sureau, seringa, viornes, etc. . . . . de 0 50 à 1 00

Quelques rares variétés vont à 1 fr. 50 et 2 fr., mais la majeure partie de ces arbustes n'est que de 50 et 75 cent.

Plantes vivaces de pleine terre, la collection de 10 fr. 7 50
— — — 100 fr. 35 00

Sauf quelques variétés encore rares, les prix des arbres fruitiers varient peu :

Les abricotiers et pêchers hautes tiges, fr. 2 50
» » basses tiges, de fr. 1 00 à 1 50
Les poiriers, pommiers, cerisiers et pruniers.
hautes tiges, fr. 2 00 à 2 50
basses tiges, de 0 75 à 1 00

Les bonnes pyramides à fruits sont à peu près du prix des hautes tiges.

Les groseilliers, en général, la pièce, fr. 0 50; le cent, fr. 40 00.

Les plants de vigne de 2 mètres de haut, fr. 1 50.

Quant aux framboisiers, les prix sont beaucoup plus variables. Suivant l'espèce, ils se paient de fr. 1 50 à 3 00 les dix plantes.

Les fraisiers, que nous conseillons de planter en quantité, varient encore plus ; on les paye de fr. 1 00 à 4 00 ; mais, en général, les bonnes qualités sont de 2 00 les 25.

Les prix des arbres que nous venons de donner, sont ceux des sujets de première force et de premier choix. Ceux de seconde force ne valent que les deux tiers ou les trois quarts des prix indiqués, et ceux de troisième force à peu près la moitié.

Il nous reste à donner quelques explications sur l'art de tracer les cadrans solaires et sur le chauffage des serres. Nous allons le faire succinctement, mais toutefois sans omettre aucun détail important.

Chauffage des Serres.

Trois systèmes de chauffage peuvent être appliqués aux serres; le premier, qui est le plus défectueux, consiste en un foyer de très-petite dimension, placé à l'une des extrémités de la serre. Le tuyau destiné à l'écoulement de la fumée, après avoir parcouru tout l'espace à chauffer, sort par le toit et s'élève à une hauteur suffisante pour assurer le tirage nécessaire, ce qui est toujours difficile à obtenir. Tout cet appareil est tellement simple, qu'il est inutile de le décrire avec plus de détails ; mais nous croyons devoir donner ici un moyen

sûr d'établir le courant de la fumée. Soit, fig. 227, la coupe du fourneau A et du conduit de la fumée BBB.

On ménagera en C, à l'endroit où le conduit ayant parcouru toute la serre se relève pour jeter la fumée hors du toit, une petite chambre ou fourneau supplémentaire de quelques décimètres seulement de capacité, dans lequel un peu de feu clair, entretenu pendant cinq minutes, suffira pour établir le tirage à l'instant même et d'une manière permanente.

Ce genre de chauffage est toujours le plus généralement employé, parce qu'il est le plus économique et le plus simple; mais il présente plusieurs graves inconvénients: d'abord, l'inégalité de la température, ensuite la fumée qui peut s'échapper à la moindre disjonction des tuyaux, enfin l'embarras et la saleté produits par le nettoyage, opération qu'il faut renouveler plusieurs fois pendant l'hiver.

Le second système de chauffage est celui obtenu par la vapeur; c'est le plus dispendieux de tous; aussi ne l'emploie-t-on que pour de très-grands établissements, où souvent un seul appareil suffit pour toute une série de serres; ce système exige aussi beaucoup plus de surveillance que les autres.

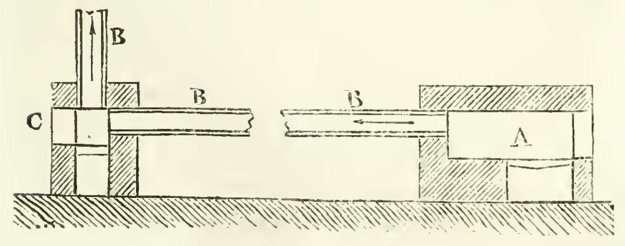


Fig. 227.

Enfin, le troisième moyen, le meilleur de beaucoup, celui employé par tous les amateurs éclairés, est le *thermosiphon* ou chauffage à circulation d'eau chaude. Nous allons le décrire aussi succinctement que possible.

Basé sur ce principe que l'eau perd de son poids à mesure qu'elle s'échauffe et qu'elle recouvre sa pesanteur première en se refroidissant, cet appareil se compose d'une chaudière A, fig. 228, hermétiquement

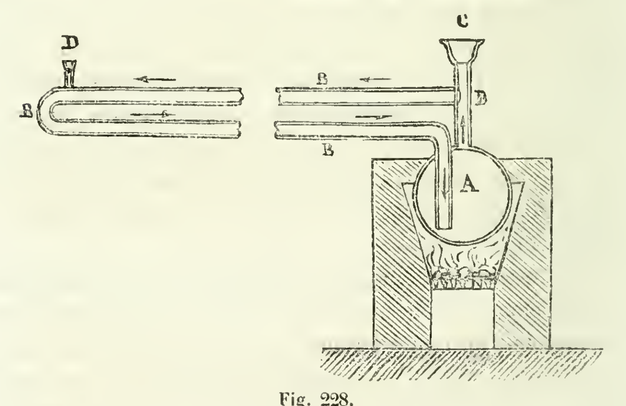


Fig. 228.

fermée par son couvercle et dans laquelle plongent à différentes profondeurs les deux extrémités d'un tuyau BBB recourbé de manière à parcourir toute l'étendue de la serre. La chaudière et le tube étant complétement remplis d'eau, par l'extrémité C du tuyau, assez élevé pour dominer tout l'appareil de quelques décimètres, on allume le foyer ménagé sous la chaudière; toute l'eau occupant la partie supérieure devenue plus légère ne tardera pas à se mettre en mouvement, et à chasser devant elle la partie plus pesante, qui viendra se rendre,

en suivant le cours indiqué par des flèches, à la partie inférieure de la chaudière, où, se dilatant par le contact du feu, elle reprendra son mouvement ascensionnel ; la circulation, une fois établie, se maintiendra tant que la température du foyer sera plus élevée que celle de la serre. On voit d'après cela que, même après l'extinction du feu, le thermosiphon peut encore fonctionner pendant un laps de temps assez considérable, ce qui est un grand avantage, puisqu'on n'a pas à craindre le refroidissement subit, si nuisible aux plantes.

Quant à la forme de la chaudière, elle est à peu près indifférente, elle est souvent cylindrique; cependant, si l'on voulait, tout en augmentant les frais d'établissement, arriver à la plus grande économie de combustible, il faudrait lui donner la forme d'une cloche à doubles parois, dont la fig. 229 donne la coupe, ou tout au moins celle d'un demi-cylindre, dont la partie inférieure présente une légère concavité, fig. 230.

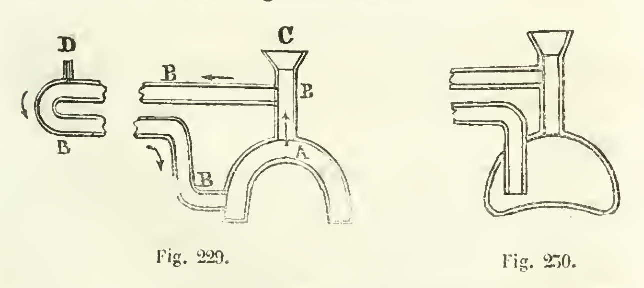


Fig. 229.

Fig. 230.

Il faudra toujours avoir soin de laisser vers la partie la plus élevée du tube de circulation une petite ouverture D, destinée à donner issue à la vapeur ou à l'air contenu dans l'appareil, et qui, sans cette précaution, pourrait occasionner des explosions.

On estime à 200 francs environ les frais d'établissement d'un thermosiphon destiné au chauffage d'une serre de moyenne grandeur. En voici le devis :

Chaudière	fr.	50 00
Vingt mètres de tuyaux à 5 francs.		100 00
Soudure.		6 00
Main-d'œuvre		42 00
	Fr.	198 00

On ne compte pas les matériaux du fourneau, qui peut se construire avec de vieilles briques et du mortier de terre.

Les personnes qui voudraient à ce sujet de plus longs détails en trouveront de très-complets dans les gravures de l'*Almanach du Bon Jardinier*.

Gnomonique.

On nomme *gnomonique* l'art de tracer les cadrans. Cet art remonte à la plus haute antiquité; il était connu du temps d'Achaz (1), sept siècles avant l'ère chrétienne.

Malgré l'invention de l'horlogerie mécanique, la construction des cadrans solaires n'a pas été abandonnée, car les montres et les pendules, si exactement qu'elles marchent, ont toujours besoin d'être réglées d'après la seule mesure fixe, le cours du soleil.

(1) « Je ferai que l'ombre du soleil, qui est descendu de dix degrés sur le cadran d'Achaz, retournera de dix degrés en arrière; et le soleil remonta de dix degrés par lesquels il était déjà descendu. »

(Isaïe, ch. XXXVIII, n° 8.)

Occupons-nous d'abord du tracé de la méridienne, indispensable au placement du cadran solaire.

La ligne méridienne qui partage l'horizon, du nord au sud, en deux parties rigoureusement égales, et sur laquelle l'ombre du *style* (1) se projette à midi précis, peut se tracer de quatre manières. Quoique les deux dernières donnent seules une précision rigoureuse, on emploie plus fréquemment les deux autres, parce qu'elles sont plus expéditives et plus simples. Pour l'une comme pour l'autre, quelques légères notions de géométrie sont suffisantes.

La première méthode consiste tout simplement à tracer une ligne du nord au sud, à l'aide de la boussole, en tenant compte de la déclinaison de l'aiguille, qui est de 22 degrés à l'ouest. De sorte que l'aiguille doit marquer 22° à l'ouest du point nord de la boussole pour que la méridienne soit à peu près exacte ; nous disons à peu près, car la déclinaison de l'aiguille aimantée n'est pas absolument fixe ; elle varie suivant l'époque et la localité. Le deuxième moyen consiste à placer le cadran tracé d'avance sur une plaque mobile, marbre ou ardoise, à midi juste, en le mettant d'accord avec une montre parfaitement réglée, ou simplement à placer une méridienne suivant l'ombre d'un style bien d'aplomb. Ce procédé, le plus imparfait de tous, ne peut donner un résultat quelque peu satisfaisant qu'en opérant avec une très-bonne montre, nouvellement réglée d'après le soleil, et en opérant aux quatre seules époques de l'année où le midi solaire se trouve d'accord

(1) On donne le nom de *style* à l'aiguille, ou flèche, etc., dont l'ombre marque les heures sur le cadran solaire.

avec le midi *moyen* donné par les horloges, les 15 avril, 16 juin, 1er décembre et 23 décembre.

Le troisième moyen, employé par les personnes qui tiennent à l'exactitude, demande quelques préparations, mais ne présente cependant aucune difficulté sérieuse. Il faut d'abord s'assurer d'un plan bien stable et parfaitement horizontal, ce que l'on devra vérifier en y appliquant le niveau, de préférence le niveau à bulle d'air pour plus d'exactitude; puis, au milieu de ce plan, décrire plusieurs cercles concentriques de 10 centimètres de rayon, et au-dessus si l'on est aux environs de l'époque du solstice d'été, et du double de grandeur si l'on est au solstice d'hiver. On plante à leur centre commun, dans une position bien perpendiculaire, une verge en métal d'environ 20 centimètres de haut, aussi déliée que possible et rigoureusement droite. Tout cela doit être préparé la veille ou de très-grand matin. On observe alors le moment où l'extrémité de l'ombre de cette verge, se raccourcissant à mesure que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, atteindra la circonférence d'un des cercles et, en cet endroit, on fait une marque fine, mais bien visible et très-exacte A (fig. 231).

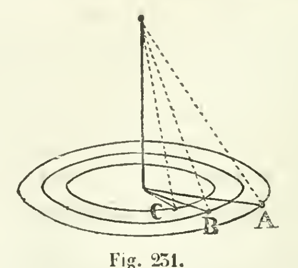


Fig. 231.

On attend que le soleil, continuant son ascension,

amène l'extrémité de l'ombre sur le second cercle et on la marque au point B, puis en C quand elle arrive au troisième cercle, si toutefois elle y arrive. Lorsque midi sera passé, le soleil commençant à descendre, l'ombre s'allongera et coupera de nouveau les cercles comme elle l'a fait le matin, mais bien entendu dans un sens inverse. Vous marquerez également les points où l'extrémité de l'ombre en s'allongeant touchera vos cercles, et il ne vous restera plus qu'à partager exactement en deux parties égales les arcs compris entre les deux points qui se trouveront sur chaque cercle, puis tracer une ligne passant par le centre de vos cercles et le milieu de vos arcs : vous aurez ainsi une méridienne d'autant plus exacte que vous aurez opéré avec plus de soins.

Enfin, le quatrième moyen, peut-être le plus certain, et que je regarde comme le plus simple, consiste à prendre, à certains moments de la nuit, l'alignement de l'étoile polaire.

Toutes les heures de la nuit ne conviennent pas indistinctement à cette opération, parce que l'étoile n'est pas précisément au pôle, mais, comme elle n'est distante que de 1° 36, il suffit d'attendre qu'elle soit sensiblement dans la perpendiculaire du pôle pour avoir une précision parfaitement suffisante.

L'étoile polaire, dont la connaissance est dans bien des cas d'une utilité réelle, n'est malheureusement pas très-apparente ; elle est cependant facile à trouver; il suffit pour cela de regarder attentivement, par une belle nuit, la partie septentrionale du ciel, où l'on reconnaîtra sans peine un groupe de sept brillantes étoiles de première et de seconde grandeur; ce groupe, dont voici la

disposition (fig. 232), est la constellation de la *grande Ourse* pour les astronomes, et du *charriot de David* pour

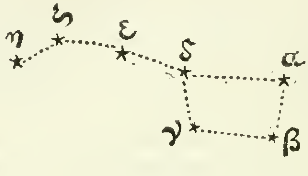


Fig. 232.

les habitants de la campagne. Il est à remarquer que par l'effet de la rotation de la terre, cette constellation paraît tourner autour du pôle et que, par conséquent, elle ne se présente pas toujours dans le sens où nous l'avons figurée. Cela trouvé, si des deux premières étoiles β et α nous menons une ligne droite un peu plus longue que n'est toute la constellation, nous remarquons dans un endroit du ciel qui n'est peuplé que de très-petites étoiles, une d'entre elles qui est un peu plus grosse que les autres, d'un éclat légèrement rougeâtre et qui forme l'extrémité d'une autre constellation, presque semblable à la première, mais beaucoup plus petite et dans un sens différent : c'est l'*étoile polaire*, qui, avec six autres plus petites, forme la constellation de la *petite Ourse*; mais comme, ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette étoile n'est pas exactement au pôle, pour avoir le nord exact, nous devrons attendre qu'elle passe au méridien, ce qui arrivera au moment où les deux constellations seront situées comme l'indique la figure 233, de manière à ce que la ligne α δ se trouve perpendiculaire à l'horizon, soit que la grande Ourse soit en bas, comme dans la fig. 233, ou qu'elle soit au-dessus

de la petite; alors, au moyen d'un fil à plomb, soutenu par l'appareil représenté fig. 234, il sera très-facile de trouver la méridienne exacte en alignant le point A

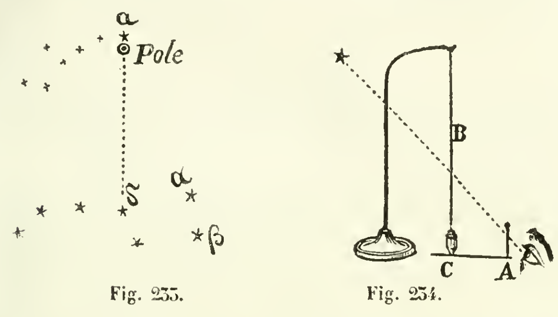


Fig. 233. Fig. 234.

avec le fil B et l'étoile polaire, et en réunissant le point C donné par le plomb au point A, par la ligne CA, qui sera la méridienne cherchée. Quel que soit le moyen employé, si l'on a opéré avec assez de soins pour être certain d'avoir une bonne méridienne, il sera convenable d'en marquer le prolongement à quelques dizaines de mètres sur une colonne ou obélisque, afin de pouvoir la vérifier en tout temps ou la retrouver sans recourir aux opérations délicates du tracé primitif.

Si la ligne ne doit pas être prolongée très-loin, on peut se servir d'un cordeau, que l'on tendra bien exactement sur la méridienne, et dont l'extrémité sera le centre de l'obélisque ou colonne. Dans le cas contraire, on se servira de jalons.

Une méridienne indiquée de cette manière peut être ornée de devises ou d'inscriptions et devenir ainsi peut-être l'ornement le plus intéressant d'un jardin distribué avec goût.

On peut tracer des cadrans solaires sur toutes les

surfaces possibles, pourvu qu'elles soient exposées au soleil pendant une partie notable de la journée; mais comme dans beaucoup de cas ils exigeraient des opérations très-compliquées, nous nous bornerons ici à décrire le tracé du *cadran horizontal*, d'autant mieux qu'avec un bon cadran horizontal on peut tracer tous les autres par un moyen pratique d'une extrême simplicité.

La première chose à faire pour l'exécution de ce cadran est de chercher la hauteur du pôle qui doit déterminer l'angle formé par le style et le plan du cadran; le style devant être parallèle à l'axe du monde, il sera par conséquent perpendiculaire pour un cadran situé sous les pôles, horizontal sous l'équateur et plus ou moins incliné pour toutes les autres latitudes; nous donnerons plus loin un tableau indiquant la hauteur du pôle pour les principales localités de la Belgique.

La hauteur du pôle étant trouvée, tirez d'abord la ligne droite AB, fig. 236, qui sera la méridienne de votre cadran, puis d'un point quelconque C, qui en sera le centre, tirez à droite ou à gauche une autre ligne CD, formant avec la ligne CB un angle égal à la hauteur du pôle, soit 50° 52', pour Bruxelles; marquez alors sur la ligne CD un point quelconque E, et de ce point, menez à cette ligne CD une perpendiculaire EF qui coupera la ligne AB en un point F; menez à la droite AB une perpendiculaire GH indéfiniment prolongée, au-dessous de laquelle vous rapporterez sur la ligne AB une longueur FI égale à EF, puis du point I comme centre, vous décrirez le demi-cercle JFK, que vous diviserez en douze parties égales, et de ce point I vous tirerez les lignes I 1, I 2, I 3, I 4, I 5, prolon-

gées jusqu'à la ligne G H, sur laquelle elles vous don-

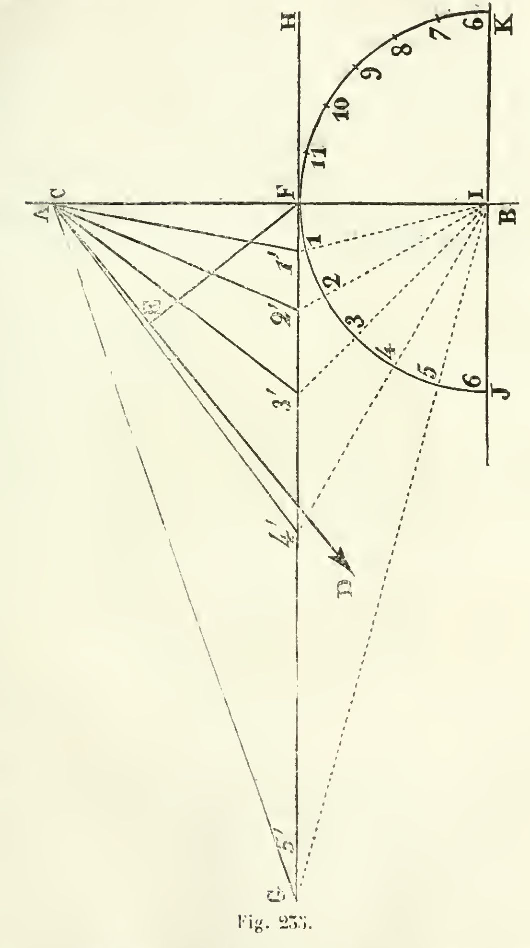


Fig. 233.

neront les points 1', 2', 3', 4', 5'; il ne vous restera plus qu'à tirer de chacun de ces points des lignes se

réunissant au point C pour avoir les lignes horaires C 1', C 2', C 3', C 4', C 5', qui seront celles de I, II, III, IV et V heures de l'après-midi, la ligne de XII heures étant la méridienne, et celle de VI heures perpendiculaire à la méridienne. Pour terminer votre cadran, vous n'aurez qu'à reporter les lignes horaires dans le même ordre et formant les mêmes angles du côté oriental du cadran pour avoir les heures du matin comme l'indique la fig. 236.

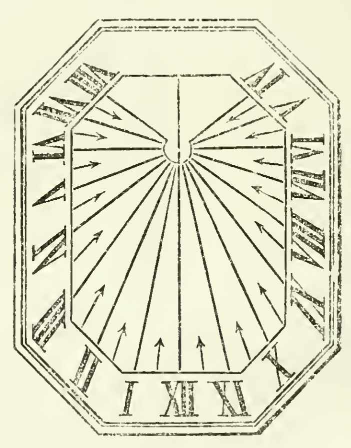


Fig. 236.

Quant aux heures du matin et du soir qui précèdent et suivent VI heures, elles s'obtiennent en prolongeant de l'autre côté du centre les lignes de VII et VIII du matin et celles de IV et V du soir, ainsi qu'il est facile de le voir sur la figure.

Comme il peut arriver que la place manque pour la détermination du point 5', la ligne I 5', devant se prolonger de beaucoup au delà de la surface du cadran,

nous allons indiquer un moyen facile de suppléer à ce manque d'espace.

Il suffira de placer sur un point quelconque (A. fig. 238) de la ligne de **III** heures une ligne parallèle à celle de **IX** heures et de reporter de A en D et de A en E les distances AB, AC, pour obtenir les lignes de **VI** et de **V** heures.

Si l'on veut faire marquer les demies et les quarts à un cadran solaire, il faudra diviser en deux ou en quatre chacun des arcs horaires du cercle JFK (fig. 235), et opérer pour ces nouveaux points comme on l'a fait pour les heures, mais observer, en les traçant définitivement, de les rendre très-distinctes de ces dernières. Le dernier ouvrage sera de placer le style, qui peut être un triangle de cuivre ou même simplement de tôle, formant du centre du cadran, avec la ligne méridienne tracée sur le plan, l'angle exact de la hauteur du pôle, soit celui DCF de la fig. 235.

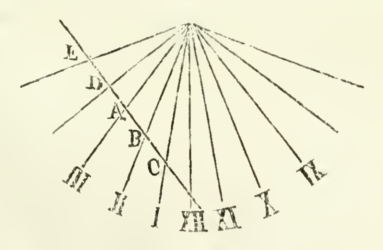


Fig. 237.

Si, toute simple qu'elle est, la méthode que nous venons de donner effrayait encore quelque amateur, on pourrait avoir recours à la table des angles horaires que nous donnons ci-joint ; l'usage en est des plus fa-

ciles ; après avoir tracé la ligne méridienne et celle de VI heures qui lui est perpendiculaire, prenant la ligne de la table qui se rapporte à la latitude du lieu, on n'aura qu'à marquer, à l'aide d'un bon rapporteur ou du compas de proportion, les angles indiqués pour chaque ligne horaire à gauche et à droite de la méridienne pour obtenir un cadran exact.

Ainsi, par exemple, si nous voulons faire un cadran solaire pour Malines, qui se trouve située sous le 51° degré, nous tracerons d'après le tableau suivant, à droite et à gauche de la ligne de midi, deux autres lignes formant de chaque côté avec cette dernière des angles de 11° 46′ qui seront les lignes de XI et I heure, puis deux autres, formant toujours avec la même ligne des angles de 24° 10′ qui seront celles de X et de II heures, et ainsi de suite pour les autres lignes jusqu'à celle de VI heures, qui font pour toutes les latitudes des angles de 90° avec la méridienne.

Table des angles des lignes horaires par rapport à la méridienne, pour un cadran solaire horizontal.

LATITUDE ou hauteur du Pôle.	SOIR. I.	MATIN. XI.	SOIR. II.	MATIN. X.	SOIR. III.	MATIN. IX.	SOIR. IV.	MATIN. VIII.	SOIR. V.	MATIN. VII.	SOIR. VI.	MATIN. VI.
42° — »	10°	7′	21°	7′	33°	47′	49°	13′	68°	11′	90°	»′
43 — »	10	21	21	29	34	18	49	46	68	33	90	»
44 — »	10	33	21	51	34	47	50	16	68	54	90	»
45 — »	10	44	22	12	35	16	50	46	69	15	90	»
46 — »	10	55	22	33	35	44	51	15	69	34	90	»
47 — »	11	6	22	55	36	11	51	45	69	53	90	»
48 — »	11	16	23	15	36	37	52	9	70	10	90	»
49 — »	11	26	23	35	37	3	52	33	70	27	90	»
50 — »	11	36	23	52	37	27	53	»	70	40	90	»
51 — »	11	46	24	10	37	51	53	25	70	59	90	»
52 — »	11	56	24	28	38	15	53	46	71	15	90	»

Les tableaux plus ou moins complets des latitudes des principales villes du globe se trouvant dans les ouvrages de géographie, nous croyons plus utile de donner, par quart de degré, celles de toutes les localités de quelque importance de Belgique :

Entre 49° 1/2 et 49° 3/4 : Arlon, Virton.

Entre 49° 3/4 et 50° : Bouillon, Neufchâteau.

Entre 50° et 50° 1/4 : Bastogne, Beauraing, Chimay, Couvin, Houffalize, Massogne, Philippeville, Rochefort, Saint-Hubert.

Entre 50° 1/4 et 50° 1/2 : Binche, Charleroi, Châtelet, Ciney, Dinant, Durbuy, Ferrières, Florenne, Fosse, Marche, Mons, Namur, Pâturages, Stavelot, Thuin, Walcourt.

Entre 50° 1/2 et 50° 3/4 : Andenne, Braine-le-Comte, Daelhem, Enghien, Herve, Huy, Lessines, Leuze, Liége, Limbourg, Nivelles, Péruwelz, Soignies, Spa, Tournay, Verviers, Waremme, Wavre.

Entre 50° 3/4 et 51° : Aerschot, Alost, Assche, Audenarde, Bruxelles, Courtray, Diest, Grammont, Hal, Hasselt, Léau, Louvain, Maestricht, Menin, Ninove, Poperinghe, Renaix, Roulers, Saint-Trond, Tirlemont, Tongres, Vilvorde, Visé, Ypres.

Entre 51° et 51° 1/4 : Anvers, Bruges, Deynze, Dixmude, Duffel, Furnes, Gand, Herenthals, Lierre, Lokeren, Maeseyck, Malines, Nieuport, Saint-Nicolas, Termonde, Thielt, Thourout.

Entre 51° 1/4 et 51° 1/2 : Damme, Ostende, Turnhout.

Ce tableau peut être considéré comme bien suffisant, car une différence de 1/4 de degré sur la hauteur du pôle ne donne qu'une différence de moins d'une demi-

minute sur les premières et les dernières heures du jour, et cette différence, nulle à midi, est absolument insensible pour les heures du milieu de la journée.

Lorsque le cadran sera d'assez grande dimension, on pourra lui faire marquer les saisons, ainsi que le passage du soleil dans chaque signe du zodiaque, ce qui s'obtient par le moyen d'une projection spéciale, nommée *analème* ou *triangle des signes*, dont nous allons donner la construction.

Nous savons que l'écliptique, route annuellement parcourue par le soleil, forme avec l'équateur un angle qui est actuellement de 23° 27′ 1/2, et que, par conséquent, suivant le point où se trouve le soleil, cet astre est plus ou moins élevé par rapport à l'endroit où nous sommes. Les deux points extrêmes de ces différentes hauteurs sont les *solstices* (le plus long et le plus court jour de l'année), tandis que les deux points moyens, c'est-à-dire ceux où l'écliptique coupe l'équateur, sont les équinoxes, ainsi nommées de ce que, à ces époques, les jours et les nuits sont égaux.

Ces quatre points qui limitent les saisons, comprennent dans chacun de leurs intervalles trois des douzes signes qui partagent le zodiaque et désignent les mois astronomiques.

Pour en revenir à l'*analème*, connaissant l'obliquité de l'écliptique, nous tracerons d'abord sur un cercle quelconque deux diamètres AB, DE, qui se coupent à angle droit (fig. 238). DE sera l'axe du monde et AB l'équateur; puis, nous en tracerons un troisième FG, qui fera avec l'équateur un angle de 23° 27′ 1/2; ce diamètre sera l'écliptique; nous diviserons la circonférence ADBE en douze parties égales en commençant

par le point G, qui est le solstice d'été; ces douze divisions seront les douze mois astronomiques désignés par les signes du zodiaque : l'écrevisse ♋, — le lion ♌, — la vierge ♍, — la balance ♎, — le scorpion ♏, — le

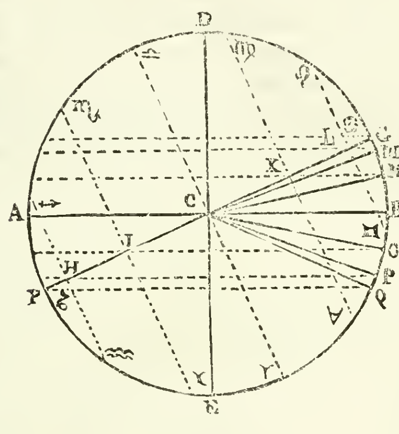


Fig. 235.

sagittaire ♐, — le capricorne ♑, — le verseau ♒, — les poissons ♓, — le bélier ♈, — le taureau ♉, — les gémeaux ♊, — puis nous tirerons les lignes ♌♊, ♍♉, ♎♈, ♏♓, ♐♒, ces lignes rencontrant FG, la couperont aux points H, I, C, K, L, par lesquels, ainsi que par F et G, nous mènerons les lignes parallèles à l'équateur AB et nous finirons en joignant chacun des points M, N, O, P, Q, avec le centre C par les lignes CM, CN, CO, CP, CQ, qui, avec celles CG, CB et l'arc GBQ, forment l'analème, que nous pourrons recopier comme l'indique la fig. 239. En voici l'application : Sur un point quelconque A du style de votre cadran solaire, placez une pinnule ou un bouton capable de donner une ombre

bien déterminée, puis, ayant tracé de grandeur naturelle l'élévation de votre cadran, fig. 240, menez de ce point A la ligne BAC perpendiculaire au style; alors, sur la partie BA, reportez votre analème et prolongez-en les lignes jusqu'à ce qu'elles rencontrent le plan du cadran où elles vous donneront les points ♋, ♊♍, ♈♎, ♓♏, ♒→♑, que vous graverez comme l'indique la figure, l'ombre du bouton arrivant au signe vous indiquera le solstice d'été, au trait ♈ — ♎ les équinoxes de printemps et d'automne, enfin, au capricorne ♑ le solstice d'hiver (1).

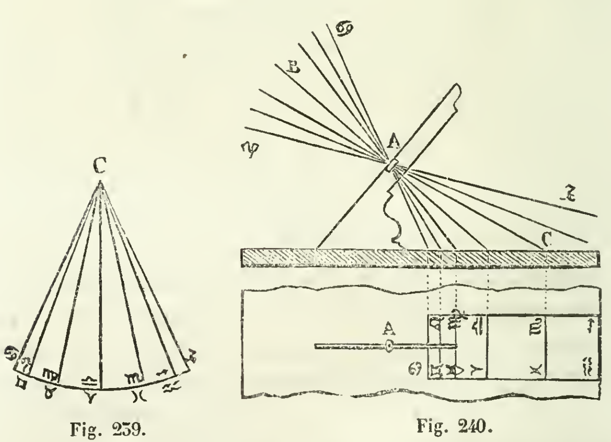


Fig. 239. Fig. 240.

Pour les cadrans verticaux, que le plan en soit ou non perpendiculaire à la méridienne, qu'il lui soit même parallèle, qu'il soit rectiligne, cylindrique ou

(1) L'extrême prolongement de la ligne A ♑ empêche ordinairement de marquer le solstice d'hiver sur le cadran; c'est aussi ce qui nous a empêché de l'indiquer sur la figure, qui aurait dû pour cela être prolongée de plu sde deux centimètres.

sphérique, la méthode toute pratique que nous allons indiquer permettra de les tracer exactement et avec la plus grande facilité. La seule opération délicate sera le placement du style, qui doit toujours être parallèle à l'axe de la terre; les styles de ces cadrans sont ordinairement formés d'une verge de fer terminée en flèche et soutenue par un ou deux supports; la figure 241 représente à gauche A le style d'un cadran vertical méridional et à droite celui B d'un cadran vertical, fig. 242, septentrional, qui peut être adossé au premier, car celui-ci ne peut marquer que de six heures du matin à six heures du soir, tandis que l'autre ne marquera que celles qui précèdent six heures du matin et suivant six heures du soir; la fig. 243 est le style d'un cadran oriental ou occidental, qui, pour être parallèle au pôle, doit l'être également au plan du cadran. BC est le style proprement dit, AA les supports.

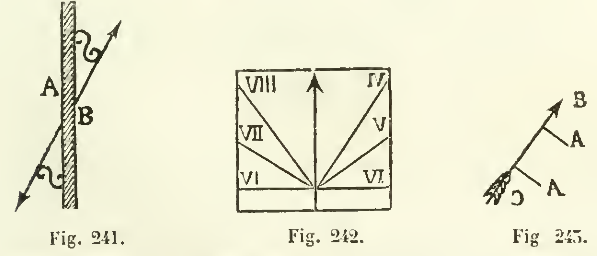


Fig. 241. Fig. 242. Fig 243.

Voici la manière d'opérer : Ayant tracé une méridienne AB, fig. 244, rencontrant le milieu A du plan sur lequel nous voulons opérer, nous placerons à peu de distance, sur cette méridienne, un bon cadran horizontal C, que nous aurons précédemment construit avec toute la précision possible; cela fait, nous procéderons au posage du style; la méridienne que nous

avons tracée nous donnera l'angle de déclinaison que le plan du style doit former avec celui du cadran; quant à l'angle formé par le style et la *méridienne du cadran*, c'est-à-dire la ligne perpendiculaire à l'horizon, il sera toujours le même que pour le cadran vertical méridional du même lieu, c'est-à-dire la différence en degrés et minutes qui existe entre la latitude du lieu et 90°. Le style étant convenablement fixé, il nous suffira d'observer exactement les heures sur le cadran horizontal et les tracer immédiatement en suivant l'ombre projetée sur le nouveau cadran que nous voulons construire.

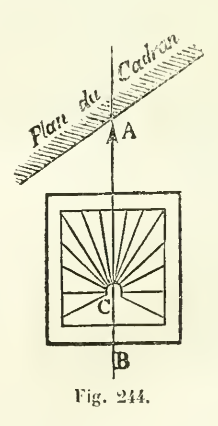


Fig. 244.

La position que nous venons d'indiquer pour le style s'obtiendra très-facilement en prenant, avec un fil ou une règle, le prolongement de celui du cadran horizontal C. Donc, l'endroit où la ligne du style prolongé touchera le plan vertical sera le centre du cadran que nous voulons tracer, et la ligne abaissée de ce point au point A sera celle de midi.

Les autres lignes se tracent sans aucun calcul comme nous venons de l'indiquer.

Les fig. 245 et 246 représentent différents cadrans qui peuvent être tracés par cette méthode aussi simple qu'amusante.

Parmi les autres genres de cadrans solaires dont nous allons dire quelques mots, le plus sûr et le plus élégant de tous est, sans contredit, le cadran équatorial ; son tracé est excessivement simple, mais sa construction et sa pose demandent beaucoup de soins.

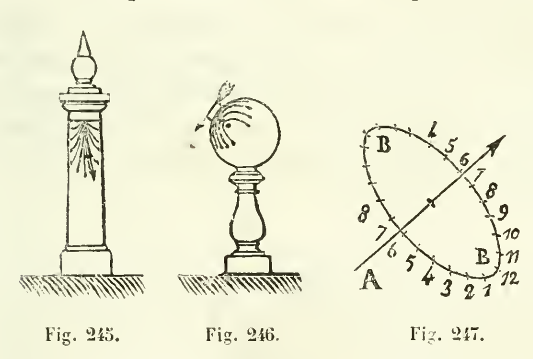


Fig. 245. Fig. 246. Fig. 247.

En principe, ce cadran se compose tout simplement d'un fil A, fig. 247, parallèle à l'axe de la terre, passant par le centre et perpendiculaire au plan d'un cercle ou équateur BB divisé en vingt-quatre parties égales. Pour le construire, nous commencerons donc par tracer sur une planche dressée un cercle de 20 ou 25 centimètres de diamètre que nous diviserons en vingt-quatre parties égales ou vingt-quatre heures, puis nous porterons seize de ces parties sur une bande de cuivre laminée de la longueur justement nécessaire et de 4 à 5 centimètres de largeur sur 3 ou 4 millimètres d'épaisseur.

Ces seize parties formeront la division des heures depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir; nous pourrons ensuite le subdiviser en 1/2, en 1/4 et en 1/12 d'heures, fig. 248; cela fait, nous courberons cette lame qui sera notre équateur AA (fig. 249)



Fig. 248.

de manière à lui faire décrire très-exactement les 16/24 du cercle divisé; puis nous le fixerons à l'aide de vis ou de clous rivés, bien solidement et bien d'équerre sur le milieu du demi-cercle ou méridien BB; puis, aux extrémités de ce demi-cercle, qui peut être en cuivre

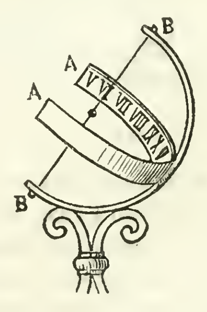


Fig. 249.

fondu ou en fer, mais d'une force suffisante, nous attacherons le fil métallique qui sert de style de manière à ce qu'il passe bien exactement au centre du cercle dont l'arc AA fait partie, ce dont nous pourrons nous assurer en tendant, des points de IV heures du matin à

IV heures du soir et de VIII heures du soir à VIII heures du matin, deux fils qui se croiseront exactement au centre en question.

Si le fil indicateur passe au point où nos deux fils se coupent, et s'il est bien perpendiculaire à chacun d'eux, nous pourrons le considérer comme bien placé.

La mise en place de ce cadran est excessivement facile quand, de l'endroit qui lui est destiné, on peut apercevoir l'étoile polaire. Il suffit, dans ce cas, de retirer le fil de fer BB et, par les deux trous vides, diriger la ligne d'axe, c'est-à-dire celle que doit représenter ce fil de fer, vers l'étoile polaire, ou bien encore, sans rien démonter, en prenant pour visière et guidon, les deux extrémités de l'arc BB, que l'on aura soin de rendre parfaitement régulières, de manière à ce que l'axe du cadran soit parallèle à la ligne de visée.

Si, de la place du cadran, on ne voyait pas l'étoile, il faudrait s'assurer de l'exactitude de la hauteur de l'angle formé par le fil et le placer de manière à ce que de chacun des points BB, une ligne d'aplomb tombe bien exactement sur la méridienne.

Le cadran géographique est encore assez élégant; nous le construirons en faisant sceller très-solidement, sur un piédestal d'environ un mètre de haut, une sphère de pierre, fonte ou zinc, d'un diamètre d'au moins 40 à 50 centimètres, sur laquelle nous marquerons les deux pôles correspondant exactement à ceux du monde, ce qui se fera en se servant d'une planche ABCD (fig. 250), découpée de manière à emboîter la moitié de notre globe et dont le côté AB soit bien parallèle aux extrémités CD du côté échancré. Le côté AB étant

dirigé sur le pôle par l'observation de l'étoile polaire, nous ferons passer par C et D l'axe de notre globe et nous y fixerons avec toute la précision possible deux pivots qui nous serviront à placer le méridien mobile A (fig. 251), ajusté de manière à pouvoir facilement tour-

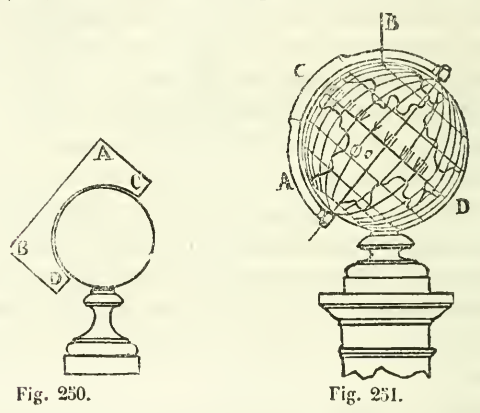


Fig. 250. Fig. 251.

ner sur ces pivots. Nous recouvrirons alors notre globe de plusieurs couches de bonne couleur à l'huile et nous y tracerons, également à l'huile, d'après une carte géographique sûre, les continents, mers, villes, etc., ayant soin de placer le lieu pour lequel le globe est destiné exactement au *zénith* B(1), puis nous diviserons l'équateur CD en vingt-quatre parties égales ou heures en partant du méridien passant au *zénith* qui sera la ligne de XII heures, et nous numéroterons les autres par lesquelles nous aurons fait passer autant de méridiens. Pour connaître l'heure avec ce joli cadran, nous n'aurons qu'à amener le demi-cercle A sous le soleil et

(1) On nomme *zénith* un point supposé dans le ciel absolument perpendiculaire au-dessus du lieu où nous nous trouvons.

chercher le point où l'ombre sera la plus mince possible : alors elle nous marquera l'heure sur le méridien. On peut aussi nommer ce cadran *universel*, car, à telle heure que ce soit que nous observions l'ombre du demi-cercle, nous n'aurons qu'à regarder sur quelles villes ou régions du globe elle se projette pour savoir qu'il est midi pour ces pays-là.

Enfin, nous terminerons cet article, peut-être déjà trop long, par quelques mots sur le méridien à explosion, où un verre lenticulaire, concentrant les rayons du soleil sur l'amorce d'un canon, détermine l'explosion à une heure donnée, ordinairement midi.

Pour le construire, nous commencerons par faire fondre et tourner notre canon, à moins que nous ne préférions nous servir d'un de ceux que l'on trouve tout faits pour quelques francs chez les marchands de jouets, mais, en général, ces derniers sont trop minces et souvent en mauvais cuivre. Le canon terminé, nous le monterons sur une espèce d'affût composé de deux flasques en cuivre (A, fig. 252), solidement fixées sur la

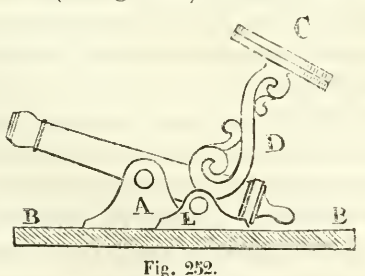


Fig. 252.

plaque BB; nous prendrons ensuite un verre *bi-convexe* de 4 1/2 à 5 centimètres de diamètre et de 10 à 12 de foyer; au besoin un verre à lunettes du même foyer

peut suffire ; le n° 4 est ordinairement convenable et, après en avoir à plusieurs reprises vérifié le foyer, c'est-à-dire mesuré à quelle distance il enflamme un morceau d'amadou ou quelques grains de poudre, nous l'enchâsserons dans la lunette C ; puis nous découperons, dans du cuivre laminé d'une épaisseur suffisante, les deux colonnes D ayant, du centre E à l'embase qui supporte la lunette, une longueur exactement égale au foyer de notre verre. Nous assemblerons alors nos deux consoles avec la lunette et fixerons le tout comme l'indique la figure, de manière à ce que le verre puisse se lever ou se baisser à l'égard de l'horizon suivant la hauteur du soleil et que le centre E de son mouvement soit juste à la hauteur de la lumière du canon, afin que, quelle que soit la position du verre, l'amorce soit toujours à son foyer. Il sera bon dans tous les cas, pour ne pas être obligé de faire suivre au verre, jour par jour, la marche annuelle du soleil, de pratiquer, à la lumière du canon, une rigole ou gouttière de deux centimètres de long, représentée fig. 253, et de la remplir de poudre afin que les rayons concentrés, arrivant un peu au-dessous ou au-dessus de la lumière, fassent toujours partir le coup.

Ce méridien, tel que nous venons de le décrire, est très-bon pour être placé sur une tour ou sur le bord d'une terrasse, afin que personne ne puisse se trouver devant au moment de l'explosion, mais si l'on voulait le mettre sur une pelouse ou dans un parterre pour éviter tout danger, on remplacera le canon par une boîte (fig. 254) dont l'explosion se fait en l'air. A est la boîte, B, un appendice fixé devant la lumière et destiné à recevoir l'amorce, qui doit toujours être mise dans

une gouttière, de manière à former une étroite traînée de poudre de 1 à 2 centimètres de long.

Canon ou boîte, la pièce devra toujours être très-épaisse. Si le calibre passe 1 centimètre, il faudra la faire éprouver avant de s'en servir ; pour les boîtes surtout, l'épaisseur à la culasse sera au moins d'un calibre et un quart.

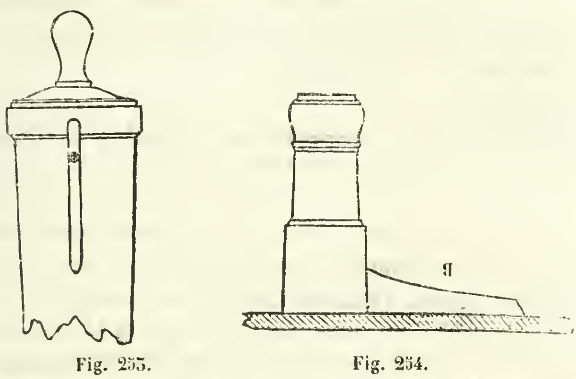


Fig. 253. Fig. 254.

Si on le charge ou si l'on a quelque chose à y faire lorsque le soleil approche de midi, on devra toujours avoir soin de mettre un mouchoir sur le verre, afin de rendre l'explosion impossible. Il est bon de se rappeler que le canon donne le temps vrai, tandis que les horloges ne donnent que le temps moyen, et, par conséquent, ne concordant ensemble que les 15 avril, 16 juin, 1er septembre et 25 décembre.

Il est une modification très-curieuse du méridien à explosion, c'est le *méridien à musique* ; ce méridien doit être placé près de l'habitation, soit même sur la croisée d'un cabinet : il consiste en un verre monté comme pour le précédent.

Mais au lieu d'enflammer la charge d'un canon, le foyer lumineux brûle un crin ou un fil de laine, qui tient un marteau levé au-dessus de la détente d'un carillon mécanique, ou tout simplement d'une de ces boîtes à musique que l'on a pour 20 à 25 francs ; ce fil, qui doit être renouvelé chaque jour, se fixe dans une petite pince à vis qui tient au cadran ; l'autre bout, à un fil de fer qui traverse la croisée et aboutit au marteau de détente, qui est, ainsi que la musique, dans l'intérieur de l'appartement.

Nouveaux massifs de verdure pour Jardinières, etc.

Dans les appartements, une ornementation depuis quelque temps employée, est un gazon fin, dont la belle verdure égaye. Voici un moyen très-facile d'en obtenir : il suffit de couvrir de grains de blé le fond d'une assiette ou d'une soucoupe que l'on tient constamment humide. On peut remplacer le blé par le ray-grass, le milet, l'orge, l'avoine, les lentilles, la roquette, etc., mais surtout par le nasitort ou cresson alenois. Avec celui-ci on obtient des massifs de gazon de telle forme que l'on veut. Il suffit de recouvrir un corps offrant cette forme d'un fourreau de molleton neuf, que l'on frotte avec une carde ou une brosse rude ; on le saupoudre de graines de cresson alénois ou d'autres graines très-fines, comme celles de roquette, de milet, etc. En tenant ensuite l'objet sur une assiette constamment remplie d'eau, l'humidité dont le molleton est sans cesse pénétré, suffit pour faire germer les graines qui forment bientôt un massif de verdure épais et velouté.

Avec ce gazon, on peut garnir les intervalles d'une pyramide de fleur que l'on obtient de la manière suivante :

« Prenez un entonnoir en fer-blanc peint en vert et percé de trous d'environ un centimètre. En face de chacun de ces trous, mettez un oignon à fleurs, de telle manière que sa pointe seul paraisse au dehors et occupe le centre du trou ; puis achevez de remplir l'appareil avec de la mousse bien tassée. Redressez alors votre entonnoir et placez-le sur une cuvette en métal ou en faïence. Un petit trou pratiqué au sommet permet d'arroser modérément. On choisit ordinairement le *crocus vernus*, très-riche en variétés de couleurs ; cette plante bulbeuse donne une masse de fleurs agréablement diaprées. Un assortiment de 15 à 20 oignons de *crocus* variés coûte de 4 à 5 francs. »

Recherche des Eaux souterraines.

C'est de nos jours seulement que l'art, fort ancien, de la recherche des eaux souterraines a revêtu un caractère réellement positif. Sans nous arrêter à la célèbre *baguette divinatoire*, branche fourchue de coudrier, cueillie dans certaines conditions et qui, promenée dans la contrée à explorer, devait s'agiter et tourner dans les mains de celui qui la tenait lorsqu'il passait au-dessus d'une veine d'eau souterraine, nos pères ne connaissaient guère que des moyens empiriques, bons dans certains cas, mais en général insuffisants ; ces moyens sont assez nombreux.

1° Si parmi les herbes, croissant spontanément dans

l'endroit où l'on cherche de l'eau, il se trouve des plantes aquatiques, telles que roseaux, joncs, baumes, cresson, etc., sans que le terrain ait en cet endroit une apparence marécageuse, on peut augurer avec assez de probabilité qu'à une faible profondeur il doit se trouver un courant d'eau ;

2° Si par une température relativement douce, il tombe de la neige avec une certaine abondance, que dans certaines places elle ne s'attache que longtemps après que les autres endroits en sont couverts, et si, au dégel, dans ces mêmes endroits, elle disparaît plus tôt, c'est encore un indice de sources cachées;

3° On remarque encore si la végétation des graminées n'est point plus hâtive et plus forte sur certains points d'une pièce de terre que sur le reste, si l'herbe, plus haute, n'offre pas sur ces points un vert plus foncé et plus bleuâtre, et si, pendant les sécheresses, elle ne s'y conserve pas en meilleur état. Cette observation, répétée pendant plusieurs années, peut être considérée comme donnant des résultats assez certains;

4° Enfin, le moyen auquel on attachait autrefois le plus d'importance consistait à se coucher sur le ventre un peu avant le lever du soleil, le menton appuyé sur le sol, et, dans cette position, à regarder par toute la campagne en rasant l'horizon. Si l'on apercevait sur quelques points une vapeur s'élever en ondoyant, on regardait cela comme un indice certain, et le fait est qu'il se réalisait assez souvent.

Tels étaient les moyens le plus ordinairement employés autrefois, sans aucun doute avec plus de confiance qu'ils ne méritaient, car ils n'indiquaient que l'humidité et non la présence d'un courant souterrain de

quelque importance, mais on doit avouer qu'ils sont peut-être aujourd'hui un peu trop négligés.

Depuis quelques années, l'étude approfondie de la géologie a permis d'assigner à l'art de la recherche des eaux souterraines dés bases beaucoup plus fixes. Plusieurs auteurs nous en ont donné d'excellents traités, mais comme généralement on passe d'un extrême à l'autre, en repoussant l'empirisme, on s'est élancé dans les plus hautes régions d'une théorie peut-être un peu trop éthérée pour qu'il soit facile d'en tirer un parti immédiatement pratique. Il était réservé à un observateur instruit et persévérant de saisir un juste milieu, c'est-à-dire de nous doter d'un ouvrage réellement utile. L'abbé Paramelle (1), avec de solides connaissances en géologie et des observations incessantes, est parvenu à constater et démontrer des rapports qui existent presque infailliblement entre la configuration extérieure du sol et les courants d'eau qu'il peut recéler, et non-seulement il les indique, les suit, autant dire pas à pas, mais encore il en calcule très-approximativement l'importance et la profondeur.

Nous ne pouvons ici donner un traité complet de cette intéressante matière, mais en examinant d'abord ce que c'est qu'une source, puis, raisonnant un peu, nous arriverons sinon à l'expérience de l'illustre hydroscope, pour cela, c'est son livre même qu'il faudrait étudier, mais au moins à comprendre les principes qui doivent nous guider pour en tirer parti dans bien des cas.

Comme chacun le sait, l'écorce de notre globe se

(1) *L'art de découvrir les sources,* un vol. in-8°. 5 fr.

compose de couches superposées de différentes terres ou roches dont les unes sont imperméables et les autres plus ou moins spongieuses.

Les couches *imperméables* sont les roches massives, les argiles, les glaises et quelques roches agrégées. Les autres, désignées sous le nom de couches *perméables*, sont les roches divisées en fragments plus ou moins volumineux, telles que les ardoises, la craie, etc., etc., et tout particulièrement le sable et la terre végétale, qui ont la propriété d'absorber une grande quantité d'eau.

D'après la superposition de ces différentes couches, voici ce qui arrive : A la suite de tous les météores aqueux, pluie, neige, grêle, etc., mais particulièrement de la neige, qui séjourne plus longtemps, une partie notable de cette eau est absorbée par la couche de terre perméable qui, habituellement, forme la surface du sol. Ces eaux, pendant les premières heures qui suivent leur chute, ne pénètrent qu'à une très-faible profondeur, quelques décimètres au plus ; alors s'effectue une opération plus lente, mais continuelle, en vertu de la pesanteur de l'eau. Toute l'humidité qui n'est absorbée ni par l'évaporation ni par la végétation, descend insensiblement jusqu'à ce que, arrêtée par une couche de terrain imperméable, les particules d'eau s'y accumulent, remplissent tous les interstices de la terre qui les contient et forment, en suivant la déclivité de la couche imperméable qui les supporte, une infinité de filets imperceptibles d'abord, mais qui, bientôt, se rejoignent dans leur trajet, s'augmentent sans cesse par la rencontre d'autres filets et finissent par devenir un courant souterrain d'autant plus puissant, que ses af-

fluents sont plus étendus et la couche perméable plus épaisse. Les fig. 255 et 256 représentent ce travail souterrain ; la première est la coupe géologique d'un ter-

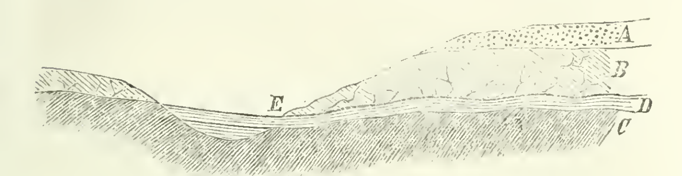


Fig. 255.

A et *B* Couches de terres perméables.
C Couche imperméable.
D Courant d'eau souterrain.
E Source naturelle.

rain composé de trois couches, et la seconde, le plan d'une vallée dans laquelle sont figurés les filets d'eau souterrains formant la source.



Fig. 256.

Ces courants cherchant toujours à gagner la partie la plus basse de la surface qui les retient, finissent or-

dinairement, mais quelquefois après un fort long trajet, par se montrer à découvert, soit par la fin de la couche qui les recouvre, soit par un pli de la surface imperméable, qui les forcent à chercher une issue. Ils forment alors ce que l'on appelle une source naturelle *A*.

Maintenant, quelques observations géologiques nous mettront promptement à même de juger, sinon avec certitude, du moins avec grande probabilité, de l'emplacement du *thalweg* ou lit de ces courants. Thalweg est un mot allemand composé des radicaux *Thal*, vallée, et *Weg*, passage, voie, chemin, et qui peut se traduire par *chemin de la vallée*.

La formation des collines est ordinairement de deux sortes ; dans celles à pentes douces, les couches de di-

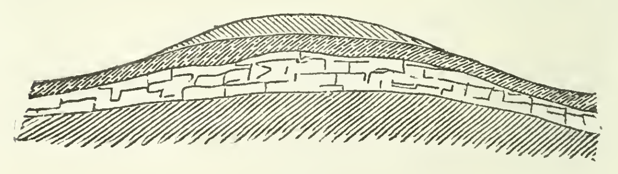


Fig. 257.

verses natures qui les composent sont à peu près parallèles et vont en diminuant d'épaisseur de chaque côté ; dans ce cas, il est possible de trouver des sources à peu près partout. Dans celles, au contraire, qui sont à fortes pentes et presque toujours plus escarpées sur un versant que sur l'autre, les couches n'ont qu'une seule inclinaison, ce qui fait que l'on ne peut espérer de trouver de l'eau que du côté où les couches vont en descendant, et toujours assez loin du sommet pour que la quantité d'eau accumulée soit suffisante pour alimenter un puits

ou une fontaine. Du reste, l'étendue du plateau est aussi pour beaucoup dans la quantité d'eau recueillie. Les fig. 257 et 258 représentent ces deux conformations de terrain.

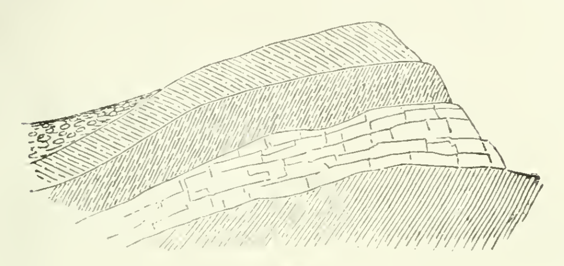


Fig. 258.

De ce qui précède, l'abbé Paramelle conclut que, sauf de très-rares exceptions, dans chaque vallée, vallon, défilé, gorge et pli de terrain, il y a un cours d'eau apparent ou caché ; que celui qui est apparent marche à la surface du sol parce qu'il y est soutenu par une couche imperméable, que celui qui est caché marche aussi sur une couche imperméable, mais qu'il est recouvert par une couche perméable qui n'a pu le retenir à la surface du sol, et que, connaissant les lois qui règlent les cours d'eau apparents, on peut donc, à cause du parallélisme des couches, arriver à connaître et suivre pas à pas un cours d'eau caché, car ils obéissent tous deux aux mêmes lois.

Ainsi donc, appliquant ce principe, toutes les fois que la configuration extérieure du terrain semble indiquer la place d'un courant ou amas d'eau, si cette eau ne s'y trouve pas à découvert, c'est tout simplement parce que le terrain n'est pas assez compacte pour

la soutenir, mais qu'elle doit nécessairement se trouver au-dessous, c'est-à-dire à la surface de la première couche imperméable. En général, il arrivera que toutes les fois que, après de fortes averses, il se formera des courants momentanés à la surface du sol, ces courants indiqueront la place des courants souterrains permanents ; mais, pour cela il faut s'assurer que le cours supérieur n'a été dévié par aucune cause accidentelle.

L'emplacement du thalweg étant déterminé, il s'agit de reconnaître l'endroit où il est à la moindre profondeur. L'expérience a démontré que les points les plus favorables sont : le centre du premier pli de terrain. où, à quelques centaines de mètres du plateau de la colline, une suffisante quantité d'eau peut se trouver déjà réunie ; ensuite, le bas de chaque pente du thalweg supérieur, c'est-à-dire du ravin qui se forme dans les grandes pluies ; enfin, dans les endroits les plus rapprochés de leur issue naturelle lorsqu'elle se trouve dans une situation peu accidentée.

Dans les plaines ou les larges vallées, le thalweg est ordinairement visible parce que le cours souterrain, corrodant sans cesse les parois de son conduit, provoque à la longue un affaissement du sol qui indique très distinctement la ligne qu'il suit sous terre.

Telles sont à peu près les connaissances avec lesquelles l'amateur hydroscope devra se familiariser, puis, le livre à la main, visiter le plus grand nombre de sources naturelles possible; là il examinera le volume d'eau produit par chacune d'elles ; il cherchera à en reconnaître le cours supérieur en remontant à son origine, s'il lui est possible ; il étudiera la nature et l'im-

portance des couches perméables qui lui sont superposées, la couche imperméable qui lui sert de lit; enfin, il devra chercher à se rendre compte, par les différentes déclivités apparentes, de toutes les circonstances du terrain inférieur dans lequel elles se forment, marchent et finissent par se mettre au jour. Dès qu'il sera en état de pouvoir, avec quelque certitude, suivre le thalweg d'une source connue, il sera bien près de la connaissance des sources cachées.

Après avoir recueilli tous les indices possibles sur l'existence d'un courant d'eau souterrain, il s'agira de le mettre à découvert; pour cela, la ligne du thalweg étant connue, il faudra creuser une tranchée de quelques mètres de long le coupant à angle droit. Trop souvent on se contente de creuser un trou circulaire en forme de puits et d'un mètre à peine de diamètre; il est évident que, n'ayant que très-rarement l'emplacement exact de la source, la fouill peut passer trèsprès et ne pas se rencontrer; un second puits percé trop loin ne la rencontrera pas davantage; on creusera beaucoup plus qu'il n'est nécessaire et, ne la trouvant pas, on en conclura qu'elle n'existe pas et que les indices observés ne sont d'aucune valeur. Et cependant, peut-être forme-t-elle un abondant filet à deux ou trois mètres du sol entre les deux malencontreux puits inutilement percés. La méthode que nous conseillons est bien préférable en ce que la tranchée peut, à très peu de frais, se prolonger à droite ou à gauche, jusqu'à ce que le courant soit trouvé, et souvent même arrivera-t-on à en collecter plusieurs.

En faisant ces fouilles, on devra toujours avoir le plus grand soin de ne jamais percer la couche imper-

méable qui sert de lit au courant; la perte de la source en serait la conséquence infaillible ; plusieurs puits, à ma connaissance, ont été perdus par un imprudent réapprofondissement. On n'aurait alors d'autre ressource que de creuser une nouvelle tranchée, à cinq ou six mètres en amont de la première et de la revêtir immédiatement d'une bonne maçonnerie hydraulique. Une fois la source à découvert, il ne restera plus qu'à former le réservoir et à placer les conduits pour mener les eaux où l'on veut les avoir. Quelques règles seront encore à observer à cet égard.

On ne devra jamais chercher, par un barrage ou par tout autre moyen, à retenir les eaux dans le but de les faire monter au-dessus de leur niveau naturel ; on risquerait, en les refoulant dans leur conduit, de leur faire prendre une autre direction par quelque crevasse latérale, que la pression agrandirait en très-peu de temps, et qui pourrait finir par absorber la source tout entière en lui offrant un écoulement plus facile. Il serait alors inutile de supprimer le barrage, la source ne reparaîtrait plus.

A moins que, dans un but quelconque, on n'établisse le courant d'eau à découvert, soit pour l'ornement du jardin, soit pour toute autre cause, les conduits devront toujours être enterrés au moins à 0^{m}.80 centimètres de profondeur ; sans cette précaution, pendant les ardeurs de l'été, l'eau s'échauffe au point de devenir impotable, et l'hiver, en se congelant, non-seulement son cours serait interrompu souvent pour un temps assez long, mais encore elle pourrait faire crever les conduits.

Ces conduits peuvent être en maçonnerie, en plomb, en fonte, en poterie ou en bois.

Les conduits en maçonnerie doivent être faits au mortier hydraulique de toute première qualité et voûtés ou recouverts de très-fortes dalles. Lorsque ces conduits sont faits avec les soins nécessaires et avec de bons matériaux, leur durée est incalculable ; on peut en juger par les nombreux restes de ceux de l'antiquité.

Un aqueduc de ce genre peut revenir à 6 ou 7 francs le mètre courant.

Comme tuyaux, ceux en plomb, qui n'ont que le défaut d'être assez dispendieux, présentent les avantages d'être les plus faciles à placer, de durer notablement plus que les autres et de n'exiger qu'un entretien insignifiant. Depuis quelque temps, on a fait beaucoup de bruit sur leur insalubrité ; cependant on n'en employa pas d'autres pendant des siècles, et nous ne savons pas si l'on pourrait trouver un seul cas d'empoisonnement qui en soit résulté. Il serait curieux de rechercher la quantité probable d'oxide de plomb charrié dans un mètre cube d'eau, et nous pensons fermement que ce n'est que dans bien des mètres que l'on en trouverait une quantité suffisante pour produire un effet réellement délétère. D'ailleurs, les tuyaux d'aspiration de nos pompes ne sont-ils pas toujours en plomb. La durée de ces tuyaux est d'au moins 300 ans, et quand on les remplace, ils représentent encore une valeur d'à peu près la moitié de leur prix d'achat.

Les tuyaux en plomb laminé peuvent coûter de 60 à 65 francs les 100 kilogrammes.

Les tuyaux de fonte sont moins dispendieux et cependant d'une très-grande solidité, mais, divisés par fragments rigides, de 2 à 3 mètres, leur pose exige un

travail long et minutieux ; ils ont en outre l'inconvénient de donner pendant assez longtemps, à l'eau qu'ils conduisent, un goût ferrugineux très-désagréable. Ils exigent peu d'entretien pendant leur durée, qui peut être d'environ 100 ans. Quand on doit les remplacer, ils ne représentent plus aucune valeur.

Voici à peu près ce que coûte le mètre courant de tuyau de fonte, mis en place, compris joints et frais de tranchée.

Tuyau de	0m06	de diamètre,	le mètre fr.	5 à 6
"	0m08	"	"	7 à 8
"	0m10	"	"	9 à 10
"	0m14	"	"	12 à 13

Les tuyaux en terre cuite sont, de tous, ceux qui altèrent le moins la pureté de l'eau ; mais leur pose exige de très-grandes précautions. Leur durée est extrèmement variable ; leur prix change souvent d'une localité à l'autre ; en général, ils sont peu dispendieux. La meilleure manière de les employer est de faire les joints au ciment romain, de les poser sur un lit de bon mortier de chaux hydraulique et sable, et de les recouvrir d'une couche du même mortier. C'est ainsi que procédaient les Romains. On a aussi employé le bitume, mais on préfère définitivement le ciment.

Quant aux tuyaux de bois, nous n'en parlerons que pour dire qu'ils sont les plus mauvais de tous ; ils coûtent peu, il est vrai, mais leur entretien dispendieux et leur peu de durée doivent les faire rejeter, d'autant plus que souvent, au bout d'un certain temps, ils donnent à l'eau un goût assez désagréable. Ces tuyaux se composent de troncs d'arbres, forés d'un bout à l'autre

à l'aide d'une longue tarière, assemblés bout à bout, et mis en place pendant que le bois est encore vert, condition qui, dit-on, est importante pour leur conservation. Quoi qu'il en soit, nous ne conseillerons l'emploi du bois que pour des conduits temporaires; mais alors ils seront formés tout simplement de quatre planches clouées ensemble et bien goudronnées.

Après avoir fait connaître sommairement l'origine des sources et les signes extérieurs de leurs cours souterrains, nous terminerons cet aperçu par l'exposé des conclusions que de Perthuis tire également de la disposition des différentes couches qui forment le sol et le sous-sol du terrain que l'on veut exploiter.

1° Si l'on creuse un puits dans un vallon ou sur un emplacement dominé par des hauteurs voisines, et que l'on fouille à une profondeur suffisante, on est à peu près sûr de trouver une source cachée ;

2° Lorsque l'emplacement est éloigné des hauteurs dominantes ou choisi sur un tertre isolé, on n'y doit point trouver de sources cachées, à moins que ce ne soit à une très grande profondeur;

3° Si l'on creuse un puits sur le penchant d'une montagne où il existe des sources visibles, on est toujours sûr d'y trouver de l'eau en le fouillant à la profondeur nécessaire;

4° Si le versant sur lequel on veut fouiller n'offre point de sources visibles et qu'il y en ait d'apparentes sur le versant opposé, on n'y pourra trouver de l'eau qu'à une très-grande profondeur.

Le puits *artésien* est le résnltat d'un sondage rencontrant une veine d'eau retenue entre deux couches de terrain imperméable.

Il est évident que si ces deux couches imperméables forment des plans inclinés dans le même sens, et que le forage ait lieu vers la partie inférieure, l'eau comprimée remontera dans le trou de forage jusqu'au niveau de la partie la plus élevée de la veine d'eau où commence la couche imperméable qui la recouvre. Ainsi donc, il suffit que ce point soit plus élevé que l'orifice du sondage pour que l'on ait une fontaine jaillissante.

FIN.

ERRATUM.

Page 62, ligne 3, au lieu de *hydroptasie*, lisez : *hydroplasie*.
Page 110, ligne 14, au lieu de : *moulure*, lisez : *monture*.
Page 140, ligne 19, au lieu de : *ses*, lisez : *ces*.
Page 149, ligne 19, au lieu de : *le* chapitre, lisez : *un* chapitre.
Page 211, dernière ligne, au lieu de : *cneorum*, lisez : *cnéorum*.
Page 213, ligne 38, au lieu de : *fructescent*, lisez : *frutescent*.
Page 215, première ligne, au lieu de : $1^{m}50$, lisez : $2^{m}00$.
Page 216, avant-dernière ligne, au lieu de : *mancienne*, lisez : *mansienne*.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Ce, rue des Poitevins, 6.